

TABLE DES MATIÈRES



UQAM : Juin 2008 : Rapport du vérificateur	4
LE DEVOIR: Quand l'UQAM vogue entre la crise de la gestion et la gestion de la crise – dition du Samedi et dimanche 14 et 15 juin 2008.....	4
LE DEVOIR: En bref - Îlot Voyageur: poursuite contre l'UQAM – Édition du jeudi 12 juin 2008	4
THE GAZETTE: Government response to UQAM fiasco could make things worse Adding layers of bureaucracy does not make institutions more accountable, by WENDY THOMSON' Director of McGill University school of social works, former Director of the Audit commission in Britain, and was chief adviser to former prime minister of Britain Tony Blair on public service reform – Thursday, June 12, 2008	4
LE DEVOIR: UQAM: l'opposition veut entendre Jean-Marc Fournier et Roch Denis – Édition du mercredi 11 juin 2008.....	5
LE DEVOIR : Idées : Les projets immobiliers de l'UQAM – Édition du mercredi 11 juin 2008	5
Le rôle des «cabinets externes» dans la débâcle, par Yves Gingras, Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences de l'UQAM	5
Une occasion de faire mieux, par Luc Martin Ingénieur et vice-président exécutif de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	6
Scandale, fonds publics et transparence, par Siegfried L. Mathelet Membre étudiant du CA de l'UQAM, 2003-04	7
LA PRESSE : UQAM: l'opposition veut forcer le ministre Fournier à comparaître - Le mercredi 11 juin 2008	7
JOURNAL DE MONTRÉAL : Mieux encadrés – Mercredi 11 juin 2008	7
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM Locaux du Complexe des SciencesL : Prêts à temps ... à tout prix : Le gestionnaire du projet poursuit l'université pour 735.847,00 \$ - Mercredi 11 juin 2008	8
THE GAZETTE : Opinion : UQAM's financial fiasco is a major problem for Montreal : The university is key to educating our local workforce, by HENRY AUBIN – Tuesday, June 10, 2008.....	8
LE DEVOIR: Éditorial: Tourner la page, par Marie-Andrée Chouinard – Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008	9
LE DEVOIR : Chronique : La saine gestion libérale, par Michel David – Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008	9
LE DEVOIR : Michelle Courchesne approuve les coupes à l'UQAM – Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008	10
LE DEVOIR: Scandale financier de l'îlot Voyageur - L'UQAM s'endette, Busac s'enrichit: <i>Depuis un an, l'université tente de défaire des liens contractuels</i> - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008.....	10
LE DEVOIR: UQAM - Les principaux personnages – Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008	11
LE DEVOIR: Gouffre de l'UQAM: la chronologie des faits – Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008	12
LA PRESSE: UQAM: la version de la ministre Courchesne contestée - Le samedi 07 juin 2008	12
LE DEVOIR : L'UQAM aussi envisage des recours judiciaires contre ses anciens dirigeants : Claude Corbo écarte toute blâme contre les membres du conseil d'administration – Édition du vendredi 06 juin 2008.....	13
LA PRESSE : Crise financière à l'UQAM : UQAM : aux contribuables de payer - Le vendredi 06 juin 2008.....	13
LE SOLEIL : Éditorial : BRIGITTE BRETON : Campus sous surveillance - Le vendredi 06 juin 2008.....	14
24 HEURES : Le recteur de l'UQAM demande l'Aide de Québec – Vendredi 06 juin 2008	14
JOURNAL DE MONTRÉAL : Fiasco immobilier de l'UQAM : L'appui des quatre syndicats – Vendredi 06 juin 2008	14
JOURNAL DE MONTRÉAL : Fiasco immobilier de l'UQAM : Aux contribuables à payer – Dès cet automne, une soixantaine de programmes universitaires seront affectés – Vendredi 06 juin 2008	14
MÉTRO : Désaffiliation de l'UQAM du réseau de l'Université du Québec : « Une nécessité absolue » - Vendredi 06 juin 2008	15
THE GAZETTE : Opinion : Charest government shares the blame for UQAM debacle : Assembly commission should probe how this happened, by JOSÉE LEGAULT – Friday, June 06, 2008	15
THE GAZETTE : Bitterness pervades UQAM halls over authors of ' long nightmare' : "Teachers and staff can't help but feel they and the students are being made to pay for ill- conceived decisions.", by PEGGY CURRAN, on fallout from fiasco – Friday, June 06, 2008	16
RADIO-CANADA : Montréal / Gouffre financier de l'UQAM : Le recteur demande à Québec d'éponger la dette - Mise à jour le jeudi 5 juin 2008 à 14 h 48..	16
LE DEVOIR : Éditorial : Irresponsables, par Marie-Andrée Chouinard – Édition du jeudi 05 juin 2008	17
LE DEVOIR : 1ère page : UQAM - La direction des poursuites criminelles étudie le dossier - Le vérificateur général pointe la gouvernance déficiente du conseil d'administration – Édition du jeudi 05 juin 2008.....	17
LE DEVOIR : La réponse de Michelle Courchesne aux critiques du vérificateur général - UQAM: les règles de gouvernance changeront – Édition du jeudi 05 juin 2008.....	18
LA PRESSE : Éditorial : L'université égarée, par Ariane Krol - Le jeudi 05 juin 2008	18
LA PRESSE : UQAM: les affaires criminelles s'en mêlent : le gouvernement Charest a transmis le rapport du Vérificateur au Directeur des poursuites criminelles et pénales - Le jeudi 05 juin 2008	19
LA PRESSE : Des décisions désastreuses et indéfendables - Le jeudi 05 juin 2008	19
LA PRESSE : Le ministère de l'Éducation «a manqué de rigueur - Le jeudi 05 juin 2008.....	20
LA PRESSE : Des réactions timides - Le jeudi 05 juin 2008	20
JOURNAL DE MONTRÉAL : 5 incertitudes relevées par le Vérificateur général du Québec – Jeudi 05 juin 2008	21
JOURNAL DE MONTRÉAL : Autopsie d'un gachis financier – jeudi 05 juin 2008	21
JOURNAL DE MONTRÉAL : Évolution de l'estimation des coûts – Jeudi 05 juin 2008	22
JOURNAL DE MONTRÉAL : Québec a raté tous les signaux : La ministre Courchesne a remis le dossier au Directeur des poursuites criminelles – Jeudi 05 juin 2008.....	22
JOURNAL DE MONTRÉAL : Étudiants et profs se disent peu fiers – Jeudi 05 juin 2008	23
MÉTRO : Couverture : Crise à l'UQAM : Le recteur et Québec blâmés – Jeudi 05 juin 2008	23
24 HEURES : Couverture + Gouffre financier de l'UQAM : Le gouvernement du Québec pointé du doigt – Jeudi 05 juin 2008	23
THE GAZETTE : Editorial : Quebec is also responsible for UQAM fiasco – Thursday, June 05, 2008	23
THE GAZETTE : Auditor slams UQAM for debacle : CRIMINAL CHARGES UNDER STUDY Report lays blame on former rector, board and Quebec for runaway building costs – Thursday, June 05, 2008	24
THE GAZETTE : Universities to share UQAM's pain : Rectors chafing at coming crackdown, by PEGGY CURRAN GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER – Thursday, June 05, 2008	24
RADIO-CANADA : Montréal / Gouffre financier de l'UQAM : Michelle Courchesne défend son ministère - Mise à jour le mercredi 4 juin 2008 à 16 h 56.....	24
LE DEVOIR : 1ère page : Rapport du vérificateur général - Marasme à l'UQAM : l'ex-recteur montré du doigt – Édition du mercredi 04 juin 2008	25
LE DEVOIR : L'îlot Voyageur devait rapporter 30 millions à Busac - En 2005, des administrateurs de l'UQAM s'inquiétaient de la rentabilité du projet – Édition du mercredi 04 juin 2008	26
LA PRESSE : 1ère page : Un rapport accablant pour l'UQAM : Fiasco financier : le vérificateur blâmera sévèrement la direction ce matin - Le mercredi 04 juin 2008.....	26
UQAM	27
THE GAZETTE : Seasoned rector is helping UQAM through its midlife crisis – Saturday, April 12, 2008.....	27
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM – Grève : Session allégée, Mise à jour: jeudi 10 avril 2008, à 05:34	27
24 HEURES : La session de l'UQAM sera prolongée – Mercredi 09 avril 2008.....	28
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La session prolongée - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 11 h 29	28
LA PRESSE : Brève : Session prolongée à l'UQAM – Mardi 08 avril 2008.....	28
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : session prolongée – Mardi 08 avril 2008.....	28
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : Fin d'un long conflit – Jeudi 03 avril 2008.....	29



THE GAZETTE : Striking students return to class – Thursday, April 03, 2008.....	29
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève à l'UQAM : Les étudiants déposent les armes - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 17 h 02	29
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève des étudiants de l'UQAM : Retour en classe de 9500 étudiants - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 6 h 16	29
LE DEVOIR : UQAM: d'autres étudiants se résignent à retourner en classe - Édition du mercredi 02 avril 2008.....	29
LA PRESSE : Démobilisation à l'UQAM - Le mercredi 02 avril 2008	30
MÉTRO : L'info : La grève est finie à l'UQAM – Mercredi 02 avril 2008.....	30
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève des étudiants de l'UQAM : Deux votes cruciaux - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 12 h 23	30
L'ACTUALITÉ.COM : La grève étudiante s'essouffle à l'UQAM et à l'UdeM – Lundi 31 mars 2008	30
LE DEVOIR : UQAM : un premier groupe d'étudiants retourne en classe - Édition du vendredi 28 mars 2008	30
LE DEVOIR : Opinion : Lettres: Où sont-ils passés ?, par Hubert Roy, Étudiant à l'Université Laval. Québec, le 26 mars 2008 - Édition du vendredi 28 mars 2008	31
LA PRESSE : En bref : 4000 grévistes de l'UQAM rentrent en classe – Vendredi 28 mars 2008	31
MÉTRO : Grève à l'UQAM : une rencontre décevante – Vendredi 28 mars 2008	31
24 HEURES : À la suite de perturbations étudiantes à l'UQAM : la Cour supérieure renouvelle l'ordonnance d'injonction provisoire – Vendredi 28 mars 2008.....	31
24 HEURES : Brève : Grève – Vendredi 28 mars 2008.....	31
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grévistes persistent et signent - Mise à jour le jeudi 27 mars 2008 à 19 h 57	31
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grévistes persistent et signent - Mise à jour le jeudi 27 mars 2008 à 10 h 28	32
LE DEVOIR : Les étudiants résistent : L'Association facultaire en sciences humaines de l'UQAM entreprend une septième semaine de grève - Édition du jeudi 27 mars 2008	32
LA PRESSE : EN bref : Prolongation de la grève à l'UQAM – Jeudi 27 mars 2008.....	33
LE DEVOIR : Opinion : Conflit à l'UQAM – Pourquoi recourir à la police et aux tribunaux, par Claude Corbo, Recteur de l'UQAM, Claude-Yves Charron, Monique Goyette, Pierre-Paul Lavoie, Pierre Parent et Robert Proulx, Membres de la direction de l'UQAM - Édition du mercredi 26 mars 2008	33
MÉTRO : Les « uqamiens » attendent aujourd'hui la réponse de la ministre de l'Éducation – Mercredi 26 mars 2008.....	34
24 HEURES : En bref : grévistes – Mercredi 26 mars 2008.....	34
THE GAZETTE : Sprawling urban schools are under gun to turn out grads and keep pace with richer rivals – Wednesday, March 26, 2008	34
LE DEVOIR : Éditorial : Faux pas, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du mardi 25 mars 2008	34
LA PRESSE : La grève coûte cher à l'UQAM - Le samedi 22 mars 2008.....	35
LE DEVOIR : Le recteur de l'UQAM met les grévistes en garde - Édition du vendredi 21 mars 2008	35
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM Grève : La session en préil : Le recteur Carbo lance un ultimatum aux étudiants – Vendredi 21 mars 2008.....	36
24 HEURES : Grève étudiante à l'UQAM – Vendredi 21 mars 2008	36
24 HEURES : Les grèves se poursuivent à l'UQAM – Vendredi 21 mars 2008.....	37
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La grève se poursuit - Mise à jour le jeudi 20 mars 2008 à 18 h 42	37
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grèves se poursuivent - Mise à jour le jeudi 20 mars 2008 à 11 h 18.....	37
LE DEVOIR : Nombreux appuis aux étudiants en grève de l'UQAM : Le recours à une injonction par la direction de l'université est vivement dénoncé - Édition du jeudi 20 mars 2008	38
LA PRESSE : Mouvement de solidarité envers les étudiants de l'UQAM - Le jeudi 20 mars 2008	38
MÉTRO : Les grévistes de l'UQAM obtiennent des appuis – Jeudi 20 mars 2008	39
24 HEURES : Des appuis de taille pour les étudiants – Jeudi 20 mars 2008.....	39
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Vague de fond contre l'injonction - Mise à jour le mercredi 19 mars 2008 à 21 h 36	39
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Vague de fond contre l'injonction - Mise à jour le mercredi 19 mars 2008 à 13 h 21	39
LE DEVOIR : Un juge limite la marge de manoeuvre des grévistes de l'UQAM - Édition du mercredi 19 mars 2008.....	40
LA PRESSE : Les étudiants de l'UQAM sont rappelés à l'ordre - Le mercredi 19 mars 2008	40
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM-GRÈVE : Injonction contre les étudiants – Mercredi 19 mars 2008.....	41
MÉTRO : La Commission des études tranche – Mercredi 19 mars 2008	41
24 HEURES : Alliance UQAM-UdeM – Mercredi 19 mars 2008.....	41
MÉTRO : La communauté de l'UQAM unie pour un réinvestissement en éducation – Mercredi 19 mars 2008	41
MÉTRO : 1 ^{ère} page – Grève à l'UQAM : Jugement en demi-teinte – Mercredi 19 mars 2008.....	42
THE GAZETTE : UQAM STUDENTS ORDERED TO STOP STRIKE TACTICS – Wednesday, March 19, 2008.....	42
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Injonction de l'UQAM : Un jugement à la Salomon - Mise à jour le mardi 18 mars 2008 à 20 h 16	42
RADIO-CANADA - BRÈVE : Alliance UQAM - UdeM – Mardi 18 mars 2008	42
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Injonction de l'UQAM : Un verdict attendu - Mise à jour le mardi 18 mars 2008 à 10 h 51	42
CMAQ : Une action spectaculaire à l'Îlot voyageur de l'UQAM - Mardi, Mars 18, 2008 - 05:27.....	43
LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Parodie de démocratie, par Pascale McLean, Étudiante à la Faculté des sciences humaines de l'UQAM - Édition du mardi 18 mars 2008	43
LA PRESSE : Injonction à l'UQAM: les profs appuient les étudiants - Le mardi 18 mars 2008	44
JOURNAL DEMONTRÉAL : UQAM : Un sorcier recteur? - Mise à jour: Mardi 18 mars 2008, à 05:39.....	44
MÉTRO : Injonction contre la grève étudiante à l'UQAM : décision repoussée – Mardi 18 mars 2008	45
THE GAZETTE : All that turmoil at UQAM isn't doing anybody any good, by PEGGY CURRAN – Tuesday, March 18, 2008	45
CMAQ : Répression politique à l'UQAM ! - Lundi, Mars 17, 2008 - 12:54.....	46
LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Une injonction inacceptable, par un collectif de professeurs de l'UQAM - Édition du lundi 17 mars 2008	47
LE DEVOIR : En bref - Ordonnance de la cour à l'UQAM - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 mars 2008	48
CMAQ : Répression Policière à l'UQAM, par Olivier Savary, Vendredi, Mars 14, 2008 - 15:25.....	48
LE DEVOIR : Grève à l'UQAM: la direction veut forcer un retour - Édition du vendredi 14 mars 2008	48
LA PRESSE : L'université s'adresse à la Cour pour mettre fin au débrayage - Le vendredi 14 mars 2008	48
LA PRESSE : Grabuge et heure de pointe perturbée à l'UQAM - Le vendredi 14 mars 2008.....	49
MÉTRO : Photo : Manifestation – Vendredi 14 mars 2008	49
LA PRESSE : UQAM : Regain de mobilisation étudiante – Mercredi 12 mars 2008.....	50
24 HEURES : La grève se poursuit à l'UQAM – Mercredi 12 mars 2008.....	50
LE DEVOIR : Subsides aux universités - La CREPUQ ne veut pas avoir à payer pour les problèmes de l'UQAM - Édition du lundi 10 mars 2008.....	50
LA PRESSE : Éditorial : UQAM: le gouffre, par Ariane Krol - Le vendredi 07 mars 2008.....	50
LA PRESSE : Plan de redressement de l'UQAM: un progrès important, dit le ministre - Le vendredi 07 mars 2008	51
24 HEURES : Plan de redressement de l'UQAM : La ministre Courchesne satisfaite – Vendredi 07 mars 2008.....	51
MÉTRO : En bref : UQAM – Vendredi 07 mars 2008	51
LE DEVOIR : PriceWaterhouseCoopers - Les syndicats de l'UQAM rejettent le plan de redressement - Édition du jeudi 06 mars 2008.....	52
LA PRESSE : L'UQAM a la gueule de bois : malgré les compressions, l'université traînera encore un déficit d'exploitation de 24,5 millions en 2012 - Le jeudi 06 mars 2008.....	52
MÉTRO : Plan de redressement : l'UQAM crie à l'aide – Jeudi 06 mars 2008.....	53
24 HEURES : Plan de redressement de l'UQAM : réduction du personnel et hausses des frais pour les étudiants / « Quand le gouvernement fera-t-il sa part? » – Jeudi 06 mars 2008.....	53
24 HEURES : Flash actualité : huit femmes nues – Jeudi 06 mars 2008	53
THE GAZETTE : UQAM report lays out plan for downsizing : UNIONS, FACULTY GROUPS UPSET Among consultant's recommendations to solve debt woes: cut staff, freeze salaries – Thursday, March 06, 2008	54
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Place à l'austérité - Mise à jour le mercredi 5 mars 2008 à 19 h 02.....	54
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : UQAM: le nouveau plan de redressement comporte encore un déficit : Hausse des frais afférents et abolitions de postes au programme - Édition du mercredi 05 mars 2008.....	54
LA PRESSE : Encore des coupes à l'UQAM - Le mercredi 05 mars 2008	55

MÉTRO : Ça se passe aujourd'hui : La FECQ manifeste – Situation financière de l'UQAM sur le web – Mercredi 05 mars 2008.....	55
24 HEURES :Suspensions à l'UQAM – Mercredi 05 mars 2008	56
CMAQ : 8 femmes nues devant le C.A. de l'UQAM - Mardi, Mars 4, 2008 - 19:47.....	56
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Un plan de redressement attendu - Mise à jour le mardi 4 mars 2008 à 16 h 39	56
LE DEVOIR : En bref - Étudiants suspendus à l'UQAM - Édition du mardi 04 mars 2008	56
LA PRESSE : L'UQAM suspend trois militants - Le mardi 04 mars 2008.....	56
MÉTRO : 1 ^{ère} page : L'UQAM présente un régime minceur – Mardi 04 mars 2008	57
24 HEURES : Dépôt du plan de redressement de l'UQAM – Mardi 04 mars 2008	57
Grève - février 2008 – UQAM – UQO – Manifestation Québec du 21 février 2008.....	57
MÉDIA-MATIN-QUÉBEC : Pour un réinvestissement massif : 500 étudiants manifestent – Vendredi 22 février 2008	57
24 HEURES : Manif pour la gratuité scolaire : l'ASSÉ veut plus d'argent pour le financement de l'éducation – Vendredi 22 février 2008	58
CYBERPRESSE : Une association étudiante manifeste à Québec - Le jeudi 21 février 2008	58
CYBERPRESSE – LA TRIBUNE : DERNIÈRE HEURE : Cégep: les grévistes bloquent les accès - Le jeudi 21 février 2008	58
ASSÉ : Dans la rue pour un réinvestissement, pas n'importe comment ! - Jeudi, 21 février 2008	58
LA PRESSE : L'UQAM renonce à un autre projet - Le jeudi 21 février 2008.....	59
24 HEURES : Pour la gratuité scolaire : Grève nationale des étudiants – Jeudi 21 février 2008	59
LE DEVOIR : L'UQAM a économisé un peu plus que prévu – Édition du mercredi 20 février 2008	59
LA PRESSE : L'UQAM annonce un déficit moins élevé que prévu - Le mercredi 20 février 2008	60
MÉTRO : Photo : Manif à l'UQAM – Mercredi 20 février 2008	61
MÉTRO : Lettre : Pourquoi investir dans l'éducation universitaire, par Vladimir Nicolas, baccalauréat en sociologie à l'UQAM – Mercredi 20 janvier 2008 ...	61
24HEURES : La grève se poursuit à l'UQAM – Mercredi 20 février 2008	61
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Nouveau délai pour le plan - Mise à jour le mardi 19 février 2008 à 22 h 50.....	61
RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : UQO : Des étudiants en grève - Mise à jour le mardi 19 février 2008 à 13 h 08	62
LE DEVOIR : Bourbier financier - L'UQAM ne doit pas hésiter à éliminer des programmes peu populaires, dit Corbo – Édition du mardi 19 février 2008	62
JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Déficit prévu de 12 millions \$ à l'UQAM - Mise à jour: Mardi 19 février 2008, à 09:09	62
LE DROIT : Grève peu suivie à l'UQO - Le mardi 19 février 2008.....	62
LE DEVOIR : UQAM: 70 programmes sur la «liste orange» : Fusion, alternance de l'offre et même abolition, tout est envisagé pour alléger le fardeau financier de l'université - Édition du vendredi 15 février 2008	63
JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : Des enquêtes qui coûtent cher - Mise à jour: vendredi 15 février /2008, à 06:06	63
LA PRESSE : En bref : Les étudiants en arts de l'UQAM s'opposent à la grève – Vendredi 15 février 2008.....	64
LE DEVOIR : En bref - Des étudiants de l'UQAM manifestent - Édition du mercredi 13 février 2008	64
MÉTRO : Photo : Grève à l'UQAM : Manifestation dans le parc – Mercredi 13 février 2008.....	64
24 HEURES : 1 ^{ère} page : Colère à l'UQAM – Mercredi 13 février 2008	64
24 HEURES : Les conflits se poursuivent à l'UQAM – Mercredi 13 février 2008.....	65
LE DROIT : MODULE DE SCIENCES SOCIALES DE L'UQO : Grève générale illimitée lundi - Le mercredi 13 février 2008	65
RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : UQO : Le module de sciences sociales en grève - Mise à jour le mardi 12 février 2008 à 17 h 07.....	65
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Dîner-manifestation pour les grévistes - Mise à jour le mardi 12 février 2008 à 15 h 02	65
LE DEVOIR : UQAM - Deux facultés rejettent la grève - Édition du mardi 12 février 2008.....	65
LE DEVOIR : Opinion : Étudiants et classe moyenne: même combat!, par Alexandre Veillette, Étudiant en biologie à l'UQTR, Louis Drzymala, Étudiant en sciences économiques à l'Université de Montréal, et Mathieu Charbonneau, Étudiant en sociologie à l'UQAM – Édition du mardi 12 février 2008.....	66
LA PRESSE : La grève à l'UQAM perd des appuis - Le mardi 12 février 2008	66
JOURNAL DEMONTRÉAL : UQAM-Grève : Sans appui, la contestation s'essouffle – Mardi 12 février 2008	67
MÉTRO : Grève à l'UQAM : seuls les étudiants en sciences humaines débrayent – Mardi 12 février 2008	67
24 HEURES : Grève au département des sciences humaines : l'UQAM lance un appel aux 4700 étudiants – Mardi 12 février 2008	67
CYBERPRESSE : La direction de l'UQAM exhorte ses étudiants à ne pas débrayer - Le lundi 11 février 2008.....	67
LE DEVOIR : De nouveaux votes de grève attendus cette semaine à l'UQAM : Le référendum organisé par les étudiants en sciences politiques et en droit prend fin aujourd'hui - Édition du lundi 11 février 2008	68
LA PRESSE : Des étudiants de l'UQAM entament une grève - Le lundi 11 février 2008.....	68
MÉTRO : Montréal : Des étudiants de l'UQAM en grève – Lundi 11 février 2008.....	68
24 HEURES : Association facultaire des sciences humaine : Grève illimitée chez des étudiants de l'UQAM – Lundi 11 février 2008.....	69
CYBERPRESSE : Les étudiants en sciences humaines de l'UQAM seront en grève lundi - Le dimanche 10 février 2008	69

UQAM : Juin 2008 : Rapport du vérificateur

LE DEVOIR: Quand l'UQAM vogue entre la crise de la gestion et la gestion de la crise – dition du Samedi et dimanche 14 et 15 juin 2008

Stéphane Baillargeon

Qui est responsable de la catastrophe de l'UQAM? Le recteur, ses assistants, le ministère de l'Éducation, toutes ces instances combinées? Reste-t-il un bonnet d'âne pour le conseil d'administration et son mode de gestion? Un administrateur administrateur, trois administrateurs cherchent le meilleur moyen d'administrer et sept discutent de la date de la prochaine réunion, selon un vilain dicton. Le conseil d'administration de l'UQAM comptait deux douzaines de membres de tous horizons «internes» (des professeurs et des étudiants par exemple) et «externes» (des gestionnaires professionnels, quoi) qui ont tous ensemble, sauf exception, regardé fonder un train de mesures vers un gouffre financier dépassant le demi-milliard de dollars. Dans un nouveau rapport déposé il y a une dizaine de jours, le vérificateur Renaud Lachance a fait l'égalage d'une aberrante mécanique d'irresponsabilité qui laisse pantois, depuis la démesure irréflectée de ceux qui ont imaginé ces projets casse-gueule jusqu'à l'engourdissement inquiétant de ceux qui les ont autorisés sans mot dire», y compris le gouvernement, comme l'a résumé un éditorial du Devoir. La ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a ensuite réitéré son intention de déposer un projet de loi pour modifier la composition des conseils d'administration des universités en assurant une proportion d'au moins les deux tiers d'administrateurs issus de l'externe. Plus de pros de la gestion, quoi, pour régler un problème de gestion. Lequel au fait? Existe-t-il donc une particularité administrative uqamienne pour expliquer la gravissime crise de cette institution? Les habitudes autogestionnaires de cette université ont-elles par exemple créé un climat de laxisme à tous les niveaux de la machine, y compris au sommet? Le recteur Roch Denis et ses acolytes de la haute direction ont-ils pu rouler tout le monde dans la farine parce que toute la machine uqamienne serait gangrenée et pervertie par un système qui fait que tous et chacun deviennent les gestionnaires incompétents des avantages distribués à tous et chacun, en fermant les yeux à tous les étages de la pyramide?

«La différence dans les façons de faire entre l'UQAM ou l'UdeM ou Concordia n'explique pas la crise de l'UQAM, tranche Jean-Marie Toulouse, professeur aux HEC et président du Groupe de

travail sur la gouvernance des universités qui a accouché d'un rapport en novembre 2007. C'est une piste loufoque. Pour faire des trous de 300 à 500 millions, il faut plus que des problèmes liés au détail de la mécanique administrative.»

Ce qui, pour lui, n'enlève pas de responsabilités au conseil d'administration (c.a.), au contraire. Il demande par exemple, en citant son fameux rapport, si les plans de développement de l'UQAM étaient clairement présentés, en toute transparence. Il présume alors que les administrateurs «n'ont pas tout vu». Surtout, il affirme que si l'UQAM avait suivi les recommandations fondamentales de son rapport, elle aurait pu éviter le pire.

«Notre rapport recommande par exemple la création d'un comité spécial de vérification pour suivre les projets immobiliers majeurs. [...] Quand je regarde la situation de l'UQAM, je me dis qu'au fond, tout ce que nous recommandons réduit grandement la probabilité que de telles dérives se reproduisent.»

Gilles Gagné de l'université Laval pense exactement le contraire. Pour lui, «ce qui vient de se passer annonce ce qui risque de plus en plus de se passer», précisément parce que le problème vient de la nouvelle gouvernance plutôt que de l'ancienne. Bref, les gestionnaires font partie du mal plutôt que de la cure.

«L'université est un machin autogéré depuis 1215, rappelle le professeur de sociologie, spécialiste des transformations contemporaines des mécanismes de régulation sociale, quand on le questionne sur les apparences de dérives de l'autogestion, version uqamienne. «L'université Laval est sur le modèle de la corporation universitaire fondée en Europe au Moyen Âge: c'est une corporation formée du recteur, des professeurs et des étudiants. Certaines de ces entités existent depuis 800 ans, avec une continuité beaucoup plus longue que celle de bien des États et de bien des entreprises. C'est un machin régulé à l'interne par le conflit et le débat, un machin qui se dispute autour de l'idée d'université et qui s'avère très stable, à l'abri des extrêmes, où jamais une idée de fou ne l'emporte. Or, la crise de l'UQAM ne découle pas de cette autonomie.»

D'où alors? Le professeur Gagné relie la crise à la mutation récente de l'université soumise aux lois

du marché, aux règles de gouvernance néolibérales, aux changements utilitaires en tous genres. Il observe que les universités sont gérées par des c.a. où siègent en général des universitaires et des représentants du monde des affaires, et que ceux-ci l'emporteront bientôt partout sur ceux-là. «Roch Denis, entre ses différents conseils de surveillance, avait réussi à se libérer de la vieille université interne sans s'assujettir vraiment aux gouverneurs externes. C'est la situation assez généralisée maintenant. Les gens qui réclament encore plus de contrôle de l'extérieur surestiment beaucoup le pouvoir de régulation des administrateurs externes. Ils se donnent aussi une solution idéologique au goût du jour, alors que les professeurs ont été bien plus efficaces depuis 800 ans pour modérer les ardeurs de leurs recteurs que ne le seront les conseillers en gestion, les spécialistes en placements, les émissaires de Bombardier et du reste qui ne s'intéressent pas vraiment à l'université et qui font du social le lundi soir pendant les conseils d'administration.»

Tout de même. Peut-on nier toute responsabilité des corporations universitaires elles-mêmes? L'autogestion et sa tendance à entretenir les privilèges des membres a-t-elle pu jouer un rôle dans la crise uqamienne? Après tout, les professeurs semblent habitués à fermer les yeux sur les privilèges distribués à tout vent.

«L'importance néfaste des corporations est surfaite par le discours dominant», répond alors Gilles Gagné, qui s'en prend en plus à l'idée que Roch Denis lui-même, un ancien professeur du département de science politique et un ancien président du syndicat des professeurs, soit tiré de ce moule du syndicaliste-devenu-patron et du gauchiste-corporatiste-gestionnaire. «C'est un manager qui s'est enflé la tête et qui trouve belles l'inflation des programmes et la compétition des étudiants et qui avait des projets délirants. Roch Denis a construit des résidences pour attirer les étudiants étrangers et des laboratoires pour attirer des compagnies. On l'a laissé courir parce qu'il faisait exactement ce que le management international voulait qu'il fasse pour transformer encore plus l'université en entreprise. Il a couru, il a perdu et il a ruiné son université.»

LE DEVOIR: En bref - Îlot Voyageur: poursuite contre l'UQAM – Édition du jeudi 12 juin 2008

Le Devoir

Le projet immobilier du Complexe des sciences a engendré un endettement important pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et provoque maintenant une poursuite devant les tribunaux.

Le gérant des travaux de construction du Complexe des sciences, la compagnie Pomerleau, a signifié mardi à l'UQAM son intention d'entamer des procédures judiciaires. Pomerleau offre à l'UQAM de sceller une entente de 425 154 \$, à

défaut de quoi l'entreprise réclame 735 847 \$ à titre de solde d'une facture d'honoraires professionnels.

THE GAZETTE: Government response to UQAM fiasco could make things worse Adding layers of bureaucracy does not make institutions more accountable, by WENDY THOMSON' Director of McGill University school of social works, former Director of the Audit commission in Britain, and was chief adviser to former prime minister of Britain Tony Blair on public service reform – Thursday, June 12, 2008

Last week, Quebec auditor general Renaud Lachance's report on the Université du Québec à

Montréal's severe financial difficulties blamed the overspending on irresponsible behaviour and bad

management by three senior university officials. He also fingered failings in oversight, from

UQAM's board of governors right up to the provincial education ministry.

As a result, Education Minister Michelle Courchesne promised legislation in the fall to try to prevent such over-expenditures from happening again.

But enacting laws that will result in ever greater layers of centralized bureaucracy and generate ever more perverse results is not the solution to the UQAM problem.

The Quebec government is keen to provide assurances that these tough new laws would give government closer management of university projects so that it could control the "costs, content and timetable" of capital projects.

The A-G's report makes for sober reading. But what is potentially more serious is the damage that might be done by the remedies Courchesne is proposing.

Her proposed solutions could well entrench some of the same tendencies that lie at the root of Quebec's public-sector management problems in the first place: more centralization, big control over little things along with little control over big things, more undermining of institutional governance, multiplying layers of approval, more passing the buck up the line, laws against deficits and for deficits.

And if the whole university sector is made to absorb the losses out of already underfinanced budgets, there will be more damage to higher

education in Quebec and future generations of students.

The inevitable search for people to blame when things go wrong can prompt officials to avoid making decisions or assume responsibilities that could leave them vulnerable. But we know that delayed or deferred decisions are a major reason public projects almost always run over budget and out of time. When people don't assume personal responsibility, accountability becomes more diffuse and confused. When you think a project has the approval of two layers below you and is on its way to one or two more, are you going to spend time second- or third-guessing its viability? I think not.

And if there is no reward for a balanced budget, or cost-controlled capital projects, where is the incentive for good management, especially when deficits often attract more resources and, ultimately, bailouts.?

The Quebec government should instead de-layer the levels of control and accountability that govern public institutions in Quebec. Basic project management principles require single points of accountability, with clearly differentiated roles and responsibilities. Boards need accurate, timely and relevant financial information – the formats prescribed for Quebec financial reporting are not. An independent audit committee should oversee an overall assessment of risk and advice. Cabinet ministers and government departments should

intervene only in direct proportion to risk – and reward high-performing public institutions with greater degrees of autonomy and fiscal flexibility. These are the proven methods to improve project and organizational management, not doing everything centrally. The Office of Government Commerce in Great Britain has set up a system of gateway reviews precisely to strengthen the management of these large-scale projects, particularly when they involve commercial as well as public and not-for-profit interests.

The conditions that gave rise to events at UQAM and the subsequent reactions might also suggest the need for a closer look at the audit approach here in Canada. Internationally, auditing is moving to improving systems and focusing on results, employing risk-based and strategic approaches. The new regulatory regime in Britain draws on evidence that compliance-based auditing might drive out innovation and make management conform to processes that don't necessarily yield desired results.

Looking for blame is understandable, and at times necessary to restore public trust, but it creates a climate of fear and coverup rather than leadership. Some similar tendencies have been seen in the post-Gomery federal public service.

Let's think a bit more about how to align the right incentives to foster good management and sensible risk-taking – and in the process generate better public value.

LE DEVOIR : UQAM: l'opposition veut entendre Jean-Marc Fournier et Roch Denis – Édition du mercredi 11 juin 2008

Antoine Robitaille

Québec -- Les deux partis d'opposition à Québec voudraient faire témoigner des acteurs liés au scandale immobilier de l'UQAM, mais le gouvernement Charest refuse. Qu'à cela ne tienne, l'Action démocratique déposera aujourd'hui une motion «sans préavis» réclamant «que l'Assemblée nationale mandate la Commission de l'éducation afin qu'elle étudie le rapport du vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de l'Université du Québec à Montréal». L'ADQ voudrait, entre autres choses, entendre l'ex-ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier et l'ex-recteur Roch Denis. Selon nos informations, le Parti québécois appuiera l'ADQ. Toutefois, en raison des règlements parlementaires hérités de l'époque où les gouvernements québécois étaient majoritaires, il sera impossible aux groupes d'opposition, en cette fin de session parlementaire -- période dite «intensive» --, de forcer le gouvernement à mandater ainsi la Commission. Le consentement du gouvernement -- dont le porte-parole ici est, ironie du sort, le leader Jean-Marc Fournier, aussi ministre du Revenu -- est nécessaire pour que l'opposition puisse déposer une telle motion. En session dite «normale», les groupes d'opposition ont la possibilité, le mercredi,

d'imposer une telle motion au gouvernement. C'est ce qui leur a notamment permis, récemment, de convoquer l'ancien délégué du Québec à New York, Bruno Fortier, ainsi qu'Attractions hippiques. Les partis pourraient revenir à la charge dans le dossier de l'UQAM, en octobre, lorsque reprendra la session «normale».

Feu nourri sur Fournier

Depuis le dépôt du rapport du vérificateur général sur les projets immobiliers de l'UQAM, il ne se passe pas une période de questions sans que les partis d'opposition questionnent -- et fustigent au passage -- Jean-Marc Fournier au sujet de l'UQAM. Mais c'est toujours l'actuelle titulaire du portefeuille de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui répond aux questions.

Hier, Mario Dumont a comparé le cas de l'UQAM à celui de la Gaspésie et a rappelé que, dans cette dernière affaire, Jean Charest avait réclamé instamment une commission d'enquête. Il a au reste fait sursauter M. Fournier en soutenant que, dans le secteur privé, l'ancien ministre de l'Éducation «aurait été congédié puis aujourd'hui serait menacé de poursuite» pour son «inaction». Le porte-parole péquiste en matière d'éducation, Marie Malavoy, a pour sa part dressé la liste d'«au moins cinq signaux d'alarme» qui auraient dû faire réagir l'ancien ministre en ce qui concerne

les projets de l'UQAM. Cela lui a fait dire que «le coq a chanté cinq fois: combien de fois le coq doit-il chanter avant qu'un ministre de ce gouvernement se réveille? Quant au député de Richelieu, Sylvain Simard, il a lancé: «500 millions de dollars ont été gaspillés dans le dossier de l'îlot Voyageur et le grand responsable reste assis silencieux et la sourire aux lèvres.»

Mais le premier ministre Charest a catégoriquement refusé que les parlementaires interrogent, en commission, ceux qui ont été mêlés au dossier de l'UQAM. Il faut à son avis «mettre le cap maintenant sur la prochaine étape», soit «permettre à l'UQAM de retrouver la place qui lui revient, de faire en sorte qu'il y ait un plan de redressement». Pour la ministre Courchesne, le VG a démontré que les administrateurs de l'UQAM avaient trompé le gouvernement en lui envoyant un «dossier incomplet, non pertinent, trompeur et non rigoureux». Mme Courchesne a aussi soutenu que le gouvernement a agi avant le rapport du VG en faisant adopter les lois requises, «et une d'entre elles pour laquelle ils ont voté contre [sic], c'est-à-dire la gouvernance des grands projets d'infrastructure», a-t-elle lancé en désignant les élus péquistes.

LE DEVOIR : Idées : Les projet immobiliers de l'UQAM – Édition du mercredi 11 juin 2008

Le rôle des «cabinets externes» dans la débâcle, par Yves Gingras, Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences de l'UQAM

Depuis le dépôt du rapport du vérificateur général sur les «principaux facteurs responsables des pertes de l'Université du Québec à Montréal» résultant de son aventure immobilière, les gérants d'estrade ont tous dit à peu près la même chose -- que tout le monde savait pourtant déjà depuis plusieurs mois: la responsabilité ultime de ce fiasco repose entre le mains du recteur de l'UQAM, de son vice-recteur aux finances et du

directeur des investissements. Rien de nouveau donc sur ce point, auquel il faudrait ajouter que les membres du conseil d'administration ne peuvent aussi facilement se dédouaner de cette affaire, quoiqu'en dise le recteur actuel. Ce qui est toutefois nouveau et très éclairant dans ce rigoureux rapport du vérificateur est curieusement passé sous silence. Il s'agit de son analyse du rôle des firmes de consultants externes dans

cette aventure irréaliste que seuls les employés de l'UQAM (au premier chef les professeurs, par l'entremise de leur syndicat) et les étudiants ont dénoncé dès avant sa mise en œuvre. Bien sûr, le silence des médias n'a pas été total. On trouve bien dans Le Devoir (7-8 juin) une très brève mention du fait qu'une étude d'une firme comptable contient «de multiples failles selon le vérificateur».



Or, si l'on veut vraiment comprendre (et non pas seulement s'en scandaliser) pourquoi le CA de l'UQAM, tout comme celui de l'UQ, a entériné le plan irréaliste du recteur, il faut relire attentivement ce qu'écrit le vérificateur au paragraphe 135 de son rapport: «La signature du cabinet externe donne à l'analyse de rentabilité une crédibilité auprès du CA et de l'assemblée des gouverneurs qui ne se justifie pas par son contenu. En effet, celui-ci contient plusieurs failles. Cette analyse est la seule effectuée sous la direction de l'UQAM; d'ailleurs, elle sera présentée au CA pour qu'il approuve le projet.»

Crédibilité de la firme

Suivent alors deux pages (pp. 37 à 39) d'analyses détaillées qui «présentent les faiblesses que nous [le vérificateur] avons relevées dans l'analyse de rentabilité réalisée par le cabinet externe et présentée au CA par les dirigeants concernés pour légitimer le projet de l'îlot Voyageur». La crédibilité accordée par le CA de l'UQAM à la firme qui a préparé un avis sur ce projet a été importante dans sa décision de l'accepter, comme le rappelle le paragraphe 161 du rapport du vérificateur: «Le 14 mars 2005, le projet est approuvé par les 12 membres du CA présents. L'étude de rentabilité réalisée par le cabinet externe les convainc de la valeur du projet.»

Quant à l'approbation du projet par l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, le rapport note (paragraphe 166): «Encore ici, l'assemblée des gouverneurs s'est fiée aux extraits de l'analyse de rentabilité du cabinet externe ainsi qu'aux commentaires des dirigeants concernés de l'UQAM et à l'approbation de son CA.» Enfin, comme s'il voulait être certain que même les plus sourds et les moins attentifs comprennent son message, codé dans un langage feutré, le vérificateur rappelle au paragraphe 218 que «la décision de réaliser le projet de l'îlot Voyageur a été appuyée

Une occasion de faire mieux, par Luc Martin Ingénieur et vice-président exécutif de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

Le rapport du vérificateur général sur les projets immobiliers de l'UQAM jette encore une fois la lumière sur les difficultés de nombreux organismes gouvernementaux à gérer d'importants projets de construction de bâtiments publics lorsque ce n'est pas leur mission.

Pour assurer la performance de ces organismes (cégeps, universités, hôpitaux, etc.) en matière de gestion de projets de construction, le gouvernement a instauré dans la loi 17, adoptée en juin 2006, le principe de «reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants des organismes et la bonne utilisation des fonds publics». Le gouvernement a statué qu'en rendant ces personnes responsables de la réussite de ces projets, elles deviendront automatiquement compétentes dans ce domaine à haut risque, même si la construction n'a rien à voir avec la mission de l'organisation et son champ de compétence!

Le gouvernement a évoqué son intention d'adopter maintenant un règlement spécifique aux travaux de construction des organismes publics dont certains aspects sont pourtant incohérents avec les intentions de la Loi 17 récemment adoptée. Malgré les représentations des entrepreneurs, ce règlement n'empêchera pas les organismes publics de commander des travaux, sans d'abord en connaître les coûts et s'assurer qu'ils disposent des budgets pour les payer.

Mode de fonctionnement

En effet, les organismes publics incluent dans les contrats qui lient les entrepreneurs une «clause exécutoire» en vertu de laquelle ils forcent les entrepreneurs à réaliser une multitude de changements sans entente préalable sur les prix et les délais. Ces dispositions, dénoncées par le vérifica-

teur général, forcent les entrepreneurs à utiliser leur fonds de roulement et leur marge de crédit bancaire pour financer ces travaux imprévus aux plans et devis, sans aucune assurance quant aux montants et au moment où ils seront payés.

Confiance

À la lumière de ces analyses, il est assez évident que la crédibilité, auprès de membres d'un CA, de documents préparés par des firmes externes qui ont (en certains milieux du moins) une grande crédibilité explique en partie pourquoi des projets sont entérinés sans étude approfondie. Après tout, qui au sein d'un CA (que l'organisation soit publique ou privée) a le courage, le temps et surtout l'expertise pour mettre en cause des rapports complexes portant l'imprimatur de firmes d'avocats ou de comptables appartenant à des organisations qui vendent à fort prix leur «expertise» au niveau international?

Il ne faut surtout pas sous-estimer le rôle de la confiance dans toute organisation sociale et le fait que la crédibilité des experts joue un rôle central dans tout processus de décision. Notons au passage que la saga du CHUM et de ses coûts croissants fait elle aussi intervenir de nombreux cabinets externes dont on analyse trop peu le rôle pourtant central d'agent de légitimation.

Expérience?

Même la firme Busac, pour tenter de convaincre les plus naïfs qu'elle n'a pas vraiment roulé les dirigeants de l'UQAM dans la farine, écrit en réponse aux analyses du vérificateur (par. 360) que tout au long des négociations, l'UQAM était «représentée par un grand cabinet d'avocats de Montréal et avisée par un des quatre grands cabinets comptables internationaux, en plus de compter dans son équipe de négociation des gens d'affaires d'expérience et des conseillers juridiques internes expérimentés».

Et pourtant, le vérificateur conclut que «l'UQAM assume la plus grande part des risques du projet» (par. 147)... Bonjour les stratégies et autres «gens d'affaires d'expérience»!

En somme, les tentatives d'explication du «mystère» des multiples approbations reçues à tous les niveaux (ministère de l'Éducation inclus) par le projet rocambollesque de l'îlot Voyageur, et ce malgré les appels répétés de plusieurs syndicats de l'UQAM, ne peuvent faire l'économie d'une analyse du rôle des consultants externes dans toute cette affaire.

Qualité des «experts»

En réaction au rapport récent de la firme Ernst & Young, commandé par l'UQ, sur le plan de redressement l'UQAM, et qui concluait que cette université «n'a pas toutes les ressources ni l'expertise requises pour mener à bien un tel projet seule», le recteur Claude Corbo a répondu que «ce n'est pas de consultants dont elle a besoin». Sage réponse...

Mais s'il est vrai que le recteur de l'UQAM a demandé à ses procureurs d'analyser les recours possibles contre les trois personnes jugées directement responsables de ce gâchis collectif qu'est le projet de l'îlot Voyageur, il devrait aussi se demander sérieusement s'il ne faudrait pas leur donner aussi le mandat de tenter de récupérer les sommes (importantes) qui ont servi à payer des «experts» dont la qualité des rapports est mise en doute par le vérificateur général ou dont le travail de «négociation» tarde à donner des résultats...

Probablement sans le vouloir, le rapport du vérificateur général a peut-être confirmé une définition des «consultants» qui circule depuis longtemps en certains milieux: «Quelqu'un qui te "charge" très cher pour te dire quelle heure il est sur ta propre montre!»

teur général, forcent les entrepreneurs à utiliser leur fonds de roulement et leur marge de crédit bancaire pour financer ces travaux imprévus aux plans et devis, sans aucune assurance quant aux montants et au moment où ils seront payés.

Au moment de régler ces travaux dont le règlement a été «pelleté par en avant», d'importants litiges apparaissent lorsque l'organisme constate que son budget est épuisé ou qu'il ne s'entend pas avec les entrepreneurs sur la valeur de ces travaux et les délais occasionnés. Impayés, et faute d'interlocuteur neutre, les entrepreneurs n'ont d'autre option que de recourir au système judiciaire pour réussir à se faire écouter et payer au mérite pour ces travaux commandés et exécutés par les organismes publics. Ces pratiques commerciales sont inacceptables, coûtent cher aux contribuables et mettent en péril dans certains cas la pérennité des entreprises de construction.

Des règles équitables?

Les entrepreneurs espéraient que ce règlement mette un peu d'ordre dans ce système par l'introduction de règles équitables, efficaces et adaptées aux projets de construction en imposant plus de rigueur aux organismes publics.

Comment le gouvernement peut-il promouvoir une bonne utilisation des fonds publics, un traitement intègre et équitable des entrepreneurs et imposer une reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants des organismes publics, tout en permettant à ces derniers de commander des travaux sans en connaître les coûts et d'orienter aussi facilement le règlement de leurs projets de construction vers les tribunaux? Et ce, sans donner auparavant la possibilité à un tiers

neutre d'entendre les parties et d'émettre une opinion sur le mérite de leurs arguments.

Étant donné que le règlement de ces litiges peut mettre en cause plusieurs intervenants et porter sur de nombreux aspects, les procédures judiciaires qui s'ensuivent durent souvent plus de cinq ans et parfois davantage. Ce qui représente un coût considérable pour les contribuables qui défraient le coût des procureurs des organismes publics ainsi que celui du système judiciaire. Peut-on vraiment parler de reddition de comptes et d'imputabilité pour des décisions prises il y a plus de dix ans et souvent par des administrations différentes?

Des solutions

Pour en finir avec ces histoires d'horreur, où en fin de compte c'est le contribuable qui finit par payer, le gouvernement du Québec doit revoir en profondeur ses façons de faire, en commençant par bonifier son règlement sur la construction en y prévoyant l'intervention d'un tiers compétent qui pourrait relever du ministère concerné. Cette personne aurait le mandat d'entendre les parties et de tenter de régler ces litiges en ayant la capacité d'engager des fonds publics. Cette rigueur incitera tous les intervenants d'un projet de construction (donneurs d'ouvrage, professionnels et entrepreneurs) à mieux planifier leurs projets puisqu'ils devront répondre de leur gestion à l'intérieur de délais raisonnables.

Le gouvernement devrait également entrevoir sérieusement de regrouper la réalisation de ses projets de construction de bâtiments au sein d'un seul organisme, où il pourra accumuler des connaissances et les expertises indispensables au succès de ses projets. Un tel organisme, idéale-

ment un ministère avec un ministre responsable, devra disposer d'un cadre de gouvernance et des structures administratives adaptées à ce type

d'acquisition très particulier et qui comporte de hauts risques..

Scandale, fonds publics et transparence, par Siegfried L. Mathelet Membre étudiant du CA de l'UQAM, 2003-04

Combien faut-il perdre d'argent pour se préoccuper de la transparence et du bon fonctionnement de nos institutions publiques?

La question me semble légitime. Qui se souciait, en 2001, que l'UQAM se propose d'utiliser des subventions à d'autres fins que celles auxquelles elles sont dédiées par les ministères et autres instances gouvernementales et qu'elle utilise des subventions destinées aux services aux étudiants pour payer du béton?

En tant qu'étudiants, nous avons beau alerter les ministères concernés, personne ne nous rappelait. En fait, il semble que tant que l'UQAM présentait un plan prévoyant une réduction de ses déficits, les moyens importaient peu et le respect des directives ministérielles également. Heureusement, cette fois-là, nous avons eu droit à la bienveillance du conseil d'administration (CA) pour amender la proposition budgétaire de la direction intérimaire. Car, dans ce contexte, c'était bien le seul rempart contre l'omnipotence parfois intransigeante et arrogante d'une direction élue collégialement par les professeurs et qu'aucun ministre ne sanctionne. C'est le lieu où les représentants du public doivent pouvoir obtenir de l'information et exercer un contrôle sur les décisions d'organismes publics.

Transparence?

Nous nous permettons ces remarques après avoir, avouons-le, abondamment passé pour le dernier des oliviers pendant plusieurs années au sein des instances de l'UQAM. Idéalement, ces instances doivent permettre la transparence, l'échange d'informations et la participation des usagers et du public aux décisions de l'université publique.

Mais ce n'est pas possible quand les représentants d'un groupe s'érigent en véritable caste et n'offrent pour seule réponse à toute question qu'un regard hautain, abusant de leur respectable statut de professeur pour s'élever au-dessus de la démocratie et du respect le plus élémentaire de la discussion publique. Alors, vous pouvez toujours poser des questions, vous n'aurez jamais de réponses. À vrai dire -- vous finissez par le sentir --, répondre devient même un peu lassant. Et, j'imagine, il est plus amusant de ridiculiser et de marginaliser les préoccupations mises de l'avant par ceux qui, pourtant, assurent une certaine représentativité du public, des usagers et des employés de l'institution.

Alors, nous reposons la question: quelle doit être l'ampleur du scandale et le montant des pertes pour que ces questions de transparence et de saine gestion préoccupent les autorités responsables?

Tape-à-l'oeil

Car, en effet, la situation peut dégénérer de la façon qu'elle l'a fait à l'UQAM. La direction peut carburger à l'image et voguer sur la confiance. Elle redore son image de professionnalisme savant, multiplie les opérations de visibilité, renforce l'image de leadership novateur de son recteur et, en même temps, n'étaie que mirages, tape-à-l'œil et autres éléphants blancs devant les administrateurs, quand ce ne sont pas carrément de faux chiffres.

Mais qu'importe la véracité des chiffres quand le CA ne contrôle pas le budget? Ainsi, en 2004, la direction procède-t-elle à un réajustement budgétaire en fonction de son plan de développement.

Mais le CA n'en sera averti qu'après coup. Car voilà, la direction a estimé que sa responsabilité par rapport au plan de développement de l'institution lui permettait d'outrepasser ses responsabilités envers les administrateurs. Mais qu'importe, puisqu'il n'y a pas de conséquences, aucune, pour les dirigeants.

Démocratie

J'avoue avoir eu la naïveté de croire que nos gouvernements étaient là pour faire appliquer les règles démocratiques. Ou qu'il pouvait leur arriver de le faire. Aussi, le 23 septembre 2004, ai-je formulé l'ensemble de ces griefs dans une lettre de démission. J'y soulignais que, à mon humble avis, les administrateurs ne pouvaient assumer leur rôle et que ceci avait pour répercussion que le public ne pouvait contrôler une institution publique comme l'UQAM. Seulement, c'était avant que le Cirque du Soleil ne se retire du projet immobilier du Centre des Sciences. Avant, donc, que l'on puisse avoir des raisons sérieuses de remettre en question la faisabilité des projets immobiliers de la direction ou que l'on ne découvre un scandale de nature financière en son sein. Alors, les administrateurs ont eu copie de la lettre. Elle a ensuite été envoyée au ministère concerné. Le vice-recteur exécutif m'a même répondu: mes préoccupations n'étaient pas fondées, la direction était transparente et les administrateurs, avisés. Rétrospectivement: du baratin. Alors, dites-moi, pourquoi faut-il qu'éclate un scandale de près d'un demi-milliard de dollars avant de commencer à se préoccuper de la transparence et de la saine gestion des institutions publiques?

LA PRESSE : UQAM: l'opposition veut forcer le ministre Fournier à comparaître - Le mercredi 11 juin 2008

Tommy Chouinard, La Presse
Québec

L'opposition veut forcer le ministre Jean-Marc Fournier à comparaître devant une commission parlementaire car, selon elle, l'ex-titulaire de l'Éducation a une part de responsabilité dans le désastre financier de l'UQAM.

Le gouvernement Charest a rejeté la tenue d'une telle commission, hier. Ce n'est que partie remise, a rétorqué l'opposition.

En session intensive, comme à l'heure actuelle, l'opposition, même face à un gouvernement minoritaire, est privée de certains outils parlementaires qui auraient pu lui permettre de convoquer Jean-Marc Fournier. L'Action démocratique et le Parti québécois reviendront à la charge cet automne, en session régulière.

Dans un rapport rendu public la semaine dernière, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, a écorché le ministère de l'Éducation qui, à ses yeux, aurait dû intervenir pour stopper la dérive financière de l'UQAM. Dès l'été 2005, des signaux démontraient que le projet immobilier de l'îlot Voyageur se dirigeait tout droit vers une catastrophe.

Jean-Marc Fournier refuse de prendre une partie du blâme pour ce fiasco. Il croit toutefois, comme le vérificateur général, qu'«il aurait été utile que le Ministère ait des pratiques différentes à l'époque». Mais «il y a eu des signaux trompeurs (de la part de la direction de l'UQAM) qui n'ont pas permis de voir ce qui se passait», a-t-il plaidé devant les journalistes. Une commission parlementaire serait inutile parce que le vérificateur «a fait le tour du sujet», selon lui.

Mais l'opposition ne veut pas en rester là. «Les gens ont le droit de savoir ce qui s'est passé avec l'ancien ministre de l'Éducation, quels sont les responsables.»

Le député péquiste Sylvain Simard a renchéri. «Cinq cents millions de dollars ont été gaspillés avec l'îlot Voyageur et le grand responsable (M. Fournier) reste assis silencieux et le sourire aux lèvres. Est-ce que le gouvernement ne pourrait pas accepter de confier à une commission la responsabilité d'entendre le député de Château-guay nous expliquer pourquoi il n'a entendu aucun des signaux?» Le premier ministre Jean Charest refuse qu'une commission parlementaire se penche sur ce fiasco. Le Vérificateur a déjà enquêté pendant un an, a-t-il plaidé.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Mieux encadrés – Mercredi 11 juin 2008

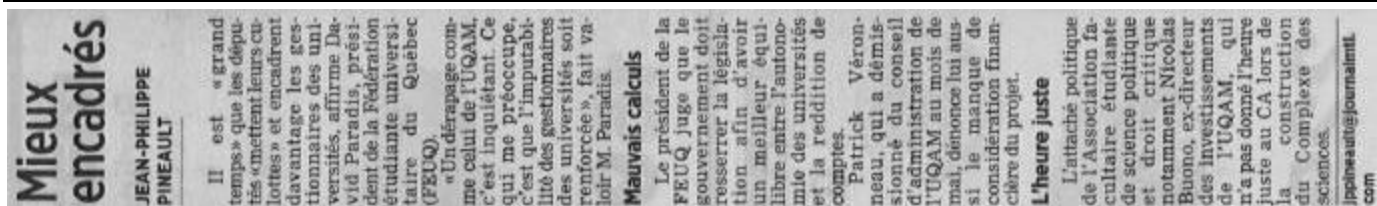




PHOTO D'ARCHIVES - PIERRE-PAUL POULIN

■ Le Complexe des sciences de l'UQAM a coûté 200 M\$ au lieu des 65 M\$ estimés. Le gestionnaire de projet poursuit maintenant l'université.

UQAM | LOCAUX DU COMPLEXE DES SCIENCES

Prêts à temps... à tout prix

■ Le gestionnaire du projet poursuit l'université pour 735 847 \$

L'UQAM se foutait des considérations financières lors de la construction du Complexe des sciences, affirme le gestionnaire du projet qui poursuit l'université pour plus de 700 000 \$.

JEAN-PHILIPPE PINEAULT
Le Journal de Montréal

Dans une requête introductive d'instance déposée à la Cour supérieure de Montréal, l'entreprise Pomerleau indique que « dès le début du projet, la date de livraison et l'échéancier des travaux avaient priorité sur toute considération budgétaire ».

Les locaux devaient « absolument » recevoir les étudiants et le personnel à la mi-août 2005.

« Le calendrier avait préséance sur tout, même sur les coûts et dictait entre autres le besoin d'heures

de travail pour respecter l'échéancier », a expliqué en entrevue au Journal M¹ Harold Roussele, qui représente la corporation Pomerleau.

Changements

Les responsables du projet ont aussi modifié à plusieurs reprises les plans de construction en cours de route, obligeant parfois les entrepreneurs à refaire les mêmes travaux plusieurs fois.

« Le malheur dans tout ça, c'est que les nombreuses demandes pour changer le projet pendant la construction ont complètement travesti le projet », affirme M¹ Roussele.

Cette façon de faire a coûté une fortune à l'UQAM qui a vu la facture du Complexe des sciences bondir de 65 M\$ à plus de 200 M\$.

« LE CALENDRIER AVAIT PRÉSÉANCE SUR TOUT, MÊME SUR LES COÛTS »

- M¹ Harold Roussele

le mobilier des classes, les travaux de maçonnerie, était insuffisant, affirme Pomerleau.

Le Vérificateur général a d'ailleurs blâmé le ministère de l'Éducation dans son rapport rendu public la semaine dernière. Il y avait des signaux clairs qui auraient dû l'amener à réagir, affirme Renaud Lachance.

Aucun paiement

Dans sa poursuite contre l'UQAM, l'entreprise Pomerleau réclame 735 847 \$ en services rendus. La corpo-

ration s'est occupée à gérer le projet de construction, notamment la coordination des entrepreneurs du chantier, du respect des budgets et du suivi du calendrier.

Devant la situation précaire de l'université, Pomerleau s'est entendu avec l'UQAM pour réduire sa facture à 398 225 \$. Malgré cela, l'entreprise affirme ne pas avoir reçu de paiement.

Affirmant avoir reçu la poursuite seulement hier après-midi, l'institution s'est refusée à tout commentaire pour l'instant.

jpineault@journalmt.com

Salon vous, qui est responsable du fiasco financier de l'UQAM ?

ÉCRIVEZ-NOUS :
opin@journalmt.com

canoe.ca

APRIL 2008 (M) 50-007 641 1886-767-682

THE GAZETTE : Opinion : UQAM's financial fiasco is a major problem for Montreal : The university is key to educating our local workforce, by HENRY AUBIN - Tuesday, June 10, 2008

I'd argue that the No. 1 shortterm problem that the Montreal area faces today is the financial fiasco at the Université du Québec à Montréal. (Long-term problems such as decaying infrastructure and adapting the region to climate change are another story.)

It's easy to overlook UQAM's importance. Its not the most prestigious of the four universities that are the four pillars of the region's knowledge economy. Yet UQAM's role in forming an educated local workforce is arguably greater than that of

the most internationally renowned school, McGill. That's because a greater share - far greater - of its graduates actually remain in the metropolitan area and make their careers here.

UQAM's real-estate expansion has rung up a debt costing \$50,000 a day in interest. It could reach half a billion dollars by 2012. To reduce costs, the university cut its operating budget by 10 per cent, hiked student fees and announced the elimination of 30 specialized programs (each of which typically contains four courses). In all, it's cutting \$41

million per year for five years. But this is hardly enough.

To be sure, the Charest government would never let the university downsize drastically. UQAM is too valuable economically. The political cost to any government would be too great.

But there has been profound damage to the institution's reputation - which is ironic, given that the aim of the expansion, centred on the construction of two glittering new downtown campuses, was in large part to lend UQAM pres-

tige. More important, however, will be the damage to the calibre of the education itself. How many professors will not be hired? How many more courses will be dropped? How many potential students will decide against going to university because of spiralling fees and slipping quality?

The knowledge economy's four pillars

The Université du Québec à Montréal produces the second most diplomas and certificates of Montreal's universities. The figures are from 2006.

University	Baccalaureat	Masters	Doctorate	Total*
Concordia	4,379	1,080	72	5,833
McGill	4,665	1,499	345	7,608
UQAM	4,466	1,542	115	10,303
Univ. de Montréal	5,030	1,433	257	11,286

SOURCE: Ministry of Education

*Including certificates

The crisis raises two questions.

The first: Who ought to pay for whatever is needed to bring the university back to health? The bill could come to about \$300 million. Should the university pay? Or should Quebec taxpayers pick up this hefty tab?

The argument in favour of the university paying for itself would be that it is the author of its misfortune. No one told it to build the science campus (completed between Sherbrooke St. and Place des

Arts) and the humanities campus (unfinished at the Voyageur bus terminal).

UQAM's new head, Claude Corbo, who has the unenviable job of cleaning up UQAM's finances, made the case last week that Quebec taxpayers should pay. I have deep respect for Corbo's record of public service over the decades, but his argument is weak. He said that since Quebec paid for the Laval métro's cost overruns, it should now pay for UQAM's.

That would bolster the idea that planners of public projects can toss prudence to the winds.

Indeed, as Quebec's auditor general showed last week, accountability was dysfunctional at every level. UQAM's head at the time, Roch Denis, kept real estate details from UQAM's board of governors, the board placed too much trust in Denis, the body that oversees the Université du Québec's six universities across the province was asleep at the switch and so was the person at the top, then-education minister Jean-Marc Fournier.

The problem for his successor, Michelle Courchesne, however, is this: If she does the principled thing and makes UQAM pay for its errors, this could further harm the institution's quality. No one wants that.

The second question is: How do you change the culture of laxity that is at the root of this project?

The UQAM and Laval métro debacle are examples of a trend. Major projects in Montreal tend to elude serious study.

McGill and the Université de Montréal wasted years dreaming up grandiose hospitals that, even now that their scale is smaller, keep climbing in cost. Highway 25 and U de M's Outremont campus have never received adequate study. And two big projects of the day, Quartier des spectacles and the private Griffintown mega-project are also avoiding credible scrutiny.

I've written about this absence of checks and balances for four years. The void is as glaring as ever. True, the arrival of public-private partnerships (in the case of the hospitals and the highway) could keep taxpayers from getting hit by cost overruns. But PPPs address the management of projects, not their justification. The core problem remains

After the Olympic Stadium fiasco, a provincial inquiry headed by the late Judge Albert Malouf urged screening of major projects by independent experts. How many more clinkers must Quebecers endure before politicians accept that common sense?

LE DEVOIR: Éditorial: Tourner la page, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

Maintenant que les auteurs de son malheur ont été identifiés, l'UQAM a raison de se concentrer sur la reconstruction de ses finances et de son image. Puisque la responsabilité du fiasco n'incombe pas à l'établissement seul, tous les responsables de la débâcle doivent être solidaires dans l'opération de dépannage.

Une page à tourner et une mission à poursuivre. Voilà l'intitulé de la réaction que le recteur Claude Corbo a livrée à la presse au lendemain de la publication du rapport du vérificateur général du Québec sur les déboires de l'UQAM. Autrement dit: maintenant que les mystères de cette chute financière sont en partie élucidés, pouvons-nous recoller les pots cassés en préservant l'essence de notre université?

Le recteur Corbo reçoit sans doute ce rapport du vérificateur Renaud Lachance comme un soulagement: la brique braquée les projecteurs sur les principaux responsables du marasme. Outre trois dirigeants aujourd'hui disparus du navire UQAM, le vérificateur suggère la négligence du conseil d'administration de l'Université, mais aussi de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation.

L'UQAM se dédouane un peu vite, il faut le dire, sur le rôle qu'a joué son propre conseil. L'UQ

aussi reste étrangement silencieuse malgré la mauvaise figuration qu'elle a offerte dans cet épisode. Mais le gouvernement est sans nul doute celui qui est maintenant le plus embarrassé.

La ministre Michelle Courchesne n'était pas en poste au moment où l'UQAM rêvait tout haut de ses projets immobiliers, mais c'est elle, plutôt que le ministre d'alors Jean-Marc Fournier, qui doit maintenant répondre de l'évidente nonchalance ministérielle, coupable en partie de la déconvenue que l'on sait. Le gouvernement ne peut plus faire la morale et se défilé de ses responsabilités. La décence élémentaire commande qu'il répare ce qu'il a contribué à bousiller.

En premier lieu: qu'il cesse d'appliquer à l'UQAM le principe de retenue d'une partie de sa subvention en contrepartie du dépôt d'un plan de redressement satisfaisant. Pendant qu'elle s'échine sur une énième version du retour à l'équilibre idéal, l'Université s'endette pour survivre, ses intérêts gonflant ainsi de 3 millions par année uniquement pour soutenir l'emprunt de ces 65 millions conservés en guise de réprimande par un gouvernement moralisateur. L'UQAM ne peut s'enfoncer davantage qu'elle ne le fait déjà. Qu'on la soulage donc de cette pression inutile.

En second lieu: maintenant que le «mal est fait», que Québec s'interroge sur le type d'UQAM qu'il souhaite entretenir. Quarante ans après son premier souffle, cette université publique, urbaine et centrée sur l'accessibilité s'écroulera-t-elle alors que les efforts des dernières années avaient justement permis de redorer son blason?

Le dernier plan de redressement présenté par l'établissement a été froidement reçu, tant par la firme Ernst & Young que par l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ (une autre donneuse de leçons qui a pourtant participé, par son apathie, à cet effondrement!). Or, l'UQAM ne peut aller plus loin qu'elle n'avance dans les compressions sans remettre en question sa nature. Elle prévoit encore un déficit de 24 millions en 2011, et ce, après avoir sabré 10 % dans son budget!

Le gouvernement peut bien raffermir les règles de gouvernance des universités pour éviter qu'un tel chaos se reproduise, il demeure que pour sortir l'UQAM de ce mauvais pas, il doit cesser de sermonner et plutôt raffiner sa propre réflexion. Veut-il un établissement paralysé et placé sous respirateur? Souhaite-t-il une coquille vide méprisée par la clientèle? De cette méditation devrait naître la marche à suivre et, surtout, la hauteur du soutien à verser.

LE DEVOIR : Chronique : La saine gestion libérale, par Michel David - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

Il est vrai que les politiciens, du moins les meilleurs, sont mal rémunérés par rapport à ce qu'ils gagneraient dans le secteur privé, mais ils ont tout de même certains avantages.

S'il avait été dans le privé, Jean-Marc Fournier aurait sans aucun doute perdu son emploi après la négligence dont il a fait preuve dans le dossier de l'UQAM. Le rapport du vérificateur général est accablant pour l'ancien ministre de l'Éducation.

Dès la fin de 2005, il y avait des «signaux clairs» qui auraient dû l'amener à réagir. Le personnel du vérificateur n'a eu aucun mal à retrouver au ministère de l'Éducation des documents indiquant que les projets immobiliers de l'UQAM présentaient de sérieux risques. Ou bien le ministre ne les a pas lus, ou bien il n'a pas réagi. Dans un cas

comme dans l'autre, la faute est grave. Bien sûr, si M. Fournier n'a rien vu venir, c'est aussi que personne au ministère n'a attiré son attention, mais le ministre est le responsable ultime.

Cette affaire illustre crûment ce que plusieurs reprochaient à M. Fournier à l'époque. Autant il avait démontré ses talents de pompier en désamorçant la crise provoquée par les compressions dans l'aide financière aux étudiants, autant il avait la réputation de négliger ses dossiers. Si besoin était, cette affaire prouve qu'il ne constitue pas une solution de remplacement valable à Philippe Couillard le jour où ce dernier réussira enfin à quitter la Santé.

Il est vrai que le ministère de l'Éducation est un véritable labyrinthe, dans lequel il est très facile

de s'égarer ou de se laisser mener en bateau par les fonctionnaires. Raison de plus pour faire preuve de vigilance. Elle-même issue de la fonction publique, Michelle Courchesne savait à quoi s'en tenir quand elle y a débarqué, mais c'est aussi une question de tempérament.

M. Fournier va passer quelques moments désagréables d'ici l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale, mais il lui suffit de faire le dos rond. Au retour des vacances, ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Il sera toujours ministre du Revenu et leader parlementaire du gouvernement. D'ici là, il aura peut-être même été promu à la faveur d'un remaniement ministériel.



On comprend le malaise de Mme Courchesne, qui ne veut pas accabler son prédécesseur malgré l'évidence de ses torts, mais la décence aurait dû lui interdire d'insinuer que l'ancien recteur de l'UQAM, Roch Denis, encore plus fautif, était lui-même «un ami du Parti québécois». C'est tout à fait exact, mais ce dérapage ne peut pas être mis sur le dos de «l'ancien gouvernement», pas même par association.

Force est cependant de reconnaître que le comportement de M. Denis et de ses deux acolytes, Mauro Malservisi et Nicolas Buono, est à ce point répréhensible qu'ils forment un trio de boucs émissaires idéal.

«Le premier devoir du gouvernement est la saine gestion des fonds publics et de l'administration gouvernementale», peut-on lire dans la plateforme électorale que le PLQ avait présentée au printemps 2007. C'était même le «principe de départ».

L'éducation supérieure ayant été élevée au rang de «priorité collective», les libéraux promettaient de «faire en sorte que nos institutions se mesurent avantageusement aux meilleures du monde». Dans le cas de l'UQAM, ce n'est certainement pas demain la veille. Le nouveau recteur, Claude Corbo, a beau plaider que la communauté univer-

sitaire n'a pas à assumer les frais de ce gâchis, de nouvelles compressions budgétaires semblent inévitables. Sans parler des dommages causés à la réputation de l'université, qui était déjà mal aimée.

À partir de maintenant, les libéraux seront bien mal venus d'évoquer le «scandale» de l'usine de Chandler ou les dépassements de coût du métro de Laval. La turpitude des uns ne saurait en aucune façon justifier celle des autres.

Au vu de ce qui est arrivé à l'UQAM, il est difficile de ne pas s'inquiéter de ce qui pourrait maintenant survenir au CHUM. Par rapport à ce gigantesque projet, celui de l'îlot Voyageur était relativement peu de chose. Pourtant, 500 millions y ont été engloutis.

Grâce à la formule de partenariat public-privé, il n'y aura pas de mauvaise surprise en cours de construction, assure la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget. Tant mieux si elle dit vrai, mais la première pelletée de terre est encore loin.

D'un mois à l'autre, la facture ne cesse de monter. La semaine dernière, on apprenait que le coût du centre de recherche, encore évalué à 280 millions le 31 mars dernier, est passé à 320 mil-

lions parce que de nouvelles «composantes» se sont ajoutées au projet. Quelles composantes? Mystère.

Comme si l'existence de deux structures parallèles -- celle du CHUM et celle de l'Agence des PPP -- ne compliquait suffisamment les choses, un nouveau joueur vient d'entrer dans la partie, sous la forme d'un comité consultatif qui aura le mandat de «favoriser et faciliter l'intégration du CHUM dans les différentes sphères de la société sur le plan de son développement et de l'organisation des soins de santé».

Bien sûr, on ne consulte jamais trop, mais ce comité ressemble surtout à une sorte de conseil d'administration parallèle. Sa présidente, Hélène Desmarais, saura peut-être amadouer le milieu des affaires, qui n'a jamais digéré que le CHUM ne s'installe pas à Outremont. Philip O'Brien, grand artisan du love-in fédéraliste de 1995, aujourd'hui directeur de Viger DMC International, pourra voir à ce que le CHUM ne porte pas ombrage à son projet de gare-hôtel. John Parisella sera l'oeil du premier ministre Charest, qui pourra ainsi s'assurer que les règles de la saine gestion libérale sont respectées.

LE DEVOIR : Michelle Courchesne approuve les coupes à l'UQAM - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

La Presse canadienne

Québec -- La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, approuve la décision du recteur de l'UQAM d'éliminer une trentaine de programmes pour améliorer la situation financière catastrophique de l'établissement.

Mme Courchesne, dont le ministère a été montré du doigt par le vérificateur général dans son récent rapport sur le fiasco immobilier de l'UQAM, estime normal que l'université réexamine son offre de services aux étudiants pour réparer le gâchis laissé par l'administration précédente.

«Il est très clair que, dans toute entreprise, il faut revoir ses façons de faire. Dans toute entreprise et dans toute institution publique, il faut "requestionner" parfois ses choix», a expliqué la ministre hier pendant la période de questions à l'Assemblée nationale.

Le recteur Claude Corbo a annoncé la veille que son équipe de gestion avait décidé de retrancher une soixantaine de programmes en prévision de l'automne. Ce chiffre a été ramené à 30 un peu plus tard dans la journée. Des inscriptions ont

notamment été suspendues dans des programmes courts.

Ces coupes dans les programmes éducatifs se font «dans le respect de la mission de l'université», a cependant argué Mme Courchesne, faisant remarquer que certains cours sacrifiés «n'avaient pas d'inscription d'étudiants».

En ce sens, «il serait faux de prétendre que des programmes pédagogiques sont coupés aveuglément», a-t-elle dit.

Pour l'heure, près d'un demi-milliard de dollars ont été engloutis dans les projets immobiliers lancés au début des années 2000 par l'ancien recteur Roch Denis et ses proches collaborateurs. L'actuel recteur, Claude Corbo, fait pression sur Québec -- qui s'est déjà engagé à hauteur de 200 millions de dollars -- pour qu'il efface toute l'ardoise.

À ce sujet, le gouvernement a refusé hier de se commettre, malgré l'insistance des partis d'opposition.

«Le nouveau recteur a notre appui, de même que son équipe de direction, pour que nous puissions

trouver ensemble les scénarios qui terminent le redressement de l'université. Nous sommes aussi en train de déterminer sur quelle période ce redressement pourra se faire», a souligné la ministre Courchesne.

Pour une troisième journée consécutive, l'opposition officielle s'est acharnée sur l'ancien ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, qu'elle accuse de ne pas avoir su freiner, dès 2005, le navire en dérive de l'administration Denis.

Si l'UQAM doit aujourd'hui réduire son offre de cours, c'est en raison de l'incurie de M. Fournier, a martelé le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Éric Laporte.

«Est-ce qu'il se rend compte que, chaque fois qu'un programme va être coupé, ça va être de sa faute, chaque fois qu'un service va être coupé, ça va être encore de sa faute, chaque fois qu'un étudiant va devoir payer plus cher pour sa facture, bien, il va en être le responsable?», a lancé le député de L'Assomption.

LE DEVOIR: Scandale financier de l'îlot Voyageur - L'UQAM s'endette, Busac s'enrichit: Depuis un an, l'université tente de défaire des liens contractuels - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

Kathleen Lévesque

L'aventure immobilière du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur laisse à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) un endettement qui atteindra un demi-milliard de dollars en 2012. Mauvaise gestion, manque de transparence et irrespect des instances décisionnelles ont marqué ce dossier, a conclu cette semaine le vérificateur général du Québec. Le noeud du problème fut l'îlot Voyageur, dont le développement a été confié au promoteur immobilier, Busac, qui devait en retirer une rémunération totale de 90 millions. L'entente entre Busac et l'UQAM, bien que fort complexe, se résume facilement. Comme le souligne le vérificateur général, la plupart des risques incombait à l'université et plus le projet de l'îlot Voyageur coûtait cher, plus il devenait rentable pour Busac.

Le vérificateur souligne toutefois que «Busac n'a jamais forcé la main de l'UQAM» puisque celle-ci était conseillée par des avocats du cabinet Lapointe Rosenstein ainsi que par les comptables de Samson Bélair/Deloitte & Touche. Chose certaine, entre mars et mai 2005, la rémunération prévue de Busac est passée de 57,3 millions à 90 millions, suivant l'explosion des coûts de l'îlot Voyageur.

La firme Busac entre en scène dans le dossier de l'UQAM en juillet 2004. L'entreprise détenait alors une option d'achat sur les terrains convoités par l'université pour le développement de son campus. Busac refusait de céder son option d'achat et l'UQAM n'a jamais envisagé de procéder à une expropriation, une option légale qu'elle aurait pourtant pu exercer. Sans faire d'appel d'offres public et sans analyser d'autres voies à emprunter, l'UQAM s'est plongée dans un partenariat

avec Busac. «Une telle façon de faire ne correspond pas à une saine pratique de gestion favorisant la meilleure utilisation possible des fonds publics», écrit le vérificateur.

Les transactions pour l'acquisition des terrains illustrent cette affirmation. L'UQAM a financé Busac pour acheter des terrains qui lui seront revendus, explique-t-il. Ni le conseil d'administration de l'UQAM ni celui du réseau de l'Université du Québec n'en ont été informés.

Ainsi, au printemps 2005, Busac achète les terrains pour 23,6 millions avec le cautionnement de l'UQAM qui paie également les intérêts sur l'emprunt de Busac. Puis, l'université rachète les terrains pour 33,7 millions, l'écart représentant une rémunération de 10,1 millions à Busac, ce qui couvre les risques assumés par l'entreprise (obtention de permis, corrections cadastrales, par exemple).

De plus, Busac devait percevoir 6 % des frais de développement (18,2 millions) et 15 % en honoraires (34,2 millions) sur le coût total du projet, qui comprenait déjà sa rémunération de 10,1 millions. En clair, Busac recevait des commissions sur sa propre rémunération.

Les honoraires de 34,2 millions étaient payables à Busac à titre d'agent de location de la tour de bureaux qui devait s'élever à l'îlot Voyageur. Il suffisait pour cela que Busac fasse «des efforts raisonnables» pour trouver des locataires, souligne le vérificateur.

Quant aux terrains achetés par l'UQAM en 2006 pour développer les stationnements et les résidences étudiantes, le vérificateur note que l'uni-

versité n'en devenait propriétaire qu'à la toute fin de la construction. Or les résidences étudiantes se limitent actuellement à une structure de béton, et pour les stationnements, il manque toujours une guérite à l'entrée.

La rémunération de Busac ne s'arrête pas là. S'ajoutent des intérêts annuels de 6 % payables sur les «honoraires de mise en place» pour un total de 2,5 millions. Busac devait également empêcher un remboursement de 25 millions en TVQ et TPS. Or ces taxes étaient déjà comprises dans le coût des immeubles en emphytéose, augmentant d'autant «les paiements de location de l'UQAM».

L'UQAM a signé l'entente avec Busac en mars 2005. Depuis un an, des négociations sont entamées pour tenter de défaire ces liens contractuels.

Busac est une filiale de l'entreprise américaine JEMB Reality, spécialiste de l'immobilier à New York. Installée depuis 10 ans au Québec, Busac a participé à plusieurs projets importants. Le dernier en date concerne la construction en PPP de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, projet pour lequel Busac fait partie d'un des deux consortiums sur la ligne de départ. La firme y est entre autres associée aux architectes Ædifica inc., qui travaillent au projet de l'îlot Voyageur.

LE DEVOIR: UQAM - Les principaux personnages - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

Kathleen Lévesque, Clairandrée Cauchy



Photo: Jacques Nadeau

Le vérificateur général rendait publique cette semaine la deuxième partie de son rapport sur l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ne laissant aucun doute sur les responsables du naufrage immobilier, financier et politique. Le Devoir vous présente les principaux personnages qui ont tenu un rôle dans ce théâtre ainsi que ceux qui ont gravité tout près. Textes de Kathleen Lévesque et de Clairandrée Cauchy.

Nicolas Buono

Directeur des investissements de l'UQAM et, à ce titre, gestionnaire des chantiers du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur, Nicolas Buono relevait directement du recteur Roch Denis. M. Buono avait établi une double comptabilité. L'analyse financière à usage interne démontrait l'explosion des coûts de construction des projets et la surévaluation des revenus alors qu'une version tronquée des chiffres était présentée aux membres du conseil d'administration de l'UQAM, au réseau de l'Université du Québec ainsi qu'au ministère de l'Éducation. En août 2007, l'UQAM a congédié M. Buono, considérant qu'il avait «posé des gestes qui constituent des fautes graves». Le vérificateur général n'est pas tendre à son endroit, soulignant que sa gestion immobilière était «artisanale». Dans sa réponse au vérificateur, M. Buono soutient avoir suivi les directives de ses supérieurs hiérarchiques. «Je n'accepte pas les responsabilités qui me sont imposées», écrit-il.

Mauro Malservisi

Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives jusqu'en mai 2006, Mauro Malservisi a piloté les projets du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur. Il avait la responsabilité, avec le recteur, de rendre compte des projets d'immobilisation au conseil d'administration. Il a transmis des informations incomplètes et inexactes, ne mentionnant pas les risques des projets. Mauro Malservisi avait une longue expérience du développement immobilier puisqu'il était directeur de la construction des premiers immeu-

bles de l'UQAM dès 1973. Il a quitté l'UQAM le 31 mai 2006, bénéficiant d'un congé de ressourcement d'un an avant de prendre sa retraite.

Roch Denis

Désigné par le vérificateur général comme le grand responsable du fiasco immobilier, le recteur de l'UQAM Roch Denis a démissionné dans la tourmente en novembre 2006. Son lien d'emploi avec l'UQAM a toutefois été rompu seulement en janvier dernier, à la suite d'une «entente confidentielle». Le vérificateur relève que le recteur ainsi que ses deux subalternes ont eu une «attitude irrespectueuse» envers les différentes instances, leur fournissant une «information incomplète et souvent inexacte», les pressant pour obtenir des décisions rapides ou encore les plaçant devant le «fait accompli». Le recteur «a pris des décisions sans se soucier de leurs conséquences sur la situation financière précaire de l'UQAM et sans toujours demander les approbations requises», écrit le vérificateur.

Université du Québec

Le réseau de l'Université du Québec (UQ), qui chapeaute les neuf établissements universitaires publics, dont l'UQAM, devait approuver tous les investissements de l'UQAM. Or le vérificateur général est formel: l'UQ a démontré son inefficacité à jouer son rôle. Le désastre de l'UQAM, c'est aussi le sien. L'UQ «n'a pas effectué de suivi attentif des projets ni ne s'est inquiétée de l'endettement accéléré de l'UQAM», écrit le vérificateur, qui ajoute que l'UQ a approuvé le projet de l'îlot Voyageur sans en faire «une analyse significative et critique». L'UQ estime avoir agi «dès que des motifs de suspicion ont été pressentis», mais rien n'a été fait avant que la crise n'éclate sur la place publique grâce au Devoir.

Busac

Promoteur immobilier, Busac a signé une entente avec l'UQAM pour le développement de l'îlot Voyageur le 30 mars 2005. L'entreprise devait toucher une rémunération de 90 millions. À ce jour, Busac a empoché 26 millions. Elle est présentement en négociation avec l'UQAM, qui souhaite mettre un terme aux liens contractuels.

Jean-Marc Fournier/ministère de l'Éducation

Jean-Marc Fournier est ministre de l'Éducation depuis un mois lorsque l'UQAM lance son projet immobilier de l'îlot Voyageur en mars 2005. En mai, son ministère manifeste des réticences et certaines préoccupations au sujet de ce projet immobilier. On met en question les modalités de réalisation de l'îlot Voyageur, sa rentabilité et la pertinence de certains volets. On souligne également que l'UQAM n'a pas les liquidités ni la capacité d'emprunter les fonds nécessaires à la réalisation d'un tel projet. «On peut donc en conclure que l'UQAM se place en situation de risque très

élevé», écrit-on. De plus, les fonctionnaires estiment déjà que l'UQAM assume la plupart des risques financiers et d'exploitation. Selon le vérificateur général, le ministère avait le devoir d'empêcher ou de limiter les déboires de l'UQAM.

Experts externes

Deux firmes externes accompagnent l'UQAM dans le projet de l'îlot Voyageur: le cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein, qui conseille l'UQAM dès 2004 pour le contrat avec Busac, et la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche. L'étude de la firme comptable contient de multiples «faillies», selon le vérificateur. En se basant uniquement sur les chiffres fournis par l'UQAM, les comptables formulent des hypothèses «peu réalistes sur le plan des revenus et des dépenses», sur lesquelles le conseil d'administration de l'UQAM se base pour donner le feu vert au projet. L'UQAM a réembauché Samson Bélair/Deloitte & Touche en novembre 2006 à titre de contrôleur financier.

Conseil d'administration

Le vérificateur général considère que le conseil d'administration de l'UQAM, y compris le comité de vérification, ne s'est pas acquitté adéquatement de ses responsabilités. Malgré quelques questions soulevées lors de la présentation du projet de l'îlot Voyageur en mars 2005, le conseil l'a adopté après seulement une heure dix minutes de discussion. Il s'est «montré trop confiant» envers la direction de l'UQAM et a accepté d'être mis devant les faits accomplis. «Il n'a pas fait de suivi approprié» des projets et de leur impact sur la situation financière de l'université, peut-on lire dans le rapport. D'ailleurs, le comité de vérification de l'UQAM n'a tenu aucune réunion sur les projets immobiliers.

Monique Goyette

Vice-rectrice aux affaires administratives de l'UQAM, c'est elle la première qui donne l'alerte à l'université. Arrivée de la Grande Bibliothèque où elle avait coordonné la construction dans le respect des coûts de ce projet important, Monique Goyette est embauchée à l'UQAM en mai 2007 en remplacement de Mauro Malservisi. Elle découvre le pot aux roses. Elle prévient le recteur d'alors, Roch Denis, début août 2007.

Danielle Laberge

Nommée vice-rectrice à la vie universitaire et vice-rectrice exécutive en 2001, au début du mandat de Roch Denis, elle devient rectrice par intérim après la démission de celui-ci. C'est sous sa gouverne que l'opération de redressement de l'UQAM est amorcée. Un bras de fer s'entame avec le ministère et l'UQ. Elle a renoncé en septembre 2007 à se porter candidate au rectorat.

Michelle Courchesne

Nouvellement nommée à l'Éducation en avril 2007, la ministre Michelle Courchesne réagit

promptement aux révélations du Devoir sur les difficultés financières de l'UQAM en demandant au vérificateur général de faire la lumière sur le dossier. Elle somme l'UQAM de lui fournir un plan de redressement offrant une perspective de déficit zéro. En septembre dernier, Mme Courchesne annonce que le gouvernement prendra à sa charge l'impact financier de l'îlot Voyageur. Elle ne tient cependant toujours pas compte des deman-

des d'aide financière supplémentaire de l'UQAM et retient toujours 67 millions en subventions.

Claude Corbo

Recteur de 1986 à 1996, M. Corbo est élu par acclamation en novembre dernier au rectorat de l'UQAM. Il entame une restructuration administrative et poursuit le travail amorcé par l'administration précédente sur le plan de redressement. Dès la course au rectorat, M. Corbo exprime son

souhait de voir Québec éponger non seulement l'ardoise de l'îlot Voyageur, tel que promis, mais aussi celle du Complexe des sciences. S'il qualifie le rôle de Roch Denis, de Mauro Malservisi et de Nicolas Buono de «funeste», il estime que le conseil d'administration n'a qu'une responsabilité ténue dans cette dérive.

LE DEVOIR: Gouffre de l'UQAM: la chronologie des faits - Édition du samedi 07 et du dimanche 08 juin 2008

Devoir Le

16 septembre 2003: Début des travaux de construction du Complexe des sciences. Aucune approbation du projet, de son budget et des modifications apportées n'est demandée au conseil d'administration de l'UQAM.

Janvier 2004: L'UQAM va sur le marché obligataire pour la première fois, afin de soutenir le développement de son campus sans attendre le financement public: émission de 150 millions en obligations. Ces liquidités serviront notamment à la poursuite du chantier du Complexe des sciences.

Mars 2005: Le conseil d'administration de l'UQAM donne son aval au projet de 332,8 millions de l'îlot Voyageur. L'UQAM signe le contrat de gré à gré avec Busac, qui devait toucher jusqu'à 90 millions d'honoraires; à ce jour, le promoteur a empoché 26 millions. Le montage financier prévoyait une subvention gouvernementale de 75 millions, qui n'a jamais été accordée.

Mai 2005: L'UQAM obtient une augmentation de sa marge de crédit, qui passe de 90 millions à 175 millions. Le ministère de l'Éducation prend connaissance de la fragilité financière du projet de l'îlot Voyageur et de ses effets sur le fonctionnement de l'UQAM.

28 novembre 2005: Inauguration du Complexe des sciences.

Décembre 2005: La firme de notation de crédit Dominion Bond Rating Service (DBRS) prévient l'UQAM que le projet de l'îlot Voyageur représente un risque financier.

Janvier 2006: Le ministère de l'Éducation confirme l'octroi de 25 millions plutôt que les 100 millions attendus pour le Complexe des sciences.

Février 2006: Les firmes Moody's et DBRS abaissent la cote de crédit de l'UQAM en raison d'un dépassement de coûts et des délais de construction de l'îlot Voyageur.

Avril 2006: Émission de 269 millions d'obligations garanties par l'UQAM, pour le financement de l'îlot Voyageur. Par crainte d'effets pervers sur la santé financière de l'État, le ministère des Finances achète le bloc d'actions.

Mai 2006: La marge de crédit de l'UQAM passe de 175 millions à 275 millions.

Juin 2006: Renouvellement du mandat de Roch Denis.

Août 2006: La nouvelle vice-rectrice aux affaires administratives, Monique Goyette, informe le recteur des problèmes financiers liés aux projets immobiliers.

14 novembre 2006: Le conseil d'administration de l'UQAM prend connaissance pour la première fois des difficultés financières générées par la construction du Complexe des sciences: un trou de 100 millions. Fait rarissime, le recteur Roch Denis est exclu de la réunion. Le lendemain, Le Devoir fait état de ces problèmes financiers et de gouvernance.

23 novembre 2006: À la suite d'une crise de confiance, le recteur Roch Denis remet sa démission et quitte ses fonctions le mois suivant. Danielle Laberge prend la relève de façon intérimaire, jusqu'en décembre 2007.

Décembre 2006: DBRS décote encore l'UQAM, qui met en place deux comités de vérification, l'un sur la gouvernance, et l'autre, sur la gestion des projets immobiliers.

Janvier 2007: Moody's décote l'UQAM deux fois en deux semaines: une fois en raison des obligations de 150 millions et l'autre pour les obligations de 269 millions.

Février 2007: Tentative de plan de redressement de l'UQAM refusée.

30 avril 2007: Le Devoir révèle que la crise prend des proportions gigantesques; la question de l'îlot Voyageur s'additionne à celle du Complexe des sciences. Le problème se compte en centaines de millions de dollars.

3 mai 2007: La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, demande au Vérificateur général du Québec de faire enquête et exige un plan de redressement de l'UQAM pour le 15 juin.

Mai 2007: L'UQAM mandate l'ancien premier ministre Lucien Bouchard pour la représenter ainsi que pour négocier des changements au contrat liant l'UQAM à Busac. Au même moment, l'UQAM souhaite augmenter à nouveau sa marge de crédit, de 275 millions à 348 millions, ce qui lui est refusé par l'UQ. Et KPMG remet son rapport de vérification, qui révèle l'existence d'une double comptabilité pour le Complexe des sciences.

12 juin 2007 L'UQAM dépose un plan de redressement prévoyant des compressions de 129 millions en cinq ans, qui comprend une révision en profondeur des programmes académiques.

31 août 2007: Québec retire l'îlot Voyageur des mains de l'UQAM, ce qui est toujours en négociation.

28 septembre 2007: L'UQAM, le réseau UQ et la ministre de l'Éducation conviennent d'une marche à suivre pour l'élaboration d'un plan de redressement permettant le retour à l'équilibre.

20 novembre 2007: Élection par acclamation de Claude Corbo au rectorat de l'UQAM. Il entre en fonction en janvier 2008.

mars 2008: Le Devoir révèle qu'une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, la SITQ, envisage de se porter acquéreur de l'îlot Voyageur.

4 juin 2008: Dépôt du [rapport du vérificateur général du Québec sur l'UQAM](#).

LA PRESSE: UQAM: la version de la ministre Courchesne contestée - Le samedi 07 juin 2008

Denis Lessard, La Presse Québec

Dès juin 2005, le ministère de l'Éducation du Québec était à faire l'évaluation du projet de construction de l'Université du Québec à Montréal, à l'îlot Voyageur. Des documents produits hier contredisent les explications fournies jusqu'ici par la ministre Michelle Courchesne sur le cheminement de ce fiasco financier.

À l'Assemblée nationale hier, la députée péquiste de Taillon, Marie Malavoy, a déposé des échanges de courriels et de lettres obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information gouvernementale qui démontrent qu'en juin 2005, le ministère de Jean-

Marc Fournier, à l'époque, était déjà à réaliser une évaluation du projet soumis par l'administration de Roch Denis, le recteur de l'UQAM.

Demande de subvention

Dans un courriel transmis par Jean-Guy Poulet en juin 2005, le Ministère demande une copie de la lettre par laquelle M. Roch Denis avait fait une demande de 116 millions au gouvernement, «pour nous aider à compléter notre analyse».

La lettre, datée du 16 mai, précise qu'une demande de subvention de 145 millions inclut une requête de 75 millions pour l'îlot Voyageur. Selon Mme Courchesne, cette lettre du 16 mai 2005 n'est parvenue au Ministère, dûment signée, qu'en février 2006.

Jeudi, en point de presse, Mme Courchesne avait soutenu pourtant qu'«il n'y a jamais eu de demande écrite formelle de 75 millions». Elle soutenait même, contrairement aux observations du vérificateur général du Québec, qu'en mai 2005, le recteur Denis soutenait que tous ses projets allaient s'autofinancer. En mars 2005, le conseil d'administration de l'UQAM avait déjà approuvé le projet.

Pourtant, la ministre Courchesne a soutenu plusieurs fois cette semaine qu'il «n'y avait aucun signe, aucune fumée, dans la mesure où il n'y avait pas de demande officielle faite au Ministère», comme l'a relevé Mme Malavoy.

LE DEVOIR : L'UQAM aussi envisage des recours judiciaires contre ses anciens dirigeants : Claude Corbo écarte toute blâme contre les membres du conseil d'administration - Édition du vendredi 06 juin 2008

Clairendrée Cauchy

Les avocats de l'UQAM étudieront eux aussi la possibilité d'intenter des recours contre les trois principaux responsables des déboires immobiliers de l'université.

L'UQAM emboîte le pas à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui a transféré mercredi le rapport du vérificateur général à la direction des poursuites criminelles et pénales du gouvernement. «L'université a demandé à ses conseillers juridiques de prendre connaissance du rapport du vérificateur général du Québec et de nous conseiller quant aux actions qu'il serait approprié de prendre», a affirmé le recteur de l'UQAM, Claude Corbo.

Les trois hommes montrés du doigt par le vérificateur général ont tous quitté l'UQAM: l'ancien recteur Roch Denis n'a plus de lien d'emploi avec l'université depuis janvier dernier, le vice-recteur Mauro Malservisi a pris sa retraite en mai 2006 et le directeur des investissements, Nicolas Buono, a été congédié en août 2007.

Claude Corbo s'appuie sur les passages du rapport accablants pour les trois hommes pour dédouaner en partie le conseil d'administration de la responsabilité du dérapage financier. «L'attitude irrespectueuse» de messieurs Denis, Buono et Malservisi «a contribué au fait que le conseil d'administration n'a pu jouer pleinement son rôle», a-t-il fait valoir.

Administrateurs blanchis

Le conseil d'administration ne peut donc être tenu responsable du marasme financier dans lequel est plongé l'UQAM en raison des problèmes immobiliers, pas plus que la communauté universitaire, qui avait à plusieurs reprises formulé des mises

en garde sur le projet de l'îlot Voyageur, a indiqué le recteur.

«La communauté de l'UQAM est disposée à assumer SES responsabilités, elle demande qu'on la libère des responsabilités qui ne sont pas les siennes. [...] La responsabilité collective exclut complètement les dettes liées aux projets immobiliers», a plaidé Claude Corbo.

Ainsi, l'UQAM considère que le gouvernement doit non seulement verser les subventions conditionnelles de 65 millions et reprendre à sa charge l'îlot Voyageur comme promis, mais aussi assumer les dettes liées à la construction déficitaire du Complexe des sciences.

Le rôle de l'UQAM se limiterait ainsi à équilibrer ses revenus et ses dépenses de fonctionnement. De ce point de vue, le manque à gagner pour l'année 2008-09 s'éleverait à seulement 0,9 million plutôt que 19,5 millions, en incluant les frais financiers.

Le recteur s'est réjoui de l'intention de la ministre Courchesne d'arriver à une entente sur le redressement financier de l'UQAM d'ici au mois de septembre. «J'attends que le téléphone sonne!», a-t-il lancé.

Syndicats

Les quatre syndicats de l'UQAM appuient le recteur dans ses demandes financières, mais sont moins prompts à exonérer le conseil d'administration. «L'ensemble de la chaîne d'approbation et de contrôle budgétaire des projets immobiliers de l'UQAM a failli à la tâche», des administrateurs de l'UQAM au siège social du réseau de l'Université du Québec (UQ) en passant par le ministère, soulignent-ils.

Les administrateurs siégeant sur le comité de vérification, dont on a appris cette semaine qu'ils n'ont pas étudié les projets immobiliers entre l'automne 2003 et l'automne 2006, devraient selon eux démissionner. «Ils n'ont pas assumé leur rôle, ce serait la moindre des choses qu'ils s'éclipsent», a déclaré le président du Syndicat des chargés de cours, Guy Dufresne. Le président et le vice-président du conseil, Alain Lallier et Jacques Girard, ont tous deux fait partie du comité en question.

Les syndicats réclament par ailleurs le retrait de leur université du réseau UQ, jugeant que cette instance a failli à sa tâche en approuvant sans réserve les projets immobiliers et qu'elle n'a été d'aucun secours pour l'UQAM depuis.

La volonté de la ministre d'exiger que les deux tiers des membres du conseil d'administration proviennent de l'externe rebute les syndicats, attachés à la gestion collégiale. La Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) partage cette objection. «La ministre veut mettre les universités entre les mains de ceux qui ont intérêt à ce que les projets soient encore plus gros et payants», a réagi la présidente de la Fédération, Cécile Sabourin.

Pendant que la communauté uqamienne réagissait au rapport, les deux partis d'opposition ont tenté de déposer une motion à l'Assemblée nationale dénonçant l'ancien ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, pour «manque de rigueur» et pour son «inaction à prévenir les déboires financiers de l'UQAM». La motion n'a cependant pu être débattue, faute de consentement de la part du gouvernement.

LA PRESSE : Crise financière à l'UQAM : UQAM: aux contribuables de payer - Le vendredi 06 juin 2008

Louise Leduc, La Presse

C'est aux contribuables de payer la facture, qui pourrait s'élever à 500 millions de dollars. Le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, réclame en effet que l'on efface tout et que le fardeau du fiasco financier du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur soit assumé entièrement par le gouvernement du Québec.

Lors d'une conférence de presse tenue au lendemain du rapport du vérificateur général sur le fiasco financier à l'UQAM, M. Corbo a lu un texte qu'il avait préparé, intitulé «Une page à lire et à tourner, une mission à poursuivre». «Le long cauchemar collectif commence à prendre fin», a-t-il dit.

«Il n'est ni acceptable ni juste d'imputer à la communauté de l'UQAM une responsabilité collective dans la séquence des événements qui a conduit l'UQAM à la situation à laquelle elle fait face, car cette communauté était encore moins informée que le conseil d'administration (et les instances externes) et encore plus incapable que lui d'arrêter le cours des choses.»

Pour justifier son propos, le recteur Corbo a relevé que «le prolongement du métro à Laval a occasionné des dépassements de coûts, qui n'ont été payés ni par les employés ni par les usagers. C'est un dépassement de coûts que nous absorbons collectivement».

L'espoir de M. Corbo, c'est que soit levée «l'hypothèque qui pèse depuis deux ans sur l'avenir de l'UQAM».

Poursuites à l'étude

Cela étant dit, l'UQAM a par ailleurs demandé à ses conseillers juridiques de voir s'il y a matière à poursuivre le recteur de l'époque, Roch Denis, le vice-recteur d'alors, Mauro Malservisi, et l'ex-directeur aux immobilisations, Nicolas Buono. Le recteur Corbo demande toutefois que les membres du conseil d'administration qui étaient en place soient blanchis.

Les syndicats de l'UQAM demandent aussi que l'institution ne soit pas tenue financièrement responsable pour son projet immobilier qui a mal tourné. Cependant, Michèle Nevert, présidente du syndicat des professeurs, et Guy Dufresne, président du syndicat des chargés de cours, croient que la moindre des choses serait que Jacques Girard, qui siégeait au conseil d'administration et au comité de vérification, «daigne s'éclipser» (dixit M. Dufresne).

Citant le rapport du vérificateur général, Mme Nevert a rappelé qu'après tout, le conseil d'administration de l'UQAM et son comité de vérification n'ont tenu «aucune réunion portant sur les projets immobiliers entre l'automne 2003 et l'automne 2006».

Tout en arguant que l'UQAM fait maintenant preuve de la plus grande transparence, Claude

Corbo a dû reconnaître que l'ex-recteur Roch Denis «a convenu de son départ dans le cadre d'une entente confidentielle». Impossible, donc, de savoir s'il a eu une indemnité de départ.

De plus, a-t-il ajouté, «tout le dossier de l'îlot Voyageur fait l'objet d'une entente de confidentialité entre l'UQAM et (le promoteur) Busac».

30 programmes menacés

À quoi ressemblera l'UQAM à l'automne? Une soixantaine de programmes avaient été placés sur une liste orange et étaient menacés de disparition à la suite des déboires financiers. En conférence de presse, M. Corbo a dit qu'une soixantaine de programmes ne seraient en effet pas reconduits.

L'UQAM a ensuite corrigé le tir dans la journée, affirmant qu'une trentaine de programmes seraient en fait éliminés à l'automne. La plupart le sont à la demande des facultés -en raison d'un faible nombre d'inscriptions, notamment-, et 12 sont supprimés alors qu'ils figuraient sur la liste orange. Il s'agit essentiellement de programmes de deuxième cycle (DESS en création publicitaire, en danse, programme de deuxième cycle en actuariat, programme court post-MBA, programme court de deuxième cycle en activités motrices en éducation préscolaire et primaire, etc.).

Le gouvernement resserrera son contrôle sur les universités et c'est très bien. Les fonds publics représentent 66 % du financement des universités. Même si celles-ci sont des entités autonomes, il est tout à fait justifié de veiller étroitement à l'utilisation qu'elles font des deniers publics. Un dérapage généralisé comme celui qui s'est produit à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ne doit plus pouvoir se répéter car au bout du compte, c'est l'État qui paie la note.

Bien sûr le cas de l'UQAM et son aventure désastreuse dans le secteur immobilier est exceptionnel. Heureusement que tant d'amateurisme, de laxisme et d'insouciance à tous les paliers de décision ne sont pas fréquents! Ce cas a toutefois permis d'étaler les lacunes de la direction et de la gouvernance des universités au Québec. Le rapport du vérificateur général, Renaud Lachance, en fait une démonstration éloquent.

Une mauvaise gestion du recteur Roch Denis, un vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives ainsi qu'un directeur des investissements qui jouent mal leur rôle, une gouvernance déficiente du conseil d'administration et de son comité de vérification, une Assemblée des gouverneurs et un ministère de l'Éducation qui ne remplissent pas totalement leurs responsa-

bilités. La juxtaposition d'incompétence, de cachotteries et d'insouciance à divers niveaux du processus de décision a mené à un cafouillage financier dépassant les 300 millions \$ et fragilisé la mission d'enseignement et de recherche de l'établissement.

Le gouvernement consacre 2,5 milliards \$ aux universités. En voyant comment des décisions importantes ont pu être prises avec légèreté et des contrôles si facilement déjoués, il est normal que les contribuables s'indignent et s'inquiètent. Il n'est pas abusif que le gouvernement serre la vis aux recteurs et aux conseils d'administration.

Les libéraux ont adopté l'année dernière des lois et un règlement pour accroître le contrôle du ministère de l'Éducation et celui des Finances lorsqu'un établissement veut procéder à un emprunt important ou se lancer dans un projet immobilier. La ministre Michelle Courchesne désire aller plus loin en concoctant d'ici l'automne un projet de loi pour modifier la gouvernance des universités.

Suivant une recommandation du vérificateur, elle compte exiger que les deux tiers des personnes qui siègent au conseil d'administration soient indépendantes et non liées directement à l'établissement à titre de professeur ou d'employé. Mme Courchesne promet aussi que

son ministère procédera à des analyses plus fines de la situation financière des universités.

Ces changements sont bien sûr souhaitables. Il serait cependant utopique de penser qu'ils garantiront qu'aucun cafouillage financier ne se reproduise dans une université. Il ne suffit pas de dicter des règles à toute épreuve. Il faut également que les personnes chargées de les appliquer le fassent.

Dans le dossier de l'UQAM, il y avait des règles et des procédures établies. Elles ont cependant été mises de côté, négligées ou contournées. Bien des gens ont failli à leurs devoirs. Y compris les fonctionnaires et le ministre de l'Éducation. Mme Courchesne peut bien se présenter aujourd'hui comme celle qui mettra de l'ordre dans les universités. Elle et ses fonctionnaires devront d'abord donner l'exemple et s'activer plus rapidement lorsque des signaux d'alarme s'allumeront.

En transmettant le dossier de l'UQAM à la Direction des poursuites criminelles et pénales, la ministre envoie par ailleurs un message important. S'il y a eu fraude ou malversation dans l'aventure immobilière de l'UQAM, les auteurs devront en subir les conséquences. Une démission ne suffit pas. Voilà une bonne façon de responsabiliser des dirigeants.

24 HEURES : Le recteur de l'UQAM demande l'Aide de Québec – Vendredi 06 juin 2008

Le recteur de l'UQAM demande l'aide de Québec



PHOTO ÉRIC BOLTÉ
Claude Corbo était songeur avant le début de la conférence de presse.

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, veut s'assurer que la communauté de l'UQAM ne paiera pas pour les erreurs de ses administrateurs. « La communauté de l'UQAM est disposée à assumer ses responsabilités, mais elle demande qu'on la libère des responsabilités qui ne sont pas les siennes » a-t-il déclaré. M. Corbo demande donc à Québec de l'aide pour éponger la dette immobilière de l'UQAM. Lors de sa demande, M. Corbo a mentionné, en guise d'exemple, que c'est l'ensemble des contribuables

québécois qui avaient payé pour un tel dépassement de coûts lors de la construction du métro de Laval. La Société de transport de Montréal, dans ce cas, n'avait pas été la seule à payer les excès de coût.

En citant le rapport du vérificateur général du Québec, M. Corbo pointe du doigt l'ancien recteur Roch Denis, le vice-recteur aux ressources humaines et affaires administratives, Mauro Malservisi, et le directeur des investissements Nicolas Buono d'avoir mené l'UQAM à une dérive immobil-

lière. La requête de M. Corbo à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, est de libérer les 65 millions \$ de subventions conditionnelles de l'UQAM que Québec retient depuis quelques années, pour ainsi soulager la dette et éviter d'autres frais d'intérêts. Dans son plaidoyer, le recteur a dit qu'il croyait que l'UQAM avait fait assez d'efforts pour tenter de redresser sa situation financière. Le déficit 2008-2009 est de 929 000 \$ sur un budget d'un peu plus de 350 millions \$.

(Valérie Thérien)

JOURNAL DE MONTRÉAL : Fiasco immobilier de l'UQAM : L'appui des quatre syndicats – Vendredi 06 juin 2008

Valérie Dufour, Le Journal de Montréal



Québec a déjà confirmé qu'il prenait à sa charge le trou de quelque 200 M\$ creusé par le projet de l'îlot Voyageur

Photo Le Journal - Claude Rivest

Reprenant presque mot pour mot l'argumentaire de leur recteur, les quatre syndicats de l'UQAM demandent au gouvernement Charest de porter le chapeau et de sauver leur institution du marasme.

Château de cartes

«Le ministère (de l'Éducation) contraint les universités depuis plusieurs années à financer autrement que par des subventions le développement de leurs projets immobiliers», a signalé la présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM, Michèle Nevert.

«Par l'intermédiaire de l'émission d'obligations ou du partenariat public-privé, le montage financier est devenu un paravent, ensuite une mode et plus récemment un château de cartes. Dans le cas de l'UQAM, celui-ci s'est écroulé.»

«On considère que nous avons déjà payé. Depuis deux ans, il y a eu des postes abolis, gelés ou qui n'ont pas été affichés. [...] Le gouvernement devra sortir son chéquier», a ajouté la présidente du Syndicat des employés de l'UQAM, Liette Garceau.

Les syndiqués ont également dénoncé l'inaction et le désintéressement de l'Université du Québec à l'égard des problèmes financiers de l'UQAM.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Fiasco immobilier de l'UQAM : Aux contribuables à payer – Dès cet automne, une soixantaine de programmes universitaires seront affectés – Vendredi 06 juin 2008

Valérie Dufour, Le Journal de Montréal



Québec doit payer les dettes des projets immobiliers du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur, a plaidé hier matin Claude Corbo.

Photo Le Journal - Pablo Durant

C'est aux contribuables à éponger les quelque 500 M\$ engloutis dans le fiasco immobilier de l'UQAM, soutient le recteur de l'établissement.

«Il faut libérer la communauté universitaire des responsabilités qui ne sont pas les siennes, a martelé hier matin Claude Corbo. Pour le métro

de Laval, ce ne sont pas les employés de la STM ou les usagers qui ont payé les dépassements de coûts.»

M. Corbo estime que sa maison d'enseignement a fait son bout de chemin en redressant sa situation financière. Il présente en preuve le budget 2008-2009, qui compte un déficit de 929 000 \$ sur des frais d'exploitation de 355 M\$.

Le hic, c'est que le recteur exclut de ce cadre financier des frais financiers de 18,5 M\$ imputables aux emprunts gigantesques effectués par l'UQAM pour ses projets immobiliers. Ce montant signifie que l'université paie près de 50 000 \$ en intérêts chaque jour.

Claude Corbo classe ces frais dans le périmètre que Québec devra rembourser. Il demande également que Québec :

- verse des subventions de 65 M\$ à l'UQAM, somme qui est retenue depuis «quelques années» ;
- éponge le déficit de plus de 217 M\$ que la construction du Complexe des sciences a laissé dans son sillage.

Claude Corbo a admis que son équipe de gestion avait décidé d'effacer dès cet automne une soixantaine de programmes de son ardoise. «On a suspendu les inscriptions dans des programmes

courts et pointus. Mais ça ne veut pas dire que nous passons à la tronçonneuse l'ensemble des programmes universitaires.»

Quant à l'îlot Voyageur, Québec a déjà confirmé qu'il prenait à sa charge le trou de quelque 200 M\$ creusé par le projet. Le gouvernement cherche un partenaire privé pour redémarrer le chantier, dont le coût est maintenant évalué à 529 M\$.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, n'a pas voulu confirmer si elle allait ou non payer la note supplémentaire. Elle a répété que son Ministère visait un retour à l'équilibre budgétaire à l'UQAM pour l'automne.

L'UQAM a confié le rapport du Vérificateur général du Québec à ses conseillers juridiques pour évaluer la pertinence de poursuivre les trois gestionnaires qui sont pointés du doigt dans ce marasme financier.

SITUATION FINANCIÈRE PRÉCAIRE Ce que l'UQAM a actuellement sur les bras

- Marge de crédit : 275 M\$
- Obligations émises en 2004 : 150 M\$
- Les frais d'intérêt découlant de ses dettes s'élèvent à 18,5 M\$ par an

MÉTRO : Désaffiliation de l'UQAM du réseau de l'Université du Québec : « Une nécessité absolue » - Vendredi 06 juin 2008

Désaffiliation de l'UQAM du réseau de l'Université du Québec «Une nécessité absolue»

MATHIAS MARCHAL
mathias.marchal@journalmetro.com

REACTIONS. Les quatre syndicats de l'UQAM demandent le retrait de l'institution du réseau de l'Université du Québec (UQ). L'annonce a été faite hier, au lendemain du dépôt du second rapport du vérificateur général du Québec qui pointe les responsables du fiasco financier de l'UQAM.

«L'UQ n'a pas soutenu les différentes directions de l'UQAM ni examiné avec rigueur les projets d'emprunt que l'université lui a demandé d'approuver», a déclaré Guy Dufresne, président du Syndicat des chargés des cours.

D'autres institutions affiliées à l'UQ, comme l'Université du Québec en Outaouais, revendiquent une autonomie complète auprès du ministère de l'Éducation, qui se penchera sur la refonte des modes de gouvernance des universités d'ici l'automne.

L'ancien recteur poursuivi?
D'autre part, l'ancien recteur Roch Denis et ses deux bras

Et maintenant?

Le Comité des sages remettra ses recommandations pour le redressement financier de l'UQAM. Pour 2008-2009, l'université paiera 18,5 M\$ de frais financiers sur sa dette. S'y ajoutera un déficit d'exploitation anticipé de 929 000 \$. L'université demande que Québec assume la totalité du fardeau financier découlant de la construction de l'îlot voyageur et du Complexe des sciences.

droits, jugés comme étant les principaux responsables de la débâcle financière, pourraient être poursuivis. L'UQAM a déjà demandé à ses procureurs d'examiner les recours judiciaires possibles», a indiqué hier Claude Corbo, le nouveau recteur. Le gouvernement a fait de même. Contrairement au vérificateur, M. Corbo a soutenu le Conseil d'administration de l'université qui a pourtant avoué les projets immobiliers désastreux. Les syndicats de l'UQAM



«Notre long cauchemar collectif commence à prendre fin.» Claude Corbo, s'adressant à la communauté universitaire

pensent plutôt que les membres du Conseil devraient perdre leurs responsabilités, et plus encore [le] Comité de vérification qui n'a tenu aucune réunion sur les projets immobiliers entre l'automne 2003 et l'automne 2006. Au moins un membre de ce comité siège toujours.

THE GAZETTE : Opinion : Charest government shares the blame for UQAM debacle : Assembly commission should probe how this happened, by JOSÉE LEGAULT – Friday, June 06, 2008

Claude Corbo, UQAM's new rector, left many questions unanswered yesterday when he said that neither the university's board nor the Ministry of Education are to be held even partly responsible for the loss of more than half a billion dollars in public funds.

Surprisingly, unlike the auditor-general's report that also criticized the ministry's inaction and UQAM board members for their lack of vigilance, Corbo pointed solely to the mismanagement of former UQAM rector Roch Denis, former vice-rector for human resources Mauro Malservisi and capital-works manager Nicolas Buono.

He talked of the three men's "decisive role" in the outrageous overspending on the Pierre Dansereau science complex and the Îlot Voyageur project in

downtown Montreal. Borrowing the auditor-general's words, Corbo pointed to their disrespect for UQAM's board, their lack of transparency, the undue pressures they put on board members to make quickie decisions, the incomplete and erroneous information they put out, and the contracts they awarded without proper tenders. This was incompetent at best, dishonest at worst.

For this, Corbo has consulted UQAM's legal advisers on the actions the university could take against the trio – none of whom are still employed there, although has Denis collected a pension since he retired last January. The education minister has sent the file to the justice ministry. Education Minister Michèle Courchesne also refuses to take any responsibility. With her govern-

ment now in majority territory, according to the polls, Courchesne is obviously wary of the political fallout from the loss of such a large amount of public money.

But politics and possible wrongdoing aside, the fact remains that auditor-general Renaud Lachance fingered the board's lax governance and the ministry's lack of rigorous followup. The ministry's inaction is all the more troubling given that internal memos were circulating as early as 2005, warning about the spiralling costs of Denis's gargantuan real-estate ambitions.

It's understandable that Corbo wants to turn the page. It's also fine for Courchesne to promise a bill next fall to make universities more answerable



financially to the government as well as changing how board members are chosen and function. But the questions surrounding the ministry's responsibility in letting this situation get out of hand should not go unanswered. If the Bernier-Couillard affair is serious enough to be examined by a federal parliamentary committee, why can't a National Assembly commission probe the ministry's role in the loss of more public funds than in the federal sponsorship scandal? The sciences complex and Îlot Voyageur misadventure also raise questions, once again, on why

public institutions strike deals with well connected real-estate promoters and builders – in this case, Busac where Buono even had an office – in which the more a project costs, the more private interests pocket. Isn't this a thinly veiled message to private contractors that no one is really managing the public store and that the public treasury is some kind of bottomless pit? It also raises the issue of why public institutions strike these deals in which private companies get the profits and taxpayers bear most of the finan-

cial risk if costs spiral out of control. Why is the private sector given such an easy ride? The fact is that the UQAM debacle is only the latest in the list of outrageous cost overruns on public projects. Still, with Îlot Voyageur, this kind of mismanagement reached new depths. Not only does it remain scandalously unfinished, unlike the expensive Laval métro, it also cripples the capacity of one of Montreal's two francophone universities to do its job with sufficient financial and human resources.

THE GAZETTE : Bitterness pervades UQAM halls over authors of ' long nightmare' : "Teachers and staff can't help but feel they and the students are being made to pay for ill- conceived decisions.", by PEGGY CURRAN, on fallout from fiasco – Friday, June 06, 2008

Retribution. Sadness. Anger. Frustration. Acceptance. Folks at Université du Québec à Montréal are working through their own twist on the five stages of grief these days. Administrators, faculty and staff can't talk about the three men who dug a \$500-million hole and left them to claw their way out without getting emotional. That's when they don't just want to throw things.



UQAM's aborted Îlot Voyageur project, on the site of the downtown bus terminal, is one of the ill-fated real estate projects that has plunged the university's finances into chaos.

"They have plunged UQAM into an unprecedented financial crisis," rector Claude Corbo said, hailing auditor-general Renaud Lachance's scathing analysis of the events that pushed UQAM to the brink.

"The report reveals with great precision how the university community and the board of governors were deceived by the actions, omissions and misconduct of the former rector, his vice-rector of human resources and their investment director." University lawyers are now studying legal action against former rector Roch Denis and his key sidekicks, vice-rector Mauro Malservisi and investment director Nicolas Buono, in the wake of Lachance's autopsy of calamitous real estate ventures, the Pierre Dansereau science complex and the Îlot Voyageur.

Quebec's director of criminal prosecutions is examining whether there are grounds for criminal charges stemming from mismanagement of the two projects.

Costs for the Voyageur development, on the site of the Berri St. bus terminal, have soared from the original estimate of \$333 million in March 2005 to \$529 million.

There's sadness, because Denis, the former rector at the messy centre of the university's financial crisis, was supposed to be one of them.

Denis started out as a young political science professor when the university was founded 39 years ago. He spoke on behalf of full-time faculty as president of the professors' union.

In the UQAM tradition, Denis rose through the ranks to become vice-rector and then rector, only to squander the university's good name, its credit rating and its budget on grandiose construction schemes.

Imagine spending your entire working career in one place, only to be remembered as the guy who almost destroyed it.

"The rector talks of a great sadness, but for a lot of employees and students, there's a feeling of anger," said Michèle Nevert, president of the professors' union.

After all, the three men have all skedaddled, taking along pensions or confidential severance packages.

Many at UQAM believe the university's current problems could have been avoided if senior administrators had only bothered to listen to people who demanded public hearings and told them the Îlot Voyageur project was a mistake. Or if members of UQAM's auditing committee – some of whom still hold those positions – had done their job instead of just accepting Denis's delusional math.

Or if anyone in Quebec City or at the Université du Québec network had been keeping track of what was going on.

But mostly there's frustration. UQAM's new administration, its teachers and support staff can't help feeling they – and the 41,000 students who study at UQAM – are being made to pay for ill-conceived decisions over which they had no control.

The budget has been slashed by 10 per cent. Without actually saying all this bad publicity is scaring students away, Corbo said for now UQAM is focused more on stabilizing enrolment than trying to increase it. Roughly 30 specialized programs have been slashed, student fees have skyrocketed and lecturers have accepted a new three-year contract without a salary increases, all measures aimed at reducing the operating deficit and covering the interest on misguided construction projects.

When a subway tunnel to Laval costs millions more than the initial estimate, Corbo said, nobody suggests the extra costs should be carried by transit workers or métro users. So why does everyone assume UQAM's employees and students should be the only ones carrying the can for Denis's construction fiasco?

And union leaders worry the government is using bad management by UQAM's previous administration as an excuse to tinker with the way university boards have operated, mostly successfully, for the last 40 years.

For Corbo, the auditor's diagnosis – and recognition that both the Education Department and the UQ network had a hand in UQAM's problems – signals the beginning of the end of "UQAM's long nightmare."

He said he's reassured by the minister's vow to help UQAM balance its budget, with an eye to coming up with a plan both parties can live with before the beginning of the fall semester.

"The clouds will pass and students will find their way back to UQAM."

RADIO-CANADA : Montréal / Gouffre financier de l'UQAM : Le recteur demande à Québec d'éponger la dette - Mise à jour le jeudi 5 juin 2008 à 14 h 48

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Claude Corbo, demande à Québec d'éponger la dette de l'établissement liée à sa mésaventure immobilière. Il s'appuie sur le rapport du vérificateur général du Québec pour affirmer que la communauté de l'UQAM ne peut être tenue responsable de la dérive des projets immobiliers.

M. Corbo cite le rapport du vérificateur pour dégager la communauté de l'UQAM de la responsabilité des dépassements de coûts des projets immobiliers: « Une attitude irrespectueuse du recteur, du vice-recteur et du directeur des investissements, a contribué au fait que le conseil d'administration n'a pu jouer pleinement son rôle de contrôle et de décision. »

M. Corbo souligne que le vérificateur met en cause l'ancien recteur Roch Denis, le vice-recteur aux ressources humaines et affaires administratives, Mauro Malservisi, et le directeur des investissements Nicolas Buono, pour avoir caché les dépassements de coûts au conseil d'administration et au ministère de l'Éducation. Il serait donc injuste de demander à la communauté de l'UQAM de payer ces dépassements de coûts. M. Corbo cite l'exemple des dépassements de coûts de la

construction des stations de métro lavalloises, dépassements qui ont été assumés par l'ensemble des contribuables québécois et non seulement par les employés de la Société de transport de Montréal ou de ses usagers. « La communauté de l'UQAM est disposée à assumer ses responsabilités, mais elle demande qu'on la libère des responsabilités qui ne sont pas les siennes », a déclaré M. Corbo en précisant que l'institution avait fait des sacrifices pour redresser sa situation financière. Elle poursuit ses efforts d'assainissement de ses finances, selon M. Corbo, en s'approchant de l'équilibre budgétaire. Le

déficit d'opération est de 929 000 \$ sur un budget de plus de 350 millions pour l'exercice financier 2008-2009.

Le recteur a également demandé à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, de verser les subventions conditionnelles de 65 millions de dollars de l'UQAM que Québec retient depuis quelques années. Il juge que ces sommes permettraient de soulager l'établissement d'une pression financière, tout en évitant des frais d'intérêts additionnels.

Le syndicat plus dur envers le C.A.

Malgré l'absolution du recteur Corbo à l'endroit du conseil d'administration, la présidente du Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM, Michèle Nevert, réclame la démission des deux membres qui étaient en poste au comité de vérifi-

cation lors de l'acceptation des projets immobiliers.

Mme Nevert leur reproche de n'avoir tenu aucune réunion entre l'automne 2003 et l'automne 2006. Elle réclame également le retrait de l'UQAM du réseau de l'Université du Québec en raison de son laxisme dans le dossier des projets immobiliers. De son côté, le président de l'Université du Québec, Pierre Moreau, affirme avoir pris des mesures pour modifier le processus d'approbation de projets afin d'éviter qu'un tel fiasco se répète.

Des étudiants inquiets

L'Association des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM accueille favorablement le rapport du vérificateur général. Les étudiants craignent toutefois de faire les frais du plan de redressement financier de l'Université et

de payer pour les pots cassés de l'ancien recteur Roch Denis.

Le vérificateur général du Québec a déposé mercredi son rapport sur la gestion des projets immobiliers de l'UQAM. Il impute à l'ancien recteur Roch Denis la responsabilité des dépassements de coûts des projets immobiliers et la dette de quelque 500 millions de dollars qui en résultent. Le rapport écorche également au passage la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, pour le manque d'encadrement des projets immobiliers de l'UQAM.

audio-vidéo

[Pierre Maisonneuve a recueilli les réactions de Claude Corbo, recteur de l'UQAM, et de Michèle Nevert, présidente du syndicat des professeurs de l'UQAM.](#)

LE DEVOIR : Éditorial : Irresponsables, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du jeudi 05 juin 2008

Dans son autopsie de la déroute financière de l'UQAM, le vérificateur général du Québec tire d'implacables conclusions, toutes déclinées sous les thèmes de l'irresponsabilité, la mauvaise foi et l'incompétence. L'université fut engloutie par un véritable régime d'inaptitude, depuis les égarements d'un recteur jusqu'à la paresse du gouvernement

On connaissait la profondeur de l'abîme dans lequel l'UQAM était plongée. On savait aussi la raison d'être de sa déconvenue: deux projets immobiliers plus grands que nature lancés dans l'incertitude et le risque, le tout en totale contradiction avec la capacité financière de l'établissement d'assumer des ambitions disproportionnées. Derrière ce que l'UQAM portera encore longtemps comme un boulet se profilait toutefois l'insoupçonnable, révélé par le vérificateur Renaud Lachance: une aberrante mécanique d'irresponsabilité qui laisse parfois, depuis la démesure irréfutable de ceux qui ont imaginé ces projets casse-gueule jusqu'à l'engourdissement inquiétant de ceux qui les ont autorisés sans mot dire. Est-ce donc ainsi, avec cette détestable insouciance, qu'on jongle avec les deniers publics?

L'enquête minutieuse pointe un premier coupable, le recteur Roch Denis, qui a démissionné en décembre 2006. Épaulé dans sa mauvaise foi par un vice-recteur (Mauro Malservisi, retraité) et un

directeur des investissements (Nicolas Buono, congédié), le recteur s'est, semble-t-il, perdu dans des élans visionnaires qui masquaient d'importantes déficiences, dont celle d'assumer sa responsabilité première de gestionnaire.

Non contents de croire à un faste inaccessible, les trois dirigeants ont joué en plus un grossier bluff auprès de leur propre conseil d'administration: ils ont fourni des informations incomplètes, esquivé certaines questions, procuré des données erronées.

Un mystère demeure, auquel le rapport du vérificateur ne répond pas. Comment un échec aujourd'hui si évident -- des analyses déficientes, des calculs de risques erronés, une entente fumeuse signée avec le promoteur Busac, des données camouflées -- a-t-il échappé à ce trio infernal? Qu'a-t-on cru gagner à bâtir un tel échafaudage?

Le rapport ne fait la démonstration d'aucune «fraude» mais la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a tout à fait raison de passer le flambeau à ses collègues de la Sécurité publique, histoire qu'on vérifie s'il n'y a pas matière à poursuite. L'ampleur du fiasco est telle que tous les doutes doivent être effacés.

Mais le vérificateur ne s'arrête pas aux premiers responsables du désastre. Même s'ils ont été nourris d'informations partielles ou inexactes, les paliers de gouvernance entourant l'UQAM ont

aussi fait preuve, à leur manière, d'une évidente irresponsabilité.

Un conseil d'administration inerte, qui a timidement remis en question le flou artistique présenté en guise d'assises aux projets. Une passive Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec qui n'a pas su approfondir ce qui aurait dû l'alarmer. Et un apathique ministère de l'Éducation qui, le premier, semonçait pourtant l'UQAM alors que les premiers déboires étaient révélés.

Or, les documents épluchés par le vérificateur sont on ne peut plus clairs: le ministère savait! Dès le printemps 2005 -- un an et demi avant que Le Devoir ne dévoile le bourbier! -- le ministère savait et s'inquiétait, comme le confirment des notes internes qui rendent compte du questionnement ministériel.

Le vérificateur renvoie donc au ministère la monnaie de sa pièce: ses critères d'attribution des subventions d'immobilisation aux universités ne sont pas clairs; il a mal encadré l'UQAM; il n'a pas effectué un suivi rigoureux de sa situation financière, même s'il avait des indices d'une détérioration imminente. En somme, il a failli lui-même à sa tâche de premier gestionnaire des fonds publics. L'irresponsabilité des uns s'arrête là où commence celle des autres...

LE DEVOIR : 1ère page : UQAM - La direction des poursuites criminelles étudie le dossier - Le vérificateur général pointe la gouvernance déficiente du conseil d'administration - Édition du jeudi 05 juin 2008

Kathleen Lévesque

Le désastre immobilier de l'UQAM, avec ses cachotteries, sa double comptabilité et son manque de transparence, prend une nouvelle dimension alors que la Direction des poursuites criminelles et pénales a été saisie hier du dossier.

À la lumière du [rapport du vérificateur général du Québec](#) publié hier, le gouvernement a estimé qu'il y avait suffisamment d'informations soulevant des doutes pour le transmettre à la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Une analyse des faits sera effectuée mais pour l'instant, la DPCP n'a reçu aucune demande de la police d'intenter des poursuites.

Il est toutefois clairement établi dans le rapport du vérificateur que les informations financières concernant les projets immobiliers de l'UQAM ont été manipulées. Une version embellie était transmise au conseil d'administration, quand ce dernier n'était pas carrément ignoré, bousculé ou mis devant les faits accomplis, alors que la réalité laissait voir un dérapage pour les deux projets. La

«mauvaise gestion», qualifiée même d'«artisanale», de l'ancien recteur Roch Denis et de ses deux collaborateurs, le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, Mauro Malservisi, ainsi que le directeur des investissements, Nicolas Buono, est présentée dans le rapport comme la première cause du dérapage financier de l'université. Les trois hommes ne sont plus à l'emploi de l'UQAM.

Au cours de ses travaux d'analyse du fiasco de l'UQAM concernant le Complexe des sciences et l'îlot Voyageur, le vérificateur général a été en contact avec la Sûreté du Québec. Le vérificateur général, Renaud Lachance, a qualifié ces rencontres d'exploratoires.

Ce dernier s'est montré laconique lorsqu'il a été question du directeur des investissements de l'UQAM qui aurait eu un bureau au siège social de Busac, promoteur de l'îlot Voyageur, alors que le projet était en développement. «Je ne voudrais pas qu'on décode que notre vérification avait

l'objectif d'identifier des situations incorrectes», s'est borné à dire M. Lachance.

Le vérificateur général a toutefois souligné que les ententes entre Busac et l'UQAM faisaient en sorte que Busac était rémunérée en fonction du coût du projet. Plus l'îlot Voyageur était coûteux, plus il était payant pour Busac. De plus, l'UQAM a assumé la plus grande partie des risques «et le vice-recteur et le DI [directeur des investissements] en [étaient] bien conscients», écrit le vérificateur.

À ce jour, le promoteur immobilier a empoché 26 millions de dollars alors que l'îlot Voyageur se compose seulement d'une gare d'autobus complétée mais inutilisée et inutilisable puisqu'elle n'est pas connectée avec le réseau du métro de Montréal, de stationnements souterrains qui ne sont toujours pas en fonction et de l'ossature d'une résidence étudiante. Dans le projet initial présenté au conseil d'administration de l'UQAM en mars 2005, Busac devait recevoir des honoraires de 30 millions. Comme le révèle le vérificateur, ces



honoraires s'appliquent pour les «efforts raisonnables» de Busac visant à louer les futurs locaux. S'ajoute à cette somme le paiement par l'UQAM de 10,1 millions pour l'achat de terrains par Busac. Aussi, Busac devait faire payer à l'UQAM la taxe de vente et celle sur les produits et services (25 millions) tout en les récupérant par ailleurs. Au total, les versements prévus à Busac devaient totaliser 57,3 millions en mars 2005, une somme qui avait grimpé à 90 millions deux mois plus tard avec la révision du projet.

Le vérificateur général note toutefois que «Busac n'a jamais forcé la main de l'UQAM». L'entreprise a d'ailleurs rappelé dans sa réponse au vérificateur que l'UQAM était représentée par «un grand cabinet d'avocats de Montréal [Lapointe Rosenstein] et avisée par un des quatre grands cabinets comptables internationaux [Samson Bélair Deloitte et Touche]».

La gouvernance déficiente du conseil d'administration de l'UQAM, de son comité de vérification, du réseau de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation est également pointée par le vérificateur. Tous ces intervenants doivent partager «la responsabilité des conséquences désas-

treuses de la mauvaise gestion» de la haute direction de l'UQAM.

Dans le cas spécifique du ministère de l'Éducation, le vérificateur soutient qu'il n'y a eu aucun encadrement, aucun suivi rigoureux de la situation de l'UQAM. Le ministère détenait pourtant des informations suffisantes dès mai 2005 pour freiner la catastrophe qui s'annonçait avec l'îlot Voyageur, estime le vérificateur. L'UQAM lui avait transmis une évaluation du projet ainsi qu'une analyse réalisée par la firme comptable Samson Bélair Deloitte et Touche. Cette dernière, par ailleurs fortement critiquée par le vérificateur, avait indiqué que «la plupart des risques financiers et d'exploitation, y compris les risques relatifs aux coûts de construction, sont pour l'UQAM», qui ne disposait pas des liquidités nécessaires ni de la capacité d'emprunt pour aller de l'avant. «On peut donc en conclure que l'UQAM se place en situation de risque très élevé par rapport au marché privé et paie possiblement trop cher les actifs qu'elle veut acquérir», peut-on lire dans une note interne du ministère.

L'aventure immobilière dans laquelle Roch Denis a entraîné l'UQAM ne s'inscrivait aucunement dans

une quelconque vision stratégique adoptée par le conseil d'administration de l'université. Le Complexe des sciences visait d'abord à relocaliser les étudiants et les professeurs du pavillon des sciences devenu vétuste. Mais à l'hiver 2003, le recteur veut en faire un «projet phare» qui participerait à la revitalisation du secteur et transmettrait «une image forte de l'UQAM au centre-ville». Le budget est passé de 59,5 millions en novembre 2002 à 198,6 millions deux ans plus tard. Le conseil d'administration n'a jamais approuvé officiellement le projet, ses modifications et son budget.

Quant à l'îlot Voyageur, il devait répondre au déficit d'espace de l'UQAM. Mais voilà, seulement 20 % du projet mis de l'avant répondait à ce besoin. D'un projet de 320 millions, l'îlot Voyageur est devenu un gouffre sans fond. En janvier dernier, les coûts prévus totalisaient 529 millions. Depuis un an, des négociations entre l'UQAM et Busac ont été entamées pour mettre fin au projet. Entre-temps, une filiale de la Caisse de dépôt et placement, la SITQ, s'est montrée intéressée à reprendre le site pour le développer.

LE DEVOIR : La réponse de Michelle Courchesne aux critiques du vérificateur général - UQAM: les règles de gouvernance changeront - Édition du jeudi 05 juin 2008

Clairandrée Cauchy

Au moment où son ministère est blâmé par le vérificateur général pour son suivi inadéquat dans le dossier de l'UQAM, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a braqué les projecteurs sur un projet de loi annoncé pour l'automne destiné à serrer davantage la vis aux universités.

Québec entend déposer un projet de loi qui exigera une proportion d'au moins les deux tiers d'administrateurs issus de l'externe aux conseils d'administration des universités, en réponse aux observations du vérificateur général (VG) qui remettent en question la capacité des administrateurs issus de l'interne à juger des décisions immobilières. Le projet de loi annoncé par la ministre imposera également des mécanismes de reddition de comptes plus détaillée aux universités. «On va déposer un projet de loi pour qu'on soit tout à fait en droit d'obtenir ces informations [sur les projets immobiliers] et que les universités comprennent qu'elles ont un actionnaire majoritaire, le gouvernement», a fait valoir Mme Courchesne, alléguant que son ministère n'arrivait pas à avoir l'heure juste sur le projet de l'îlot Voyageur entre mai 2005 et octobre 2006.

Pourtant, des notes internes de son ministère faisaient état dès le printemps 2005 de «sérieuses réserves» sur le projet de l'îlot Voyageur. La ministre invoque pour sa défense l'information tronquée que fournissait la direction de l'UQAM à son ministère, comme le mentionne le VG.

Celui-ci ne se satisfait cependant pas de cette justification et met en cause le suivi déficient du ministère. «Si son suivi avait été plus rigoureux, le ministère de l'Éducation aurait pu déceler, dès la fin de 2005 ou au tout début de 2006, certaines

difficultés à venir et sensibiliser l'université à l'importance d'une gestion plus serrée du projet de l'îlot Voyageur», peut-on lire dans le rapport présenté par Renaud Lachance.

À cet égard, la ministre rappelle qu'un projet de règlement a été formulé pour mieux encadrer les projets d'investissement des universités. En outre, son ministère procédera dorénavant à une analyse complète de la situation financière des universités, incluant les dépenses d'immobilisation, plutôt que de se contenter de jeter un oeil sur les budgets de fonctionnement.

Le processus d'attribution de l'aide financière pour le développement immobilier sera aussi révisé pour le rendre plus transparent, a assuré le ministre.

L'opposition enfonce le clou

Les partis d'opposition se sont emparés du rapport du vérificateur général pour enfoncer le clou quant à la responsabilité gouvernementale. Le porte-parole du Parti québécois, Sylvain Simard, a accusé sévèrement le précédent ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier: «Il a été sourd, il n'a pas fait son travail, il s'intéressait beaucoup plus aux événements sportifs de fin de semaine qu'au ministère de l'Éducation, tout le monde le sait.» Ce dernier constitue, selon M. Simard, un «boulet» pour le gouvernement Charest.

«Entre le moment où [le gouvernement] aurait pu réagir et aujourd'hui, il y a quand même une perte de 104 millions. [...] Maintenant qu'il est confirmé par le vérificateur général qu'il a été l'une des causes du problème, il va falloir qu'il travaille plus sérieusement à la solution», a poursuivi M. Simard, estimant que la ministre s'est

contentée jusqu'à présent de mettre de la pression sur l'UQAM.

L'Action démocratique du Québec n'est pour sa part guère impressionnée par la promesse d'un nouveau projet de loi sur la gouvernance des universités. «La balle est dans le camp de la ministre, il va falloir qu'elle commence par reconnaître ses responsabilités, son implication dans le dossier, avant de commencer à changer les lois. [...] Le ministère avait tout ce qu'il fallait pour intervenir et il ne l'a pas fait», a fait valoir le porte-parole adéquate en matière d'enseignement supérieur, Éric Laporte.

Discretion

Les principaux acteurs de cette saga se faisaient plutôt discrets hier. L'ancien recteur Roch Denis était introuvable. L'actuelle direction de l'UQAM s'est tenue coite hier, préférant attendre ce matin pour commenter le rapport dans son entier. Dans ses observations annexées au rapport, l'université relève néanmoins le «rôle funeste» joué par l'ex-recteur Roch Denis, ainsi que par l'ancien vice-recteur Mauro Malservisi et l'ancien directeur des investissements, Nicolas Buono. Le promoteur immobilier Busac, qui a empoché des millions dans cette aventure, s'est pour sa part refusé à tout commentaire hier.

Critiqué pour son «absence d'analyse critique et documentée des projets immobiliers de l'UQAM», le réseau de l'Université du Québec s'est contenté d'émettre un communiqué de presse décrivant brièvement les correctifs apportés au suivi des projets depuis six mois. Les projets immobiliers devront désormais faire l'objet d'une approbation globale et non parcellaire et d'un suivi trimestriel par la suite.

LA PRESSE : Éditorial : L'université égarée, par Ariane Krol - Le jeudi 05 juin 2008

Incompétence ou pire? Le vérificateur général a soigneusement évité de répondre à cette question, mais ses révélations sur l'UQAM sont tellement ahurissantes qu'il serait difficile d'en rester là. Maintenant qu'on connaît les lacunes de gouvernance à l'origine du gouffre financier, on aimerait savoir si tout cela s'est vraiment fait en toute innocence.

La responsabilité du dérapage, on l'a compris, est largement partagée par le conseil d'administration (CA) de l'UQAM, par l'Université du Québec (UQ) et par le ministère de l'Éducation. On n'en revient pas de toutes les questions qui auraient dû être posées, ou posées avec plus d'insistance, et qu'on a négligées. Est-ce vraiment un bon projet? Avons-nous les moyens de le réaliser? Comment vont les travaux? La situation financière? Et,

surtout: prouvez-nous que ce que vous avancez est vrai, messieurs le recteur, le vice-recteur et le directeur des investissements? Que cela n'ait pas été fait, ou si peu, est inexcusable.

Certains faits, toutefois, sont plus dérangeants. Par exemple, lorsque le recteur et son vice-recteur déposent un document financier hyper touffu à moins d'une semaine de préavis, en demandant au CA de l'UQAM et à l'assemblée des

gouverneurs de l'UQ de se prononcer rapidement pour éviter la perte d'une option d'achat - alors que cette option avait déjà pu être renouvelée dans le passé. Et toutes ces fois où la haute direction se contente d'informer le CA de ses décisions au lieu de lui demander de trancher. C'est ainsi que le budget global du Complexe des sciences (166 millions), ainsi qu'un pavillon entier du projet, n'ont jamais fait l'objet d'une résolution au conseil.

Les administrateurs auraient pu réclamer du temps pour réfléchir, solliciter des conseils externes et, même, ramener à l'ordre le recteur et ses deux seconds. Ils ne l'ont pas fait et c'est leur

entière responsabilité. Mais il faut aussi se demander pourquoi la haute direction a procédé ainsi.

Sans oublier toutes ces réunions où le CA a reçu des informations inexactes. Quand le vice-recteur fait le point sur l'îlot Voyageur, en mars 2006, il présente un budget vieux de trois mois, qui ne tient pas compte de changements récents mais importants - suppression de 300 places de stationnement, ajout d'une garderie et d'une salle de 500 places, etc. Une autre fois, le directeur des investissements répond qu'il n'y pas de manque à gagner, alors qu'une analyse externe montre le

contraire. Impossible de prendre des décisions éclairées dans de telles circonstances.

Le ministère de l'Éducation et l'UQ ont déjà annoncé des mesures pour éviter de tels dérapages, l'UQAM doit commenter aujourd'hui.

Le ministre de la Justice a aussi transmis le rapport du vérificateur général à son directeur des enquêtes criminelles, qui verra s'il y a matière à pousser l'affaire plus loin. On s'attend à une réponse claire et explicite. Vérifier si des gestes répréhensibles ont été commis et, le cas échéant, demander des comptes à ceux qui les ont posés: ça aussi, ça fait partie des mesures à prendre pour éviter que l'histoire ne se répète.

LA PRESSE : UQAM: les affaires criminelles s'en mêlent : le gouvernement Charest a transmis le rapport du Vérificateur au Directeur des poursuites criminelles et pénales - Le jeudi 05 juin 2008



Denis Lessard, La Presse

La recette parfaite pour un désastre. Des dirigeants de l'UQAM qui fonctionnent en vase clos pour mieux se lancer dans un projet pharaonique, les soupapes de sécurité télescopées, le ministère de l'Éducation qui dort au gaz. Résultat: un désastre de plusieurs centaines de millions au cœur de Montréal, le gouvernement Charest dans l'embarras et le Directeur des poursuites criminelles et pénales appelé à la rescousse. Le gouvernement Charest a transmis hier au Directeur des poursuites criminelles et pénales le rapport du Vérificateur général sur la gestion des projets immobiliers de l'Université du Québec à Montréal, qui lève le voile sur une série de décisions mal avisées, prises sous la direction de Roch Denis, l'ancien recteur.

«Il semble que des informations qui ont été transmises étaient fausses. Il y a des interrogations qui sont passablement sérieuses quant à la façon dont la gouvernance était administrée.

D'autres analyseront le rapport et feront les conclusions qu'ils doivent faire», a soutenu hier le ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Le rapport du Vérificateur est cinglant à l'endroit du trio d'administrateurs formé du recteur Roch Denis, du vice-recteur Mauro Malservisi et du directeur aux immobilisations Nicolas Buono. Les deux premiers ont quitté l'université après que le dérapage financier des projets immobiliers du Complexe scientifique et de l'îlot Voyageur eut éclaté au grand jour. Le troisième a été carrément congédié.

Hier en point de presse, le vérificateur général, Renaud Lachance, a confirmé les informations publiées par *La Presse*. En cours d'enquête, il a senti le besoin de rencontrer des policiers de la Sûreté du Québec pour les prévenir qu'il pensait devoir transférer le dossier aux crimes économiques. «C'était une rencontre exploratoire», a dit M. Lachance, qui, en remettant son rapport, a préféré confier à d'autres la décision de poursuivre l'enquête. Le directeur des poursuites criminelles, Me Louis Dionne, aura à décider si le dossier doit être transmis à la Sûreté du Québec pour une enquête formelle.

Le rapport du Vérificateur foisonne d'exemples où des informations névralgiques sur les deux projets immobiliers n'ont pas été transmises correctement au conseil d'administration, aux gouverneurs de l'Université du Québec ou au ministère de l'Éducation.

Dans son rapport, le Vérificateur soulève plusieurs questions sans fournir de réponses. Ainsi 1,7 million de contrats de services professionnels ont été accordés par le directeur Nicolas Buono, des mandats approuvés par le vice-recteur, sans suivre les règles du gouvernement en matière d'appels d'offres. Le Vérificateur observe, sans

conclure, que les contrats paraissent avoir été fractionnés pour passer en dessous des 100 000\$ et éviter d'avoir à obtenir une approbation du conseil exécutif.

Autre question sans réponse, le conseil d'administration de l'UQAM a été forcé d'adopter rapidement le projet de l'îlot Voyageur, sur la base d'un rapport produit par Samson Bélair. Les experts externes ont produit une «analyse de rentabilité qui n'est pas rigoureuse et ne donne pas un portrait réaliste du projet. De plus, elle contient des erreurs importantes», poursuit le rapport du vérificateur. On était beaucoup trop optimiste quant aux recettes de location prévisibles, les 20\$ du pied carré attendus étaient irréalistes pour la partie locative.

Le Vérificateur pose beaucoup de questions aussi sur des dispositions du contrat liant l'entrepreneur Busac à l'UQAM. Par exemple, Busac a inclus dans le prix à payer les taxes fédérales et provinciales, un gain net de 25 millions pour l'entreprise privée. «On n'a pas forcé la main à l'Université pour qu'elle signe le contrat», note toutefois Renaud Lachance en conférence de presse.

Busac, dans sa réponse au rapport, soutient qu'elle estime être «ultimement victime de l'incapacité avouée de l'UQAM de respecter ses obligations dans le cadre du développement de l'îlot Voyageur». Le chantier au centre-ville est stoppé, le temps que l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, mandaté par l'UQAM, négocie une fin de contrat acceptable aux deux parties.

Le recteur Denis a collaboré de bonne grâce à l'enquête du Vérificateur. Nicolas Buono conclut sa réponse au rapport par cette phrase: «Je n'accepte pas les responsabilités qui me sont imposées dans les conclusions de votre rapport».

LA PRESSE : Des décisions désastreuses et indéfendables - Le jeudi 05 juin 2008

Denis Lessard, La Presse
Québec

La direction de l'Université du Québec à Montréal a fonctionné en vase clos, au mépris des règles de transparence envers le conseil d'administration, le réseau des universités du Québec et même le ministère de l'Éducation, pour foncer tête baissée dans les projets immobiliers qui ont plongé l'institution dans les dettes et la controverse l'an dernier.

[Après un an d'enquête, le Vérificateur général du Québec n'est pas tendre à l'endroit du règne de Roch Denis](#) à la barre de l'UQAM. Avec le vice-recteur, Mauro Malservisi, et le directeur aux immobilisations Nicolas Buono, l'UQAM a pris une série de décisions désastreuses et indéfendables, qui ont mené à la débâcle financière. Le gouvernement a dû prendre à sa charge le projet de l'îlot

Voyageur, un édifice toujours en chantier au centre-ville de Montréal.

En point de presse hier, le vérificateur Renaud Lachance a révélé la gestion «artisanale» de l'UQAM en matière immobilière. Le directeur des immobilisations faisait les estimations financières, se retrouvait «sur le chantier avec ses bottes de travail», tout en préparant la reddition de comptes pour le recteur. Compte tenu de l'ampleur des projets, la rigueur commandait une équipe plus complète. Le directeur Nicolas Buono était aussi proche des professionnels retenus pour le projet et il avait même son bureau dans l'espace réservé pour ce projet au dernier étage de la Place Dupuis, qui appartient au promoteur Busac, confirmera un porte-parole de l'entrepreneur.

Le projet de l'îlot Voyageur s'est fait dans la précipitation, alors que «particulièrement dans ce dossier il aurait fallu qu'on prenne le temps»,

déplore M. Lachance. En trois mois, on a fait une étude sur un projet de 300 millions qui va coûter plus de 400 millions et dont les recettes ne seront jamais réalisées. Les promoteurs du projet pressaient le pas, soulignant que l'option sur le terrain de Busac allait se terminer, mais elle avait déjà été renouvelée, observe M. Lachance, dénonçant le manque de rigueur «du recteur et des deux dirigeants».

Le conseil de l'UQAM a dû prendre une décision sous pression dans le dossier de l'îlot Voyageur avec seulement quatre jours pour digérer un document complexe de 400 pages.

Au conseil d'administration de l'UQAM, certains membres ont posé des questions pertinentes, mais le secrétariat du conseil ne faisait pas les suivis nécessaires. Un comité de vérification, par

exemple, ne s'est jamais réuni. Le conseil aurait dû refuser d'adopter le projet de l'îlot Voyageur en moins d'une semaine, mais comme la moitié des membres sont redevables à l'université «cela tente les décisions», observe le vérificateur.

Précipitation injustifiable

Le recteur Roch Denis, au premier chef, a offert «une mauvaise gestion des projets», il ne s'est pas soucié d'obtenir des garanties de financement adéquates. Il a confié le projet à ses deux collègues et personne ne s'est préoccupé de l'impact financier de ces constructions - le Complexe des sciences et l'îlot Voyageur -, sur la situation financière de l'UQAM. De plus, le ministère de l'Éducation n'a été informé par les médias qu'en mars 2005 de l'existence du projet, alors que le recteur s'était entendu avec le promoteur Busac dès décembre 2004.

Les trois hommes en cause ont aussi eu «une attitude irrespectueuse» envers toutes les instances: le conseil d'administration d'abord qui se voyait présenter des informations incomplètes, voire erronées. Le conseil de l'UQAM a aussi dû prendre une décision sous pression dans le dossier de l'îlot Voyageur, avec seulement quatre jours pour digérer un document complexe de 400 pages.

Le vérificateur taille en pièces surtout le «rapport externe» produit par Samson Bélair qui statuait sur la rentabilité de l'îlot Voyageur. Une évaluation carrément irréaliste basée sur des données fausses, tranche-t-il. Ce document servait pourtant de pierre d'assise aux défenseurs du projet. Le vice-recteur Malservisi «n'a pas joué son rôle de premier gardien de la santé financière» de l'Université. Il n'a pas fait faire d'études sérieuses sur les projets et n'a pas présenté au conseil

d'administration, au réseau des universités du Québec ou au ministère de l'information financière pertinente et rigoureuse qu'on attendait de lui.

M. Bueno finalement a outrepassé régulièrement ses pouvoirs, cassant même des décisions du conseil d'administration. On lui reproche aussi de ne pas avoir respecté les budgets prévus sans se préoccuper des risques. Surtout, il a produit pour ses patrons des rapports comportant «des inexactitudes importantes», des données pourtant transmises au conseil d'administration.

Quelles étaient les motivations des trois patrons - qui ont depuis, tous quitté l'UQAM? «Les gens désiraient les projets très fort», se limite à dire le vérificateur Lachance qui observe «un empressement très grand» du recteur Denis, qui a fait qu'on «bouscule un peu les instances décisionnelles» pour que le projet soit approuvé.

LA PRESSE : Le ministère de l'Éducation «a manqué de rigueur - Le jeudi 05 juin 2008

Denis Lessard, La Presse
Québec

Le ministère de l'Éducation du Québec a manqué de rigueur dans la surveillance du dossier immobilier de l'UQAM. Dès l'été 2005, le ministère de Jean-Marc Fournier savait qu'on s'approchait de l'iceberg, mais personne n'a changé de cap.

Dans un [rapport volumineux et touffu, le vérificateur général du Québec](#), Renaud Lachance, écorche le ministère de l'Éducation qui aurait dû selon lui intervenir pour stopper la dérive financière de l'UQAM.

«Il y avait certainement des lacunes dans l'administration du ministère de l'Éducation par rapport au suivi de la situation financière. Le ministère ne fait pas un vrai suivi. Quand on veut évaluer l'endettement, il faut regarder si la marge de crédit augmente, si elle prend des engagements importants», fait observer le vérificateur.

Trois «coupe-feu» auraient dû freiner les projets coûteux et mal ficelés de l'UQAM. Le conseil d'administration de l'université aurait dû au premier chef stopper l'enthousiasme du recteur Roch Denis et de ses collaborateurs. Mais son mutisme peut s'expliquer, car le CA était laissé dans l'ignorance, alimenté d'informations tronquées ou même fausses. De plus, la moitié des membres, sous une forme ou une autre, travaille pour l'institution et est soumise à l'équipe de direction de l'établissement.

Aussi, un autre filet de sécurité, l'assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec, aurait dû poser davantage de questions.

Mais ultimement avec les informations disponibles, le ministère de l'Éducation avait tout en main pour freiner les projets. Or le train de

l'UQAM a continué de foncer vers le précipice, constate le vérificateur.

Dès la fin décembre 2005, une firme d'évaluation de crédit, DBRS, avait sonné l'alarme en réévaluant à la baisse la qualité du crédit de l'institution. Six mois plus tôt, des notes internes du ministère de l'Éducation indiquent qu'on s'inquiète - on se demandait quelle serait la responsabilité du Ministère en cas de défaut de paiement de l'UQAM.

Selon le vérificateur, le Ministère n'a fait aucun «suivi rigoureux» alors que des informations accessibles «montraient pourtant une détérioration importante de la situation financière de l'université découlant de ses projets immobiliers».

Le Ministère «n'a pas mis en place un encadrement adéquat en respect avec ses responsabilités à l'égard des projets immobiliers des universités», note M. Lachance. Parmi les «lacunes», on constate que les subventions ne sont pas attribuées selon des critères «pertinents et prévisibles». L'UQAM a été laissée à elle-même. Finalement, le Ministère n'a fait aucun «suivi rigoureux» alors que des informations accessibles «montraient pourtant une détérioration importante de la situation financière de l'université découlant de ses projets immobiliers».

À l'Assemblée nationale, attaquant le «fiasco» de l'UQAM, l'ancien ministre péquiste Sylvain Simard a brandi les notes produites alors par le Ministère, obtenues par la loi d'accès à l'information. Les libéraux avaient fait des gorges chaudes des dépassements de coûts du métro de Laval, «mais le métro de Laval, il est là, il fonctionne et il est

plein, alors que l'îlot Voyageur au coin de Berri et De Maisonneuve est un édifice fantôme», a lancé M. Simard. La rétrogradation de Jean-Marc Fournier de l'Éducation au Revenu, il y a un an, était une confirmation de ces bévues, estime le péquiste.

Le ministère des Finances aussi écorché

Le ministère des Finances n'échappe pas aux critiques du vérificateur, mais est moins sévèrement attaqué. Il aurait dû transmettre sur-le-champ, à l'Éducation, les informations qui lui parvenaient des agences d'évaluation de crédit qui voyaient les problèmes arriver à l'UQAM.

En conférence de presse, hier, la ministre Courchesne a minimisé la responsabilité du gouvernement. Avant même le dépôt du rapport, des gestes avaient été faits pour corriger le tir. Le gouvernement, l'an dernier, a fait adopter les projets de loi 32 et 34 pour mieux encadrer les emprunts des organismes publics, et, sans le veto des deux partis de l'opposition, les projets de construction des universités auraient été soumis aussi à des règles plus strictes.

L'automne prochain, Québec déposera un projet de loi pour resserrer les contrôles du gouvernement sur ce genre de projet. Il est clair, par exemple, que la proposition du vérificateur pour que les deux tiers des conseils d'administration soient indépendants de l'institution sera mise en application. Dans le cas de l'UQAM, la moitié des membres du conseil était redevable à l'institution et par conséquent à l'administration Denis.

De plus, une entente administrative a été conclue entre les Finances et l'Éducation pour partager les informations.

LA PRESSE : Des réactions timides - Le jeudi 05 juin 2008

Louise Leduc, La Presse

On ne s'est pas bousculé au portillon, hier, pour réagir à la portion [du rapport du Vérificateur général qui porte sur le gouffre de 500 millions dans lequel l'UQAM s'est enlisée.](#)

C'est par communiqué que l'UQAM a réagi. «La durée de l'enquête du Vérificateur général sur les événements survenus à l'UQAM témoigne de la complexité de ce dossier. L'UQAM souhaite que le

gouvernement, l'Université du Québec et tous ceux qui ont une responsabilité ou un intérêt dans l'avenir de l'institution fassent une lecture attentive du rapport afin de tirer les conclusions qui s'imposent», peut-on lire.

Le recteur de l'UQAM, Claude Corbo (qui a succédé au recteur Roch Denis qui était en poste lors de la mise en place du marasme) sera à une conférence de presse ce matin.

Pour sa part, Pierre Moreau, président de l'Université du Québec (dont l'UQAM est l'une des composantes), «prend acte du rapport du Vérificateur», précise-t-il aussi dans un communiqué.

Le communiqué souligne au demeurant que l'Assemblée des gouverneurs a formé en décembre 2006 un comité de travail, à la suite duquel «des actions ont immédiatement été instaurées».



JOURNAL DE MONTRÉAL : Autopsie d'un gâchis financier – jeudi 05 juin 2008

Autopsie d'un gâchis financier

De 1993 à 1998
Construction de la phase I du Complexe des sciences Pierre-Danersseau.

Février 1998
Québec refuse de subventionner la phase II du projet, arguant qu'il est plus économique de rénover le vieux pavillon des sciences.

Novembre 2002
Estimation du coût de la phase II: 59,5 M\$.

Hiver 2003
Pour financer son projet, le recteur Roch Denis décide de faire une large place à des espaces commerciaux.

Septembre 2003
Début de la phase II du Complexe des sciences, qui comprend la construction d'un autre pavillon.

16 décembre 2004
L'UQAM signe une entente avec Buxac visant le développement immobilier de l'ilot Voyageur.

« LES CONTRATS FONT EN SORTIE QUE L'UQAM ASSUME LA PLUS GRANDE PART DES RISQUES DU PROJET ET LE VICE-RECTEUR ET LE DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS EN SONT BIEN CONSCIENTS. »

14 mars 2005
Le conseil d'administration de l'UQAM approuve le projet de l'ilot Voyageur. Budget: 332,8 M\$.

21 mars 2005
L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec approuve le projet de l'ilot Voyageur lors d'une conférence téléphonique de 15 minutes.

31 mai 2005
Buxac revise plutôt à 390 M\$ le budget préliminaire du projet de l'ilot Voyageur.

« CE NOUVEAU BUDGET N'A PAS ÉTÉ PRÉSENTÉ AU CA. »

« TOUTES LES OCCASIONS DE SE RETIRER DU PROJET OU DE L'UNE DE SES PARTIES SE SONT ENVOYÉES SANS QUE LES MEMBRES DU CA AIENT ÉTÉ CONSULTÉS. »

Mai 2007
Un rapport de la firme KPMG révèle des failles importantes dans la gestion du projet du Complexe des sciences, qui ont conduit à des dépassements de coûts majeurs.

16 mai 2007
Le gouvernement du Québec demande au Vérificateur général d'enquêteur.

Octobre 2005
Les états financiers présentés au CA révèlent que la phase II du Complexe des sciences a alors coûté 165,8 M\$.

« DÈS LE DÉPART, LE CA N'A PAS DISPOSÉ DE TOUTE L'INFORMATION NÉCESSAIRE POUR S'ASSURER DU SUIVI DES DÉPENSES, DU FINANCEMENT ET DES INCIDENCES DU PROJET SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UQAM. »

16 janvier 2006
Début des travaux d'excavation pour le stationnement de l'ilot Voyageur.

7 avril 2006
Le directeur des investissements approuve le budget de 388 M\$ de l'ilot Voyageur présenté par Buxac.

28 août 2007
L'UQAM congédie pour fautes graves le directeur des investissements, Nicolas Buono.

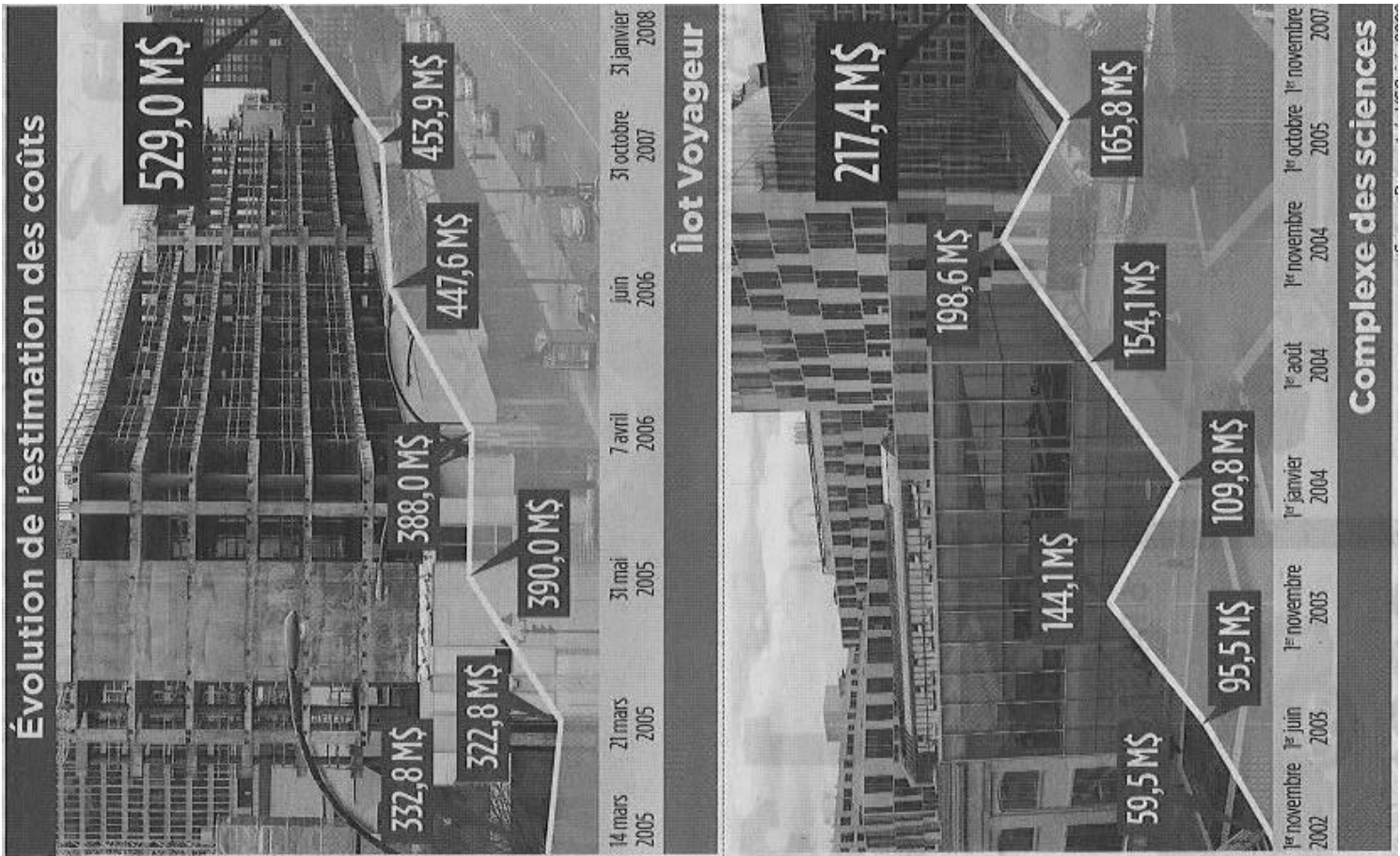
31 août 2007
La ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, annonce que le gouvernement épinglera le trou de 200 M\$ de l'ilot Voyageur.

30 novembre 2007
Selon les services financiers de l'UQAM, le coût réel du Complexe des sciences sera de plus de 217 M\$, et près de la moitié de la facture a été financée par la marge de crédit de l'UQAM.

31 janvier 2008
Le Vérificateur général évalue à 529 M\$ l'achèvement du projet de l'ilot Voyageur, soit près de 59 % de plus que prévu.

Renaud Lachance

Source: Rapport du Vérificateur général du Québec



Québec a raté tous les signaux

■ La ministre Courchesne a remis le dossier au Directeur des poursuites criminelles

QUÉBEC | Le gouvernement Landry a eu son scandale financier avec la Gaspésie, celui de Jean Charest a maintenant le sien avec l'UQAM dont l'ampleur du gâchis est révélée dans un rapport du Vérificateur général rendu public hier.



Les ministres Michelle Courchesne et Monique Jérôme-Forget ont cafouillé dans les explications hier pour disculper leur gouvernement du gouffre financier dans lequel l'ont précipité le recteur Roch Denis et l'UQAM, mais le Vérificateur général Renaud Lachance est intraitable: il y avait des « signaux clairs » qui « auraient dû amener le ministère de l'Éducation à réagir ».

Dès la fin de 2005 et le début de 2006, « il y avait des notes internes au ministère qui montraient que les projets immobiliers de l'UQAM mettaient en péril sa situation financière », a précisé Renaud Lachance.

Il a aussi rappelé que « des agences de notation de crédit ont dénoté l'UQAM (au printemps 2006) et ont dit publiquement que l'université devenait la deuxième la plus endettée au Canada ».

Documents concrets

Pour M. Lachance, ce ne sont certainement pas là de simples « oui-dire », comme l'a soutenu hier la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, mais « des documents très concrets, publiés en décembre 2005 et au début de 2006 ».

À l'Assemblée nationale hier la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, n'a pas voulu reconnaître sa responsabilité dans l'affaire qui pourrait dépasser les 300 millions de dollars gaspillés dans l'aventure de Gaspésie par le gouvernement Landry.

Elle a même insinué que l'ex-recteur de l'UQAM, Roch Denis, sévèrement blâmé par le Vérificateur général, est « un ami du Parti québécois ».

Mais le PQ s'en est pris plutôt à Jean-Marc Fourrier, qui occupait le poste de ministre de l'Éducation lorsque le dossier a dérapé à l'UQAM.

Troisième dossier

« Il aurait eu largement le temps de réagir » s'il avait lu les notes alarmantes qui s'accumulaient sur son bureau « depuis août 2005 », a indiqué Sylvain Simard qui voit dans ce nouveau gouffre financier « le troisième dossier catastrophique des Libéraux », après les dossiers de l'autoroute 30 et du CHUM.

La ministre Courchesne a continué de soutenir qu'il n'y a eu « aucun signe, aucune fumée » de dérapage avant d'obtenir « le vrai dossier » en octobre 2006.

Elle a indiqué que le rapport du Vérificateur général « va être déposé au Directeur des poursuites criminelles » qui évaluera s'il y a matière à des poursuites pour fraude.

ychartrand@journalmtl.com

Étudiants et profs se disent peu fiers

NICOLAS DUBOIS
Le Journal de Montréal

L'ambiance n'était pas à la fête hier dans les corridors de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), où étudiants et professeurs se disent peu fiers du fiasco financier laissé par l'administration précédente.

Lorsque rencontré par le *Journal*, le doyen de la faculté de science politique et de droit, René Côté, marchait le rapport entre les mains, petit sourire en coin.

« On va attendre de lire ce chef-d'œuvre avant de commenter la performance de l'ancien recteur. Mais évidemment, des nouvelles comme cela, on s'en passerait bien. »

Avares de commentaires

Les enseignants et les chercheurs de l'UQAM ont été avares de commentaires, mais dans l'anonymat, tous se moquaient des talents de gestionnaire de leur ex-recteur, Roch Denis.

« Il [Roch Denis] n'avait même pas l'aval du conseil d'administration! », s'est exclamé un professeur à une collègue en lisant les pages du rapport.

« C'est assez frustrant parce que c'est notre argent et qu'il est mal investi, sans notre consentement en plus! », a lancé Tania Minichiello, une étudiante en sciences de la gestion.

« Des fois, je me demande comment ils réussissent à gaspiller autant d'argent. [L'Université] McGill, elle, elle l'a comprise, l'affaire. Elle va solliciter les entreprises, démarre plein de projets et son expansion fonctionne », a commenté Alex Papadopoulos, étudiant à la maîtrise en chimie.

Autant la direction de l'UQAM que les syndicats et les associations étudiantes commentent le rapport aujourd'hui.

ndubois@journalmt.com

Crise à l'UQAM Le recteur et Québec blâmés

EDUCATION. Le gouvernement Charest doit assumer une part du blâme pour « les conséquences désastreuses de la mauvaise gestion » à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), conclut le vérificateur général Renaud Lachance dans un rapport dévastateur rendu public hier.

Déposé à l'Assemblée nationale, le rapport porte sur la gestion des projets immobiliers du Complexe des sciences et de l'Îlot Voyageur, deux dossiers mal ficelés qui ont plongé l'UQAM dans un gouffre financier de plusieurs centaines de millions de dollars.

Selon le vérificateur, le recteur Roch Denis, le vice-recteur Mauro Malservisi et le directeur aux immobilisations Nicolas Buomo – aucun des trois n'est aujourd'hui à l'emploi de l'UQAM – sont les principaux responsables de la débâcle financière.

Mauvais suivi

Mais le gouvernement Charest ne s'en sort pas blanc pour autant. S'il avait fait « un meilleur suivi du dossier et tenu compte des informations qu'il avait eues à l'intérieur qu'à l'extérieur », le ministère de l'Éducation aurait pu éviter la catastrophe ou à tout le moins en réduire l'ampleur, estime M. Lachance.

La ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a assuré hier, en point de presse, que « toutes les mesures seront prises pour empêcher qu'une telle dilapidation des fonds publics ne se reproduise ».

Pour les partis d'opposition, il ne fait nul doute que le gouvernement est le grand responsable de la débâcle.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a accueilli favorablement les recommandations du vérificateur général. LA PRESSE CANADIENNE

■ GOUFFRE FINANCIER DE L'UQAM

Le gouvernement du Québec pointé du doigt

Le gouvernement Charest doit assumer sa large part de blâme pour le fiasco financier de l'Université du Québec à Montréal, a indiqué le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, dans son rapport sur la gestion des projets immobiliers de l'UQAM déposé hier matin à l'Assemblée nationale.

Selon M. Lachance, le gouvernement a failli à la tâche dans sa mission d'encadrer les universités dans leurs projets immobiliers comme ceux du Complexe des sciences Pierre-Dansereau et l'Îlot Voyageur. Ces deux projets ont creusé un gouffre financier qui s'élève à près de 500 millions \$.

« Le ministère de l'Éducation, tout comme le conseil d'administration de l'UQAM et l'Assemblée des gouverneurs ne se sont pas acquittés adéquatement de leurs responsabilités relatives

aux projets immobiliers de l'institution », écrit M. Lachance.

ROCH DENIS

Le vérificateur n'a pas été trop tendre à l'endroit de l'ancien recteur Roch Denis. « Il est le premier responsable de la débâcle. Ni M. Denis, ni le vice-recteur et le directeur des investissements ne se sont préoccupés de l'impact de ces deux projets sur la santé financière de l'institution », déplore-t-il dans ce rapport de 128 pages qui a fait des vagues hier matin dans la Vieille capitale.

« Ces trois gestionnaires ont manqué de transparence en plus d'afficher une attitude irrespectueuse à l'égard du conseil d'administration de l'UQAM, des instances de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation », a constaté M. Lachance.



PHOTO ÉRIC BOLTE
(JGG) L'administration de l'UQAM est dénoncée par le vérificateur général du Québec.

MONTRÉAL - JEUDI 5 JUIN 2008
LE QUOTIDIEN GRATUIT #1
24 heures
www.24heures.ca

18,6 \$ pour se loger

Mimi décoratrice

Grand Prix du Canada

Recyclé

Québec blâmé dans le dossier de l'UQAM

An auditor-general is like an accident inspector. With pen and clipboard in hand, the A-G picks through the debris, making notes of this or that aspect of the carnage. He hopes his recommendations will head off the next train wreck, but the subtext almost always says: Don't get your hopes up.

In the case of the spending debacle at the Université du Québec à Montréal, it wasn't as if the

whole province didn't see the train hurtling down the tracks straight into a brick wall. No wonder Quebec's auditor-general, Renaud Lachance, laced into the provincial government yesterday when he tabled [his report into the massive spending overruns](#).

Quebec's education department did not live up to its responsibilities, Lachance said. It failed in its fundamental duty to provide adequate controls

over the university's building projects. This is taxpayers' money, let's not forget, and those were huge projects. Any government worth voting for should be paying very close attention when grandiose schemes are afoot.

This failing has been corrected in the interim, in theory. Universities must now seek approval from Quebec for any building project before starting construction. Unfortunately, this is tantamount to

closing the barn door after the horses have left. At a point when it counted, Quebec failed to conduct a rigorous evaluation of the university's physical infrastructure needs and its ability to pay to meet these perceived needs. UQÀM faces a deficit of nearly \$500 million by 2012, an amount that could reach \$800 million by the time it is due in 30 years. This monumental debt has angered Montreal's other three universities - Université de Montréal, Concordia and McGill - since it threatens their financial health.

Money the government has to use to bail out profligate UQÀM is money that won't come their way. The other universities already feel massively underfunded. As far as they are concerned, UQÀM needs to get its financial house in order. The university's financial crisis started with \$100 million in construction-cost overruns for its ambitious science pavilion, the Dansereau complex, and for the Îlot Voyageur project, a 13storey student residence and intercity bus terminal. The province backed out of the Voyageur deal, how-

ever, when, in its view, design changes it had not authorized were made to the complex, nearly doubling the projected cost to more than \$400 million. UQÀM's former rector, Roch Denis, and two of his closest associates also come in for well deserved criticism, but they were agents of the state - and not held accountable by it. That must change.

THE GAZETTE : Auditor slams UQÀM for debacle : CRIMINAL CHARGES UNDER STUDY Report lays blame on former rector, board and Quebec for runaway building costs - Thursday, June 05, 2008

KEVIN DOUGHERTY GAZETTE QUEBEC BUREAU
QUEBEC - Auditor-general Renaud Lachance issued [a blistering report yesterday on the "poor management" of two real estate projects by the Université du Québec à Montréal, costing about \\$750 million.](#) Lachance blamed former UQÀM rector Roch Denis and his top two collaborators, the boards of UQÀM and its parent, the Université du Québec, as well as the provincial Education Department for allowing cost overruns that made UQÀM the most highly-indebted university in the province. The cost of the Pierre Dansereau science complex rose from \$95 million to \$217 million. The latest estimate for the partly completed Îlot Voyageur project, on the site of the downtown Voyageur bus terminal, is \$529 million, up from \$333 million when it was first proposed in March 2005. Lachance noted that, with 40,000 students, UQÀM's per capita debt has been driven to \$17,366 from \$7,397 by the projects. Education Minister Michelle Courchesne told reporters that Quebec's director of criminal and penal prosecutions is examining the auditor-general's report to determine whether criminal charges should be laid.

Courchesne said she will introduce a bill in the fall session of the National Assembly to tighten governance at Quebec universities. Two-thirds of directors would be independent of a university. Lachance noted that now the boards of UQÀM and other universities, made up of professors, students and some outsiders, do well running day-to-day business. But faced with a complex financial issue, such as a real-estate development, board members often lack the background to evaluate construction and financing plans. Lachance suggested training for board members. Denis, who resigned as rector, is blamed for poor management of the real estate projects, for "proposing these projects without bothering to obtain sufficient guarantees concerning their financing and a serious analysis of their profitability." The report notes that often there were no public tenders for work, that UQÀM relied on its line of credit to finance the projects and administrators gave UQÀM board members incomplete or erroneous information, for example telling them the builder, not the university, was liable for unoccupied office space. UQÀM asked the government for \$25 million for the Pierre Dansereau project and \$75 million for

Îlot Voyageur, issued \$250 million in bonds and said the projects would be "self-financing," planning to draw on office rents, student residence charges and parking fees. An audit by Samson Bélair/ Deloitte & Touche said UQÀM was overly optimistic in its revenue projections and its assumption of almost 100 per cent occupancy. Lachance also singled out UQÀM's then vice-rector human resources, Mauro Malservisi, and Nicolas Buono, capitalworks manager. "They showed a lack of transparency and provided often incomplete and often inaccurate information," the report says, pressing the board to make hasty decisions or consulting them after the fact. The boards of UQÀM, UQ and the Education Department "did not adequately fulfill their responsibilities," the report adds. As a result of the real estate fiasco, UQÀM now has a space shortage and had to tighten its belt, cutting programs, to meet its budget. Malservisi and Buono are no longer with UQÀM. The report says two internal Education Department notes May 13 and June 22, 2005, as well as an Aug. 2005 analysis, expressed serious reserves about the Îlot Voyageur project.

THE GAZETTE : Universities to share UQÀM's pain : Rectors chafing at coming crackdown, by PEGGY CURRAN GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER - Thursday, June 05, 2008

Expect universities across Quebec to feel the aftershocks of Université du Québec à Montréal's bungled real estate ventures. On the heels of yesterday's damning report by provincial auditor-general Renaud Lachance, Education Minister Michelle Courchesne repeated warnings Quebec plans to introduce legislation this fall to revamp university boards to add more external members and demand more stringent monitoring of large-scale projects.

«It's not consultants that UQÀM needs to balance the budget»

Rector Claude Corbo

There was no immediate reaction from university principals and rectors, who had gathered last night for a two-day meeting in Bromont. However, university brass told Courchesne months ago that they oppose and resent measures that they see as punishment for one university's fiscal gaffes.

UQÀM's new rector, Claude Corbo, and union leaders will comment today on Lachance's scathing report, the latest indictment of mismanagement by former rector Roch Denis. Underfinanced projects approved during Denis's tenure include the \$205-million Pierre Dansereau science complex, which cost \$106 million more than UQÀM had budgeted for; and the Îlot Voyageur project, halted and taken over by the government as costs spiralled to the stratosphere. UQÀM has the worst credit rating of any Canadian university, with more than \$345 million in long-term debt. This week, Corbo lashed out after the Université du Québec network's overseeing board commissioned an auditing report by Ernst & Young without consulting UQAM or giving it advance notice of its contents. The study calls UQÀM's shortterm recovery plan weak and said it was unlikely to meet the gov-

ernment's demands that UQÀM operate in the black. Corbo, a political science professor who was rector of UQÀM for 10 years until 1996, said: "It's not consultants that UQÀM needs to balance the budget," but a hand with crippling costs on construction loans. He cited earlier reports by both PricewaterhouseCoopers and the auditor-general saying UQÀM cannot be expected to find its way out of its financial mess without help from the Education Department. "Since the crisis began, UQÀM has cut its budget by 10 per cent and come up with a plan to review its programs and ways of doing things. There are limits to what it can do alone," Corbo said.

RADIO-CANADA : Montréal / Gouffre financier de l'UQAM : Michelle Courchesne défend son ministère - Mise à jour le mercredi 4 juin 2008 à 16 h 56

Élaboussée par le [rapport du vérificateur général du Québec Renaud Lachance](#), la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne,

se défend d'avoir péché par laxisme dans le dossier du fiasco immobilier de l'UQAM. Mme Courchesne soutient que son ministère ne disposait pas de l'information pertinente pour

détecter le dérapage du projet immobilier de l'UQAM. « Il n'y avait aucun signe, aucune fumée, dans la mesure où il n'y avait pas de demande officielle



de faite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans la mesure où le recteur et son équipe ne nous disaient pas quelles étaient les étapes de réalisation, quelles étaient les étapes d'évolution de ce projet », a déclaré la ministre Courchesne.

Le vérificateur général du Québec est toutefois d'un tout autre avis. Le gouvernement doit assumer sa part de blâme pour le fiasco de l'aventure immobilière de l'UQAM, selon M. Lachance qui a déposé son rapport sur la gestion des projets immobiliers de l'UQAM à l'Assemblée nationale mercredi.

Il maintient qu'il y avait des signaux indiquant que les deux projets immobiliers de l'UQAM s'en allaient à la dérive et que le ministère de l'Éducation aurait dû les détecter. Le vérificateur avance que l'argent dépensé par les universités est celui des contribuables et que le ministère avait le devoir de mieux encadrer l'institution.

L'ancien recteur tenu responsable

Si le vérificateur blâme le ministère de l'Éducation, il tient l'ancien recteur Roch Denis comme principal responsable du fiasco.

M. Lachance reproche à M. Denis ainsi qu'au vice-recteur et au directeur des investissements de ne pas s'être préoccupés de l'impact de ces projets sur la situation financière de leur université. Les

trois gestionnaires « ont manqué de transparence » en plus d'adopter une attitude « irrespectueuse » à l'égard du conseil d'administration de l'UQAM, des instances de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation, écrit le vérificateur dans son rapport de 128 pages.

« Ils n'avaient pas la compétence pour des projets d'une telle ampleur », a déclaré M. Lachance au sujet du recteur et de son équipe. « Sinon pourquoi n'a-t-on pas évalué les impacts financiers sur la situation financière de l'UQAM? »

Donc, je ne crois pas qu'il y avait des gens nécessairement mal intentionnés, mais de toute évidence, on n'a pas pris conscience des enjeux financiers importants.

— Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance

Le gouvernement a transmis le rapport du vérificateur général au directeur des poursuites pénales et criminelles afin de savoir s'il y a matière à tenter des poursuites criminelles contre certains acteurs impliqués dans le dossier.

Toujours inachevés, les projets immobiliers ont été repris par le gouvernement qui les finalisera et tentera de les rentabiliser.

Une aventure de 800 millions

Les projets immobiliers du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur ont plongé l'UQAM dans un

gouffre financier de près de 500 millions de dollars, indique le rapport du vérificateur.

La dette de l'UQAM pourrait atteindre 500 millions de dollars en 2012 et l'aventure aura coûté 800 millions de dollars au terme du remboursement de la dette dans 30 ans.

Fondée en 1969, l'UQAM a entrepris des projets de construction immobilière en 2003. La construction du complexe des Sciences et de l'Îlot Voyageur a entraîné l'Université dans un gouffre financier. Des dépassements de coûts - respectivement de 100 et 200 millions de dollars - et des prévisions de revenus trop optimistes ont provoqué la descente aux enfers de l'institution.

audio-vidéo

- [L'îlot Voyageur de l'UQAM, une gestion d'amateurs, explique Jean-Sébastien Cloutier.](#)
- [Le ministère de l'Éducation montré du doigt dans le fiasco financier de l'UQAM, rapporte Marie-Andrée Brassard.](#)
- [Pierre Maisonneuve analyse les conclusions du rapport avec Renaud Lachance, vérificateur général du Québec, avec Kathleen Lévesque, journaliste au Devoir, et avec Luc Bernier, professeur à l'École nationale d'administration publique](#)

LE DEVOIR : 1ère page : Rapport du vérificateur général - Marasme à l'UQAM : l'ex-recteur montré du doigt - Édition du mercredi 04 juin 2008

Kathleen Lévesque, Clairandré Cauchy
La responsabilité du marasme de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) incombe à l'ex-recteur Roch Denis et à deux de ses proches collaborateurs de l'époque qui ont piloté le Complexe des sciences et l'îlot Voyageur. Le trio a tenu les administrateurs de l'université, le réseau de l'Université du Québec et le gouvernement dans l'ignorance des ratés des projets, a appris Le Devoir.

Il s'agit d'un des principaux constats faits par le vérificateur général du Québec, qui rend publique ce matin la deuxième partie de son rapport particulier sur l'UQAM. Le vérificateur y établit les facteurs responsables du fiasco ayant mené l'UQAM au bord de la faillite. Dans son premier rapport datant de novembre dernier, le vérificateur soutenait que l'endettement lié aux projets immobiliers atteindrait le demi-milliard en 2012, ne permettant pas à l'UQAM de respecter sa mission première d'enseignement et de recherche.

Dans la pièce de résistance que le vérificateur dévoile aujourd'hui, le blâme retombe essentiellement sur Roch Denis, sur son vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, Mauro Malservisi, ainsi que sur le directeur des investissements, Nicolas Buono. Ils «ne se sont pas comportés de façon prudente et responsable en préparant pour les conseils d'administration des budgets sous-estimés», souligne-t-on dans le rapport du vérificateur.

Les administrateurs ont été tenus dans l'ombre à l'instar de l'Université du Québec (UQ) et des ministères de l'Éducation et des Finances. L'information fragmentaire, la multiplication des contrats et l'absence d'appel d'offres dans certains cas ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble des projets. Le trio n'a jamais soumis aux administrateurs l'éventail complet des scénarios, notamment la possibilité de se retirer en cours de route.

Déjà, en mai 2007, la firme comptable KPMG avait soulevé le problème. Concrètement, une

double comptabilité a été mise en place selon que l'information était destinée aux membres du conseil d'administration de l'UQAM ou à usage interne. À preuve, un sommaire des coûts du Complexe des sciences préparé par Nicolas Buono en novembre 2004 montrait un déficit prévu de 4,3 millions. Cette évaluation a été modifiée avant d'être présentée une semaine plus tard au conseil d'administration, démontrant que le projet coûterait 20 millions de moins que prévu.

Selon KPMG, Nicolas Buono était l'artisan des versions tronquées des analyses financières. Son supérieur, Mauro Malservisi, cautionnait la pratique. Le vérificateur général ajoute que Roch Denis était au courant du stratagème.

Aucun des trois hommes n'est aujourd'hui en poste. Roch Denis a remis sa démission en pleine tourmente en novembre 2006 après que le gouffre financier du Complexe des sciences eut été révélé. Six mois auparavant, Mauro Malservisi avait pris sa retraite. Quant à Nicolas Buono, il a été congédié pour «fautes graves» en septembre 2007 après avoir été «tabletté» avec salaire pendant huit mois.

Selon nos informations, le rapport du vérificateur général met également en lumière la gouvernance «dysfonctionnelle» de l'UQAM. D'ailleurs, la majorité des recommandations touche cet aspect du dossier.

Le document insiste sur la composition du conseil d'administration pour expliquer le peu d'opposition rencontrée par les meneurs des projets. On rappelle que la majorité des membres sont issus de la communauté uqamienne ou liés indirectement à l'université, ce qui ne leur donnait pas le recul nécessaire pour réfréner les ardeurs de Roch Denis et consorts. On estime que plusieurs d'entre eux n'étaient pas en mesure d'apprécier l'évaluation des projets qui leur étaient présentés. Ainsi, on remet en cause le principe de gestion collégiale propre aux établissements publics qui composent le réseau de l'UQ.

De plus, le conseil d'administration a souvent été mis sous pression, note le vérificateur général.

Les membres ont été appelés à prendre des décisions à quelques heures d'avis sur de grands pans des projets sans détenir d'informations précises.

C'est d'ailleurs ce que l'on constate à la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de l'UQAM du 8 mars 2005 obtenu par Le Devoir -- date à laquelle le projet de l'îlot Voyageur a été présenté pour la première fois. «Une membre s'étonne que ce dossier ait été acheminé si tardivement aux membres» alors qu'une convention entre l'UQAM et le promoteur Busac avait été signée trois mois plus tôt.

Le promoteur immobilier Busac détenait une option d'achat sur le terrain qui prenait fin le 31 mars 2005, soit trois semaines après la présentation au conseil d'administration. On a indiqué aux administrateurs qu'il fallait procéder rapidement afin de tenir les consultations publiques requises par la modification des règlements de la Ville de Montréal avant la fin de l'été. «Sinon, le projet risque d'être retardé d'un an vu la tenue des élections municipales à l'automne [2005]», avait soutenu le directeur des investissements, Nicolas Buono.

À la même séance, des administrateurs demandaient s'il était bien sage d'entreprendre un tel projet avant de savoir si Québec verserait les 75 millions demandés pour la construction du pavillon universitaire. «Pourquoi ne pas attendre cette réponse avant de financer temporairement le loyer à même les liquidités des obligations?», peut-on lire dans le procès-verbal.

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives, Mauro Malservisi, avait alors répliqué que la demande était «bien documentée» et qu'il y avait «tout lieu de croire que l'UQAM obtiendra une réponse positive». Or, il s'est avéré que le gouvernement du Québec n'a pas consenti un sou pour les locaux de classe prévus dans le projet.

LE DEVOIR : L'îlot Voyageur devait rapporter 30 millions à Busac - En 2005, des administrateurs de l'UQAM s'inquiétaient de la rentabilité du projet - Édition du mercredi 04 juin 2008

Kathleen Lévesque, Clairandrée Cauchy



Photo: Jacques Grenier

Le promoteur immobilier Busac devait empocher des honoraires de 30 millions de dollars pour procéder à la construction et au financement de l'îlot Voyageur, projet qui se révèle un gouffre financier pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

C'est ce que montrent les procès-verbaux du conseil d'administration de l'UQAM de mars 2005, dont Le Devoir a obtenu copie. Présenté pour la première fois le 8 mars, le projet de l'îlot Voyageur fut adopté une semaine plus tard, le 14 mars, non sans avoir d'abord soulevé plusieurs interrogations de la part des administrateurs.

La facture estimée de ce projet jugé «emballant» s'élevait alors à 320 millions. Busac devait donc toucher près de 10 % de cette valeur, soit 30 millions de dollars, alors que l'UQAM assumait tous les risques.

Les procès-verbaux nous apprennent que la direction de l'université estimait qu'en laissant entre

les mains de Busac la construction de l'îlot Voyageur, elle gagnerait du temps «grâce à l'association avec cette firme qui financera ce projet sur une période de 30 ans». On affirmait alors que l'UQAM contrôlerait néanmoins le coût de la construction de l'îlot Voyageur.

Mais voilà, la sous-évaluation des coûts de construction et la surévaluation des revenus ont vite fait dérapage le projet. Comme le rapporte le vérificateur général dans la première partie de son rapport publié en novembre dernier, Busac évaluait le coût de l'îlot Voyageur à 434,8 millions en avril 2007. Et c'est sans compter les répercussions sur le budget de fonctionnement de l'UQAM, qui accumule depuis les déficits annuels. «L'endettement total lié aux projets immobiliers s'accroît rapidement et atteindra près d'un demi-milliard de dollars en 2012», écrivait le vérificateur général.

En mars 2005, lorsque le conseil d'administration prend connaissance du projet de l'îlot Voyageur, une lettre d'intention signée en décembre 2004 lie déjà l'UQAM à son partenaire Busac. Ce promoteur immobilier est une filiale de l'entreprise américaine JEMB Realty Corporation, un gros joueur immobilier à New York.

L'îlot Voyageur apparaît comme le noeud du problème financier de l'UQAM. En août dernier, la ministre de l'Éducation annonçait l'intention de son gouvernement de prendre à sa charge l'îlot Voyageur et son impact financier. Depuis, la Société immobilière Trans-Québec (SITQ), une filiale de la Caisse de dépôt et placement, analyse la possibilité de mettre la main sur le site de l'îlot Voyageur. Des discussions sont même entamées avec des locataires potentiels.

L'îlot Voyageur devait à l'origine être constitué de cinq composantes, mais seuls la gare d'autobus et les stationnements souterrains sont complétés. Un pavillon universitaire et une tour de bureaux ne sont pas amorcés et seule l'ossature des résidences étudiantes est montée.

Des questions

Les procès-verbaux révèlent par ailleurs que les membres du conseil d'administration, qui se sont dits «impressionnés» par le projet, ont toutefois posé plusieurs questions à la direction sur le montage financier complexe de l'îlot Voyageur. Un administrateur met en relief le risque que les revenus provenant de la location de la tour de bureaux soient moins élevés que les projections présentées. Ce motif a été invoqué deux ans plus tard pour justifier l'arrêt du projet.

On s'interroge sur «le volet commercial de ce projet qui semblerait aller à l'encontre de la vocation initiale de l'Université». Des membres se demandent si «les intérêts de Busac coïncident avec ceux de l'Université».

En dépit de nombreuses questions, le conseil d'administration a fini par donner le feu vert au projet à l'unanimité, adoptant une résolution proposée par la vice-rectrice à la vie académique d'alors, Danielle Laberge, qui confiait au recteur Roch Denis ainsi qu'au secrétaire général, Pierre Parent, et au vice-recteur Mauro Malservisi le mandat de signer les ententes avec Busac.

Les administrateurs ont néanmoins exigé un rapport sur le déroulement du projet à chacune de leurs séances ainsi qu'un rapport trimestriel au Comité de vérification de l'université.

LA PRESSE : 1ère page : Un rapport accablant pour l'UQAM : Fiasco financier : le vérificateur blâmera sévèrement la direction ce matin - Le mercredi 04 juin 2008

Denis Lessard, La Presse
Québec

Le vérificateur général du Québec déposera ce matin à l'Assemblée nationale un rapport accablant pour la direction de l'Université du Québec à Montréal, a appris La Presse. Il mettra notamment en cause les projets immobiliers, dont l'îlot Voyageur, qui ont poussé l'institution dans un gouffre financier sans précédent.

Ainsi, le conseil d'administration a souvent été laissé dans l'ignorance par la direction du recteur Roch Denis. Celle-ci est lourdement blâmée pour le dérapage qui a endetté l'institution de près de 500 millions.

Le vérificateur Renaud Lachance sera aussi sévère à l'endroit des ministères de l'Éducation et des Finances, pour ces projets lancés sous le gouvernement de Jean Charest. La ministre Michelle Courchesne donnera ses explications cet après-midi, a-t-on fait savoir à son cabinet.

Le recteur Roch Denis n'a pas agi avec «respect» et «transparence» avec les membres de son conseil d'administration quand il présentait ces projets, note-t-on. Le rapport n'est pas tendre non plus avec le vice-recteur Mauro Malservisi et le directeur aux immobilisations Nicolas Buono, qui, comme M. Denis, ont quitté l'UQAM.

M. Denis est parti avant la fin de son mandat, M. Buono a été congédié et M. Malservisi a pris sa retraite.

Déjà, en mai 2007, un rapport externe de la firme KPMG avait été cinglant à propos du manque de

transparence du trio envers le conseil d'administration.

Pour le vérificateur général, la gouvernance de l'institution était carrément dysfonctionnelle. L'assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec aurait eu les moyens de stopper le dérapage appréhendé, mais ne l'a pas fait, a-t-on appris par ailleurs. «Il y avait des freins, mais personne ne les a actionnés», a résumé un témoin privilégié de l'aventure immobilière de l'UQAM.

Dans son premier rapport, à l'automne 2007, portant sur l'impact financier des décisions immobilières de l'UQAM, le vérificateur évaluait à 500 millions l'endettement de l'institution en 2012, à la suite de décisions mal avisées pour la construction du Complexe des sciences Pierre-Dansereau, et de l'îlot Voyageur. En incluant tous les déficits, on arrivait à un trou de 800 millions sur les 30 années nécessaires au remboursement des projets.

Le rapport d'aujourd'hui lève le voile sur les causes du dérapage. Dans le cours de son enquête - plus de 150 entrevues ont été réalisées -, le cabinet du vérificateur a même prévenu la Sûreté du Québec que la division des crimes économiques pourrait être saisie du dossier. Des spécialistes en éthique ont aussi été appelés à la rescousse. Comme chaque fois qu'il est en terrain miné, le bureau du vérificateur a exercé une prudence de Sioux pour empêcher les fuites - les organisations prises à partie ont été invitées à venir pren-

dre connaissance du rapport pour empêcher la multiplication des copies.

Ni prudents ni responsables

Dans le dossier du «complexe des sciences», le recteur Denis et ses deux cadres n'ont été «ni prudents, ni responsables» quand ils ont présenté leurs prévisions de coûts au conseil d'administration, des budgets à l'évidence sous-estimés, résume le vérificateur. Bien des décisions ont été prises par la direction sans que toutes les approbations nécessaires normales aient été données par le conseil. Entre l'automne 2005 et l'automne 2007, le projet est passé de 166 à 217 millions, une augmentation inquiétante de 51 millions. Le vérificateur s'interroge en passant sur la décision de fractionner 11 contrats pour quatre fournisseurs, de façon à les faire passer sous la barre de 100 000\$ qui exige un processus formel d'appel de soumissions publiques.

On constate aussi que pendant toute la durée de son cheminement, le projet a été souvent modifié, avec des conséquences importantes sur les coûts. Pour l'îlot Voyageur, un gouffre financier de 200 millions, les mécanismes de gouvernance n'ont pas davantage fonctionné, résume le rapport qui décrit une gestion dysfonctionnelle qui ne respectait pas le conseil d'administration. Ce conseil est, d'ailleurs, pour la moitié, formé de gens qui dépendent de l'institution, ce qui les place dans une situation inconfortable pour questionner les orientations adoptées par la direction, observe le rapport.

Pour décider de ce projet coûteux, le conseil d'administration s'est vu remettre un document touffu et complexe seulement quatre jours avant la réunion où la direction allait faire pression pour obtenir un feu vert, dénonce Renaud Lachance. En deux mois, les dépassements sont passés subitement de 57 à 90 millions, (la facture pour l'îlot devait être de 325 millions, elle dépassera les 400 millions). Québec a dû venir à la rescousse en septembre 2007 et récupérer le projet et ses dettes. En sus des dépassements de coûts, la surévaluation grossière des recettes de location laissait alors prévoir un déficit accumulé de 300 millions sur cinq ans.

Le rôle de Busac

Dans son rapport aujourd'hui, le vérificateur constate que dans plusieurs postes en augmentation importante, le rôle de l'entrepreneur Busac

mérite d'être mis en cause. On se demande par exemple pourquoi l'entrepreneur a pu facturer 25 millions de TPS et de TVQ à l'UQAM. L'ancien premier ministre, Lucien Bouchard, avait l'an dernier eu le mandat de négocier une interruption du contrat entre l'UQAM et Busac. Bien des clauses de l'entente avaient été conclues à l'avantage de l'entrepreneur, indiquait-on alors.

Surtout, le vérificateur remet en question le bien-fondé de tout le projet de résidences de l'îlot Voyageur: la mission éducative du bâtiment ne touche que 20% de l'édifice, et la direction de l'université semblait subitement devenir un promoteur immobilier avec Busac comme entrepreneur.

Dans ce dossier, des décisions importantes et stratégiques n'ont jamais été soumises au conseil d'administration. L'UQAM aurait pu se sortir sans

dommage à deux occasions du projet, le 30 juin et le 31 décembre 2005, mais personne n'a senti le besoin de prévenir les membres du conseil de ces dates butoirs.

Le ministère de l'Éducation n'est pas à l'abri des critiques, il a la responsabilité ultime du plan d'immobilisation du réseau des établissements. Le ministère des Finances s'est comporté «adéquatement» quand il a été confronté au problème sérieux des 269 millions d'obligations de Busac, achetées par l'UQAM sans autre forme d'approbation. Le gouvernement avait dû alors racheter toute cette émission dont les taux trop généreux avaient un impact néfaste sur son propre marché obligataire.

UQAM

THE GAZETTE : Seasoned rector is helping UQAM through its midlife crisis – Saturday, April 12, 2008

PEGGY CURRAN

The Université du Québec à Montréal celebrated its 39th birthday on Wednesday, but someone left the cake out in the rain. No one was in a party mood.

At an age when tradition expects us to have it all figured out, UQAM is already in the throes of a midlife crisis. Torn between a rambunctious youth and the yoke of adult responsibility, the prodigal son of Montreal universities is chafing under the weight of staggering debt and foolhardy, if well-intentioned, choices.

And in an office high above St. Denis St., beside a battle-scarred, antique pine table that has been a talisman following him since he signed up for administrative duties a generation ago, Claude Corbo is trying to explain whatever possessed him to enlist for the dubious honour of leading an institution being pummelled from without and within.

"It's been a rough ride," Corbo says of his first semester in the hot seat. Not enough that he inherited the legacy of former rector Roch Denis's grandiose but underfinanced construction projects: the \$205-million Pierre Dansereau science complex, which cost \$106 million more than UQAM had budgeted for; the Ilot Voyageur project, halted and taken over by the government as costs spiralled into the stratosphere. UQAM has the worst credit rating of any Canadian university, with more than \$345 million in long-term debt and stern warnings from the provincial auditor that without major surgery, the bill could top half a billion by 2012.

In February, more than 14,000 students began sporadic strikes to protest against UQAM's austerity budget and press for more government funding. Social sciences students boycotted classes for two months, compelling the university to extending the session until the end of May. Faculty and staff balked at stringent measures adopted to slash the debt and curb campus protests. Meanwhile, rectors and principals at other institutions

tsktsked at government oversight regulations designed to make sure no one else slips in the quagmire of real estate lust and lazy bookkeeping that pushed UQAM to the edge of bankruptcy.

So why do it? At 62, Corbo has nothing to prove. A philosopher and political scientist, he spent a decade as UQAM's rector during another turbulent period marked by faculty and student unrest and searing cuts in government financing. In 1996, when UQAM decided not to offer him a third term, Corbo returned to the classroom. When he wasn't teaching Aristotle and Plato, however, he was carving out a reputation as a fixer on government boards, probing everything from integrating immigrants to building better prisons to saving the mountain.

"I plunged into my work as a political science professor, and during those 12 years I was very busy. I never seriously thought about being rector again."

Until one day last September, when Corbo read a story in *Le Devoir*. Education Minister Michelle Courchesne suggested it was time for UQAM to retreat to its original mission – offering undergraduate degrees to students who might not otherwise go to university, while surrendering prestigious programs and graduate studies, particularly in fields where there was overlap with its richer rival, Université de Montréal.

Corbo fired off a rebuttal where he championed UQAM's strengths and suggested alternatives that wouldn't require wholesale amputation of courses and faculty.

"There was a lot of positive reaction. People told me it made them proud of UQAM again. After all the bad news, I guess it came across as a breath of fresh air." Colleagues asked whether Corbo would consider taking the helm. "Why the hell did I do it? It's incredible what vanity can make people do."

But as the winter term sputtered from fiscal woes to protests, some of that enthusiasm waned. "When you are the only candidate, you are con-

stantly being compared with the perfect candidate who doesn't exist. I have to run against ghosts."

Corbo stands by this administration's decision – roundly criticized by factions of both students and faculty – to summon police and seek an injunction after demonstrators, not all UQAM students, invaded the administration building, where members of the academic senate were debating what steps they needed to take to salvage the term.

"Demonstrators forced a ground floor door and came through the stairwell to invade this floor, where we were under siege for two hours." Corbo corralled everyone into his office, where he plucked leaves off potted plants to stay calm. He'd been jostled and hemmed in by protesters on his way to class last November, but he felt the March 13 incident was different, well beyond the bounds of freedom of expression. "It's one thing to shout slogans at the rector, another to prevent the academic senate from going about its business."

There are many hurdles ahead for UQAM. Given the fiscal squeeze and need "to adapt to a changing world," the university must determine what goes and what stays – and make sure core and certificate programs are "relevant and useful." Corbo is anxious to see the auditor's final report on what went wrong with UQAM's construction projects and how it could be that senior administrators and government officials were caught off-guard.

Next month, an independent panel will deliver findings on funding issues, with a particular eye to inequities in the government formula which may penalize large comprehensive universities such as UQAM and Concordia.

Still, in a job fraught with perils, many of them beyond his control, Corbo believes age has its advantages.

"It's easier, I think, being 62. You have more experience and fewer illusions, about life and people," he said. "Failing at 40 is very dramatic. Failing at 65 is less terrifying."

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM – Grève : Session allégée, Mise à jour: jeudi 10 avril 2008, à 05:34

Jean-Philippe Pineault, Le Journal de Montréal Plusieurs étudiants de l'UQAM bénéficieront d'une session allégée. En raison de la grève qui s'est échelonnée sur plusieurs semaines, la durée de certains cours sera amputée du tiers.

Les mesures de rattrapage adoptées cette semaine, comme l'ajout d'heures de classe et la prolongation de la session, ne seront pas suffisantes pour reprendre le temps perdu.

Plutôt que les 45 heures prévues au programme, certains cours ne dureront que 30 heures. «La charge de travail est moins grande, mais il y a aussi un apprentissage à la grève», a indiqué Gabriel Campeau, étudiant en sociologie.



Session acceptable

La direction de l'UQAM assure que cet allègement n'affectera pas la qualité de la formation dispensée, mais convient que certaines notions prévues dans des programmes seront laissées de côté. «Tout ce qui est important dans le curriculum sera vu», a indiqué Françoise Braun, adjointe au vice-recteur à la vie académique. Dans plusieurs cas, les étudiants devront aussi réaliser des travaux supplémentaires, a indiqué

André Bourret, directeur du Bureau de l'enseignement et des programmes. «La session sera tout à fait acceptable, mais c'est évident qu'il va y avoir des compromis», a-t-il dit. Au plus fort du débrayage étudiant, quelque 14 000 étudiants étaient en grève. Ceux-ci ont délaissé les cours pour protester contre la hausse des droits de scolarité et le plan mis en place pour redresser la situation financière de l'UQAM. **Fin de session d'enfer**

Forcés d'assister à des cours plus longs et de remettre des travaux dans des délais serrés, les étudiants vivront une fin de session effrénée. «Le nombre d'heures de cours est moindre, mais la charge de travail est là», a indiqué Monic Néron, étudiante en communications. Incapables de faire tous les travaux qui leur sont demandés, des centaines d'étudiants ont déjà demandé l'annulation de cours, a fait savoir l'UQAM.

24 HEURES : La session de l'UQAM sera prolongée – Mercredi 09 avril 2008

La session de l'UQAM sera prolongée

Maintenant que la grève des étudiants de l'UQAM est terminée, les étudiants devront reprendre le temps perdu. Ainsi, quelque 13 000 universitaires devront prolonger leur session jusqu'à la fin du mois de mai. Les instances de la Commission des études de l'UQAM ont décidé que les étudiants devront reprendre tous les cours manqués. Des jours de cours seront prolongés de trois à quatre heures. Dans certains cas, des cours seront

offerts durant les fins de semaine.

Les étudiants de Sciences humaines, Sciences politiques, arts, lettres et communications ont perdu, dans plusieurs cas, près de sept semaines de cours.

On se souvient que la grève des étudiants de l'UQAM portait sur le redressement financier imposé à l'institution et sur le réinvestissement massif en éducation par le ministère.

(JCG)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La session prolongée - Mise à jour le mardi 8 avril 2008 à 11 h 29

La grève des étudiants de l'UQAM terminée, les étudiants doivent maintenant reprendre le temps perdu. La session de quelque 13 000 étudiants sera prolongée jusqu'à la fin du mois de mai. La Commission des études de l'UQAM a statué que les étudiants devront reprendre les cours

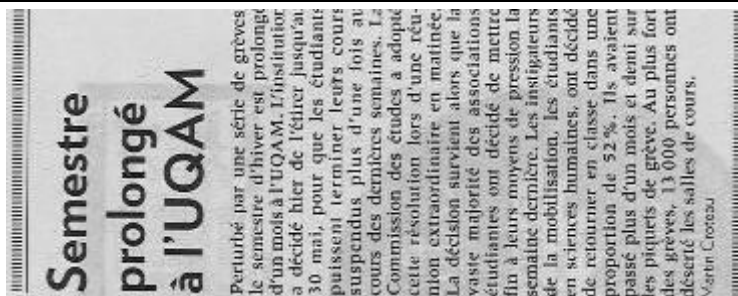
manqués. Certains cours seront prolongés de trois à quatre heures pendant que d'autres seront offerts les fins de semaine.

Les étudiants de Sciences humaines, Sciences politiques, arts, lettres et communication ont voté pour un retour en classe la semaine dernière.

Certains étudiants ont perdu plus de 7 semaines de cours.

Les étudiants réclamaient l'abolition du plan de redressement imposé à l'UQAM et un réinvestissement massif en éducation par le ministère.

LA PRESSE : Brève : Session prolongée à l'UQAM – Mardi 08 avril 2008



JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : session prolongée – Mardi 08 avril 2008

UQAM : session prolongée

CHARLES POULIN
Le Journal de Montréal

Les vacances d'été commenceront un mois plus tard cette année pour plus de 14 000 étudiants de l'UQAM, dont certains ont été en grève plus de sept semaines.

La fin des cours aura lieu le 30 mai au lieu de la date initialement prévue du 21 avril pour certains étudiants de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines, du module de sciences politiques, de la faculté des arts et de la faculté des communications, qui ont tous été affectés par la grève à un moment ou à un autre.

Lors d'une résolution adoptée le 19 mars dernière, la direction de l'université avait décidé d'ajouter une semaine de cours et de terminer la session le 28 avril. Mais dans une nouvelle réso-

lution, adoptée hier, la Commission des études a décidé d'ajouter un mois de plus.

Les cours allongés

Les étudiants devront aussi trimmer plus dur. Toutes les plages horaires seront allongées d'une heure, ce qui veut dire que les cours dureront quatre heures au lieu de trois.

Ils pourraient également être appelés à se présenter en classe les fins de semaine et les jours fériés. En conséquence, les notes seront remises plus tard elles aussi, soit le 13 juin.

Ce chamboulement d'horaire entraînera des coûts supplémentaires pour l'université. Certains services, comme la bibliothèque, le service audiovisuel et les laboratoires informatiques, devront retarder le début de leur horaire d'été.



THE GAZETTE : Striking students return to class – Thursday, April 03, 2008

Université du Québec à Montréal is fine-tuning plans to salvage what remains of the winter session after students in two faculties ended lengthy strikes and returned to class. The university's academic advisory board is deciding how many make-up classes will be needed to ensure students fulfill their course requirements.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève à l'UQAM : Les étudiants déposent les armes - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 17 h 02

La dernière association en grève de l'UQAM a voté pour un retour en classe, mercredi, après 6 semaines de conflit. Les quelque 700 étudiants de l'Association étudiante du module de science politique (AEMSP) ont décidé de rentrer dans le rang comme l'ont fait leurs collègues des sciences humaines (AFESH) et des arts (AFEA), mardi. L'essoufflement du mouvement de grève étudiant s'était amorcé la semaine dernière lorsque les étudiants de lettres, langues et communications ont voté en faveur d'un retour en classe. Après sept semaines de grève, les membres de l'AFESH les ont imités mardi.

Malgré la fin de la grève, le coordonnateur de l'information de l'association des étudiants de Science politique, Benoît Lépine, affirme qu'elle n'a pas été vaine. « L'administration de l'UQAM nous prend un peu plus au sérieux. Il y a eu des tables de négociations et de discussion qui ont été mises sur pied en raison de la grève. Ils ont pu reconnaître aussi la légitimité de nos assemblées tout au long de cette aventure hivernale. » La session d'hiver sera vraisemblablement prolongée pour permettre aux étudiants de reprendre les cours perdus. Toutefois, cette opération constitue un véritable casse-tête pour l'administration.

Certains étudiants n'ont manqué que trois semaines de cours, mais d'autre en ont raté sept semaines. « Les professeurs ou les chargés de cours peuvent avoir pris des engagements incontournables... la même chose est possible pour les locaux et les services académiques qui tournent autour des cours », a déclaré le vice recteur à la vie académique de l'UQAM, Robert Proulx. « Donc, il faut garantir que ces choses seront disponibles durant la période de prolongation. » Certains cours pourraient être remis à une session ultérieure.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève des étudiants de l'UQAM : Retour en classe de 9500 étudiants - Mise à jour le mercredi 2 avril 2008 à 6 h 16

Les membres de l'Association facultaire des étudiants en Sciences humaines (AFESH), en grève depuis sept semaines, et de celle des Arts (AFEA) ont décidé, mardi soir, de ne pas reconduire leur mandat de grève. Le porte-parole de l'AFESH, Étienne Guérette, dont l'association réclamait, entre autres, le gel de l'augmentation des frais afférents, se dit malgré tout satisfait de ce long conflit. « Ça démontre le sérieux de notre mouvement, si jamais il y avait menace de grève, l'UQAM la prendrait au sérieux. » a précisé M. Guérette. Quant à l'administration de l'UQAM, elle se félicite du choix des deux associations et espère bientôt la fin totale de la grève.

Le vice-recteur à la vie académique, Robert Proulx, invite les étudiants à la discussion. « Ce qu'on a fait, c'est s'engager à fournir les espaces nécessaires aux étudiants pour que leurs revendications soient entendues », a déclaré M. Proulx. Bien que plusieurs milliers d'élèves (9500) doivent retourner en classe, l'UQAM doit encore décider si la session sera prolongée afin de rattraper chacune des heures de cours perdues. Les yeux se tournent maintenant vers les 700 étudiants du module de Sciences politiques (AEMSP) qui décideront au cours de la journée, mercredi, si le mouvement de grève sera reconduit ou non.

Les étudiants des lettres, langues et communications (AFELLC) ont déjà voté pour un retour en classe la semaine dernière. **Le plan de redressement en cause** Les étudiants réclament un réinvestissement majeur dans le réseau universitaire et l'abolition du plan de redressement de l'UQAM. Le plan présenté à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, contient des réductions de personnel et des augmentations de frais pour les étudiants. Il s'agit du quatrième plan soumis à la ministre Courchesne, les trois premiers ayant été rejetés. Mme Courchesne a exigé un plan de redressement de l'institution à la suite des déficits accumulés de quelque 200 millions de dollars nés du fiasco de l'aventure immobilière de l'UQAM.

LE DEVOIR : UQAM: d'autres étudiants se résignent à retourner en classe - Édition du mercredi 02 avril 2008

Clairandrée Cauchy L'Université du Québec à Montréal reprendra aujourd'hui un rythme normal, ou presque. Les étudiants en sciences humaines et en arts ont décidé hier de rentrer en classe, avec une faible majorité de 52 %.

Ces votes mettent un terme à deux grèves qui auront duré respectivement huit et quatre semaines. Il restera maintenant à convenir des moyens pour rattraper le temps de classe perdu. La Commission des études de l'UQAM devrait se réunir rapidement pour définir les modalités de validation des cours. « On va s'assurer que dans tous les cas de figure, on soit en mesure de satisfaire les exigences de validation des cours », assure le vice-recteur à la vie académique, Robert Proulx. Cela pourrait même aller jusqu'à une prolongation du trimestre de plusieurs semaines, contrairement à ce qu'avait laissé entendre le recteur, Claude Corbo, lorsqu'il avait prévenu que des contraintes techniques ne permettaient pas de prolonger au-delà d'une semaine.

On ne sait pas encore combien coûtera la grève étudiante à l'UQAM, les modalités de prolongation des contrats (des chargés de cours, notamment) n'ayant pas encore été arrêtées. M. Proulx rappelle que la grève étudiante de 2005 avait entraîné des coûts supplémentaires de l'ordre de 1,7 million. Les représentants des étudiants traçaient hier un bilan somme toute positif de la grève, estimant avoir réussi à mieux faire connaître leur opposition au plan de redressement de l'université. « On attend encore les interventions de plusieurs ac-

teurs dans le dossier, comme le Vérificateur général et le comité des sages [qui doit se pencher sur la proposition de plan de redressement], on ne pouvait pas s'attendre à gagner à court terme. On a quand même réussi à tenir huit semaines et à montrer notre désaccord au sujet du plan de redressement», a fait valoir une porte-parole des ex-grévistes, Valérie-Reine Marcil. Des pourparlers tenus entre les associations en grève et la direction, au cours des deux dernières

semaines, ont aussi mené à des gains, aux yeux des étudiants. La direction s'est engagée à prendre les moyens nécessaires pour préserver les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. L'UQAM s'est aussi engagée à demander au gouvernement du Québec un réinvestissement «approprié à sa mission».

Le vice-recteur Robert Proulx assure que ces engagements seront honorés, même si aucune entente écrite n'a été conclue avec les étudiants

en grève. Un comité sera aussi instauré pour que les associations étudiantes puissent discuter des mesures de redressement avec la direction.

Un spectacle bénéfique pour «sauver l'université», l'UQAMothon, se tiendra vendredi prochain, afin de conclure de façon festive la mobilisation étudiante. Le spectacle qui se tiendra au Théâtre National, rue Sainte-Catherine, mettra en scène des artistes tels les Moquettes coquettes, Luc Senay, Marco Calliari et plusieurs autres.

LA PRESSE : Démobilisation à l'UQAM - Le mercredi 02 avril 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Le mouvement de grève à l'UQAM s'étiole. Plus de 13 000 la semaine dernière, les grévistes ne seront plus que 750 aujourd'hui.

Hier, les membres des deux dernières grandes associations étudiantes ont voté en faveur d'un retour en classe dès ce matin. La démobilisation atteint même les rangs des instigateurs du mouvement. Les étudiants de la faculté des sciences humaines se sont prononcés à 52% contre la prolongation du débrayage, un pourcentage identique à celui observé quelques heures plus tôt chez leurs camarades de la faculté des arts.

Le débrayage pourrait ainsi prendre fin au cours des prochaines heures. Les derniers grévistes - du module de science politique - décideront en après-midi s'ils font bande à part ou retournent en classe eux aussi.

L'administration de l'Université a accueilli avec soulagement la nouvelle. «Plus le temps passait, et plus on s'inquiétait sur le sort de la session», a indiqué hier Robert Proulx, vice-recteur à la vie académique. Reste maintenant le grand défi de reprendre les cours manqués. La session sera vraisemblablement prolongée au-delà son terme prévu, fin avril. Des cours pourraient être donnés

les soirs et les fins de semaine. «Il faudra évaluer la disponibilité des locaux, des professeurs, des chargés de cours. Nous avons un sérieux casse-tête logistique», a noté Robert Proulx.

Les étudiants, de leur côté, considèrent avoir réalisé des «gains intéressants», notamment en obtenant la création d'une «table d'échanges» avec la direction de l'Université concernant les éléments du Plan de redressement qui les concernent. «Mais le débat est loin d'être terminé», a relevé Valérie-Reine Marcil, porte-parole des grévistes.

MÉTRO : L'info : La grève est finie à l'UQAM - Mercredi 02 avril 2008

l'info



La grève est finie à l'UQAM

Les «Uqamiens» membres de l'Association facultaire étudiante en sciences humaines, en grève depuis sept semaines, ont décidé hier lors de l'assemblée générale de ne pas reconduire la grève dans une proportion de 52,2 %. Les étudiants seront donc de retour dans les salles de classe dès aujourd'hui.

MÉTRO

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Grève des étudiants de l'UQAM : Deux votes cruciaux - Mise à jour le mardi 1 avril 2008 à 12 h 23

Le mouvement de grève étudiant subira un important test, mardi, quand deux associations représentant près de 9500 étudiants tiendront des votes de reconduction de la grève.

Les membres de l'Association facultaire des étudiants en Sciences humaines (AFESH), en grève depuis sept semaines, et celle des Arts (AFEA) doivent se prononcer mardi.

L'AFESH, qui représente 5400 membres, a reconduit la grève de justesse la semaine dernière. Devant le ras-le-bol d'un nombre croissant d'étudiants, les partisans de la grève avaient insisté sur le rendez-vous obtenu par les associations étudiantes avec le cabinet de la ministre de l'Éducation et des Services sociaux, Michelle Courches-

ne. Grâce à cette rencontre, ils avaient réussi à rallier suffisamment d'étudiants pour obtenir la reconduction de la grève dans une proportion de 50,2 %.

Déçus des résultats de cette rencontre, les partisans de la grève pourraient avoir de la difficulté à contrer l'essoufflement du mouvement et à rallier assez d'étudiants pour reconduire la grève. De plus, les étudiants des lettres, langues et communications (AFELLC) ont déjà voté pour un retour en classe la semaine dernière. Quant aux étudiants du module de Sciences politiques (AEMSP), ils tiendront leur scrutin de reconduction de la grève mercredi.

Le plan de redressement en cause

Les étudiants réclament un réinvestissement majeur dans le réseau universitaire et l'abolition du plan de redressement de l'UQAM. Le plan de redressement de l'UQAM présenté à la ministre de l'Éducation contient des réductions de personnel et des augmentations de frais pour les étudiants. Il s'agit du quatrième plan présenté à la ministre Courchesne, après qu'elle eut jugé insuffisants les trois premiers.

Mme Courchesne a exigé un plan de redressement de l'institution à la suite des déficits accumulés de quelque 200 millions de dollars créés par le fiasco de l'aventure immobilière de l'UQAM.

L'ACTUALITÉ.COM : La grève étudiante s'essouffle à l'UQAM et à l'UdeM - Lundi 31 mars 2008

Ariane Jacob

À l'UQAM, les 4 000 étudiants de lettres, langues et communication sont retournés sur les bancs d'école après deux semaines de boycott. Les associations étudiantes facultaires de science humaines et d'art demeurent en débrayage. Elles

cumulent respectivement sept et trois semaines de grève. La session des étudiants en sciences humaines est menacée. D'autre part, la Cour du Québec a prolongé jusqu'au 19 juin l'injonction provisoire qui limite les actions de protestation des grévistes de l'UQAM. À l'Université de Mon-

tréal, seuls les élèves de premier cycle en sociologie continuent de bouder leurs cours. Des assemblées générales se tiendront cette semaine dans les deux institutions pour décider de la suite des événements.

LE DEVOIR : UQAM: un premier groupe d'étudiants retourne en classe - Édition du vendredi 28 mars 2008

Clairandrée Cauchy

Premier signe d'essoufflement du mouvement de grève à l'Université du Québec à Montréal: les étudiants en lettres, langues et communications ont décidé de retourner en classe hier, après deux semaines de grève.

C'est par une majorité assez claire de 57 % que les membres de l'Association facultaire des lettres, langues et communications (AFELLC) ont décidé de ne pas reconduire leur débrayage pour une troisième semaine consécutive. Ils refusent ainsi d'emboîter le pas à leurs camarades des

sciences humaines, qui ont entamé mercredi leur septième semaine de grève, et à ceux des arts, qui ont décidé de poursuivre pour une troisième semaine.

En assemblée générale, les étudiants ont néanmoins appuyé la même plateforme de négociation

que les autres grévistes, réclamant que la direction s'engage à ne pas proposer de nouvelle hausse des frais afférents et à retirer la pénalité de 230 \$ par semestre pour les étudiants aux cycles supérieurs en rédaction de thèse.

«À la suite de ce revers en assemblée générale, cela nous enlève quelques munitions, mais les gens ont encore les mêmes revendications», a fait valoir le «négociateur» de l'AFELLC, Julien Vaillancourt-Laliberté.

Le groupe espère néanmoins continuer de participer aux pourparlers amorcés la semaine dernière entre les associations en grève et la direction.

Au chapitre des échanges, les représentants des grévistes ont par ailleurs rencontré hier le chef de

cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Espérant arracher des engagements en ce qui a trait au financement de l'UQAM, notamment au sujet du Complexe des sciences et du versement des subventions conditionnelles retenues par Québec, les étudiants sont rentrés bredouilles, comme leur recteur avant eux.

«Nous sommes très déçus. Le ministère ne reconnaît même pas le sous-financement de l'UQAM. Ils ne reconnaissent pas qu'il existe un problème structurel en plus de la dérive immobilière», a déclaré le président de l'Association facultaire des étudiants en arts (AFEA), Guillaume Potvin.

Les étudiants dénoncent le stoïcisme du gouvernement devant le casse-tête insoluble que consti-

tue la confection du plan de redressement de l'UQAM. «Il y a une forme de désengagement face aux impacts des exigences du gouvernement [au sujet du retour à l'équilibre budgétaire] sur le fonctionnement de l'université. Ils sont fiers de leur boulot et se lavent les mains quant aux répercussions du processus qu'ils ont imposé», a poursuivi M. Potvin.

Sur un autre front, la Cour supérieure a reconduit hier jusqu'à la mi-juin l'injonction interlocutoire qui encadre les moyens de pression sur le campus.

Les associations encore en grève se prononceront de nouveau mardi lors d'assemblées générales.

LE DEVOIR : Opinion : Lettres: Où sont-ils passés ?, par Hubert Roy, Étudiant à l'Université Laval. Québec, le 26 mars 2008 - Édition du vendredi 28 mars 2008

Il est impressionnant de lire qu'il y aurait plus de 15 000 étudiants de l'UQAM en grève. Le plus frappant dans ces grèves est la disparition mystérieuse de tous ces étudiants qui ont voté en faveur de ce débrayage.

On parle de 15 000 étudiants touchés par cette grève à un certain moment, et il ne semble pas y avoir de manifestations majeures. Ces grévistes

sont invisibles, ils ont disparu. Où sont passés ces étudiants dévoués qui ont une si belle cause à défendre? Pour les trouver, je vous conseille d'aller voir chez leurs chums et leurs blondes, sur leurs lieux de travail, en train de faire quelques heures de plus, ou, pire encore, chez eux, dans leur logement, en train de se la couler douce. Certains rares étudiants se donnent corps et âme

pour leur cause et je les en félicite, mais l'absence des autres enlève toute crédibilité à leur action. À cette majorité d'étudiants qui votent en faveur d'une grève pour remettre leurs travaux et leurs cours à plus tard, n'étudiez pas la prochaine fois; ainsi, au moins, vous ne coûterez pas les yeux de la tête à l'État québécois.

LA PRESSE : En bref : 4000 grévistes de l'UQAM rentrent en classe - Vendredi 28 mars 2008

4000 grévistes de l'UQAM rentrent en classe

Le mouvement de grève à l'UQAM montre ses premiers signes évidents d'essoufflement. Les 4000 étudiants de la faculté des lettres, langues et communication ont choisi, hier après-midi, de mettre fin à leur débrayage, et rentreront en classe ce matin après une pause d'un peu plus de trois semaines. «Ils ont convenu que ce n'était plus le moyen de pression le plus approprié», a indiqué hier Julien Vaillancourt-Laliberté, porte-parole de ces étudiants. - Violaine Bally

MÉTRO : Grève à l'UQAM : une rencontre décevante - Vendredi 28 mars 2008

Grève à l'UQAM

Une rencontre décevante

Éducation Les étudiants en grève de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sont sortis déçus, hier matin, de leur rencontre avec le chef de cabinet de la ministre de l'Éducation, Jean-Sébastien Marinneau.

«On ne s'attendait pas à grand-chose», a pointé le secrétaire des affaires universitaires de l'Association des étudiants en sciences humaines de l'UQAM, Étienne Guérette. Les étudiants ont plaidé en faveur d'un réinvestissement massif en éducation postsecondaire. Marinneau leur a indiqué que les initiatives du gouvernement sont jugées satisfaisantes.

Déçus, les grévistes comptent plutôt poursuivre les négociations avec l'administration de l'UQAM. M.-E.-S.

«On ne s'attendait pas à grand-chose.» Étienne Guérette

24 HEURES : À la suite de perturbations étudiantes à l'UQAM : la Cour supérieure renouvelle l'ordonnance d'injonction provisoire - Vendredi 28 mars 2008

■ PÀ LA SUITE DE PERTURBATIONS ÉTUDIANTES À L'UQAM

La Cour supérieure renouvelle l'ordonnance d'injonction provisoire

La Cour supérieure prolonge jusqu'au 19 juin l'ordonnance d'injonction provisoire émise le 18 mars dernier visant quatre associations étudiantes de l'UQAM, soit l'Association étudiante sectorielle des sciences humaines, l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications, l'Association facultaire des étudiants en arts, l'Association étudiante du module de science politique. Cette injonction oblige les gens interpellés de ne

pas gêner ou empêcher l'accès et la sortie par quelque moyen aux pavillons et résidences de l'UQAM par tout étudiant, professeur, chargé de cours, administrateur et autres personnes en relation d'affaires avec l'UQAM. Le jugement demande de cesser toute forme d'obstruction que ce soit à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat de tous les pavillons et résidences de l'UQAM.

(24h)

24 HEURES : Brève : Grève - Vendredi 28 mars 2008

Grève

Réunis en assemblée générale hier après-midi, les étudiants de l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communication de l'UQAM ont rejeté la reconduction de la grève. Les cours reprennent ce matin pour les étudiants de cette faculté. (JCG)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grévistes persistent et signent - Mise à jour le jeudi 27 mars 2008 à 19 h 57

Les représentants des étudiants en grève de l'UQAM, dont trois associations ont reconduit leur mandat de grève au moins jusqu'à la semaine prochaine, ont rencontré le chef du cabinet de la ministre de l'Éducation, jeudi matin.

Les représentants des étudiants en grève de l'UQAM sont sortis déçus de leur rencontre avec le chef de cabinet de Michelle Courchesne.

Les étudiants réclament un réinvestissement majeur dans le réseau universitaire et l'abolition du plan de redressement de l'UQAM. Ils n'ont pas réussi à convaincre le ministère de l'Éducation du sous-financement chronique des universités.

Le plan de redressement de l'UQAM présenté à la ministre de l'Éducation contient des réductions de personnel et des augmentations de frais pour les étudiants. Il s'agit du quatrième plan présenté à

la ministre Courchesne, après qu'elle eut jugé insuffisants les trois premiers.

Mme Courchesne a exigé un plan de redressement de l'institution à la suite des déficits accumulés de quelque 200 millions de dollars créés par le fiasco de l'aventure immobilière de l'UQAM.

Le mouvement de grève tient bon

Malgré le ras-le-bol de plusieurs étudiants, les membres de l'Association étudiante du module de



science politique (AEMSP) ont voté en faveur de la reconduction de leur mandat de grève pour une semaine de plus, mercredi. Les 720 étudiants de l'association sont conviés à une nouvelle assemblée générale, le 2 avril prochain, pour réévaluer leur position.

La principale association du conflit, l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH), est entrée dans sa septième semaine de grève, mardi. Ses 5400 membres, tout comme ceux de l'Association facultaire étudiante des arts (AFEA), ont prolongé leur mouvement de grève d'une semaine, mardi.

Toutefois, les membres de l'Association facultaire étudiante de lettres, langues et communication

(AFELLC), qui représente 3720 étudiants, ont décidé jeudi de mettre fin à leur mouvement de grève entamé le 12 mars dernier.

Essoufflement du mouvement

Bien que trois des mandats de grève aient été reconduits, plusieurs étudiants doutent des résultats du mouvement. La direction de l'UQAM a averti les étudiants que la poursuite de la grève mettrait en péril la validité de leur session. Un coup de semonce qui a fait mouche auprès de certains dissidents, qui craignent maintenant de perdre leur session.

La menace est toutefois rejetée par les partisans de la grève. Ces derniers croient qu'il est impossible que l'UQAM annule une session en raison de

l'arrivée des nouveaux étudiants. « Où est-ce que l'UQAM mettrait ses nouveaux élèves? », demandent les partisans de la grève. « Elle manque déjà de locaux. Puis la cohorte qui était supposée arriver sur le marché du travail, elle se ramasserait où? »

Au total, 13 886 étudiants sont en grève à l'UQAM. Une injonction pour encadrer leurs moyens de pressions a été prolongée jusqu'au mois de juin. Cette ordonnance de la Cour supérieure interdit aux étudiants de bloquer l'accès aux locaux de l'université, de même que d'en intimider le personnel.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grévistes persistent et signent - Mise à jour le jeudi 27 mars 2008 à 10 h 28

Les représentants des étudiants en grève de l'UQAM, dont deux associations ont reconduit le mandat de grève pour une semaine mercredi, rencontrent le chef du cabinet de la ministre de l'Éducation jeudi matin.

Les étudiants réclament un réinvestissement majeur dans le réseau universitaire et l'abolition du plan de redressement de l'UQAM.

Le plan de redressement de l'UQAM présenté à la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne contient des réductions de personnel et des augmentations de frais pour les étudiants. Il s'agit du quatrième plan présenté à la ministre, puisque les trois premiers ont été jugés insuffisants par elle.

Mme Courchesne a exigé un plan de redressement de l'institution à la suite des déficits accumulés de quelque 200 millions de dollars créés par le fiasco de l'aventure immobilière de l'UQAM.

Le mouvement de grève tient bon

Malgré le ras-le-bol de plusieurs étudiants, les membres de l'Association étudiante du module de science politique (AEMSP) ont voté en faveur de la

reconduction de leur mandat de grève pour une semaine de plus. Les 720 étudiants de l'association sont conviés à une nouvelle assemblée générale le 2 avril prochain pour réévaluer leur position.

La principale association du conflit, l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH), est entrée dans sa septième semaine de grève mardi. Ses 5400 membres, tout comme ceux de l'Association facultaire étudiante des arts (AFEA), ont prolongé leur mouvement de grève d'une semaine mardi dernier.

L'Association facultaire étudiante de lettres, langues et communication (AFELLC), qui représente 3720 étudiants, tient son assemblée de reconduction jeudi. Ces derniers sont en grève depuis le 12 mars dernier.

Essoufflement du mouvement

Bien que les mandats de grève aient été reconduits, plusieurs étudiants doutent des résultats du mouvement. La direction de l'UQAM a averti les étudiants que la poursuite de la grève mettrait

en péril la validité de leur session. Un coup de semonce qui a fait mouche auprès de certains dissidents qui craignent maintenant de perdre leur session.

La menace est toutefois rejetée par les partisans de la grève. Ces derniers croient qu'il est impossible que l'UQAM annule une session en raison de l'arrivée des nouveaux étudiants. « Où est-ce que l'UQAM mettrait ses nouveaux élèves? », demandent les partisans de la grève. « Elle manque déjà de locaux. Puis la cohorte qui était supposée arriver sur le marché du travail, elle se ramasserait où? »

L'imminence de la rencontre avec le chef de cabinet de la ministre Courchesne a permis aux partisans de la grève de rallier suffisamment d'étudiants pour prolonger la grève d'une semaine de plus.

Au total, 13 886 étudiants sont en grève à l'UQAM.

LE DEVOIR : Les étudiants résistent : L'Association facultaire en sciences humaines de l'UQAM entreprend une septième semaine de grève - Édition du jeudi 27 mars 2008



Photo: Jacques Nadeau

Clairandrée Cauchy

L'injonction obtenue par l'UQAM pour encadrer les moyens de pression ainsi que la menace de devoir tracer une croix sur leur semestre n'ont pas eu raison du mouvement de grève des étudiants de l'Université du Québec à Montréal. L'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH) a reconduit hier son mandat de grève pour une septième semaine.

Ce moyen de pression a été prolongé par une très courte majorité de 50,2 % des quelque 900 étudiants présents à l'assemblée générale, qui a eu lieu hier après-midi au théâtre National. Ce vote survient quelques jours après que le recteur Claude Corbo eut averti les étudiants qu'un prolongement risquait de rendre impossible la « validation des cours ».

Or, des quelque 14 000 uqamiens en grève (ceux qui étudient en arts, en sciences politiques, en

lettres, en langues et communications et en sciences humaines), ce sont les membres de l'AFESH qui sont les plus visés par cette menace puisqu'ils commencent leur septième semaine de grève.

L'amorce de négociations avec la direction de l'UQAM au cours des derniers jours ainsi que la tenue d'une rencontre aujourd'hui avec des membres du personnel politique du cabinet de la ministre de l'Éducation semblent avoir donné un élan aux grévistes.

« Depuis le début, c'est menace par-dessus menace. Si on retourne en classe maintenant, la table de négociation va tomber », a fait valoir au micro Maxime, qui étudie en philosophie.

C'était aussi l'avis d'Alexandre Leduc, étudiant en histoire: « Je ne pense pas qu'on sera encore en grève dans quatre semaines. Mais on a investi du temps et de l'énergie dans un mouvement qui commence à porter ses fruits. Nous sommes dans le sprint final. »

La perspective de négociations avec la direction a incité l'assemblée à raffiner ses demandes. Plutôt que l'abolition pure et simple du plan de redressement, les étudiants en sciences humaines réclament que la direction s'engage à ne pas proposer de nouvelles hausses des frais afférents d'ici 2011, renonce aux frais de 230 \$ par semestre pour les étudiants en fin de thèse et promette de réclamer publiquement un réinvestissement de la part du gouvernement du Québec. « On sera

disposés à mettre fin à la grève quand l'université se sera engagée à nous donner ces demandes », a indiqué le porte-parole de l'AFESH, Étienne Guérette.

Les étudiants du module de sciences politiques ont eux aussi reconduit leur grève, entamée il y a six semaines, par une infime majorité de trois voix. Les étudiants en arts l'ont quant à eux reconduite mardi pour une troisième semaine alors que ceux en lettres, langues et communications devraient se prononcer aujourd'hui.

La direction de l'UQAM s'est dite déçue du verdict des assemblées générales. On constate cependant que l'appui à la grève stagne tandis que de plus en plus de personnes réfractaires à ce moyen de pression se présentent aux assemblées générales. « L'effet du temps convaincra peut-être la majorité silencieuse de venir voter », a noté le responsable des communications, Daniel Hébert.

M. Hébert a confirmé que des discussions se sont poursuivies hier avec des représentants des grévistes et qu'une rencontre est prévue demain avec des délégués des sept associations étudiantes de l'UQAM. « Nous sommes ouverts au dialogue, mais il faut qu'on tienne compte des champs de compétence de chacun. Les nouvelles demandes des étudiants seront rapportées à la table et ce sera à la direction de voir si elles sont acceptables, admissibles, et si un bout de chemin peut être fait », a poursuivi M. Hébert.

EN BREF

Prolongation de la grève à l'UQAM
 La menace d'annulation des cours ne semble pas ébranler les grévistes de l'UQAM. Les étudiants de la faculté des sciences humaines ont voté par une très faible majorité de dégrader jusqu'au 1^{er} avril. Ils auront alors manqué sept semaines et demi de cours. À ce jour, tous les moyens que l'administration universitaire a déployés ces dernières semaines pour faire reprendre les cours, auront donc été vains. «Nous savons que l'annulation de la session contiendrait très cher à l'Université (...). Nous avons le gros bonnet de la Cour et de la Commission des études, beaucoup», a dit hier Valérie Bégin, porte-parole des étudiants en grève. M^{me} Marcelle considère d'ailleurs que les pourparlers ont «bien progressé». Elle attend de voir le résultat de la rencontre avec le ministre de l'Éducation rencontrera les représentants des associations étudiantes en grève. Des négociations se poursuivent aussi à la direction des études de l'UQAM, ainsi qu'avec le directeur de l'UQAM, ainsi en grève actuellement.

- Valérie Bégin

LE DEVOIR : Opinion : Conflit à l'UQAM - Pourquoi recourir à la police et aux tribunaux, par Claude Corbo, Recteur de l'UQAM, Claude-Yves Charron, Monique Goyette, Pierre-Paul Lavoie, Pierre Parent et Robert Proulx, Membres de la direction de l'UQAM - Édition du mercredi 26 mars 2008

Depuis le début de la grève étudiante à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), enclenchée dès le 11 février 2008 à la Faculté des sciences humaines, la police est intervenue sur le campus pour assurer la protection de personnes, la tenue d'activités universitaires (autres que les cours frappés par la grève) ou l'accès à des pavillons ou locaux. Une injonction a même été émise par la Cour supérieure pour baliser l'exercice du droit de manifestation.

Cet état de choses est condamné par des membres et des groupes de la communauté universitaire. Cette critique se comprend. Alors, discutons-en.

Dégradation du climat social

On pourrait citer ici une longue liste d'actions menées par des manifestants et ayant porté atteinte à la sécurité de membres de la communauté universitaire, empêché le déroulement d'activités, dégradé des biens appartenant ultimement à la société québécoise. Qu'il y ait eu de telles actions est avéré: par des preuves matérielles, par des témoignages crédibles, et même par des déclarations des syndicats dénonçant des actions violentes et appelant au calme. De notre côté, nous désirons citer un fait particulièrement grave pour illustrer la dégradation du climat social à l'UQAM.

Le matin du jeudi 13 mars 2008, des manifestants ont empêché par la force la tenue, au pavillon Athanase-David, d'une assemblée spéciale de la Commission des études devant examiner les conditions de validation de cours du trimestre d'hiver interrompus par la grève étudiante.

Une attaque contre la Commission

La Commission des études, il faut le rappeler, n'est pas une officine assujettie à la direction de l'UQAM. Sa composition même le démontre: sept membres élus du corps professoral, autant de représentants étudiants, trois membres du corps des chargés de cours, deux membres du personnel de soutien, soit 19 votes par rapport aux trois membres votants de la direction. C'est donc dire que la direction est bien incapable d'y imposer unilatéralement ses vues.

La Commission est la garante de la validité des activités académiques qui sont la mission même de l'université. Empêcher la tenue d'une assemblée de la Commission des études constitue une atteinte inacceptable à la capacité même de l'université de s'acquitter correctement de sa responsabilité fondamentale de garantir à la communauté universitaire et à la société la validité de ses activités académiques et, notamment, des cours offerts. Toutes proportions gardées, c'est l'équivalent d'empêcher par la force l'Assemblée nationale du Québec de siéger.

Ainsi, en empêchant la tenue d'une assemblée de la Commission des études, les manifestants ont franchi les bornes du tolérable et de l'acceptable et contraint la direction à demander la protection de la loi. D'où le recours à l'injonction pour assurer le minimum d'ordre et de sécurité sans lequel la vie universitaire devient impossible. Si ce forum démocratique nécessaire qu'est la Commission des études ne peut pas siéger en paix et s'acquitter de ses responsabilités, alors c'est la vie universitaire même qui s'éteint.

Une injonction à portée limitée

Deux choses doivent être rappelées au sujet de l'injonction émise par la Cour supérieure le 18 mars 2008. D'une part, le juge a considéré 10 affidavits soumis par l'université et 41 affidavits produits par les défenseurs; ce ne fut nullement une justice expéditive. D'autre part, plus important encore, l'injonction a une portée limitée. Comme l'a déclaré au journal Le Devoir (19 mars) le procureur des associations étudiantes: «L'injonction dit simplement de respecter la loi. [...] L'attaque sur le droit de grève des étudiants, ça, c'est éliminé.»

De fait, l'injonction ordonne «de ne pas gêner ou empêcher l'accès ou la sortie par quelque moyen aux pavillons et résidences [...] de la demanderesse», «de cesser immédiatement toute forme d'obstruction que ce soit», «de s'abstenir d'intimider, de menacer, d'importuner ou de molester» toute personne «vouloir entrer ou sortir des pavillons» universitaires.

La grève étudiante n'a effectivement pas été interdite par la Cour et s'est poursuivie depuis. Le moins que l'on puisse demander aux critiques est d'apprécier correctement la portée de l'injonction.

Les enjeux en cause

Le recours à l'injonction ou à la force policière pour assurer le minimum de paix et de sécurité sans lequel la vie universitaire devient impossible est certes un geste grave et préoccupant. Mais refuser, en principe, ce recours serait un geste encore plus grave et plus préoccupant. Il faut aller au fond des choses à ce sujet.

L'université est une institution éminemment fragile et vulnérable. L'institution est un lieu public qui ne peut être transformé en forteresse inaccessible sans se détruire elle-même. Ses activités essentielles -- l'enseignement, la recherche, la création et sa propre gouverne -- requièrent impérativement le calme, la paix, la sécurité, la liberté académique, la liberté de mouvement, la liberté tout court.

Surtout, l'université, l'UQAM en l'occurrence, ne dispose en propre d'aucune force physique véritable pour assurer les conditions minimales indispensables à son fonctionnement. Les membres du Service de la prévention et de la sécurité de

l'UQAM ne sont pas armés ni n'ont le statut d'agent de la paix. L'autonomie de l'université repose sur l'acceptation par ses membres d'un minimum de règles de «vivre-ensemble» et la force n'est pas une méthode acceptable de règlement des différends en milieu universitaire.

Usage de la force

Alors, quand la force est exercée contre l'université, ses membres, ses activités, ses biens, l'université n'a d'autre choix que de demander la protection de la force publique par laquelle la société défend ses membres, ses institutions, ses biens. Or, l'obstruction au libre accès aux locaux, l'occupation de locaux, la menace à la sécurité de personnes, le vandalisme, l'empêchement fait à la Commission des études de s'assembler et de délibérer sans contrainte ni intimidation, voilà autant d'exercices de la force contre l'université. Une grève veut établir un rapport de force; il y a pourtant des débordements qui sont inacceptables.

Aussi, pour aller au fond des choses, refuser en principe à l'université la possibilité et le droit de recourir, lorsque la force est exercée contre elle, à la force publique, c'est formuler un message dont les conséquences, à la limite, sont mortelles pour la vie universitaire.

À toutes fins pratiques, un tel refus de principe revient à dire, à tout groupe de manifestants animés par des objectifs politiques, qu'ils peuvent faire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où, n'importe comment pour empêcher le déroulement des activités normales de l'université. C'est aussi dire que la force de n'importe quel groupe a préséance dans la vie universitaire et peut s'exercer sans limite, selon le choix discrétionnaire du groupe, quel que soit par ailleurs le dommage causé à la vie universitaire. Formuler un tel message, c'est consentir à la destruction de l'institution universitaire. C'est donc pour prévenir ce mal intolérable que l'université doit, dans certaines circonstances, faire appel à la force publique.

Des actions de force inconsidérées, comme celles dont l'UQAM a récemment été le théâtre, interpellent toute la société québécoise parce qu'elles conduisent à un point de rupture au-delà duquel la société de droit cède la place à un chaos où les institutions deviennent incapables de s'acquitter de leurs responsabilités. La présence de la police à l'université, le recours à l'injonction pour assurer une sécurité et un ordre minimaux dans l'université, sont des réalités très pénibles. Cependant, il n'y a pas d'alternative lorsque l'université subit l'assaut d'une force qui menace la sécurité des personnes, dégrade ses biens, empêche jusqu'à sa propre gouverne.



Les « uqamiens » attendent aujourd'hui la réponse de la ministre de l'Éducation

MARIE-EVE SHAFFER
shafferm@metronouvelles.com

SCOLARITÉ. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, répondra aujourd'hui à la demande d'audience des étudiants en grève de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Hier, pour attirer l'attention de l'entourage de la ministre, une soixantaine de grévistes ont occupé de façon pacifique le bureau montréalais du Secrétariat du Conseil du trésor pendant près d'une heure, précipitant ainsi le départ de ceux qui y travaillaient.

«C'est une cible qu'on croyait intéressante, a expliqué le secrétaire aux affaires uqamiennes de l'Association facultaire étudiante des



Les grévistes réclament une rencontre avec la ministre Michelle Courchesne depuis près d'une semaine.

sciences humaines de l'UQAM. Étienne Guérette, en entrevue à Métro. [La ministre] Monique Jérôme-Forget n'a donné que

des penchants à l'éducation [dans son dernier budget]. Les étudiants ont finalement quitté les bureaux du

«J'espère qu'on va tenir jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites.»

Étienne Guérette

gouvernement après avoir reçu l'assurance que la ministre répondrait à leur demande. Ils veulent entre autres discuter avec elle de la nécessité de réinvestir dans l'éducation postsecondaire et du plan de redressement proposé par l'UQAM pour mettre fin à sa crise financière.

«Si on est en grève, c'est qu'on veut préserver l'accessibilité aux études supérieures et la qualité des cours», a clamé M. Guérette.

24 HEURES : En bref : grévistes – Mercredi 26 mars 2008



GRÉVISTES

Une soixantaine d'étudiants grévistes ont occupé, hier, des locaux du Conseil du trésor afin de dénoncer le gouvernement. Les grévistes demandent au gouvernement de financer le réseau post-secondaire. Jeudi dernier, des associations étudiantes ont signé une missive demandant à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, d'ouvrir une table de négociations afin de régler le conflit en cours. Comme la semaine parlementaire est levée pour les congés de Pâques, sa réponse se fait toujours attendre. (Presse canadienne)

THE GAZETTE : Sprawling urban schools are under gun to turn out grads and keep pace with richer rivals – Wednesday, March 26, 2008

PEGGY CURRAN

A renegade band of striking Université du Québec à Montréal students barricade themselves in the offices of Quebec's treasury board president to press for a bigger share of tax dollars for post-secondary education.

"The public finance crisis is a lie," their leader proclaims before police arrive to send the demonstrators back to their strike camp.

Claude Corbo, UQAM's beleaguered new rector – frustrated students have posted Facebook entries saying they'd rather have Albus Dumbledore, headmaster of Harry Potter's Hogwarts, at the helm – cautions striking students their semester is now on the line.

UQAM has extended the session by a week for the 14,000 students in three faculties who are technically on strike – only a fraction of whom actually voted for the walkout. But there are limits.

The emphasis is on pedagogy, but there's no ignoring that elephant. A university teetering on the brink of bankruptcy cannot afford to lose more credibility or keep the term going indefinitely.

Over at Concordia, part-time faculty members are also getting ready to pull the plug. After six years without a contract or salary hike, union president Maria Peluso says they've had it with being "nickel and dimed" while the university

makes poor administrative decisions, then pays managers big money to disappear.

These events are unrelated. Different institutions, different problems. Yet they are symptoms of fundamental questions facing universities – especially sprawling, urban schools like UQAM and Concordia under the gun to churn out graduates while keeping pace with rivals with deeper pockets and better brand recognition.

The Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université, which speaks on behalf of 4,900 profs in 15 unions across the province, has spent the last two years trying to nail down the real costs of post-secondary education – where the money comes from, how it's spent and which institutions gets the biggest slices of pie.

Obviously, FQPPU comes at the problem from a particular vantage point. It is troubled by the "corporatization" of universities throughout the wealthy West, the focus on "money-makers" engineering, aeronautics, medicine. It questions that lust to expand, which landed UQAM in its current budget mire, threatens to devour the Université de Montréal and gave birth to the Université de Sherbrooke à Longueuil.

But the numbers contained in its preliminary report spotlight the inequities UQAM was complaining about long before it found itself tottering at the precipice. The province's Byzantine funding formula awards extra points for prestigious (and

expensive) professional programs like medicine and dentistry, which is a boon for McGill, U de M, Université Laval and Université de Sherbrooke. And it rewards schools in the regions, on the grounds it costs more to operate and attract students to the boonies than it does in the city.

What's the net result of this balancing act? The average class at UQAM and Concordia has roughly 27 students, six more than the provincial norm, nine more than the international standard. At UQAM, 59 per cent of classes are taught by part-time lecturers. Salaries for faculty are dropping, and not simply because baby boomers are retiring.

Long-time journalist David Waters, now a part-time faculty member at Concordia, can't help tracing the university's reliance on part-time faculty, who are cheaper than tenured professors and come without the expensive strings of benefits, to the belt-tightening days of the 1990s. Only now there's a new wrinkle.

"It was the kind of balance sheet solution that is now common in the business world," Waters wrote in an open letter published last month. "There are economic theorists who maintain that private corporations should not be expected to function otherwise. ... But universities, even if private, have a social and ethical role to the community that is its shareholders."

LE DEVOIR : Éditorial : Faux pas, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du mardi 25 mars 2008

La grève étudiante qui sévit à l'UQAM s'ajoute tristement à l'expression d'une guigne déjà cèle-

bre. L'établissement, qui tente laborieusement de se remettre d'une spectaculaire déconvenue

financière, ne peut faire les frais d'un conflit étudiant apparemment destiné à le... sauvegarder

Quiconque a vécu, comme acteur ou spectateur, le conflit étudiant de 2005 peut témoigner a posteriori du caractère ordonné de cette grève historique. Hélas ou heureusement, ce moment-phare sert dorénavant d'archétype pour juger du bien-fondé ou du bon déroulement des causes postérieures.

Soumise au modèle, la cabale orchestrée depuis quelques semaines à l'UQAM ne tient pas la route. Elle repose sur un tel échafaudage de fausses manoeuvres qu'elle arrive difficilement à susciter la moindre sympathie. Pire, elle sombre apparemment dans l'indifférence.

En 2005, la grève, qui a rallié à son point culminant près de 200 000 collégiens et adeptes des universités, avait démarré sur un monumental faux pas gouvernemental: la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts, présentée avec raison par les manifestants en liesse comme une atteinte au droit à l'éducation des plus démunis. Savamment orchestrée, la colère étudiante prenait pour cible le gouvernement et fut ponctuée de nombreuses actions, le rapport de forces se traduisant en une habile -- et fructueuse -- négociation.

En comparaison, la cause des quelque 14 000 étudiants, qui en sont pour certains à leur septième semaine de grève, paraît faiblarde et, surtout, destinée au mauvais interlocuteur. L'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH), qui mène le bal, défile une série de revendications de toute évidence destinées au gouvernement, alors qu'elle place en otage sa propre administration, déjà accablée par la disette. Mauvais numéro.

Un réinvestissement massif en éducation, la gratuité scolaire, l'abolition des frais afférents et l'établissement d'un réseau de garderies sont autant d'éléments sur lesquels l'UQAM n'a aucun pouvoir de «négociation» avec son vis-à-vis étudiant. Même s'il est évident que les étudiants de l'université ciblée sont au premier chef concernés par l'application d'un plan de redressement destiné à rattrapper l'UQAM de la déroute, l'exercice mené par l'université passe sous l'oeil attentif du cabinet de la ministre de l'Éducation. Là aussi, le pouvoir de discussion avec l'institution est limité.

Finalement, au nom d'une pratique de sous-financement dont l'UQAM serait victime, les étudiants semblent prêts à éreinter leur université.

Face à un tel cafouillis, l'administration de l'UQAM a elle aussi commis un faux pas. En demandant à la cour de limiter le pouvoir de manifester de ses étudiants, quels fruits le recteur Claude Corbo, pourtant un habitué de la tradition revancharde de la meute uqamienne, espérait-il récolter? L'injonction, qui reconnaît en somme qu'une manifestation digne de ce nom doit causer un certain tapage, a peut-être permis de rétablir certains principes pacifistes, mais elle a surtout répandu une bonne dose d'huile sur un brûlant désir de poursuivre la grève. Mauvais numéro.

L'UQAM, qui doit ajouter le poids financier de cette nouvelle grève à son déficit, a beau brandir la menace d'un trimestre annulé, personne n'y croit guère, et les étudiants les premiers. Voilà le vrai drame de cette vaine cause: ces étudiants, qui dirigent leur grogne contre le mauvais destinataire, contribuent non seulement à saigner leur propre université, mais aussi à affaiblir leur sacrosaint grade universitaire. De quel droit à l'éducation parlons-nous alors?

LA PRESSE : La grève coûte cher à l'UQAM - Le samedi 22 mars 2008

Violaine Ballivy, La Presse

La grève étudiante coûte cher à l'UQAM. Déjà très lourdement endettée par ses mésaventures immobilières, l'Université aurait déjà payé près d'un quart de million de dollars pour renforcer son service de sécurité depuis le début du débrayage, le 11 février dernier.

L'UQAM calcule en effet que l'ajout de gardes de sécurité pour assurer la tranquillité de ses pavillons, particulièrement ceux abritant les bureaux administratifs, a fait bondir de 40 000\$ par semaine le budget de son service de protection et de sécurité. Au moment où les étudiants s'apprentent à entamer leur septième semaine de grève, l'UQAM anticipe déjà des débours de 240 000\$ pour ce service seulement.

Car ce n'est pas tout. L'UQAM devra aussi vraisemblablement assumer tous les frais liés à la reprise des cours manqués - dont le salaire des chargés de cours - ou encore à la diffusion de l'information des changements apportés au trimestre. Cette facture n'a pas encore fait l'objet d'une estimation mais, à titre de comparaison, le service des communications de l'UQAM a relevé que la dernière grande grève de 2004-2005, d'une durée de sept semaines, avait engendré des dépenses imprévues de 1,9 million. Environ 8% de ce budget était alors relié au service de sécurité.

Enfin, cette fois-ci, l'UQAM devra aussi assumer les services des avocats retenus pour présenter en Cour supérieure sa demande d'injonction contre les représentants des quatre associations étudiantes en grève (qui lui a été accordée mardi

dernier). L'UQAM a refusé de chiffrer cette dépense, mais des porte-parole des étudiants en grève - qui ont eux aussi été obligés de recourir aux services d'un avocat pour assurer leur défense - l'ont estimée à «plusieurs milliers de dollars». Depuis le début du conflit, l'administration uqamienne s'est plainte à plusieurs reprises que des réunions aient été perturbées par des manifestants. Des actes de vandalisme ont aussi été rapportés.

Les grévistes, qui réclament pourtant un réinvestissement massif de Québec à l'UQAM, n'ignorent pas qu'ils contribuent à creuser la dette de leur université. «On le sait qu'on engendre des coûts, et c'est un peu pour cela aussi qu'on fait la grève. On espère que cela va réveiller l'administration et l'inciter à faire plus de pressions auprès de Québec pour demander un financement adéquat», dit Étienne Guérette, porte-parole de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH).

C'est aussi pour une question de coûts que les grévistes n'accordent pas beaucoup de crédibilité à la menace d'annulation de cours qu'a fait planer le recteur Claude Corbo. Jeudi, M. Corbo les a prévenus qu'ils se rapprochaient dangereusement du point de non-retour, au-delà duquel certains cours ne pourront pas être validés, faute de temps. L'UQAM a déjà adopté les mesures qui devront encadrer le retour en classe des étudiants, dès qu'ils auront voté la fin du débrayage. «Mais à défaut de reprendre sans délai les activités d'enseignement, le simple écoulement du temps rendra invalidables les cours perturbés», a

mis en garde le recteur dans un communiqué. «Annuler les cours coûterait beaucoup trop cher à l'université. Il y a déjà eu des grèves qui ont été plus longues, et les cours ont toujours pu être repris», a soutenu M. Guérette.

Claude Corbo a aussi reproché aux étudiants de présenter des revendications «impossibles à satisfaire» et mal ciblées. «La gratuité scolaire, l'abolition des frais afférents, l'établissement d'un réseau de garderies pour parents étudiants interpellent le gouvernement du Québec et non l'UQAM». Idem pour la requête estudiantine de pouvoir négocier le plan de redressement.

Rencontre avec la ministre

Les grévistes ont demandé jeudi une rencontre avec la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, pour parler des besoins d'un «réinvestissement massif en éducation». L'entretien devrait avoir lieu dès mardi prochain, «étant donné l'urgence de la situation». «La pression financière que votre ministère maintient a des conséquences dans plusieurs institutions», écrivent-ils dans la lettre envoyée à Mme Courchesne.

Puis, en fin de journée une poignée de manifestants a bloqué pendant une heure environ l'accès au pont de la Concorde menant au Casino de Montréal. Un acte de «perturbation économique». «On frappe là où cela fait mal, a expliqué M. Guérette. Le Casino est une vache à lait du gouvernement. Cet argent devrait être réinvesti dans l'éducation.» Le service de police de Montréal est intervenu pour rétablir la circulation, mais n'a procédé à aucune arrestation.

LE DEVOIR : Le recteur de l'UQAM met les grévistes en garde - Édition du vendredi 21 mars 2008

Clairandré Cauchy

Si la grève étudiante s'éternise, les cours ne seront pas validés. Voilà l'avertissement qu'a servi hier Claude Corbo, recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), aux grévistes, dont certains complètent leur sixième semaine de grève.

«À défaut de reprendre sans délai les activités d'enseignement, le simple écoulement du temps rendra invalidables les cours perturbés», a prévenu hier Claude Corbo, flanqué des doyens et des vice-recteurs de l'université.

Pendant que la direction servait cet avertissement en conférence de presse, des étudiants manifes-

taient dans le centre-ville tandis que d'autres, de la faculté des lettres, langues et communications, reconduisaient leur grève pour une deuxième semaine. La situation n'est pas encore problématique pour la majorité des quelque 14 000 étudiants en grève, qui cumulent à ce jour environ deux semaines d'absence aux cours. La situation est cependant plus périlleuse pour les quelque 5000 étudiants en sciences humaines qui en sont à leur sixième semaine de grève et qui devraient réévaluer la situation mercredi.

Le recteur n'a pas voulu définir précisément hier quel est le point de non-retour au-delà duquel il sera impossible de «sauver» le semestre. «C'est

un territoire encore inexploré. Pour le moment, il y a encore une possibilité de faire atterrir les choses d'une façon correcte sur le plan pédagogique», a précisé M. Corbo.

La commission des études a approuvé cette semaine la prolongation du semestre d'une semaine ainsi que l'allongement d'une heure des périodes de cours et la tenue de cours lors de jours fériés ou les fins de semaine. Mais la limite est déjà atteinte, fait valoir la direction. «On ne peut pas condenser huit semaines de cours perdus sur deux semaines, ce ne serait pas défendable», a fait valoir M. Corbo, précisant qu'il y a des



contraintes techniques et financières à la prolongation du semestre.

Le recteur a par ailleurs indiqué aux étudiants qu'ils n'adressent pas leurs revendications au bon interlocuteur. La gratuité scolaire, l'abolition des frais afférents et la conciliation études-famille sont des sujets qui relèvent du gouvernement du Québec et non de la direction de l'université. Pour ce qui est du plan de redressement, M. Corbo a souligné que plusieurs aspects relèvent des instances pédagogiques ou dépendent des négociations qui doivent avoir lieu avec les syndicats.

Discussion

La direction ouvre néanmoins une porte à la discussion avec les étudiants sur les sujets qui les concernent. Une première rencontre a déjà eu lieu; une autre est prévue le 28 mars. Le recteur se montre par ailleurs ouvert à l'idée de garantir le maintien des programmes menant à l'obtention d'un grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

Une porte-parole des étudiants en grève, Valérie-Reine Marciel, reçoit les menaces de la direction avec un grain de sel. «Il y a déjà eu des grèves à l'UQAM avant. [...] C'est juste un moyen pour nous faire reculer, étant donné que l'injonction n'a pas fonctionné», a indiqué Mme Marciel.

Au recteur qui affirme que les étudiants ne frappent pas à la bonne porte, Mme Marciel a répliqué que l'administration devrait travailler de concert avec les étudiants pour aller chercher un réinvestissement auprès du gouvernement. «On ne veut pas fonctionner sous la menace, on veut une vraie négociation. Les mesures du plan de redressement ont été rejetées par toutes les associations étudiantes de l'UQAM, en grève ou pas. La direction devrait tenir compte de nous dans l'élaboration du plan», a-t-elle plaidé.

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM | Grève : La session en péril : Le recteur Carbo lance un ultimatum aux étudiants – Vendredi 21 mars 2008



PHOTO BENOIT PELOSSE

Les étudiants en grève de l'UQAM ont manifesté dans les rues de Montréal hier après-midi. La police ne signale aucun incident.

UQAM | GRÈVE

La session en péril

Le recteur Carbo lance un ultimatum aux étudiants

L'UQAM lance un ultimatum aux 12 000 étudiants en grève. Leur session d'hiver risque tout simplement d'être « invalidée » s'ils ne retournent pas rapidement en classe.



Le recteur de l'établissement, Claude Corbo, a indiqué en point de presse hier que les étudiants, dont certains ont délaissé les bancs scolaires depuis un mois et demi, s'apprêtent à franchir un point de non-retour.

« À défaut de reprendre sans délai les activités d'enseignement, le simple écoulement du temps rendra invalides les cours perturbés », a-t-il plaidé.

Course contre la montre
Le recteur Carbo n'a pas voulu donner une date limite pour la réintégration des cours, mais il semble que les étudiants n'ont pratiquement plus de marge de

manœuvre. Au même moment où le recteur de l'université priait les étudiants de retourner en classe, les étudiants auront du fil à retordre pour reprendre le cours.

Plusieurs centaines de jeunes ont marché par les rues de la métropole. Quelques centaines de jeunes ont marché par les rues de la métropole. Quelques centaines de jeunes ont marché par les rues de la métropole.

« Il s'agit de nous faire peur déjà en des grèves et que les cours avaient repris pendant l'été », a-t-il dit.

Ce dernier a fait savoir que les étudiants continueront leur lutte tant que l'UQAM ne les aidera pas à obtenir leurs revendications.

Même s'ils décident prochainement de retourner en classe, les étudiants auront du fil à retordre pour reprendre le cours.

Avant de périodes de cours les fins de semaine et lors des congés, rattrapage de plages horaires, extension d'une semaine de la session jusqu'au 28 avril: les conditions pour terminer le trimestre ont été fixées cette semaine par la Commission des études de l'UQAM.

Manifestation
« Cependant, la mise en œuvre de ces moyens pédagogiques requiert la reprise immédiate des activités d'enseignement », a indiqué M. Corbo, faute de quoi, professeurs, chargés de cours et étudiants ne disposeront tout simplement plus du temps nécessaire au processus d'apprentissage et d'évaluation, soit les conditions incontournables de la qualité des enseignements.

Menaces
« Ils essaient de nous faire peur déjà en des grèves et que les cours avaient repris pendant l'été », a-t-il dit.

Ce dernier a fait savoir que les étudiants continueront leur lutte tant que l'UQAM ne les aidera pas à obtenir leurs revendications.

jppineault@journalmt.com

24 HEURES : Grève étudiante à l'UQAM – Vendredi 21 mars 2008

■ GRÈVE ÉTUDIANTE À L'UQAM

Vers l'impossibilité de valider des cours du trimestre 2008

« En reconstruisant cette semaine des grèves enclenchées par trois des sept associations étudiantes facultaires, dans certains cas dès le 11 février 2008, ces associations ont franchi un pas potentiellement irréversible vers une situation d'impossibilité matérielle et pratique de valider leurs cours du trimestre d'hiver 2008 », a déclaré le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, lors d'un point de presse hier après-midi.

M. Corbo a rappelé que la Commission des études de l'UQAM a adopté, le 18 mars dernier, une résolution encadrant la validation des activités d'enseignement touchées par la grève, résolution intégrant d'ailleurs plusieurs propositions que les étudiants avaient soumises précédemment à la Direction. Cette résolution prolonge le trimestre d'hiver 2008 de plus d'une semaine soit jusqu'au 28 avril 2008. Au-delà de cette date, les obstacles à la poursuite du trimestre d'hiver s'accumulent et rendent extrêmement difficile de changer, au-delà du cadre approuvé par la Commission des études, le calendrier du trimestre d'hiver 2008. La mise en œuvre des moyens pédagogiques proposés requiert la reprise immédiate des activités d'enseignement, faute de quoi, professeurs, chargés de cours et étudiants

disposeront tout simplement plus du temps nécessaire au processus d'apprentissage et d'évaluation, soit les conditions incontournables de la qualité des enseignements.

« À défaut de reprendre sans délai les activités d'enseignement, le simple écoulement de temps rendra invalides les cours perturbés », a précisé M. Corbo. Si les cours ne se donnent pas, durant les semaines qui viennent, si les mesures de rattrapage ne sont pas implantées, si les activités d'apprentissage n'ont pas lieu, si les travaux et examens ne se réalisent pas, les cours demeureront inachevés et seront invalidés de facto sans intervention, ni de la Direction, ni des instances universitaires. L'absence des étudiants aux cours, la prolongation illimitée de la grève, le retard mis à reprendre les activités d'enseignement, sont tous des facteurs qui, de jour en jour, conduisent de plus en plus à l'impossibilité matérielle et pratique de valider les cours du trimestre d'hiver 2008. Seuls, les étudiantes et les étudiants peuvent prévenir une issue qui apparaît de plus en plus préjudiciable pour la validation des cours déjà lourdement perturbés. L'Université ne peut faire ce que seuls les étudiantes et étudiants peuvent faire. »



PHOTO ARCHIVES

Les mouvements de grève risquent de coûter cher aux étudiants de l'UQAM.



Les grèves se poursuivent à l'UQAM

Les membres de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM et l'Association étudiante du monde de science politique ont voté en faveur de la poursuite de la grève. Les étudiants dénoncent le plan de redressement financier de la direc-

tion de l'UQAM, qui comprend notamment des hausses des frais afférents. Les membres de ces deux associations vont se réunir mercredi prochain afin de décider de la suite de leurs moyens de pression.

Toutefois, plusieurs étudiants impliqués dans ce

mouvement de contestation remettent en question l'efficacité des moyens de pression. Certains soutiennent que des petits groupes d'étudiants contestataires utilisent leur influence pour placer les étudiants dans un cul-de-sac.

(JCG)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : La grève se poursuit - Mise à jour le jeudi 20 mars 2008 à 18 h 42



Plus d'info
Audio et Vidéo

[Les étudiants en sciences humaines et en sciences politiques de l'UQAM reconduisent la grève, explique Myriam Fimbray](#)

Rien ne va plus entre la direction de l'Université du Québec à Montréal et les milliers d'étudiants en grève.

Après la reconduction de plusieurs mandats de grève des associations étudiantes, la direction de l'UQAM a averti que le semestre pourrait être compromis si les débrayages devaient s'éterniser. Questionné sur cette éventualité, le recteur Claude Corbo a déclaré qu'il n'était pas question d'an-

nuler la session en cours, mais que l'université pourrait ne pas pouvoir valider les cours qui ne se donnent plus depuis la mi-février.

Un mandat de grève de plus

Pendant ce temps, les étudiants du département des lettres, langues et communications se prononçaient en faveur de la poursuite de leur débrayage. Environ 200 étudiants ont aussi manifesté jeudi après-midi dans les rues de Montréal.

Mercredi, les membres de deux associations étudiantes de l'UQAM ont fait de même en reconduisant leur débrayage jusqu'au 26 mars.

L'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM) et l'Association étudiante du module de science politique de l'UQAM (AEMSP-UQAM) ont reconduit la grève dans des proportions respectives de 54 % et de 62,4 %.

Les étudiants de ces deux associations se réuniront le 26 mars prochain afin de décider de la suite à donner à leur action.

Les grévistes dénoncent le plan de redressement financier de la direction de l'UQAM, qui comprend notamment des hausses des frais afférents. La direction de l'université rétorque pour sa part que les revendications des étudiants concernant son plan de redressement financier sont impossibles à satisfaire.

La grogne s'élève dans les rangs

En dépit du renouvellement des mandats de grève, de plus en plus d'étudiants s'opposent à la grève et le mécontentement se fait plus visible.

Certains étudiants dénoncent le nombre élevé de grèves déclenchées, d'une session à l'autre, et remettent en question l'efficacité de ce moyen de pression. D'autres soutiennent que des groupuscules influencent des étudiants, avec comme résultat que tout le monde se retrouve privé de cours.

La perception est tout autre pour certains étudiants, pour qui la grève est un ultime recours qui se traduit par des gains pour la communauté étudiante des générations futures.

Au total, 13 886 étudiants sont en grève, dont certains depuis le 11 février dernier.

Une injonction dénoncée

Par ailleurs, la Cour supérieure du Québec a accordé mercredi, à la direction de l'UQAM, une injonction provisoire valide jusqu'au 27 mars prochain. En vertu de cette injonction, les étudiants peuvent manifester à l'intérieur de l'Université, mais ils doivent s'abstenir de gêner l'accès aux pavillons et aux résidences étudiantes.

Les associations étudiantes en grève ont reçu l'appui de plusieurs syndicats, d'autres associations étudiantes et de la Ligue des droits et libertés.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Les grèves se poursuivent - Mise à jour le jeudi 20 mars 2008 à 11 h 18

Les membres de deux associations étudiantes de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont



Une manifestation contre l'injonction à l'UQAM

voté en faveur de la reconduction de leur grève, mercredi. Pendant que la grève se prolonge,

certains étudiants commencent à douter de la pertinence de la mesure.

Les étudiants dénoncent le plan de redressement financier de la direction de l'UQAM, qui comprend notamment des hausses des frais afférents.

L'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM) et l'Association étudiante du module de science politique de l'UQAM (AEMSP-UQAM) ont reconduit la grève dans des proportions respectives de 54 % et de 62,4 %.

Les étudiants de ces deux associations se réuniront le 26 mars prochain afin de décider de la suite à donner à leur action. Mais déjà, plusieurs étudiants s'opposent à la grève et la grogne semble s'installer. Certains étudiants dénoncent le nombre de grèves votées, d'une session à l'autre, et remettent en question l'efficacité de ce moyen de pression. D'autres soutiennent que des groupuscules influencent des étudiants avec comme résultat que tout le monde se retrouve privé de cours.

La perception est toute autre pour certains étudiants autres pour qui la grève est un ultime

recours qui contribue à faire des gains pour la communauté étudiante des générations futures.

La direction de l'UQAM soutient qu'une entente de principe serait intervenue avec les associations étudiantes en grève pour un retour en classe après les vacances de Pâques. Mais, la mobilisation se poursuit du côté étudiant. Les votes de grève se poursuivent et l'Association facultaire étudiante de lettres, langues et communication (AFELLC-UQAM) doit se prononcer sur la poursuite de la grève, jeudi.

Au total, 13 886 étudiants sont en grève, dont certains depuis le 11 février dernier.

Une injonction dénoncée

La Cour supérieure du Québec a accordé, mercredi, une injonction provisoire valide jusqu'au 27 mars prochain à la direction de l'UQAM. En vertu de cette injonction, les étudiants peuvent manifester à l'intérieur de l'Université, mais ils doivent s'abstenir de gêner l'accès aux pavillons et aux résidences étudiantes.

Les associations étudiantes ont reçu l'appui de plusieurs syndicats, d'autres associations étudiantes et de la Ligue des droits et libertés.

LE DEVOIR : Nombreux appuis aux étudiants en grève de l'UQAM : Le recours à une injonction par la direction de l'université est vivement dénoncé - Édition du jeudi 20 mars 2008



Photo: Jacques Nadeau

Clairandree Cauchy

«Le recours à une injonction doit être considéré comme une attaque directe au droit de grève», a lancé la porte-parole des étudiants en grève, Marie-Nathalie Martineau. Les étudiants déplorent que l'administration se soit engagée dans une procédure juridique avant même d'entamer des discussions avec les associations en grève, ce qui a finalement été amorcé cette semaine. «On n'en serait peut-être pas là si on avait impliqué les associations en grève dans le processus pour sortir l'UQAM de la crise financière», fait valoir un autre porte-parole étudiant, Jonathan Leblanc, rappelant que la dernière fois qu'une injonction de

la sorte avait été demandée, en 1988, l'UQAM était aussi dirigée par le recteur Claude Corbo.

Les grévistes ont reçu l'appui hier de syndicats de l'université, de la Fédération autonome de l'enseignement, de la Centrale des syndicats du Québec, de la Ligue des droits et libertés, des Fédérations étudiantes collégiale et universitaire, de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, de Québec solidaire, etc.

La Cour supérieure a donné en partie raison à l'administration de l'UQAM, mardi, en interdisant aux étudiants de perturber l'accès à l'établissement. Le juge a cependant coupé la poire en deux en ne reprenant pas à son compte la demande de l'UQAM d'interdire tout attroupement ou manifestation à moins de 100 mètres des bâtiments.

«Nous sommes préoccupés par le recours à l'arme juridique pour empêcher des gens de s'exprimer. C'en est un exemple», déclare le président de la Ligue des droits et libertés, Dominique Peschard, qui trace un parallèle entre la requête de l'UQAM et les poursuites-bâillons (SLAPP).

Il estime que l'injonction interlocutoire prononcée mardi porte atteinte à la liberté d'expression et d'association et ouvre la porte à l'arbitraire. «Si des actes illégaux sont commis lors d'actions militantes, des recours sont déjà prévus sans qu'il

soit nécessaire de restreindre les droits et libertés. L'injonction obtenue par l'UQAM est en quelque sorte une forme de détournement de l'appareil judiciaire», poursuit M. Peschard.

Des votes

Hier, les étudiants de l'Association facultaire des sciences humaines, qui ont déjà à leur actif plus de cinq semaines de grève, ont choisi de reconduire le mandat de grève pour une autre semaine. Près de 55 % des 840 étudiants présents lors de l'assemblée ont voté en ce sens.

De son côté, l'Association facultaire de sciences politiques et droit est partagée: si les étudiants en sciences politiques ont reconduit leur mandat de grève hier, leurs collègues de droit ont refusé mardi de se joindre au mouvement.

Aujourd'hui, ce sera au tour des étudiants en lettres, langue et communications de se prononcer sur la poursuite du débrayage en assemblée générale.

Les étudiants s'opposent à la mise en oeuvre du plan de redressement, qui comporte des compressions dans les activités de l'université et des hausses de tarifs. Ils souhaitent que la direction insiste davantage auprès du gouvernement québécois afin d'obtenir une aide financière additionnelle pour l'UQAM.

LA PRESSE : Mouvement de solidarité envers les étudiants de l'UQAM - Le jeudi 20 mars 2008



Les étudiants de l'UQAM ont reçu hier de plusieurs groupes opposés aux démarches judiciaires entreprises par l'Université.

Photo Armand Trottier, La Presse

Violaine Ballivy, La Presse

Ce fut d'abord les professeurs. Maintenant la Ligue des droits de la personne, Québec solidaire et plusieurs organisations syndicales: les appuis se multiplient envers les étudiants en grève de l'UQAM visés par une injonction interlocutoire demandée par l'administration de l'université. Un vent de sympathie qui pourrait donner un second souffle au débrayage, en route vers sa septième semaine d'affilée dans certains départements.

Hier, des étudiants de l'Association facultaire des sciences humaines réunis en assemblée générale ont voté à 54% en faveur d'une prolongation de la grève jusqu'à mercredi au moins. Ces étudiants semblent inébranlables. Ils ont été les premiers à

quitter leurs cours, le 11 février dernier. Et leur vote était déterminant pour la suite des événements, puisqu'un retour en classe aurait automatiquement entraîné celui de leurs quelque 3500 camarades de la faculté des lettres, langues et communications. Les étudiants du module de sciences politiques ont aussi prolongé les levées de cours d'une sixième semaine.

Le résultat des consultations a «déçu» l'administration de l'UQAM, qui venait tout juste de signer une entente de principe avec des représentants étudiants afin d'accélérer le retour en classe des grévistes. «On était très heureux, on pensait en arriver rapidement à un retour à la normale, mais cet avis ne semble pas partagé par les membres de certaines associations», a commenté Daniel Hébert, porte-parole de l'UQAM. L'entente prévoit

entre autres la création d'une table de discussion sur le plan de redressement réunissant les étudiants et la direction. Elle sera soumise au cours des prochains jours à l'approbation des autres associations étudiantes et de nouveau aux étudiants de l'AFESH le 26 mars.

«Nous l'avons rejetée parce qu'elle nous a semblé insuffisante. On nous propose de discuter, mais pas de négocier, a commenté Valérie-Reine Marcil, porte-parole des étudiants en grève. On sent toutefois qu'on est sur la bonne voie, on commence à marquer des points.»

Un vent de sympathie

En matinée, les étudiants ont reçu l'appui de plusieurs groupes - surtout des organisations syndicales - opposés aux démarches judiciaires entreprises par l'Université contre les membres

des comités exécutifs des quatre associations en grève.

L'injonction prononcée mardi par le juge Paul Chaput est moins contraignante que celle demandée par l'UQAM, mais elle ordonne de «cesser immédiatement toute réunion visant à perturber de quelque façon que ce soit les activités de l'Université». «Et il est de la nature même de la

liberté d'expression de déranger et de choquer et on ne peut pas la restreindre simplement parce que l'opinion ou la conduite ne rencontrent pas l'approbation de certaines personnes, a relevé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés. Si des actes illégaux sont commis lors d'actions militantes, des recours sont déjà prévus.»

Le président de la centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, a accusé l'UQAM de mesquinerie en «utilisant le tribunal dans le but de museler les étudiants au lieu de privilégier la voie des échanges, ce que nous serions en droit de nous attendre dans une société démocratique».

MÉTRO : Les grévistes de l'UQAM obtiennent des appuis – Jeudi 20 mars 2008

Les grévistes de l'UQAM obtiennent des appuis

MARIA PLADYS
pladysm@metronouvelles.com

RECACTIONS Les associations étudiantes grévistes de l'UQAM ont obtenu de nombreux appuis à la suite de l'injonction déposée par la direction de l'université en fin de semaine. Plusieurs syndicats, regroupements étudiants et représentants de la société civile ont indiqué leur désaccord et leur inquiétude relatives à la réaction de l'université qui porte atteinte, selon eux, aux droits des étudiants.

«Ce que nous dénonçons, c'est que la direction ait recours à une telle requête.»

Jonathan Leblanc, exécutant étudiant

Des profs inquiets

«Dans le contexte actuel, nous sommes inquiets, a déclaré hier Éric Finaud, membre du syndicat des professeurs de l'UQAM. Quand on voit la réponse faite aux étudiants, on se demande comment la direction va nous répondre lorsqu'on discutera du plan de redressement.»

Les associations étudiantes ont aussi dénoncé les mesures excessives mises en œuvre par la direction de l'université. «Depuis le départ, la direction a refusé de nous recevoir, a indiqué Marie-Nathalie Martineau, porte-parole des associations étudiantes. Cela n'a fait qu'attiser le mouvement.» Par ailleurs, les étudiants

grévistes discutent depuis lundi avec la direction. Ils réclament le rejet par l'université du dernier plan de redressement, et ils demandent à Québec le refinancement à long terme de leur université.

Présente lors de la conférence de presse, Françoise David, porte-parole du parti Québec Solidaire, a également réclamé que le refinancement de l'UQAM passe par Québec. Elle a aussi signifié sa préoccupation par rapport à la réaction de l'UQAM.

24 HEURES : Des appuis de taille pour les étudiants – Jeudi 20 mars 2008

Des appuis de taille pour les étudiants

À la suite de l'injonction accordée par la Cour supérieure du Québec à la direction de l'UQAM afin de limiter les manifestations aux abords des pavillons de l'université, des syndicats de professeurs, d'employés, d'autres associations étudiantes et certains syndicats ont accordé massivement leur appui aux étudiants en grève.

Cette injonction précise que les étudiants en grève doivent cesser toute forme d'obstruction à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat de ses propriétés et doivent s'abstenir de gêner l'accès aux pavillons et aux résidences étudiantes. Les associations étudiantes qui seront prises en défaut s'exposent à des sanctions allant d'une amende de 50 000 \$ jusqu'à l'emprisonnement.

(JCG)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Vague de fond contre l'injonction - Mise à jour le mercredi 19 mars 2008 à 21 h 36

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Jacques Bissonnet rapporte la grogne des étudiants grévistes de l'UQAM.](#)

[Maisonneuve en direct: Les propos de Valérie-Reine Marclil, porte-parole des associations étudiantes en grève de l'UQAM](#)



Une manifestation contre l'injonction à l'UQAM

Les associations étudiantes représentant les quelque 13 000 étudiants en grève de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) s'insurgent contre l'injonction provisoire obtenue mardi par l'institution. Ces associations ont reçu l'appui de plusieurs syndicats de professeurs, d'employés, de syndicats et d'autres associations étudiantes.

La Cour supérieure du Québec a accordé une injonction provisoire à la direction de l'UQAM jusqu'au 27 mars prochain. En vertu de cette injonction, les étudiants peuvent manifester à l'intérieur de l'Université, mais ils doivent s'abste-

nir de gêner l'accès aux pavillons et aux résidences étudiantes.

Les étudiants doivent également «cesser toute forme d'obstruction à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat de ses propriétés», selon le communiqué publié par les associations étudiantes en grève.

Les associations étudiantes, leurs exécutants ou leurs membres s'exposent à une amende de 50 000 \$ et à une peine de prison d'un maximum d'un an en cas de contravention. L'UQAM demandait que les manifestations étudiantes et les attroupements soient interdits à moins de 100 m de tous ses pavillons.

Concert de protestations

«L'injonction émise hier par la Cour supérieure continue de porter atteinte à la liberté d'expression et d'association», estime un porte-parole de la Ligue des droits et libertés, Dominique Peschard. «Elle impose des restrictions définies en des termes suffisamment flous pour laisser place à l'arbitraire.»

Les étudiants dénoncent l'attitude de la direction dans le dossier. Ils estiment qu'elle aurait dû négocier avec les associations en grève afin de régler le conflit plutôt que de recourir aux tribunaux. «Cette attaque directe contre le droit à la grève dévoile l'arrogance d'une administration qui refuse le dialogue et préconise la ligne dure», soutient une porte-parole des associations étudiantes, Marie-Nathalie Martineau. «L'application de ces dispositions coercitives porte atteinte à la vie démocratique, à l'autonomie ainsi qu'aux valeurs mêmes qui définissent notre institution.» Pendant ce temps, la grève se poursuit et les étudiants doivent se prononcer sur la suite des choses au cours des prochains jours. Mais déjà,

les étudiants devront prendre plusieurs mesures pour sauver leur session. Ils pourraient devoir rallonger leurs cours d'une heure, ajouter des cours les week-ends et/ou ajouter une semaine au calendrier académique.

Les syndiqués de l'UQAM dénoncent l'injonction:

- Le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ)
- Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)
- Le Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM)
- Le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s (SETUE)

Les associations étudiantes, centrales syndicales et un parti politique appuient les étudiants:

- La Centrale des Syndicats nationaux (CSN)
- La Centrale des Syndicats du Québec (CSQ)
- La Fédération autonome du Collégial (FAC)
- La Fédération autonome de l'Enseignement (FAE)
- L'Association pour une Solidarité syndicale étudiante (ASSE)
- La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
- La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Québec solidaire

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Vague de fond contre l'injonction - Mise à jour le mercredi 19 mars 2008 à 13 h 21





Une manifestation contre l'injonction à l'UQAM

Les associations étudiantes représentant les quelque 13 000 étudiants en grève de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) s'insurgent contre l'injonction provisoire obtenue mardi par l'institution. Ces associations ont reçu l'appui de plusieurs

syndicats de professeurs, d'employés, de syndicats et d'autres associations étudiantes.

La Cour supérieure du Québec a accordé une injonction provisoire à la direction de l'UQAM jusqu'au 27 mars prochain. En vertu de cette injonction, les étudiants peuvent manifester à l'intérieur de l'Université, mais ils doivent s'abstenir de gêner l'accès aux pavillons et aux résidences étudiantes.

Les étudiants doivent également « cesser toute forme d'obstruction à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat de ses propriétés », selon le communiqué publié par les associations étudiantes en grève.

Les associations étudiantes, leurs exécutants ou leurs membres s'exposent à une amende de 50 000 \$ et à une peine de prison d'un maximum d'un an en cas de contravention. L'UQAM demandait que les manifestations étudiantes et les attroupements soient interdits à moins de 100 m de tous ses pavillons.

Concert de protestations

« L'injonction émise hier par la Cour supérieure continue de porter atteinte à la liberté d'expression et d'association », estime un porte-parole de

la Ligue des droits et libertés, Dominique Pechard. « Elle impose des restrictions définies en des termes suffisamment flous pour laisser place à l'arbitraire. »

Les étudiants dénoncent l'attitude de la direction dans le dossier. Ils estiment qu'elle aurait dû négocier avec les associations en grève afin de régler le conflit plutôt que de recourir aux tribunaux. « Cette attaque directe contre le droit à la grève dévoile l'arrogance d'une administration qui refuse le dialogue et préconise la ligne dure », soutient une porte-parole des associations étudiantes, Marie-Nathalie Martineau. « L'application de ces dispositions coercitives porte atteinte à la vie démocratique, à l'autonomie ainsi qu'aux valeurs mêmes qui définissent notre institution. » Pendant ce temps, la grève se poursuit et les étudiants doivent se prononcer sur la suite des choses au cours des prochains jours. Mais déjà, les étudiants devront prendre plusieurs mesures pour sauver leur session. Ils pourraient devoir rallonger leurs cours d'une heure, ajouter des cours les week-ends et/ou ajouter une semaine au calendrier académique.

LE DEVOIR : Un juge limite la marge de manoeuvre des grévistes de l'UQAM - Édition du mercredi 19 mars 2008

Clairandrée Cauchy

Les grévistes de l'Université du Québec à Montréal pourront toujours manifester sur le campus de l'université et aux abords de celui-ci mais devront s'abstenir d'en perturber l'accès.

C'est ce qu'a tranché hier le juge Paul Chapat, de la Cour supérieure. La Cour supérieure n'a toutefois pas interdit les attroupements ou manifestations dans un rayon de 100 mètres autour des édifices de l'UQAM, comme le lui demandait la direction dans sa requête présentée vendredi dernier.

L'injonction, valide pour dix jours, ordonne aux étudiants de « ne pas gêner ou empêcher l'accès et la sortie » et « de cesser immédiatement toute forme d'obstruction, que ce soit à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat », des édifices de l'UQAM. Une ordonnance similaire a été prononcée pour protéger les locaux de la firme Busac, promoteur du projet déficitaire de l'îlot Voyageur. Les grévistes devront également s'abstenir « d'intimider, de menacer, d'importuner, de molester » le personnel de l'UQAM ou toute personne voulant accéder à l'établissement.

En rendant sa décision, le juge a cependant précisé que le droit de réunion pacifique était garanti par les chartes des droits. Les manifestants doivent cependant « agir dans les limites fixées par la loi », a toutefois ajouté le juge Chapat.

L'avocat des associations étudiantes, Me Jacques Depelteau, ne voit pas dans cette ordonnance une limite au droit de manifester. « L'injonction dit

simplement de respecter la loi. [...] L'objectif de l'UQAM, c'était de casser la grève en empêchant tout piquetage ou manifestation à moins de 100 mètres de ses édifices. L'attaque était sur le droit de grève des étudiants; ça, c'est éliminé », a-t-il affirmé à la sortie de la salle d'audience.

Cette interprétation ne semblait pas partagée par les leaders étudiants, qui craignaient hier de voir limitée leur capacité à faire respecter leurs votes de grève. Ils réservaient cependant leurs commentaires pour une conférence de presse qui se tiendra ce matin.

Sixième semaine de grève

L'Association facultaire des étudiants en sciences humaines en est à sa sixième semaine de grève et les membres devraient se prononcer aujourd'hui en assemblée générale sur la reconduction du moyen de pression, qui vise à contester le plan de redressement de l'UQAM. Les étudiants en arts ont quant à eux prolongé d'une semaine leur grève amorcée la semaine dernière. Ceux en lettres, langue et communications devront décider demain s'ils font de même. Le résultats du référendum tenu hier à la faculté de sciences politiques et droit a donné 49,4 % contre et 44,8 % pour. Au total, près de 14 000 uqamiens étaient en grève hier.

Pendant que des étudiants se prononçaient sur la prolongation de la grève, les membres de la Commission des études ont adopté des mesures pour « valider le trimestre », « mis en péril » par le mouvement de grève. Chaque situation sera

évaluée au cas par cas. On prévoit notamment que la session puisse être allongée d'une semaine afin de reprendre des cours perdus et que les périodes de cours soient prolongées d'une heure. Des cours supplémentaires, sur d'autres plages horaires, les fins de semaine et les jours fériés, pourront être donnés, lorsque des étudiants ont manqué plus de trois périodes de cours en raison de la grève.

L'idée de décréter la fin de la grève unilatérale à une date fixe, envisagée dans une résolution émanant de la direction qui circulait la semaine dernière parmi les membres de la Commission des études, a cependant été abandonnée.

« Cette décision de la Commission des études a pour but de sauver le trimestre d'hiver 2008 au bénéfice des étudiantes et étudiants qui désirent suivre et réussir leurs cours », a déclaré dans un communiqué le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, en faisant appel au sens des responsabilités du personnel enseignant et des groupes étudiants pour que les activités reprennent leur cours normal. Des pourparlers sont en cours entre la direction et les associations étudiantes en grève.

Les associations étudiantes qui ont décidé de ne pas recourir à la grève, soit celles des sciences, de la gestion et de l'éducation, sont par ailleurs venues appuyer les revendications de leurs camarades hier. Des étudiants ont construit des locaux de fortune avec des blocs de neige, rue Sanguinet, pour symboliser le manque d'espace de l'université et dénoncer son sous-financement.

LA PRESSE : Les étudiants de l'UQAM sont rappelés à l'ordre - Le mercredi 19 mars 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Les étudiants de l'UQAM devront respecter la loi. La Cour supérieure a accordé hier une injonction provisoire moins contraignante que ne l'avait demandé l'UQAM: les levées de cours pourront se poursuivre, à condition que les grévistes s'abstiennent d'intimider, de menacer, d'importuner, de molester toute personne présente sur le campus.

C'est donc d'abord et avant tout un rappel à l'ordre que les étudiants ont reçu puisque ces actes sont déjà interdits par le Code criminel, a commenté, hier, Me Denis Poitras, défenseur des quatre associations étudiantes visées par la de-

mande d'injonction de l'UQAM qui sera en vigueur jusqu'au 27 mars.

« L'UQAM a perdu dans son objectif de vouloir casser la grève en empêchant tout piquetage et toute manifestation de ses étudiants dans un rayon de 100 m de l'université, a déclaré Me Poitras. L'injonction interdit qu'il y ait des réunions qui perturbent les activités de l'UQAM, mais ce n'est pas cela qui va empêcher les levées de cours. » Pour cela, il suffit qu'un seul représentant d'une association en grève se présente en classe pour demander au professeur de suspendre les cours.

L'UQAM, qui avait déposé cette demande d'injonction vendredi dernier après qu'une manifestation étudiante tumultueuse eut forcé le report d'une réunion administrative importante, a bien accueilli la décision, même si le juge Paul Chapat a rejeté sa demande d'étendre le territoire de l'injonction à un rayon de 100 m de tous ses pavillons. « Le jugement va dans le sens de notre requête », a dit Daniel Hébert, porte-parole de l'établissement. La direction a dû faire appel à plusieurs reprises, depuis Noël, au service des policiers de Montréal pour encadrer des manifestations étudiantes et elle a rapporté des actes de vandalisme jeudi

dernier, bien qu'aucune accusation criminelle n'ait été portée.

Les étudiants ont préféré attendre à ce matin pour commenter le dossier. Après la lecture du jugement, ils se sont levés et ont quitté dans le calme le palais de justice.

Des cours plus longs

Chose certaine, la grève ne sera pas sans conséquence. Hier, l'UQAM a déterminé les conditions

du retour en classe après le débrayage. Professeurs, étudiants et chargés de cours devront trimer plus que de coutume. Les cours seront allongés d'une heure, certains seront donnés les fins de semaine et le semestre sera étiré d'une semaine. Ces mesures, qualifiées d'"exceptionnelles", sont essentielles pour "sauver le trimestre d'hiver 2008 au bénéfice des étudiantes et étudiants qui désirent suivre et réussir leurs

cours", a déclaré le recteur de l'UQAM, Claude Corbo.

Hier, les étudiants de la faculté des arts ont néanmoins décidé de prolonger leur débrayage d'une semaine. Près du tiers des uqamiens sont en grève en ce moment.

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM-GRÈVE : Injonction contre les étudiants – Mercredi 19 mars 2008

UQAM | GRÈVE

Injonction contre les étudiants

JEAN-PHILIPPE PINEAULT
Le Journal de Montréal

Les 12000 étudiants en grève de l'UQAM viennent de recevoir une douche froide. L'établissement a obtenu une injonction de la Cour supérieure leur interdisant entre autres de gêner les accès aux sorties et d'intimider ou de menacer les employés et les passants.

« Ces dernières semaines, il y a eu nombre de manifestations qui ont perturbé le fonctionnement normal de l'université », a indiqué Daniel Hébert, directeur des communications de l'UQAM.

« Il y a eu du vandalisme et de l'intimidation. Des étudiants ont frappé dans des portes

avec des extincteurs et il y a des employés qui ont été affectés par ce genre de menaces », a-t-il expliqué.

Quatre associations sont explicitement visées par l'ordonnance qui est en vigueur jusqu'au 27 mars, soit les associations étudiantes en sciences humaines, en arts, en sciences politiques et en lettres, langues et communications.

Les groupes étudiants ont dénoncé le fait que l'UQAM a eu recours aux tribunaux pour leur clouer le bec. « C'est vraiment dommage qu'ils se soient servis de la cour. Ils n'ont même pas essayé d'entamer le dialogue », a déploré Valérie-Reine Marcell, porte-parole des étudiants en grève.

MÉTRO : La Commission des études tranche – Mercredi 19 mars 2008

La Commission des études tranche

La Commission des études de l'UQAM a adopté hier des mesures exceptionnelles visant à sauver le trimestre d'hiver des étudiants en grève. Ainsi, les heures de cours perdues seront reprises en allongeant les plages horaires, en rajoutant les fins de semaine et les jours fériés et en prolongeant le trimestre jusqu'au 28 avril.

24 HEURES : Alliance UQAM-UdeM – Mercredi 19 mars 2008

ALLIANCE UQAM - UdeM

Les étudiants en sciences humaines de l'Université de Montréal ont manifesté dans le hall du pavillon Roger-Gaudry mardi matin. Six associations étudiantes de l'UdeM en sont à une quatrième semaine d'une grève générale illimitée. Ils dénoncent le dégel des frais de scolarité et la hausse des frais afférents. Ils comptent s'associer à leurs collègues de l'UQAM pour tenir une marche demain. (Radio-Canada)

MÉTRO : La communauté de l'UQAM unie pour un réinvestissement en éducation – Mercredi 19 mars 2008

La communauté de l'UQAM unie pour un réinvestissement en éducation



Des étudiants ont creusé des classes dans la neige pour dénoncer le manque d'espace qui serait à l'origine de la crise financière.

MARIE-EVE SHAFFER
shafferm@metronouvelles.com

ÉDUCATION. Des étudiants, des enseignants, des chargés de cours et des employés de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) se sont unis hier pour réclamer un réinvestissement massif en éducation postsecondaire.

« C'est important de faire une action qui rallie toute la communauté universitaire », a laissé entendre la présidente de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE), Marilyn Houle Pélouquin.

Les étudiants inscrits dans des programmes de gestion, d'éducation et de sciences qui

« Nous attendons toujours que la ministre confirme la reprise de l'ilot Voyageur. » Marilyn Houle Pélouquin

ont pris part à la journée de mobilisation n'étaient pas en grève et se sont dissociés des actes de violence qui auraient été perpétrés par les grévistes.

Les étudiants présents ont plutôt creusé de façon pacifique des classes dans la neige pour dénoncer le manque d'espace qui serait à l'origine de la crise financière de l'UQAM, selon eux.

Grève à l'UQAM

Jugement en demi-teinte

MARIA PLADYS
pladysm@metronouvelles.com

UQAM. Petite victoire hier pour les associations étudiantes grévistes de l'UQAM. Une injonction a bien été accordée à l'université, mais elle permet aux étudiants de manifester près des locaux de l'établissement, sans en bloquer l'accès.

L'info P/06

Petite victoire pour les étudiants grévistes de l'UQAM

«Je suis très satisfait pour les étudiants, s'est réjoui Denis Poitras, l'avocat des associations étudiantes. Le but principal de l'UQAM était de casser la grève en empêchant les manifestations près du campus. Elle n'y est pas parvenue.»

«Nous sommes heureux que notre droit légal à manifester ait été reconnu par la Cour.» Olivier Saint-Pierre, membre exécutif de l'AFESH-UQAM

L'injonction provisoire, émise jusqu'au 27 mars, impose aux étudiants de ne pas perturber les activités de l'université et de ne pas menacer ou importuner son personnel.

Ce sont les faits principaux qui étaient reprochés aux différentes associations qui ont empêché, de façon violente, selon l'UQAM, la tenue d'une réunion spéciale jeudi, concernant le

retour en classe des grévistes.

«Cette injonction est moins sévère que l'injonction provisoire, a indiqué Olivier Saint-Pierre, membre exécutif de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM). Cela n'a rien de nouveau pour nous. Les associations n'ont jamais poussé les étudiants à commettre des actes illégaux.»

Du côté de l'UQAM, on a indiqué être satisfait du jugement. «Cela va dans le sens de ce que nous avions demandé», a précisé la porte-parole Jenny Desrochers.

Îlot voyageur

La firme Busac Inc. avait également déposé une requête contre des associations étudiantes qui avaient déroulé une banderole sur l'une des façades de l'Îlot Voyageur. Les parties se sont entendues pour que l'injonction émise dans le cas de l'UQAM soit aussi appliquée dans cette affaire.

THE GAZETTE : UQAM STUDENTS ORDERED TO STOP STRIKE TACTICS – Wednesday, March 19, 2008

A court issued a temporary injunction against striking students at the Université du Québec à Montréal yesterday. The order, granted by Que-

bec Superior Court, says students must halt disruptions within 100 metres of university property and must allow access to its buildings. They

also must refrain from threatening or confining anyone who works at the university. The injunction lasts until March 27 .

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Injonction de l'UQAM : Un jugement à la Salomon - Mise à jour le mardi 18 mars 2008 à 20 h 16

Plus d'info
Audio et Vidéo

[Philippe Schnobb s'entretient avec Jacques Bissonnet au Téléjournal Montréal sur l'injonction.](#)

Dans le dossier des grèves étudiantes, la Cour supérieure du Québec accorde une injonction interlocutoire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sans toutefois empêcher les étudiants d'accéder à l'établissement.

Les étudiants pourront ainsi manifester près des locaux de l'UQAM sans toutefois en bloquer l'accès ni recourir à l'intimidation.

L'entreprise Busac, qui construit l'Îlot Voyageur, a obtenu le même genre d'injonction. Valide jusqu'au 19 juin, l'injonction limite les actions des étudiants aux abords des chantiers de la compagnie. Les étudiants pourront y manifester, mais sans obstruction ni intimidation.

L'UQAM désirent obtenir une injonction interlocutoire interdisant aux étudiants de manifester à moins de 100 mètres de ses pavillons. Elle réclamait aussi que la violation d'une éventuelle injonction s'accompagne d'une amende de 50 000 \$ et/ou d'un emprisonnement d'un maximum d'un an.

La Cour avait accordé une injonction provisoire à l'UQAM, vendredi dernier, en attendant que la cause soit entendue. La direction de l'institution a décidé de recourir aux tribunaux à la suite d'une manifestation étudiante qui a empêché la tenue d'une réunion extraordinaire de la Commission d'études jeudi dernier.

Les procédures judiciaires entreprises par l'UQAM constituent une entreprise extraordinaire, mais elle n'est pas inédite. L'UQAM avait procédé de la même façon en 1988. Le nouveau recteur de l'UQAM, Claude Corbo, était en poste à ce moment au cours de son premier séjour à ce poste.

RADIO-CANADA - BRÈVE : Alliance UQAM – UdeM – Mardi 18 mars 2008

Les étudiants en sciences humaines de l'Université de Montréal ont manifesté dans le hall du pavillon Roger-Gaudry mardi matin. Six associations

étudiantes de l'UdeM en sont à une quatrième semaine d'une grève générale illimitée. Ils dénoncent le dégel des frais de scolarité et la hausse

des frais afférents. Ils comptent s'associer à leurs collègues de l'UQAM pour tenir une marche jeudi.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Injonction de l'UQAM : Un verdict attendu - Mise à jour le mardi 18 mars 2008 à 10 h 51

Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont obtenu l'appui du syndicat des professeurs de l'institution (SPUQ), rapporte *La Presse*, mardi, dans la lutte qui les oppose à la direction.

La direction de l'UQAM a déposé, vendredi dernier, une demande d'injonction interlocutoire contre les membres des comités exécutifs des associations étudiantes en grève.

L'UQAM a procédé à cette requête après les interventions répétées du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) lors de manifestations étudiantes. La Cour a accordé une injonction provi-

soire à l'UQAM - interdisant tout attroupement ou manifestation étudiante dans un rayon de 100 m de tous les pavillons de l'Université - en attendant d'entendre la cause.

Le juge a entendu la cause, lundi, et a indiqué qu'il rendrait son verdict mardi après-midi (13 h). La violation d'une éventuelle injonction s'accompagne d'une amende de 50 000 \$ et/ou d'un emprisonnement d'un maximum d'un an.

Une manifestation étudiante a empêché la tenue d'une réunion extraordinaire de la Commission d'études jeudi dernier.

Les procédures judiciaires entreprises par l'UQAM constituent une entreprise extraordinaire, mais elle n'est pas inédite. L'UQAM avait procédé de la même façon en 1998. Le nouveau recteur de l'UQAM, Claude Corbo, était en poste à ce moment au cours de son premier séjour à ce poste.

L'injonction, si elle est maintenue, permettra aux étudiants de poursuivre leur grève tout en leur interdisant de manifester aux abords de l'Université.



Des étudiant-es en grève de l'UQAM ont déroulé sur une des façades de l'Îlot voyageur une bannière rouge géante où était inscrit « Quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir » . Cette action se voulait une dénonciation de l'attitude fermée de l'administration et des mesures juridiques prises par celle-ci.

MONTREAL, le 17 mars - À 12h30, des étudiant-es en grève de l'UQAM ont déroulé sur une des façades de l'Îlot voyageur une bannière rouge

géante où était inscrit « Quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir » . Cette action se voulait une dénonciation de l'attitude fermée de l'administration et des mesures juridiques prises par celle-ci.

Après que le groupe d'étudiants eût installé l'imposante bannière, une centaine d'autres ont assisté à un concert de la formation Brasse Camarade au coin des rues Berri et Ontario. Le spectacle aura duré une trentaine de minutes, avant que les policiers ne procèdent à la dispersion de la foule.

« C'est inacceptable! Les libertés des membres des associations en grève sont attaquées directement par l'injonction. Ces mesures répressives sont dangereuses pour le mouvement étudiant au complet, voire tout mouvement de contestation. Nous avons le devoir de résister! » affirme Youri Couture, membre du collectif coordonateur de l'évènement.

Les étudiant-es veulent ainsi dénoncer l'injustice dont ils et elles sont victimes. La population étu-

diane est la première à être affectée par les compressions budgétaires découlant des erreurs administratives de l'UQAM et du sous-financement chronique des institutions post-secondaires. Le droit de protester est actuellement bafoué par la répression dont la population étudiante est victime. 14 000 étudiant-es sont actuellement en grève à l'UQAM pour contester le second plan de redressement en préparation par l'administration de l'université. Ce dernier prévoit de nouvelles compressions budgétaires qui se solderont par une baisse des services et une hausse généralisée des frais aux étudiant-es. Les grévistes réclament un réinvestissement massif en éducation de la part du gouvernement afin de résorber la dette des universités ainsi que la participation large des étudiant-es au processus de consultation et de prise de décision sur le plan de redressement de l'UQAM.

www.uqamengreve.org

LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Parodie de démocratie, par Pascale McLean, Étudiante à la Faculté des sciences humaines de l'UQAM - Édition du mardi 18 mars 2008

Lundi 10 mars dernier, en début d'après-midi, avait lieu une assemblée générale au théâtre national pour reconduire le vote de grève illimitée pour les 5000 étudiants de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Depuis le 6 février dernier, quatre assemblées générales ont eu lieu, et le mandat de grève a toujours été reconduit depuis.

Il est tout à fait légitime pour des étudiants de faire la grève. Par ailleurs, mon commentaire ne concerne en rien le problème du sous-financement de l'université qui est bien réel. Là où le bât blesse, selon moi, c'est dans la manière employée pour obtenir ce «mandat» de grève.

J'aimerais porter à l'attention des 5000 étudiants des sciences humaines les éléments suivants concernant ces assemblées générales:

- l'assemblée générale qui a déclenché une grève de deux semaines le 6 novembre 2007 comptait 330 étudiants dont 164 ont voté pour la grève, ce qui représente 49 % des votes de l'assemblée et à peine 3 % de l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences humaines;

- lors du vote de grève du 19 novembre 2007, plusieurs étudiants se sont vu refuser le droit de vote parce que la salle était comble;

- lors de l'assemblée générale du 6 février 2008, laquelle était en faveur de la grève qui perdure depuis le 11 février, seulement 6 % de l'ensemble des étudiants en sciences humaines ont voté pour la grève;

- depuis plus de quatre semaines de grève, l'AFESH (Association facultaire étudiante des sciences humaines) n'a pas réussi à mobiliser plus de 9 % (460 sur 5000) des étudiants en sciences humaines en faveur de la grève;

- pour pouvoir exercer son droit de vote, il faut se présenter aux assemblées générales et voter à main levée. Plusieurs ne partagent pas l'opinion des représentants de l'AFESH et veulent arriver le plus tard possible afin de pouvoir voter seulement;

- aucune heure n'est fixée pour le vote;

- lors de l'assemblée générale du 10 mars dernier, personne ne s'est soucié du faible appui des étudiants même de l'AFESH. Personne ne s'est demandé comment on ferait pour mobiliser la population, la communauté universitaire, les étudiants de l'UQAM et des autres universités, quand nous ne sommes même pas en mesure de mobiliser une partie importante des étudiants de notre propre Faculté;

- les représentants de l'AFESH ne remettent pas en doute le mode de scrutin même si le taux de participation continue à être extrêmement faible;

- bien que plusieurs étudiants remettent en question le mode de scrutin et suggèrent le vote par Internet ou un référendum, les dirigeants de l'AFESH ne jugent pas approprié d'apporter ce point en priorité lors des assemblées générales;

- malgré le fait que le quorum est de 1 %, même pour une décision aussi importante qu'un vote de grève, les dirigeants de l'AFESH confirment que ce quorum est tout à fait démocratique. Ils considèrent qu'une assemblée de 50 personnes (donc 26 votes positifs pour la grève) serait suffisante pour nuire aux études de 5000 étudiants;

Il est évident que le mode de scrutin actuel ne permet pas à tous les étudiants de se prononcer et ne peut en aucun cas être le reflet fidèle de l'opinion des étudiants. Il n'y a aucune volonté de la part de l'association de modifier ce mode de scrutin, car il permet si facilement un vote positif pour la grève.

Le 10 mars dernier, j'étais présente à l'assemblée générale. J'ai compris pourquoi plusieurs n'ont aucune envie de participer à ces rencontres. Malgré ma patience et ma persévérance, je n'ai pu exprimer mon opinion contre la grève. Pendant environ une heure, j'ai eu droit aux discours d'environ 12 étudiants en faveur de la grève dont au moins 3 ou 4 ont pris le micro à deux reprises pour bien échauffer la salle.

Ils ont bien pris soin d'inviter ceux qui sont contre cette grève, mais n'ont pas vraiment voulu les entendre. Deux étudiants en défaveur de la grève ont eu la chance et le courage d'exprimer leur opinion dans un contexte clairement défavorable à leur point de vue. Une étudiante a demandé que le vote se fasse par Internet et on l'a informée qu'elle n'était pas au bon endroit, ni au bon moment.

Pour toutes ces raisons, je crois que l'on assiste à une parodie de démocratie. Parodie très bien orchestrée par un petit groupe d'étudiants qui ne représentent pas l'intérêt des 5000 étudiants, ce qui constitue pourtant le mandat des représentants de l'AFESH.

Considérant que le quorum des assemblées générales est de 1 %, ce qui est tout à fait insuffisant pour sonder l'opinion des étudiants; que l'AFESH ne veille pas aux intérêts des 5000 étudiants mais cherche plutôt à faire une grève à tout prix; qu'une infime minorité met en péril la session de 5000 étudiants; que l'AFESH refuse de remettre en question le mode de scrutin et de procéder par référendum ou par vote par Internet (ce qui est pourtant bien simple et sécuritaire en 2008); que les dirigeants de l'AFESH ne cherchent pas à faciliter le vote pour la majorité des étudiants, j'invite les étudiants à se joindre en grand nombre à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 19 mars prochain (heure et lieu à vérifier).

Je vous invite à venir prendre le plancher et à faire connaître votre position. Je vous invite afin qu'un vrai débat ait lieu et qu'une majorité vienne se prononcer sur la reconduction de la grève ou non. Je vous invite aussi à faire part aux dirigeants de l'AFESH de votre mécontentement en ce qui a trait au mode de scrutin.

Vive la démocratie!



Des étudiants ont parodié le slogan officiel de l'UQAM «Prenez position» en «J'aimerais prendre position, mais l'UQAM ne veut pas» pour manifester – silencieusement – leur colère contre les actions judiciaires entreprises par la direction de l'université.

Photo André Pichette, La Presse

Violaine Ballivy, La Presse

Le suspense se poursuit pour les grévistes de l'UQAM visés par une demande d'injonction de la direction de l'université. Le verdict a, une fois de plus, été reporté tard hier soir. Les étudiants ont néanmoins remporté une petite victoire - morale à tout le moins - en obtenant l'appui de leurs professeurs.

Le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) s'est élevé «avec force contre cette mesure prise par l'UQAM, même si elle s'inscrit dans la suite des événements déplorables qui ont eu cours jeudi dernier et qui ont empêché la tenue d'une réunion extraordinaire de la Commission des études. L'administration de l'UQAM semble avoir choisi la répression plutôt que le dialogue», a dénoncé hier le SPUQ dans un communiqué. Vendredi dernier, l'UQAM a déposé une demande d'injonction interlocutoire visant les membres des comités exécutifs des associations étudiantes en grève après des interventions répétées du service de police de Montréal, dépêchés par l'administration uqamienne sur les lieux des manifestations étudiantes organisées à l'université. Une injonction provisoire a alors été prononcée, interdisant tout attroupement et manifestation dans un rayon de 100 m de tous les pavillons et ce, jusqu'à ce que la cause soit entendue, hier après-midi. Mais

devant l'ampleur de la preuve déposée par les deux parties - plus de 60 déclarations sous serment au total - la juge chargée du dossier a choisi de suspendre l'audience en soirée. Le verdict sera donc rendu à 13h aujourd'hui.

La demande d'injonction est assortie d'une amende de 50 000\$ avec ou sans emprisonnement maximum d'un an.

L'histoire se répète

Les procédures entamées par l'UQAM sont exceptionnelles mais il ne s'agit pas d'une première pour le mouvement étudiant. En 1988, une injonction interlocutoire a été accordée contre l'ancienne association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM. L'Université était alors dirigée le même recteur qu'aujourd'hui, Claude Corbo.

«En soit, l'injonction ne rend pas la grève illégale, mais elle prévoit des paramètres qui interdisent des actions qui font partie d'un mouvement de grève», a expliqué hier Jonathan Leblanc, porte-parole des associations facultaires étudiantes en grève. Par exemple, la tenue des assemblées générales étudiantes, lors desquelles sont adoptés les mandats de grève, s'annonce extrêmement complexe si les attroupements sont déclarés interdits. Finies, aussi, les manifestations dans le

parc Émilie-Gamelin, qui sont devenues presque hebdomadaires depuis janvier. Le parc est situé à moins de 100 mètres de la porte d'entrée du pavillon Judith-Jasmin.

Les étudiants attendent maintenant avec impatience de connaître le sort qui les attend. En journée, les couloirs de l'UQAM affichaient un calme plat. Celui qui précède la tempête? Entre les stands improvisés de vente de bonbons et bijoux pour financer divers projets, des étudiants distribuaient des feuillets d'information sur les mesures judiciaires entreprises par l'administration. «Deux choses sont à prévoir: cela va peut-être exacerber la colère des étudiants et envenimer le conflit, ou leur faire peur et accélérer le retour en classe», a observé hier Cloé Desranleau, étudiante «militante», installée derrière une table jonchée de papiers incitant les uqamiens à ne pas assister à leurs cours malgré l'ordonnance de la Cour supérieure déposée vendredi. «Ce matin, la plupart des cours ont été annulés. Les étudiants ont respecté le mandat de grève», a-t-elle observé. Des associations représentant quelque 13 000 étudiants - soit près du tiers de la population totale de l'université - ont adopté des mandats de grève au cours des derniers jours, qui devront tous faire l'objet d'un renouvellement cette semaine.

JOURNAL DEMONTRÉAL : UQAM : Un sorcier recteur? - Mise à jour: Mardi 18 mars 2008, à 05:39

Jean-Philippe Pineault

Le recteur de l'UQAM a de la compétition. Des étudiants de l'établissement ont démarré un groupe sur Facebook afin de le remplacer par le directeur de l'école de sorcellerie Poudlard, fréquentée par Harry Potter.

«Dans les romans d'Harry Potter, Albus Dumbledore a su se tenir debout devant le ministère de la magie. Le recteur Claude Corbo, lui, n'est pas capable de faire de même devant le gouvernement», rigole l'étudiant à l'origine du groupe, Benoît Michaud.

190 adhérents

Furieux de la manière dont le nouveau recteur Claude Corbo gère la crise financière de l'établissement, quelque 190 internautes ont adhéré à la communauté afin de se vider le cœur. Un engagement qui étonne le créateur du groupe.

«Je suis vraiment surpris de l'ampleur que ça a pris. J'ai fait ça de façon un peu absurde, mais je trouve ça bien qu'il y ait autant de monde qui ait embarqué là-dedans», explique l'étudiant en études littéraires de 22 ans.

L'UQAM est plongée dans une crise financière sans précédent depuis la découverte de déficits financiers liés à la construction de deux nouveaux pavillons.

Défolement collectif

Plus sérieux, des étudiants membres de la fraternité mis en ligne sur le populaire réseau social Facebook ont aussi profité de cette tribune pour dénoncer les responsables du trou financier devant lequel se trouve l'établissement. «Pourquoi n'y a-t-il pas d'enquête criminelle menée dans le cadre des scandales de l'UQAM? Il y a des gens qui ont profité de cette histoire pour se remplir les poches», écrit un étudiant.

«À lire les communiqués, on dirait que l'argent est disparu parce qu'un astéroïde a détruit le campus», ajoute-t-il.

Injonction contre la grève étudiante à l'UQAM

Décision repoussée

MARIA PLADYS
pladysm@metronouvelles.com

UQAM. La décision de la Cour supérieure, concernant l'injonction de l'UQAM contre les étudiants en grève, a été repoussée à 13 h aujourd'hui. Elle devait normalement être rendue hier soir.

Vendredi, une injonction provisoire avait été émise contre les étudiants grévistes. Ces derniers avaient empêché la tenue d'une réunion spéciale qui visait à un retour en classe des grévistes.

Cette injonction interdisait notamment tout rassemblement au sein de l'université, ainsi que dans un rayon de 100 mètres autour de celle-ci. Elle devait prendre fin cet après-midi à 14 h.

Manifestation

Des étudiants de l'UQAM ont manifesté hier soir devant le palais de justice pour dénoncer l'injonction déposée par la direction de l'université ainsi que les mesures répressives.

«Nous dénonçons le procédé qui nous empêche de faire grève à proximité de



Une injonction provisoire empêchant les étudiants de manifester avait été émise à la suite de grabuges causés dans des locaux de l'UQAM lors de la journée de manifestation de jeudi.

l'UQAM, a indiqué Julia Posca, étudiante en sociologie. Mais si l'injonction devait être maintenue, nous continuerons la mobilisation. Nous sommes assez créatifs pour trouver d'autres moyens d'action». Par ailleurs, M^{me} Posca a précisé que l'administration

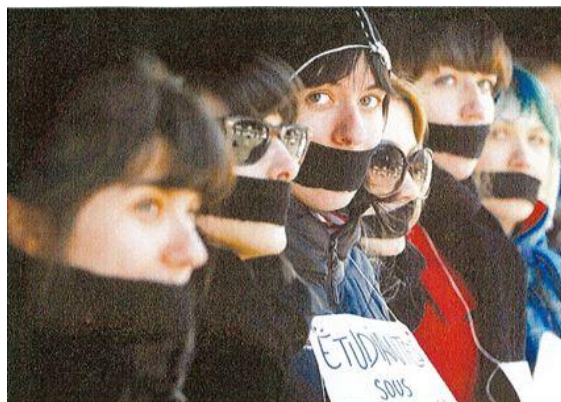
a décidé de discuter avec les associations étudiantes grévistes, qui réclament le refus du plan de redressement présenté dernièrement par la direction de l'UQAM.

Qu'en pensez-vous?
opinions@metronouvelles.com

Retour forcé?

La réunion concernant le projet de résolution de la direction doit avoir lieu aujourd'hui, comme prévu. Elle vise à forcer le retour immédiat en classe des grévistes.

THE GAZETTE : All that turmoil at UQAM isn't doing anybody any good, by PEGGY CURRAN – Tuesday, March 18, 2008



Muzzled demo: Sophie Renaud (third from left), a sociology student at Université du Québec à Montréal, along with fellow students, protest outside the Montreal courthouse where the UQAM administration is trying to end their strike at the university.

Arts students at the Université du Québec à Montréal were summoned last week for a crucial meeting to decide whether they should join a strike by social sciences and humanities students, now heading into its fifth week.

Though their association represents 4,045 students, just over 10 per cent bothered to vote. Of the 414 ballots cast, 220 voted in favour of the walkout, 167 against and 27 abstained.

Depending how you look at it, the decision to strike was embraced by 53 per cent of voters – or 5.4 per cent of students who signed up for arts courses this semester. Quite the ringing endorsement.

The turnout in the languages and communications faculty was also underwhelming. Of the 3,720 students eligible to vote, 117 endorsed a strike, 107 were opposed and 27 people abstained.

As the charismatic U.S. politician Jesse Jackson used to say, "In politics, an organized minority is a political majority."

And so UQAM, already wallowing in staggering debt and desperately trying to rebuild its tarnished reputation and fragile bond rating, once again faces large problems, not the least of them from radical student groups within and their über-radical allies without.

With only five weeks left in the winter term, UQÀM's academic board has called a meeting today to decide what to do if unlimited and sporadic strikes, boycotts and demonstrations continue to disrupt classes in four faculties representing 12,438 students.

Science, business and education students are not on strike, although business students will hold "a day of action" today to push the Quebec government for a massive reinvestment in education.

UQÀM's student associations proclaim themselves outraged by cost-cutting measures proposed by the university's new rector, Claude Corbo, to bail UQÀM out of the monumental financial mess stemming from large-scale construction projects like the Dansereau science complex and the Îlot Voyageur project.

So what have the students done to gain their university's respect - or give Quebec taxpayers any reason to believe the poor beleaguered Université du Québec à Montréal deserves any more chances?

Let's see. On Thursday, they ransacked a hallway of the administration building, where UQÀM's

board of governors had been weighing a decree ordering everyone back to class. They have threatened, intimidated and jostled with university staff. And they have made life a misery for anyone - industrious student or determined professor - with the wacky notion that classes ought to continue as scheduled.

UQÀM insists the university is open for business. Despite sporadic "boycotts," most classes and events are continuing as normal.

While "the university recognizes everyone's right to free expression and peaceful demonstration," UQÀM says students who don't want to take part in the boycott have the right to go to class and the university is intent on making sure they are able to do that.

To that end, UQÀM last week sought and won a temporary injunction summoning striking students to halt disruptions within 100 metres of university property - and to abstain from threatening, molesting, or holding hostage anyone who works at, or for, the university.

In an open letter yesterday, several UQÀM professors condemned the injunction as excessive, a

closed-minded denial of free speech and student activism which has long been a part of UQÀM's dynamic spirit.

But the hard line is a refreshing change from the laissez-faire approach displayed three years ago.

For months, UQÀM's previous administration turned a blind eye to the chaos that reigned in the corridors, forcing an extension of the semester, which further complicated emerging budget woes.

There are genuine concerns facing UQÀM. Its future is in jeopardy. Students and faculty have every reason to feel angry and powerless, that they are being punished for the foolhardy decisions of a previous administration and a provincial government that wasn't paying enough attention. But UQÀM is supposed to be a school of the people, a place where immigrants and parttimers with full-time lives and earnest students with so-so grades get a chance to make something of themselves.

There are people who don't have money to throw away on a semester squandered by classmates who would rather picket than study.

CMAQ : Répression politique à l'UQAM ! - Lundi, Mars 17, 2008 - 12:54

Les militant-e-s et grévistes de l'UQÀM subissent une répression politique sans précédent ces derniers jours, alors que l'administration uqamiennne tente d'imposer une injonction de la Cour pour empêcher tout type d'action de perturbation et de forcer le retour en classe par des mesures drastiques. Il est important de s'informer sur la situation actuelle, car ce sont nos droits démocratiques qui sont attaqués, soit notre droit à la dissension politique, notre droit à la contestation, la manifestation et la protestation.

De la démocratie uqamiennne

L'ensemble de la communauté étudiante a probablement été mis au courant que, jeudi dernier, le 13 mars, une action de perturbation a eu lieu dans le pavillon Athanase-David et que l'administration a dû faire intervenir l'escouade tactique une fois de plus, afin de rétablir l'ordre. Par contre, probablement que peu d'entre vous sont au courant de la raison et des justifications qui se cachent derrière cette action. Le 13 mars dernier, la Commission des Études (CE) devait tenir une réunion extraordinaire - c'est-à-dire que la réunion est appelée dans un délai inférieur à celui prescrit par le règlement - afin de statuer sur l'urgence du retour en classe car, selon eux, la session commence réellement à être compromise, ce qui est totalement faux. En 1976-77 le Syndicat des Professeur-e-s de l'Université du Québec (SPUQ) a fait la grève pendant quatre mois consécutifs et jamais la session n'a été annulée. Devant le refus de l'administration d'entamer un dialogue de négociation avec les associations étudiantes en grève, la CE a voulu se rassembler rapidement afin de se doter de mandats pour forcer un retour en classe et ce, le plus rapidement possible. Cette réunion, ainsi que la proposition qui allait y être présentée, n'a pas été annoncée à l'ensemble de la communauté étudiante et c'est contre ces mesures que les étudiant-e-s ont voulu protester jeudi dernier.

Proposition de la Commission des Études

Comme à l'habitude, la CE devait statuer sur la reprise des heures de cours manquées afin de s'assurer que le contenu académique des cours soit bien transmis aux étudiant-e-s et que la session puisse être normalement validée. Jusqu'ici, elle remplit ses mandats habituels. « La deuxième partie de la résolution réaffirme le principe que les cours et les activités de formation se donnent malgré le mouvement de grève des étudiant-e-s et que les membres de la communauté universitaire sont tenus d'agir en consé-

quence ». Concrètement, cela signifie que la CE demande à toutes personnes de ne plus reconnaître les mandats de grève des différentes associations et de se présenter en classe malgré tout et ainsi faire face aux lignes de piquetage. Cela vient s'ingérer dans le processus démocratique des associations étudiantes et vise à renier le mouvement de grève entamé par celles-ci. Cette décision est illégitime et anti-démocratique car la CE n'a pas à imposer une décision qui va à l'encontre de celles prises par les étudiant-e-s lors de leurs Assemblées Générales. « Le troisième point de forme demande que les enseignant-e-s sont requis, conformément à leur contrat de travail, de se rendre donner leur cours et de prendre tous les moyens à leur disposition pour offrir la formation aux étudiant-e-s qui veulent suivre le cours ». Par cette mesure, la CE incite les professeur-e-s et chargé-e-s de cours à ne plus respecter le mandat de grève des étudiant-e-s et à outrepasser la recommandation de leur syndicat qui est de ne pas franchir les lignes de piquetage. Ces recommandations tentent, par tous les moyens, de faire reprendre les activités académiques normales et ce, malgré les mandats de grève pris par les différentes associations étudiantes. Ce processus d'imposition est à dénoncer vigoureusement puisqu'il n'est nullement démocratique et vise à briser la grève étudiante par l'incitation à violer le droit de grève et le respect des lignes de piquetage.

Afin de s'assurer que ces mesures puissent être mises en application, la CE propose un dernier point qui est de définir le calendrier de la reprise de cours. « Le quatrième point de forme définit un calendrier pour fixer le moment où les étapes d'évaluation des apprentissages doivent avoir lieu, peu importe que la grève étudiante se poursuive ou non ». La CE décide donc de reprendre la session, sans se soucier des décisions prises par les étudiant-e-s en Assemblée Générale, et de déterminer les dates des évaluations. En incitant les professeur-e-s et chargé-e-s de cours à reprendre les activités et les étudiant-e-s à retourner en classe et en fixant un calendrier pour les différentes évaluations, la CE veut aussi pénaliser les étudiant-e-s qui décideront de respecter les mandats qu'ils et elles se sont donnés en Assemblée Générale plutôt que les recommandations de la CE. « Concrètement, cela signifie que les étudiant-e-s qui ne participent pas au cours et qui n'effectuent pas les examens et les travaux requis s'exposent à subir un échec ». Cette dernière

mesure est d'une importance capitale puisqu'elle tente de cibler les militant-e-s les plus convaincu-e-s et de les pénaliser pour leur prise de position. Cette double mesure est d'autant plus anti-démocratique qu'elle vise encore une fois à renier la capacité d'autodétermination des étudiant-e-s qui participent pleinement au processus démocratique de leur Assemblée Générale. De cette façon, et par cette dernière mesure, la CE individualise la décision de se présenter ou non en classe, alors que la grève est une décision collective. Elle responsabilise l'individu et détruit en ce sens toute forme de force collective et de solidarité.

Au final, « l'avis du recteur » ajoute un « renforcement du dispositif de prévention et de sécurité pour assurer un climat paisible pendant la tenue des cours ». Cela signifie clairement que le recteur Claude Corbo est prêt à user de dispositifs coercitifs afin de faire respecter les décisions anti-démocratiques prises par la CE. Il est clair que de telles mesures ne pourront être reçues qu'avec indignation par la communauté étudiante et il s'assure ainsi un contrôle et réussit un tour de force afin de nous obliger à respecter ces décisions. L'usage de la force n'est nécessaire que lorsque l'on tente d'appliquer des mesures illégitimes, voire illégales et certainement anti-démocratiques.

Devant l'inacceptable, les étudiant-e-s ont voulu exprimer leur désaccord et la frustration qu'ils et elles ressentent devant le mépris de l'administration envers l'autodétermination étudiante. Nous sommes des adultes responsables et lorsque nous nous dotons semaine après semaine de mandats de grève, que nous agissons conséquemment par une multitude d'actions de contestation, que nous voyons que le mouvement tend à s'élargir entre les murs de l'UQÀM et même à faire écho jusqu'à l'Université de Montréal et que, parallèlement, nous apprenons que la CE tente de nier nos décisions, de nier notre mouvement, de nier l'existence et la légitimité même de notre grève, la colère émerge. Les étudiant-e-s rassemblé-e-s dans le pavillon Athanase-David ont voulu franchir la porte pour monter au 5e étage et faire savoir à la CE leur désaccord avec ce type de moyens. Ainsi, les étudiant-e-s se sont donné les moyens d'y parvenir en défonçant la porte et en montant au 5e étage afin d'empêcher la tenue d'une réunion qui allait voter des mandats dangereux pour la survie de notre mouvement de grève et pour tout mouvement de grève dans le futur. Car si de telles mesures peuvent être acceptées

aujourd'hui, c'est l'ensemble des luttes futures qui sont compromises. Il y a bien urgence à reprendre les cours, mais ce n'est pas en imposant une décision prise unilatéralement par l'administration que les étudiant-e-s retourneront en classe, mais bien par le dialogue et la négociation. S'il y a escalade des moyens de pression et si la colère gronde de plus en plus dans la communauté étudiante, c'est parce qu'il y a refus de l'administration de dialoguer avec nous.

Injonction de la Cour

Face aux actes commis par les étudiant-e-s au cours de cette journée, l'administration de l'UQAM n'a trouvé d'autre solution que de demander une injonction contre tous les étudiant-e-s en grève auprès de la Cour afin d'interdire tous types d'actions de perturbation entre ses murs. Pour l'administration, « il y a urgence à l'émission d'une ordonnance d'une injonction provisoire, vu que tout délai ne fait qu'accroître le risque que la session académique en cours soit irrémédiablement compromise ou même annulée ». Devant l'urgence, l'UQAM ne trouve comme seule solution que d'imposer des interdictions de rassemblements et de manifestations ou tous types de perturbation entre ses murs. « À moins d'une ordonnance d'injonction interlocutoire suivie d'une ordonnance d'injonction permanente, les services administratifs et pédagogiques de la demanderesse seront définitivement compromis, sinon annulés, particulièrement en ce qui concerne la nécessité de la tenue de la réunion du 18 mars de la Commission des Études ». Cette fausseté d'urgence, amplifiée par un refus catégorique de considérer la négociation et le dialogue avec les associations étudiantes en grève comme une issue au conflit, pousse l'administration à faire ce type de demande à la Cour. Ce qui est en jeu ici, c'est le droit de toutes et de tous à la contestation, à la manifestation et à la protestation. Ce type de restriction a été imposé aux employés de la fonction publique par la loi C-43 passée sous bâillon – qui a d'ailleurs été dénoncée par l'ONU comme une loi anti-démocratie – et qui leur interdit tous moyens de pression. Dans une démocratie, on ne peut régler un conflit comme celui-ci par l'imposition de loi ou d'injonction de la

Cour afin d'interdire la contestation, cela revient à nier notre droit à la dissidence politique.

L'UQAM considère que « les événements du 13 mars 2008 constituent le point culminant d'une série d'événements qui ont menacé la sécurité et l'intégrité des personnes, incluant ses employés et étudiants, se trouvant sur la propriété de l'UQAM et les biens meubles et immeubles de cette dernière ». Elle n'a pas tort en affirmant qu'il y a escalade des moyens de pression et que la tension monte d'un cran entre les militant-e-s et l'administration. Mais si nous en sommes au point culminant des actes de protestation, c'est que l'administration en est au point culminant de sa répression politique. Suite à l'envoi massif de courriels plus ou moins objectifs qui masquent la vérité et qui cachent certaines informations pertinentes pour l'ensemble de la communauté étudiante; suite au renforcement inédit et illégitime des forces de sécurité à l'UQAM qui ne font qu'accroître le sentiment d'insécurité; suite à l'intervention trop fréquente des forces de police de Montréal au sein d'une institution qui se veut un sanctuaire – donc libre de l'intervention de l'État et de ses forces armées – l'UQAM voulait tenter un tour de force lui aussi inédit et illégitime en votant des mandats anti-démocratiques lors de la réunion de la CE. Il était donc à prévoir que les militant-e-s ne se laisseraient plus intimider de la sorte en laissant passer de tels actes de répression politique.

Il est, par ailleurs, très méprisant de voir dans l'affidavit de Jean-Louis Richer, directeur des Services à la vie étudiante, qu'il tient pour responsables les associations étudiantes de l'organisation de la manifestation et l'intrusion au 5e étage du pavillon Athanase-David, puisque de cette façon, il vise les exécutants, ceux-là même qui ont dû comparaître devant le juge. Ce refus de reconnaître l'autodétermination des individus et la spontanéité des événements de jeudi dernier relève de la médisance et de la mauvaise foi. Les exécutant-e-s des différentes associations étudiantes ne peuvent être reconnus coupables des actes des membres puisqu'ils ne sont qu'exécutant-e-s, c'est-à-dire qu'ils et elles exécutent les mandats que les membres leur donnent

en Assemblée Générale. De tels actes ne sont certes pas des mandats mais plutôt des actions spontanées en réaction à la répression que subit le mouvement de grève. Il est donc aberrant de voir l'administration demander à la Cour « d'enjoindre aux défenseurs de donner les ordres et de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucun des actes précités [tout attroupement ou manifestation aux accès, sorties et à l'intérieur des pavillons et résidences dans un rayon de 100 mètres de ceux-ci] n'aient lieu », puisqu'ils et elles ne peuvent être tenu-e-s responsables des actions ni ne peuvent pas prévenir les actions individuelles futures.

Ce que l'UQAM tente de faire est assez simple. De un, elle demande à la Cour d'interdire toutes formes de manifestations et de perturbations – ce qui vient à l'encontre de nos droits démocratiques – « et ceci sous peine que de droit, y compris une amende de 50 000 \$ avec ou sans emprisonnement pour une période allant jusqu'à un an, et sans préjudice à tout recours de la demanderesse en dommage et intérêt ». Cette première mesure tout, en limitant nos actions, pourrait quand permettre à la grève de survivre si la communauté étudiante se solidarisait face à ces actes de répression. En revanche, la CE veut se doter de mandat pour obliger la reprise de cours et ce, malgré la volonté étudiante de reconduire ou non leurs mandats de grève. Deux mesures complémentaires qui visent littéralement à briser le mouvement de grève et pis, à le rendre illégal sous peine d'amende impossible à supporter pour quiconque. Il est donc important de dénoncer ces actes de répression politique qui vont à l'encontre de l'idéal démocratique que nous visons en tant que société qui se targue de ce terme.

Sources :

Proposition de la Commission des Études pour le 13 mars 2008

Requête pour l'émission d'une injonction interlocutoire provisoire, d'une injonction interlocutoire et pour l'émission d'une ordonnance de requête introductive d'instance en injonction permanente [par l'UQAM en tant que personne morale selon la Loi sur l'Université du Québec (L.R.Q. c. U-1, article 31)]

LE DEVOIR : Opinion : Libre opinion - Une injonction inacceptable, par un collectif de professeurs de l'UQAM - Édition du lundi 17 mars 2008

Depuis plusieurs semaines, des associations étudiantes de l'UQAM sont en grève et pratiquent diverses formes d'actions militantes pour exprimer leur inquiétude devant la crise financière que traverse l'université et les dérives qu'impliquerait la mise en oeuvre d'un plan de redressement irréaliste.

Dans un coup de force sans précédent, l'UQAM a obtenu, vendredi dernier, un jugement de la Cour supérieure du Québec qui ordonne «aux membres des associations [étudiantes] défenderesses, à leurs représentants, officiers et à toute autre personne agissant ou non sous leurs instructions, direction, contrôle et participant ou non à leurs activités de cesser immédiatement tout attroupement ou manifestation aux accès, sorties et à l'intérieur des pavillons et résidences [...] et dans un rayon de 100 mètres de ceux-ci».

Cette ordonnance est la version temporaire d'une injonction demandée par l'UQAM. L'injonction est assortie d'une peine constituée d'une amende de 50 000 \$ avec ou sans emprisonnement jusqu'à un an pour qui la transgresserait. Elle fait suite à de très nombreuses interventions du Service de police de la Ville de Montréal, dont les agents ont régulièrement investi l'établissement d'enseignement depuis quelques semaines.

L'épisode de l'Îlot Voyageur, les dérives immobilières, la réalité d'un sous-financement général de

l'institution et maintenant le dépôt d'un plan de redressement génèrent une profonde inquiétude au sein de la communauté uqamienne, minent son esprit collectif et provoquent même un sentiment de panique. Cela semble servir de justification pour réprimer le mouvement étudiant, associé par certains à de la violence et à de l'intimidation.

Pour d'autres, dont des signataires de cette lettre qui soulignent n'avoir été la cible d'aucune contrainte ou intimidation, les mobilisations étudiantes ressemblent dans l'ensemble à celles qu'a connues l'UQAM dans le passé, avec leurs débordements occasionnels. Ce qui est nouveau, toutefois, c'est le choix de l'institution d'y répondre par la répression. On ne réglera pas les problèmes auxquels fait face notre université en marquant les esprits d'un tel précédent. L'enjeu dépasse la simple crise que traverse actuellement l'UQAM, l'injonction préparée par la direction de l'UQAM et imposée par l'ordonnance remet en question la légitimité même de l'action politique étudiante et de la vie politique universitaire. Son ampleur porte atteinte aux droits de la liberté d'expression et de manifestation que nous chérissons.

Nous considérons que cette injonction constitue une réaction tout à fait excessive à l'égard des faits et gestes reprochés aux mouvements étudiants. Nous considérons qu'il s'agit d'un déni du

droit et de la liberté pour le corps étudiant de se constituer en acteur politique, redevable devant ses instances décisionnelles légitimes, que ce soit les assemblées délibératives ou les processus référendaires. Nous considérons enfin que le choix d'avoir recours à une injonction constitue un élément perturbateur qui entrave l'exercice normal de l'enseignement. Or nous ne voulons pas être associés à une campagne d'intimidation, ni devoir forcer des piquets de grève.

Nous ne débattons pas ici des revendications et de la pertinence de la grève actuelle. Mais nous croyons que l'option de la répression judiciaire est révélatrice d'un échec collectif. Nous déplorons que notre institution participe d'une dynamique sociale plus vaste de gouvernance par décrets et de criminalisation du militantisme et des mouvements sociaux.

L'UQAM est bien connue pour être un terreau très fertile pour le militantisme étudiant. Selon nous, il s'agit là non pas d'une faiblesse, mais d'une force pour notre institution et pour la société québécoise, même si cela implique parfois une certaine effervescence. Le mouvement étudiant est un acteur des plus importants pour la société québécoise. L'approche répressive privilégiée en ce moment par notre institution constitue un déni de l'autonomie décisionnelle légitime des instances que se sont données depuis plus de trente ans les



étudiants universitaires et remet en question plus largement la légitimité des formes de représentation dont se dotent les corps constitutifs de l'université, qu'ils soient étudiants, enseignants, employés ou autres.

Ce coup de force lance un message sans équivoque de fermeture de leur espace d'action, d'expression et de manifestation. Plus largement, il porte atteinte à la liberté politique qui caractérise l'université depuis qu'elle existe dans le monde

occidental. En cela, cette décision fait passer la démocratie au bilan des pertes de l'UQAM... alors même qu'aucun de ceux qui sont à l'origine des graves difficultés dans lesquelles se débattent notre université et ses étudiants n'a subi la moindre sanction: deux poids, deux mesures?

Ont signé ce texte les professeurs de l'UQAM suivants: Normand Baillargeon (sciences de l'éducation), Luc Bonenfant (études littéraires), Francis

Dupuis-Déri (science politique), Jean-François Hamel (études littéraires), David Mandel (science politique), Jacques Pelletier (études littéraires et président du SPUQ de 2003 à 2006), Éric Pineault (sociologie), George Lebel (sciences juridiques), Marc-André Gagnon, (sciences économiques), Sid Ahmed Soussi (sociologie), Ellen Jacobs, (histoire), Marcelo Otero (sociologie), René Lapierre (études littéraires), Jean-Marie Fecteau (histoire).

LE DEVOIR : En bref - Ordonnance de la cour à l'UQAM - Édition du samedi 15 et du dimanche 16 mars 2008

Devoir Le

La Cour supérieure a adressé [une injonction à quatre associations étudiantes de l'UQAM actuellement en grève](#).

Elles ne pourront bloquer l'accès aux pavillons et résidences de l'UQAM, devront cesser toute forme

d'obstruction à l'intérieur de ces lieux et s'abstenir d'intimider, de menacer, d'importuner, de molester ou de séquestrer qui que ce soit... De même, les manifestations et regroupements aux abords de l'UQAM sont interdits. Jeudi, une manifestation des étudiants a empêché les commissaires de la

Commission des études de tenir la réunion spéciale qu'ils avaient commandée pour étudier un projet de résolution de la direction qui visait à forcer un retour en classe immédiat des grévistes. La résolution sera finalement débattue mardi.

CMAQ : Répression Policière à l'UQAM, par Olivier Savary, Vendredi, Mars 14, 2008 - 15:25

L'AFESH-UQAM, en grève depuis maintenant cinq semaines, subit une répression policière intense et injustifiée de plus en plus forte à mesure que le mouvement de grève général illimitée se poursuit et se répand dans la communauté étudiante. Dans cette optique, mobilisons-nous pour la manifestation organisée par le Comité Opposé à la Brutalité Policière, ce samedi 15h au Square Berri.

Répression policière à l'UQAM

Le sanctuaire qu'était autrefois l'université n'est plus. L'UQAM était une université comme les autres, où l'intervention policière ne devait avoir lieu en aucun cas et sous aucun prétexte, suivant ainsi des principes qui remontent à l'origine même de l'idéal universitaire. Une université, donc, libre de l'intervention de l'État - et de sa force armée-, où le dialogue, la négociation et le débat d'idées sont mis de l'avant. Aujourd'hui, en 2008, ces principes semblent mis au rancart puisque la police de Montréal a maintenant libre cours dans notre université outrepassant les services de sécurité de l'UQAM qui n'ont pratiquement plus aucune utilité, puisqu'ils font constamment appel au SPVM.

Après avoir fait intervenir l'anti-émeute lors de la grève de 2005, ce qui avait créé un tollé dans l'opinion publique, l'administration de l'UQAM récidive cette année et accentue la répression policière et politique. La grève générale illimitée entreprise depuis maintenant cinq semaines par la faculté des sciences humaines est régulièrement

ponctuée d'intervention policière musclée. Ce jeudi, l'escouade anti-émeute a une fois de plus violée notre sanctuaire afin de déloger des étudiants qui occupaient le pavillon administratif dans le but d'empêcher la tenue d'une réunion qui visait à mettre fin au mouvement de grève en adoptant des mesures répressives à l'endroit des militant-e-s. La veille, mercredi, le même type de tactique a été employé dans la soirée par l'administration afin d'empêcher la tenue d'un bed-in pacifique et l'occupation du matin s'est fait déloger par l'intervention musclée d'un nombre exagéré de policiers. Le SPVM est aussi intervenu mardi afin de disperser une autre occupation.

Ceci n'est que le bilan d'une seule semaine de grève. L'administration de l'UQAM, qui ne veut toujours pas négocier avec les étudiant-e-s en grève, utilise donc la force pour dissuader toutes formes d'actions politiques tout à fait légitimes. Cette répression envers le mouvement de grève s'accompagne d'une répression politique qui vise à détruire les bases organisationnelles du mouvement. Effectivement, l'administration de l'UQAM a suspendu pour vingt jours trois exécutant-e-s d'associations étudiantes et s'est, hier, attaquée à tous les exécutant-e-s des quatre associations étudiantes en grève. Des injonctions leur ont été déposées afin de les rendre responsables et imputables des actions spontanées menées par les militant-e-s. Pour l'instant, le jugement veut que ces mêmes exécutant-e-s ne peuvent mener

aucune action à moins de cent mètres de l'université et doivent ainsi retenir leurs membres. De cette façon, ils doivent maintenant jouer eux-mêmes le rôle de répression du mouvement de grève, sous peine de conséquences graves « y compris une amende de 50 000 \$ avec ou sans emprisonnement pour une période allant jusqu'à un an ».

Jusqu'à présent, on ne compte aucune arrestation entre les murs de l'UQAM, ce qui prouve bien que l'administration ne tente que de dissuader le mouvement par des exercices de force afin de créer la peur chez les militant-e-s. Pourtant, ils ne font qu'attiser la colère et la rage de tous ceux et celles qui sont exclu-e-s, réprimé-e-s et matraqué-e-s. Dans une optique de solidarité avec le mouvement étudiant, qui tend à se généraliser dans les murs de l'UQAM et à grandir jusqu'à prendre pied à l'Université de Montréal, ainsi que dans une nécessité de dénoncer cette forte répression et ces tours de force continuellement répétés et intensifiés dans les dernières semaines, présentons-nous massivement à la manifestation du Comité Opposé à la Brutalité Policière, ce samedi 15h au Square Berri. Mobilisons-nous afin d'exposer au grand jour le vrai visage de la répression et d'empêcher de tels actes de se multiplier dans les semaines à venir et dans le futur des luttes sociales.

LE DEVOIR : Grève à l'UQAM: la direction veut forcer un retour - Édition du vendredi 14 mars 2008

Guillaume Bourgault-Côté

La grève de certaines associations étudiantes à l'UQAM a assez duré, estime la Commission des études: celle-ci entend faire adopter mardi une résolution qui vise essentiellement à forcer le retour en classe des grévistes.

Les commissaires avaient en fait l'intention d'adopter la résolution hier matin, mais une manifestation de plusieurs grévistes a forcé le report de la réunion d'urgence qui avait été convoquée. Selon le porte-parole de l'UQAM, Daniel Hébert, les grévistes ont intimidé les commissaires, et des menaces auraient été lancées. La police a dû intervenir, mais aucune arrestation n'a été recensée.

La Commission des études a donc remis sa rencontre à mardi. Si la résolution dont ses membres discuteront devait être adoptée, elle forcerait notamment les professeurs et chargés de cours à recommencer à donner leurs cours dès le lendemain, malgré les mandats de grève actifs dans certaines associations.

Normalement, les décisions de la Commission doivent être entérinées par le conseil d'administration de l'UQAM, mais «compte tenu de l'urgence de la situation, selon M. Hébert, elles entreront en vigueur immédiatement et seront adoptées par le conseil d'administration de manière rétroactive».

Le document obtenu par Le Devoir indique que «la prolongation du boycottage des cours met en péril la validation du trimestre d'hiver» dans certaines facultés (les sciences humaines sont en grève depuis le 11 février). Les commissaires proposent un aménagement des horaires pour que les heures de cours perdues soient reprises, de façon à «répondre aux exigences quant au nombre de cours auxquels ont assisté les étudiants», dit M. Hébert.

Les plages horaires pourraient ainsi être allongées d'une heure, puis des cours pourraient être donnés après la session régulière, ainsi que durant les fins de semaine et les congés fériés.

LA PRESSE : L'université s'adresse à la Cour pour mettre fin au débrayage - Le vendredi 14 mars 2008

Martin Croteau, La Presse

L'UQAM prend les grands moyens pour mettre fin au débrayage de ses associations étudiantes. L'institution d'adressera aux tribunaux, ce matin, pour les empêcher de nuire à une réunion qui permettra à l'administration d'imposer le retour en classe.

L'université demandera cette injonction interlocutoire après qu'une centaine de manifestants eurent occupé le pavillon Athanase-David, hier. Leur présence dans le corridor a empêché les administrateurs de se réunir pour adopter des

mesures qui pénaliseraient les étudiants qui resteraient en grève à partir de la semaine prochaine.

L'affrontement d'hier matin, qui a pris fin juste avant l'intervention de l'escouade tactique, s'est soldé par le saccage d'un corridor et le vol de meubles. Les dirigeants accusent les étudiants d'avoir agressé des gardiens de sécurité. La police a ouvert une enquête.

Les administrateurs s'adressent à la Cour pour assurer le bon déroulement de la rencontre, qui a été reportée à mardi. La mesure vise une trentaine de leaders étudiants, qui devraient comparaître au palais de justice ce matin.

«C'est une mesure assez drastique, convient le porte-parole de l'UQAM, Daniel Hébert. Mais avec le climat dans lequel on se retrouve, on ne peut plus avoir accès à nos locaux et que d'importantes réunions doivent se tenir.»

Les étudiants se disent outrés par cette mesure exceptionnelle.

«C'est une mesure jamais vue à ma connaissance, dénonce Simon Tremblay-Pepin, l'un des deux représentants étudiants au conseil d'administration de l'UQAM. C'est surprenant qu'une administration refuse de négocier avec des associations en grève et s'adresse directement aux tribunaux.»

LA PRESSE : Grabuge et heure de pointe perturbée à l'UQAM - Le vendredi 14 mars 2008

Martin Croteau, La Presse

Après avoir affronté les agents de sécurité lors d'une occupation en matinée, des étudiants de l'UQAM ont perturbé l'heure de pointe, hier après midi, lorsqu'ils ont sillonné les rues du centre-ville de Montréal. Personne n'a été arrêté lors de ces deux manifestations. Mais la police enquête sur ce que l'administration appelle des «voies de fait» et du «vandalisme» à l'intérieur de l'université.

En matinée, une centaine d'étudiants ont saccagé un corridor du pavillon Athanase-David, près de la salle où une commission administrative s'apprêtait à décréter le retour en classe obligatoire pour les quelque 12 000 grévistes de l'institution. Après avoir lutté de longues minutes avec les gardiens de l'établissement, une cinquantaine d'étudiants ont réussi à gagner le cinquième étage. Ils ont occupé le passage, forçant l'annulation de la rencontre.

Le Service de police de la Ville de Montréal a dépêché l'escouade tactique sur les lieux. Mais avant qu'elle n'atteigne le lieu de l'occupation, les manifestants ont filé, emportant avec eux des sièges de cuir et différents meubles. Un four

micro-ondes a été jeté au sol. Des cadres ont été arrachés.

Selon le porte-parole de l'UQAM, des étudiants ont aussi agressé des employés. «Il y a eu des voies de fait. Des membres du personnel ont été bousculés. Il y a eu du vandalisme, de l'intimidation, des menaces», dit Daniel Hébert, qui signale que l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH) a donné le mot d'ordre pour cette manifestation.

Mais aucune association n'a revendiqué la paternité de ce coup d'éclat, les leaders étudiants le qualifiant de «manifestation spontanée». «Quand des conseils d'administration prennent des décisions derrière des portes barrées, il ne faut pas s'étonner que, pour défendre une idée de politique démocratique, des gens prennent les moyens pour ouvrir ces mêmes portes», dit Étienne Guérette, porte-parole de l'AFESH.

Heure de pointe perturbée

En après-midi, quelques centaines d'étudiants se sont rassemblés au parc Émilie-Gamelin pour ensuite défiler dans les rues du centre-ville. Après avoir fait un détour près du cégep du Vieux-Montréal, ils ont descendu Saint-Denis jusqu'à Sainte-Catherine, se frayant un chemin à

travers le trafic. Submergés par cette marée humaine, les automobilistes ont dû arrêter au passage des manifestants.

Sous les regards éberlués des passants et des automobilistes, les étudiants ont ensuite pris d'assaut la rue Sainte-Catherine dans le sens inverse de la circulation. Les policiers ont dû travailler fort pour faire dévier les autos et limiter les embouteillages.

Après s'être rendus jusqu'au campus de l'Université McGill, les étudiants ont regagné l'UQAM, par Sainte-Catherine. Personne n'a été arrêté.

Réclamant un investissement massif en éducation et opposés au plan de redressement de l'UQAM, les 5000 étudiants de sciences humaines sont en grève depuis cinq semaines. Ils ont depuis été rejoints par leurs collègues en arts (AFEA), en lettres et communications (AFELCC), et trois associations modulaires. Au total, près de 12 000 personnes ont déserté les salles de classe. Leurs rangs pourraient encore grossir aujourd'hui, alors que les 2000 étudiants en droit et en science politique se prononceront à leur tour sur un possible débrayage.

MÉTRO : Photo : Manifestation – Vendredi 14 mars 2008



Des «uqamiens» en grève ont manifesté hier au parc Émilie-Gamelin. Plus tôt, ils ont fait annuler une réunion de la Commission des études qui devait se pencher sur le sort des étudiants ayant manqué cinq semaines de cours. MÉTRO

UQAM Regain de mobilisation étudiante

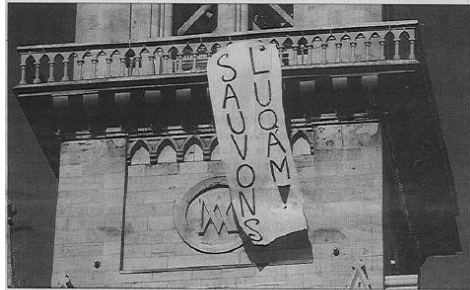


PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

La mobilisation étudiante connaît un regain à l'UQAM. Portée principalement par l'association étudiante facultaire des sciences humaines depuis la mi-février, la grève a trouvé de nouveaux appuis importants hier quand les étudiants de la faculté des arts se sont prononcés à 54% en faveur d'une levée de cours d'une semaine, reconductible dans sept jours. Le nombre de grévistes frise ainsi désormais les 10 000. Et il pourrait augmenter rapidement d'ici vendredi, au gré des consultations prévues par les autres associations facultaires. « Nous croyons que nous pouvons créer un momentum si nous informons bien les étudiants de la situation », a commenté hier Guillaume Potvin, président de l'Association facultaire des étudiants en art. Les étudiants réclament un réinvestissement massif dans le secteur de l'éducation supérieure au Québec et s'opposent à la proposition de plan de redressement présentée la semaine dernière par la firme PricewaterhouseCoopers et l'UQAM. Dans la nuit de lundi à hier, quelques intrépides ont réussi à déjouer les services de sécurité de l'Université pour accrocher cette banderole, cri du cœur. « Sauvons l'UQAM » bien en vue au sommet du clocher du pavillon Judith Jasmin.

Violaine Ballivy

24 HEURES : La grève se poursuit à l'UQAM – Mercredi 12 mars 2008

La grève se poursuit à l'UQAM

Les étudiants en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal poursuivent leur grève générale illimitée pour contrer le plan de redressement déposé la semaine dernière par le recteur Claude Corbo et pour un réinvestissement en éducation.

En grève depuis quatre semaines, l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM a été rejointe par l'Association étudiante de science politique aussi celle d'art visuel et celle d'études littéraires. Trois autres associations décideront au cours

des prochains jours si elles vont joindre les regroupements d'étudiants dissidents.

« Au lieu de se battre pour un réinvestissement en éducation, l'administration continue de se plier aux moindres demandes du gouvernement. Non seulement le plan de redressement nuit à la mission éducative de l'UQAM, mais il ne sert à rien car le gouvernement refuse de financer adéquatement notre institution », fait part Alex Bourdon-Charest, secrétaire à la coordination de l'AFESH-UQAM.

(JCG)

LE DEVOIR : Subsidés aux universités - La CREPUQ ne veut pas avoir à payer pour les problèmes de l'UQAM - Édition du lundi 10 mars 2008

Clairandrée Cauchy

Les appels à l'aide répétés de l'Université du Québec à Montréal auprès du gouvernement du Québec suscitent un malaise dans le réseau universitaire. On craint qu'une aide spéciale accordée à l'UQAM ne gruge les subsides alloués aux autres universités.

Dans une lettre laconique adressée en décembre à la ministre de l'Éducation, la présidente de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Heather Munroe-Blum, insiste pour que les décisions financières du gouvernement à l'égard de la dérive financière à l'UQAM n'influent pas sur les budgets des autres universités. « Les universités québécoises ne sont pas en mesure d'assumer les coûts liés aux décisions prises ou à celles que le gouvernement pourrait prendre pour aider l'UQAM à retrouver sa santé financière », écrit la présidente de la CREPUQ et principale de l'université McGill, dans la lettre dont Le Devoir a obtenu copie.

Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé en août dernier à prendre en charge les impacts financiers du projet immobilier déficitaire de l'îlot Voyageur, ce qui pourrait représenter un investissement de l'ordre de 200 millions. Le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, réitérait par ailleurs cette

semaine sa demande de voir Québec assumer aussi les coûts liés à la construction également déficitaire du Complexe des sciences, ce qui pourrait représenter un capital de quelque 210 millions ou encore une subvention annuelle de 8,7 millions. Les modalités de la prise en charge de l'îlot Voyageur par Québec ne sont pas encore définies. Pour ce qui est du Complexe des sciences, la ministre Courchesne lui a opposé une fin de non recevoir en décembre dernier.

En entrevue au Devoir, Mme Munroe-Blum évite de se prononcer sur la pertinence d'accorder une aide spéciale à l'UQAM. Quoi qu'il en soit, il ne faudrait surtout pas que les autres universités aient à payer par la bande les pots cassés, prévient-elle. « Les universités du Québec n'ont pas les moyens de se partager les dettes de l'UQAM, puisqu'elles ont elles-mêmes des difficultés financières », plaide la présidente de la CREPUQ.

Elle fait valoir qu'une aide spéciale à l'UQAM équivaut à déresponsabiliser les gestionnaires pour leurs erreurs. « Nous travaillons fort pour être responsables et rendre des comptes au public et au gouvernement qui nous finance. On doit être félicités pour ce que nous faisons bien et ceux qui font des moins bons coups doivent en être tenus responsables. Ce n'est pas à moi de

dire au gouvernement quoi faire, mais cela ne doit pas retomber sur nos épaules », poursuit la porte-parole des chefs d'établissements universitaires.

Le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, s'est abstenu de commenter l'intervention de la CREPUQ. Au cabinet de la ministre de l'Éducation on se fait rassurant. « Les autres universités ne seront pas pénalisées par la situation de l'UQAM au niveau financier », assure l'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier.

Les universités, qui estiment être aux prises avec un sous-financement de l'ordre de 400 millions ont maintenant les yeux tournés vers le prochain budget québécois. On espère que le gouvernement Charest réinvestira dans le réseau une part significative du transfert de 187 millions du fédéral pour l'éducation post-secondaire. « On veut être récompensé pour notre bonne gouvernance, voir notre autonomie respectée et être financé adéquatement pour remplir notre mission », conclut Mme Munroe-Blum.

Selon le rapport de la firme PricewaterhouseCoopers, rendu public la semaine dernière, l'UQAM serait toujours aux prises avec un déficit courant de 24,4 millions en 2011-2012, et ce, malgré des mesures de redressement qui devraient permettre des économies de 41,5 millions par année.

LA PRESSE : Éditorial : UQAM: le gouffre, par Ariane Krol - Le vendredi 07 mars 2008

La Presse

Le vérificateur général nous avait déjà montré à quel point la situation de l'UQAM est précaire. Or, même avec des efforts de rationalisation importants, elle reste problématique, nous apprend PricewaterhouseCoopers (PwC). Si Québec doit faire preuve d'imagination, l'université, elle, devra reconsidérer certains idéaux.

Nous l'avons dit, le trou à l'UQAM s'est surtout creusé avec une pelle mécanique. Plus de la moitié du déficit de cette année (28 millions) vient du Complexe des sciences et de l'îlot Voyageur. Si rien n'est fait pour le combler, c'est d'un gouffre qu'il faudra parler. Dans quatre ans, le déficit accumulé aura pratiquement quadruplé, atteignant 329 millions. Remblayer un tel abîme serait pur gaspillage. D'où l'urgence d'intervenir, avant d'en arriver là.

-L'université a trouvé 30,5 millions d'économies dans sa cour. Un effort non négligeable, comme en témoigne le rejet massif des syndicats et des associations étudiantes. Québec reprendra l'îlot Voyageur, un allègement de 6 millions. Malgré

cela, l'UQAM perdra 24 millions en 2011-2012, à peine moins que l'an dernier. Il faut faire mieux.

Le déficit de cette université provient de deux sources distinctes, qu'il convient de traiter comme telles. Il y a d'abord le budget courant, affligé d'un «vice structurel», note PwC. En clair, les dépenses augmentent plus vite que les revenus. Les assos étudiantes jouent leur rôle de chien de garde en refusant toute hausse de frais afférents. Mais dans le contexte montréalais, ces augmentations sont tout à fait légitimes. L'UQAM ne fera que rattraper son retard sur les autres établissements.

Ses défenseurs insistent beaucoup sur sa mission, dont l'accessibilité est une composante centrale. Un objectif noble, auquel on ne peut que souscrire. Mais après 39 ans d'existence, il est temps de s'interroger sur les moyens.

Permettre de suivre tous les programmes à temps partiel, c'est une tradition à maintenir. La politique de facturation frugale, par contre, n'a plus sa raison d'être. Les étudiants choisissent l'UQAM pour sa réputation, sa philosophie, son milieu de vie. L'institution n'a pas à se saigner pour leur offrir tout cela à rabais.

Et même si sa mission consiste aussi à offrir «une large gamme de programmes d'études aux trois cycles», elle n'est pas obligée d'en maintenir 91 sous perfusion. Ni de perdre un million par an avec un bac en musique. Encore moins d'exploiter des services alimentaires qui lui coûtent un autre demi-million par an.

Par contre, l'université a toujours soutenu que son imposante clientèle à temps partiel occasionnait des frais supplémentaires. C'est plausible. Il est temps que Québec regarde les chiffres et ajuste son financement en conséquence.

Reste le béton, qui continue à creuser le déficit. L'UQAM voudrait que Québec absorbe également le déficit du Complexe des Sciences, tout en lui laissant les bâtiments, revenus locatifs inclus. On voit mal comment le Ministère pourrait ramasser cette facture qu'il n'a jamais approuvée. Ça enverrait un très mauvais signal aux autres universités, qui rêvent toutes d'immobilier. Si le gouvernement veut acheter ce complexe avec l'argent des contribuables, il devrait le gérer et essayer de faire ses frais.

LA PRESSE : Plan de redressement de l'UQAM: un progrès important, dit la ministre - Le vendredi 07 mars 2008

Violaine Ballivy, La Presse

La ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, considère que l'UQAM a franchi une étape importante en divulguant, mardi, un portrait de sa situation financière et une proposition de plan de redressement préparés de concert avec la firme d'experts comptables PricewaterhouseCooper.

«Maintenant que nous avons un portrait réel de la situation, il sera beaucoup plus facile de s'entendre sur les mesures de redressement à adopter», a-t-elle déclaré hier. «Nous allons pouvoir intensifier les rencontres pour trouver la solution définitive qui va permettre à l'UQAM de retrouver

l'équilibre, mais surtout de se concentrer à sa mission première d'enseignement et de recherche.»

La ministre a toutefois refusé de se prononcer sur le contenu du plan de redressement proposé par l'UQAM et le fait que ce cadre ne prévoit pas le retour à l'équilibre budgétaire de l'Université en 2012, tel que la ministre l'avait pourtant exigé. Mme Courchesne n'a pas non plus répondu aux demandes pressantes du recteur Claude Corbo d'accorder une aide financière spéciale pour aider l'UQAM à combler son déficit anticipé de 24,5 millions dans cinq ans. Les documents ont été soumis hier au comité de trois «sages» mandaté

par Québec, qui devraient les commenter d'ici quelques semaines.

Hier, des étudiants de l'UQAM ont manifesté dans le parc Émilie-Gamelin leur opposition aux mesures de redressement proposées. Deux associations, représentant quelque 1500 étudiants, ont de plus voté en faveur d'un débrayage d'une semaine pour s'opposer au plan de redressement, rejoignant ainsi les quelque 6000 étudiants en grève depuis maintenant près d'un mois. D'autres votes de grève auront lieu au début de la semaine prochaine.

24 HEURES : Plan de redressement de l'UQAM : La ministre Courchesne satisfaite – Vendredi 07 mars 2008

PLAN DE REDRESSEMENT DE L'UQAM

La ministre Courchesne satisfaite

La ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne a accueilli favorablement le plan de redressement déposé avant-hier par le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo.

Selon la ministre, la participation de la firme comptable PricewaterhouseCooper a aidé au progrès réalisé dans le portrait de la situation financière de l'université.

Toutefois le plan de redressement ne prévoit cependant pas le retour à l'équilibre budgétaire pour 2012 comme l'exigeait la ministre de l'Éducation. Le document approuvé par le conseil d'administration de l'UQAM prévoit des investissements majeurs du gouvernement. Un aspect qui a

refusé de commenter la ministre.

MANIFESTATION
D'un autre côté, l'Association Étudiante des Sciences humaines de l'UQAM a tenu une manifestation hier à la place Émilie-Gamelin pour dénoncer le «sous-financement chronique du réseau de l'éducation».

«Si la situation est aussi critique à l'UQAM, c'est avant tout parce que l'État la sous-finance depuis des années. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et refinancer l'UQAM ainsi que le réseau de l'éducation en général», fait part Étienne Guérette, secrétaire aux affaires étudiantes de l'UQAM.



Michèle Courchesne.

PHOTO ARCHIVES

MÉTRO : En bref : UQAM – Vendredi 07 mars 2008

En bref

UQAM. La ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, a bien accueilli le plan de redressement de l'UQAM présenté mardi. Cependant elle a refusé de commenter le fait que le retour à l'équilibre budgétaire ne soit pas prévu pour 2012 comme elle l'exigeait.

LE DEVOIR : PriceWaterhouseCoopers - Les syndicats de l'UQAM rejettent le plan de redressement - Édition du jeudi 06 mars 2008

Clairandrée Cauchy

Les syndicats et les différentes associations de l'Université du Québec à Montréal ont rejeté en bloc hier la proposition de plan de redressement déposée mardi au conseil d'administration. La direction estime quant à elle que le rapport de la firme PriceWaterhouseCoopers, qui fait état d'un déficit persistant de 24,4 millions en 2011-12 au terme d'une nouvelle vague de mesures de redressement, montre bien les limites de l'effort financier envisageable de la part de l'université. Le rapport de la firme PWC a été accueilli avec une brique et un fanal par les représentants de la communauté universitaire, qui s'insurgent contre le fait que des comptables s'aventurent sur le terrain universitaire et mettent en doute les méthodes de gestion collégiale de l'université du centre-ville. «Nous nous élevons contre l'absurdité et l'erreur de compréhension qu'il y a à s'appuyer sur une évaluation comptable d'activités [universitaires] et à fonder sur elle un plan de redressement. [...] Il est inacceptable de vouloir considérer un service public à l'aune de l'entreprise privée», a déclaré hier la présidente du Syndicat des professeurs, Michèle Nevert, qui s'exprimait au nom des quatre syndicats et de l'ensemble des associations facultaires étudiantes. On décrie notamment la suggestion d'ajouter une quatrième plage horaire, d'évaluer la pertinence des programmes en fonction du nombre d'inscriptions ou encore d'exclure les professeurs qui assument certaines charges administratives des unités d'accréditation syndicales. La seule mesure du plan de redressement qui trouve grâce aux yeux de ces groupes est la diminution du nombre de cadres. Le syndicat des employés de soutien, principal groupe touché par

les mesures, avec les étudiants qui écoperont de hausses de leurs frais afférents, se dit quant à lui ouvert à une discussion sur l'organisation du travail, à condition que cela ne se traduise pas par des coupes draconiennes.

La proposition de plan de redressement présentée hier comporte des objectifs de compressions additionnelles de 11 millions, qui s'ajoutent aux mesures de redressement de 30,5 millions déjà annoncées en juin. De cette somme, trois millions proviendraient d'une hausse des frais afférents, quatre millions seraient puisés dans les budgets des départements et quatre autres millions seraient économisés en éliminant 77 postes de cadres et d'employés de soutien.

En dépit de ces objectifs de compression, que l'UQAM devra détailler plus avant au cours des prochains mois, l'université n'arrive pas à rétablir l'équilibre budgétaire: un manque à gagner de 24,4 millions subsiste en 2011-12.

Six autres pistes sont envisagées par PWC pour améliorer la situation financière de l'UQAM. On constate cependant que seules les hypothèses de réductions de salaire et d'aide du gouvernement du Québec tiennent la route aux yeux des comptables. La direction de l'UQAM a indiqué hier qu'elle ne souhaitait pas geler les salaires ou offrir à ses employés des conditions inférieures à celles du secteur public. «L'inflation joue pour tout le monde», a laissé tomber le recteur Claude Corbo. Le syndicat des professeurs et celui des employés de soutien amorcent des négociations salariales en demandant tous deux des augmentations de 11,5 %, soit plus que les 2 % par année prévus par Québec.

«**La balle est dans le camp de Québec**»

En renvoyant l'UQAM à ses devoirs en septembre dernier, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, avait pourtant indiqué qu'elle souhaitait voir un plan de redressement permettant un retour complet à l'équilibre budgétaire. La mission est impossible, répondent en chœur aujourd'hui la direction de l'UQAM et la firme PWC.

«Je veux croire que l'UQAM ne sera pas abandonnée, ni par la communauté interne, ni par les autorités gouvernementales», a fait valoir le recteur Claude Corbo hier, répétant à plusieurs reprises que les conclusions de PWC interpellent non seulement l'UQAM, mais aussi Québec.

La direction estime que l'objectif de 11 millions d'économies supplémentaires constitue l'ultime effort au-delà duquel la mission même de l'université serait en péril. «La balle est dans le camp de Québec», ajoute M. Corbo. Ce dernier revendique en vain depuis le début de son mandat que le gouvernement le dégage de la charge financière de la construction du Complexe des sciences, comme il a promis de le faire pour l'îlot Voyageur. Cette aide spéciale équivaldrait soit à un investissement en capital de 500 millions, soit à une subvention annuelle de 8,7 millions. La ministre a opposé une fin de non-recevoir à cette demande en décembre dernier. «Je ne prends pas un non comme une réponse définitive», relance M. Corbo. La ministre de l'Éducation ainsi que le réseau de l'Université du Québec se sont abstenus de commenter le rapport de PWC hier. Celui-ci fera l'objet d'une étude par la firme Ernst & Young, qui agit pour le compte du réseau UQ, ainsi que par le comité de sages mandaté par la ministre. Le processus devrait arriver à terme au cours du printemps.

LA PRESSE : L'UQAM a la gueule de bois : malgré les compressions, l'université traînera encore un déficit d'exploitation de 24,5 millions en 2012 - Le jeudi 06 mars 2008

Violaine Ballivy, La Presse

L'UQAM a la gueule de bois au lendemain du dépôt de la dernière évaluation de ses finances par la firme d'experts comptables PriceWaterhouseCoopers. La série de compressions amorcées et à venir ne lui permettra pas de retrouver l'équilibre budgétaire. Les étudiants, les employés et même la direction sont inquiets. «Il est illusoire de penser que l'UQAM pourra se sortir seule de l'impasse», annonce déjà le recteur Claude Corbo.

Le rapport sur les finances de l'UQAM et la proposition de plan de redressement, rendus publics hier matin, révèlent que l'université traînera encore un déficit d'exploitation de 24,5 millions en 2012. Dans le meilleur des scénarios envisagés. Malgré les compressions de 30,5 millions déjà entreprises en juin dernier. Et malgré les 11 millions de compressions additionnelles suggérées par l'UQAM cette semaine.

«Notre problème est énorme. On a examiné toutes les hypothèses afin de trouver d'autres endroits où récolter plus d'argent. PriceWaterhouseCoopers (PWC) en a retenu six, dont deux sont vraiment susceptibles d'avoir des résultats. Soit on diminue les salaires des employés, soit on réinjecte de l'argent frais, a expliqué hier Monique Goyette, vice-rectrice aux affaires administratives et financières.

Or, l'UQAM n'est «pas tentée» de réduire les salaires pour combler ce manque à gagner de 24,5 millions. La compétitivité entre les universités est très forte et le facteur de rémunération en est un de grande importance pour retenir les

professeurs, a remarqué Pierre-Paul Lavoie, vice-recteur aux ressources humaines. «Nous allons au moins protéger la rémunération actuelle et respecter les paramètres gouvernementaux (des hausses de 2%)», a-t-il ajouté.

La ministre de l'Éducation interpellée

Reste donc le secours de Québec pour retrouver l'équilibre budgétaire dans cinq ans. Claude Corbo a ainsi interpellé de nouveau hier la ministre de l'Éducation pour qu'elle reprenne, à tout le moins, le fardeau financier lié à la construction du Complexe des sciences. Le recteur a déjà essuyé un premier refus en décembre. Mais cette fois, il est soutenu par le rapport de PWC. «L'atteinte de l'équilibre financier représente une tâche gigantesque pour l'UQAM. L'absence d'aide financière du gouvernement, en sus de celle promise pour l'îlot Voyageur, pourrait compromettre non seulement la mission de l'UQAM, mais également sa survie.»

Interpellée de toutes parts, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a toutefois refusé de commenter le dossier, préférant attendre l'avis de son «comité de sages» qui doit se pencher sur le document dans les prochaines semaines.

«Je veux croire que l'UQAM ne sera pas abandonnée parce qu'il s'agit d'une composante indispensable de la vie mont-réalaise et de la société québécoise», a relevé M. Corbo, rappelant qu'«il y a des limites aux compressions acceptables sans miner la mission même de l'université».

Le dépôt des documents annonce le début d'un chantier important en vue de la mise au point du plan d'action quinquennal qui sera retenu pour

sortir l'UQAM du borbier. «Ce n'est pas moi, le recteur, qui vais prendre les décisions seul dans mon bureau, a promis M. Corbo. Ce dossier va continuer à cheminer en fonction des réactions des divers intervenants (la communauté uqamienne, le réseau UQ et Québec). On entre dans une période de débats intenses.»

Rejeté à l'unanimité

Les prochaines semaines s'annoncent en effet très tendues sur le campus. Les organisations syndicales et les sept associations facultaires étudiantes ont rejeté en bloc hier la proposition de plan de redressement, jugeant que son «application entraînera des conséquences désastreuses». Le regroupement estime de plus que la firme d'experts a outrepassé son mandat en proposant divers changements concernant l'enseignement. Par exemple, en suggérant d'exclure les doyens, vice-doyens et directeurs de département de l'accréditation syndicale, ce qui va à l'encontre du traditionnel esprit de collégialité de l'université», a soutenu la présidente du syndicat des professeurs, Michèle Nevert.

La recommandation de l'UQAM d'éliminer, par attrition, 77 postes d'employés de soutien et de cadres suscite beaucoup d'inquiétudes. Tout comme la volonté d'économiser 4 millions en réduisant les budgets des facultés ou celle de puiser 3 millions dans les poches des étudiants en haussant les frais afférents. Les syndicats évalueront au cours des prochaines semaines le recours à d'éventuels moyens de pression. Plus rapides, les étudiants ont déjà annoncé la tenue aujourd'hui d'une manifestation au centre-ville de Mon-

tréal. Des rencontres sont prévues entre la direction, les étudiants et les syndicats cette semaine. Le plan de redressement devra faire l'objet d'une entente entre Québec, le réseau UQ et l'UQAM.

MÉTRO : Plan de redressement : l'UQAM crie à l'aide – Jeudi 06 mars 2008

Plan de redressement

L'UQAM crie à l'aide

MATHIAS MARCHAL
marchal@metroincouvelles.com

L'UQAM S'EMBOURBE. Le plan de redressement présenté mardi par le recteur, Claude Corbo, n'envisage pas le retour à l'équilibre budgétaire attendu par le ministre de l'Éducation. Pour couronner le tout, les syndicats et les étudiants rejettent la plupart des mesures proposées.

Ces mesures totaliseraient jusqu'à 30,5 M\$ en 2011-2012. Les employés (9,4 M\$), les étudiants (8,2 M\$) et le ministre (8,2 M\$) mettraient aussi la main à la pâte.

Or, ils ne sont pas d'accord. « Les coupes sombres mises sur la table sont insensées. Elles mettent en péril la mission de l'université », ont lancé dirigeants syndicaux et représentants étudiants, hier.

De plus, le plan de l'UQAM n'atteint pas l'équilibre budgétaire demandé par le ministre. Pour y remédier, l'UQAM envisage d'aller chercher 11 M\$ de plus au moyen



Les organisations syndicales et les sept associations facultaires étudiantes de l'université rejettent vigoureusement le plan.

de deux mesures controversées. À la première – suppression de 77 postes par attrition –, le Syndicat des employés oppose une fin de non-recevoir. La deuxième – 15 \$ de frais

afférents par session – irrite les étudiants qui paient déjà jusqu'à 80 \$ de frais afférents de plus qu'en janvier 2007. D'autant plus que les droits de scolarité augmentent déjà

Autres mesures

- Réduction des hausses de salaire
- Abandon des cafétérias déficitaires
- 77 coupures de postes en plus des 11 déjà prévues (4 M\$/an)
- Hausse des frais afférents (15 \$/étudiant)
- Vente du Centre Pierre-Péladeau

de 50 \$ chaque session. « La solution, c'est un réinvestissement massif du gouvernement dans les universités », a déclaré Christian Dumont, porte-parole des associations étudiantes.

Le recteur tentera donc de convaincre syndicats et étudiants de l'urgence de l'application de ces mesures. Le plan sera transmis à l'Université du Québec, qui le fera analyser par une autre firme. Le Comité des sages se prononcera avant que le ministre ne présente les options retenues.

24 HEURES : Plan de redressement de l'UQAM : réduction du personnel et hausses des frais pour les étudiants / « Quand le gouvernement fera-t-il sa part? » – Jeudi 06 mars 2008

PLAN DE REDRESSEMENT DE L'UQAM

Réduction du personnel et hausses de frais pour les étudiants

Ca risque de crier fort entre les murs des différents pavillons de l'Université du Québec à Montréal. Hier matin, la haute direction a déposé le plan de redressement tant attendu. Et ce plan contient des réductions d'effectifs chez les employés et des hausses de frais pour les étudiants.

En juin dernier, l'administration de l'UQAM avait entrepris de réduire l'appareil administratif. Cette opération a permis au déficit de passer de 44 à 28 millions \$.

Dans le plan de redressement déposé par le recteur Claude Corbo, on prévoit une réduction de 5,3 % du nombre d'employés, des coupures de budget dans les différents départements universitaires, le statu quo au niveau salarial. L'UQAM espère également attirer plus d'étudiants. Cependant, les universitaires doivent s'attendre à une hausse des frais afférents. Cette augmentation pourrait atteindre 80 \$ par étudiant.

L'élimination par attrition d'environ 77 emplois sur 1447 générerait des économies de quatre millions de dollars par année à compter de 2011-2012. Selon les analyses du plan, les réductions

budgetaires dans les départements universitaires permettraient de dégager quatre millions de dollars.

Plusieurs mesures contenues dans cette proposition de redressement devront faire l'objet de négociations avec les syndicats et les associations représentatives ainsi que de travaux supplémentaires.

DE L'AIDE

« Il est illusoire de croire que l'UQAM pourrait se sortir seule de l'impasse actuelle », d'affirmer M. Corbo après la lecture du plan.

Le document sera présenté au cours des prochains jours aux différents groupes de la communauté universitaire et aux associations étudiantes qui seront invitées à le commenter. Le dossier a aussi été acheminé au ministère de l'Éducation ainsi qu'à la direction de l'Université du Québec.

« En attendant l'aboutissement du processus d'examen en cours, l'UQAM continuera d'imposer des exigences de rigueur dans sa gestion et dans son fonctionnement », assure M. Corbo.

(JCG)



L'aventure immobilière de l'UQAM, notamment avec l'îlot Voyageur, a engendré des dépassements de coûts.

« Quand le gouvernement fera-t-il sa part? »

Les visages étaient longs hier dans les corridors de l'UQAM. Les enseignants, le personnel de soutien et les étudiants n'avaient pas le goût de rigoler après avoir pris connaissance des principales recommandations du plan de redressement.

Les étudiants devront fouiller dans leurs économies pour payer les frais supplémentaires de la prochaine année. Juste pour cette année, ils ont dû absorber une hausse de 14 %. Et une autre augmentation est prévue pour la prochaine rentrée universitaire.

« La ministre Courchesne a toujours répété qu'il n'appartenait pas aux étudiants à payer pour les erreurs administratives de l'UQAM, et pourtant, on va encore augmenter les frais afférents, on gèle l'embauche de

professeurs, on diminue par attrition le nombre d'employés soutien et de cadres et, par ricochet, la qualité des services aux étudiants. Qu'attend le gouvernement pour faire sa part? », s'indigne Marilyn Houle-Péloquin, présidente de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation.

« Ce qui est déplorabile, c'est que les étudiants n'ont jamais été consultés lors de la préparation de ce plan de redressement. On a toujours été exclus du processus », ajoute à son tour Maxime Tassé, vice-président aux affaires institutionnelles.

D'autre part, les étudiants en sciences humaines de l'UQAM qui sont en grève depuis trois semaines manifesteront cet après-midi près des pavillons de l'université.

(JCG)

24 HEURES : Flash actualité : huit femmes nues – Jeudi 06 mars 2008



HUIT FEMMES NUES

Un groupe de féministes étudiantes se sont dévêtues devant le conseil d'administration de l'UQAM pour dénoncer le manque de transparence de l'administration, l'absence de négociation avec les étudiants et l'inégalité des rapports de sexes en politique. L'objectif de cette intervention était de prendre connaissance des documents remis en séance dont les effets seront déterminants pour l'avenir de leur institution universitaire et pour démontrer leur mécontentement. (JCG)



THE GAZETTE : UQÀM report lays out plan for downsizing : UNIONS, FACULTY GROUPS UPSET Among consultant's recommendations to solve debt woes: cut staff, freeze salaries – Thursday, March 06, 2008

ALAN HUSTAK THE GAZETTE

An independent consultant's report that calls for unprecedented cost-cutting measures at the Université du Québec à Montréal should be regarded as an impartial discussion paper aimed at helping the university out of its financial crisis, says the university's new rector, Claude Corbo.

The PricewaterhouseCoopers report commissioned by the university and released yesterday suggests, among other things, cutting 77 teaching positions, freezing employees' salaries and increasing student tuition fees.

"The advantage of having an independent review like this one is that it is impartial in terms of analyzing the financial predicament we are in," Corbo told reporters. "The consultants have identified six possible ways out of our financial crisis.

"We are not in this alone. We are asking everyone involved to face reality. Read the document, study it, and take time to examine the report. Nothing is going to be decided tomorrow. It is an illusion to think we can solve our problems on our own next week, or even in the next few months. This report is only a framework."

In spite of chronic government underfunding, Corbo said, the university has reduced this year's expected \$43-million deficit to \$27 million. He also conceded that a number of the PricewaterhouseCoopers recommendations couldn't be implemented unless they were negotiated with the various unions and professional associations that represent the university's staff.

Unions and interfaculty associations say downsizing to cut costs would have disastrous consequences for the university.

In rejecting the PricewaterhouseCoopers report outright, the four unions that represent staff at the university and the interfaculty association said yesterday that a university is a public service, not a corporation, and urged the province to invest more money in UQÀM.

"None of the students or any of the employees were surveyed for this report," said Nil Ataogul, a representative of the UQÀM student union. She is also employed at the university. "A haphazard analysis is not going to contribute to any viable or even acceptable solutions."

The university has 1,500 teachers and 42,000 students.

UQÀM's financial crisis can be traced to \$100 million in construction cost overruns for its science pavilion, then to the Îlot Voyageur fiasco. That project, a 13-storey student residence and intercity bus terminal, was initially estimated to cost \$226 million, but the province pulled out when it said unauthorized design changes were made to the complex, sending the cost soaring to more than \$400 million.

Unless UQÀM tightens its belt, Quebec has said, the university's total project-related debt could be \$500 million by 2012.

"There are a number of contradictions in the way PricewaterhouseCoopers arrives at its conclusions," said Michèle Nevert, president of the Syndicat des professeurs et professeures de l'UQÀM. "The report also points out that by renegeing on its promise to finance l'Îlot Voyageur, the government has compromised not only the mission of the university, but its survival.

"The solution is in the government living up to its obligations and reinvesting public funds in the university," Nevert said. "We demand nothing less."

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Place à l'austérité - Mise à jour le mercredi 5 mars 2008 à 19 h 02

Plus d'info

Nouvelles

[La ministre de l'Éducation encadre les augmentations des frais afférents](#)

Radio-Canada

Audio et Vidéo

[Le plan de redressement est loin de faire l'unanimité, rapporte Gaëlle Lussia-Berdou.](#)

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Claude Corbo, a présenté la nouvelle mouture du plan de redressement de l'institution

Les mesures envisagées

- Réduction du nombre d'employés de 5,3 % -
- Réduction budgétaires dans les départements universitaires
- Moins d'augmentations de salaires
- Augmentation du nombre d'étudiants
- Augmentation des frais afférents

au conseil d'administration. Pleurs et grincements de dents sont à prévoir avec ce plan qui contient des réductions d'effectifs pour les employés et des hausses de frais pour les étudiants.

Certaines mesures mises en place depuis le mois de juin, dont la réduction de l'appareil administra-

tif, ont déjà permis de réduire le déficit pour l'année en cours de 44 à 28 millions de dollars. Mais, l'université est encore loin du compte et des mesures plus draconiennes devront être prises.

L'élimination par attrition de quelque 77 emplois sur 1447 générerait des économies de 4 millions de dollars par année à compter de 2011-2012. L'UQAM pourrait toucher 3 millions de dollars supplémentaires en haussant au maximum prévu par la loi les frais afférents. Cette augmentation pourrait atteindre 80 \$ par étudiant.

Quant aux réductions budgétaires dans les départements universitaires, elles dégageraient 4 millions de dollars.

Un retard coûteux

À noter que la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a récemment indiqué que l'augmentation des frais afférents dans les universités sera désormais limitée, ce qui restreindra la marge de manoeuvre des institutions.

Les trois autres versions du plan de redressement ont été rejetées par la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne qui les jugeait insuffisantes. Le C.A. aura deux jours pour étudier la proposition du nouveau recteur de l'établissement.

En raison du rejet des trois premières versions du plan, celui-ci a déjà trois mois de retard dans son application. Un retard qui entraîne des frais financiers. Des firmes comptables doivent réviser le plan une fois que le C.A l'aura entériné et un

conseil des sages doit également le revoir avant qu'il ne soit finalement présenté à la ministre.

Certaines mesures impliquent des négociations avec les employés et la hausse des frais afférents risque de susciter une nouvelle levée de boucliers au sein de la population étudiante.

L'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) est notamment en grève depuis le 11 novembre pour dénoncer le plan de redressement. Ils viennent d'ailleurs de reconduire cette grève pour une semaine de plus. Ils craignent que le plan de redressement ne menace la qualité de l'enseignement.

La genèse de la dette

L'UQAM doit procéder à un important redressement financier afin d'éponger une dette de plusieurs centaines de millions de dollars.

L'aventure immobilière de l'UQAM, notamment au pavillon des sciences et à l'îlot voyageur, a engendré des dépassements de coûts. Ces derniers l'ont conduit dans ce gouffre financier qui a forcé la ministre de l'Éducation à intervenir et à geler des subventions dues à l'Université.

Selon le vérificateur général du Québec, le complexe des sciences grève le budget de l'UQAM d'une somme variant entre 11 millions et 13 millions de dollars par année, ce qui devrait totaliser un manque à gagner de 250 millions de dollars en 2012.

LE DEVOIR : 1^{ère} page : UQAM: le nouveau plan de redressement comporte encore un déficit : Hausse des frais afférents et abolitions de postes au programme - Édition du mercredi 05 mars 2008

Clairandrée Cauchy

L'UQAM n'arrive pas à remplir la commande de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, de déposer un plan de redressement permettant de renouer avec l'équilibre budgétaire. Le document

de la firme PricewaterhouseCoopers présenté hier au conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal fait toujours état d'un déficit annuel de 24,4 millions au terme de l'exercice de

redressement en 2011-2012, dans le meilleur des scénarios.

La firme PWC, qui accompagnait l'UQAM dans l'élaboration de son plan de redressement, conclut que le retour à l'équilibre est impossible sans une

aide supplémentaire de Québec. «L'atteinte de l'équilibre financier représente une tâche gigantesque pour l'UQAM. L'absence d'aide financière du gouvernement, en sus de celle promise pour l'îlot Voyageur pourrait compromettre non seulement la mission de l'UQAM, mais également sa survie», peut-on lire dans le rapport de PWC qui sera rendu public ce matin et dont Le Devoir a obtenu copie.

La firme comptable estime par ailleurs que des réflexions sur la formule de financement des universités, la mission et la gouvernance de l'UQAM — trois sujets exclus de son mandat d'analyse — seraient nécessaires pour réaliser les objectifs de redressement de l'université.

Si les mesures de redressement proposées par l'UQAM s'avéraient efficaces et que le gouvernement s'engageait à éponger non seulement la facture de l'îlot Voyageur, comme il l'a déjà promis, mais aussi celle du Complexe des sciences - tel que le demande sans succès le nouveau recruteur depuis deux mois - l'UQAM serait toujours aux prises avec un manque à gagner de 24,4 millions.

Même ce scénario apparaît hasardeux selon la firme PWC, qui fait plutôt état d'un déficit annuel de 36,5 millions et d'un déficit accumulé de 191,4 millions en 2011-2012, dans ses données validées.

Compressions supplémentaires

Parmi les mesures proposées, l'UQAM avance un objectif de compressions supplémentaires de 11 millions, à terme en 2011-2012. La direction préconise une hausse de 3 millions des revenus

provenant des frais afférents, soit une hausse de 15 \$ par étudiant. Le restant de cette somme proviendrait de compressions dans les départements (4 millions) et de l'abolition de 77 postes de cadres et d'employés de soutien (4 millions).

Ces nouvelles mesures sont cependant vues avec scepticisme par les comptables de PWC. En raison de «l'absence de plan d'action détaillé et du caractère incertain de certaines mesures additionnelles, ces objectifs n'ont pas été inclus dans les mesures de redressement proposées et les projections financières», peut-on lire dans le «Rapport définitif sur la situation financière et le plan de redressement».

Outre les mesures retenues dans ses calculs, quelque 31 autres ont été analysées par l'UQAM et PWC. Si certaines ont été d'emblée écartées, d'autres feront l'objet d'analyses ultérieures. Il en va ainsi de l'avenir des propositions de «modification ou fermeture de programmes en difficulté», de la renégociation de l'organisation du travail ou encore de la vente de certains immeubles, tels le Centre Pierre-Péladeau.

PWC mentionne par ailleurs qu'un gel des salaires ou encore des hausses réduites par rapport à celles de 3 % provisionnées par l'UQAM permettraient de générer des économies substantielles. «Chaque réduction de 1 % des hausses de salaire prévues représente une économie de près de 2,5 millions par année de façon récurrente», peut-on lire dans le rapport. Soulignons que les conventions collectives de deux des trois principaux syndicats de l'UQAM sont déjà échues et qu'une troisième arrive à échéance en décembre.

Dans ses commentaires écrits, la direction de l'UQAM s'est cependant montrée peu encline à aller dans la voie tracée par PWC, affirmant viser la «protection des salaires et le maintien des effectifs à un niveau tel qu'il permet à l'université, malgré tout, de remplir sa mission». Les syndicats devraient réagir cet après-midi au document présenté hier soir.

Les étudiants sont cependant rapidement montés aux barricades en soirée. Une porte-parole de toutes les associations facultaires de l'UQAM (à l'exception de celle des sciences humaines en grève), Eve-Lyne Couturier, a vivement dénoncé la hausse des frais afférents, qui viendrait s'ajouter à celle de 160 \$ déjà décrétée pour cette année et à l'augmentation de 30 % des droits de scolarité imposée par Québec. «C'est inacceptable. L'UQAM parle de négocier avec les syndicats, mais seulement d'échanger avec les étudiants».

Elle critique la vision comptable du rapport. Si on appliquait les mesures, l'UQAM «ne serait plus une institution d'enseignement supérieur, mais une entreprise privée, où les étudiants sont vus comme des clients et les professeurs comme une masse salariale. Ce n'est pas comme cela qu'on va avoir une éducation de qualité», tonne Mme Couturier.

Le Conseil d'administration a pris acte du document hier et recommandé qu'on le transmette à la ministre et au réseau de l'Université du Québec. Les discussions devraient se poursuivre au sein de l'instance jeudi.

LA PRESSE : Encore des coupes à l'UQAM - Le mercredi 05 mars 2008

Violaine Ballivy, La Presse

La communauté uquamienne le craignait: le nouveau plan de redressement de l'UQAM déposé hier annonce des mesures encore plus strictes que le précédent pour permettre à l'établissement de se refaire une santé financière. Réduction du nombre de professeurs, gel des salaires et nouvelle hausse des frais afférents sont à prévoir au cours des prochains mois, révèle le document obtenu par La Presse.

La direction de l'UQAM suggère donc d'éliminer d'ici cinq ans 77 postes de cadres et d'employés, sur un total de 1447, ce qui représente 5,3% des effectifs employés de l'établissement. Cette réduction par attrition du nombre d'employés ramènerait le niveau des ressources à celui de 2003-2004. Économies prévues: 4 millions de dollars par année en 2011-2012.

Environ 3 millions seraient aussi récoltés en haussant les frais afférents facturés aux étudiants, jusqu'à concurrence du maximum annuel permis par Québec. Cette majoration pourrait atteindre 80\$ par étudiant. Enfin, 4 millions de dollars

seraient récupérés en réduisant les budgets des départements académiques.

Ces trois «objectifs additionnels de redressement» sont proposés par la direction de l'UQAM. Elles s'ajoutent à celles contenues dans le plan de la firme PriceWaterHouseCooper.

La firme d'experts suggère à son tour six pistes pour augmenter les revenus et générer des économies plus substantielles. La première est susceptible de causer beaucoup de remous sur le campus. Elle propose de réduire de 1% les hausses de salaires des employés, puisque la croissance annuelle de 3% prévue annuellement sera supérieure à celle des subventions accordées par Québec.

La firme mise aussi sur une hausse des subventions de ministère de l'Éducation, l'octroi d'une aide financière spéciale de Québec ou la hausse des effectifs étudiants pour regarnir les coffres de l'établissement.

Le document, de plus de 140 pages, a été déposé hier au conseil d'administration, qui ne l'a pas encore adopté, mais en a plutôt «pris acte». La séance a été ajournée et se poursuivra demain.

Accusée d'avoir manqué de transparence dans le passé, la direction de l'UQAM rendra accessible ce matin les documents sur le site www.uqam.ca/situationfinanciere

Claude Corbo a annoncé plus tôt que les mesures feront l'objet de pourparlers avec les syndicats et les étudiants. Mais déjà, ces derniers ont manifesté leur mécontentement. «Il est inacceptable que l'on envisage encore de piger dans la poche des étudiants pour combler le sous-financement de l'UQAM», a commenté hier soir Eve-Lyne Couturier, représentante des associations facultaires de l'UQAM. Mme Couturier a relevé que la hausse prévue des frais afférents sera la troisième pour les étudiants en peu de temps: elle s'ajoutera à celle de 80\$ déjà décidée par l'UQAM, et à la majoration de 500\$ des droits de scolarité, d'ici 2012.

Les documents seront transmis aujourd'hui au réseau de l'Université du Québec, qui demandera à une autre firme comptable de les analyser. Le tout sera ensuite confié à un comité de sages nommé par Québec. Le plan retenu devra faire l'objet d'un consensus entre l'UQAM, Québec et l'UQ.

MÉTRO : Ça se passe aujourd'hui : La FECQ manifeste - Situation financière de l'UQAM sur le web - Mercredi 05 mars 2008

La Fédération étudiante collégiale du Québec manifeste devant les bureaux de la ministre des Finances à LaSalle.

La situation financière de l'UQAM sur le web

FINANCES: Tous les documents concernant la situation financière et le nouveau plan de redressement de l'UQAM, présenté hier lors d'une séance du conseil d'administration, sont rendus publics sur le site web de l'université.

MÉTRO
uqam.ca/situationfinanciere



SUSPENSIONS À L'UQAM

Trois étudiants de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines ont été suspendus pour une période de 20 jours par la direction de l'Université du Québec à Montréal. La direction accuse ces trois étudiants d'avoir commis des actes de vandalisme et d'avoir mis la sécurité de l'Université et de son personnel en danger. Ces étudiants auraient menacé des membres du personnel qui refusaient de quitter leur bureau sans la présence d'un agent de sécurité. (JGG)

CMAQ : 8 femmes nues devant le C.A. de l'UQAM - Mardi, Mars 4, 2008 - 19:47



First paragraph (Teaser):
MONTREAL, le 4 mars - Un groupe de féministes étudiantes se sont mises à nu devant le C.A. de l'UQAM afin de dénoncer le manque de transparence de l'administration, l'absence de négociation

avec la partie étudiante et l'inégalité des rapports de sexes en politique.

L'événement est advenu aujourd'hui vers 17h00 à l'Hôtel Hilton alors que les membres du C.A. étaient rassemblé-e-s afin de recevoir le document. 8 manifestantes se sont mises à nu pour porter un message politique et féministe.

L'objectif précis de cette action était de prendre connaissance des documents remis en séance, dont les effets seront déterminants pour l'avenir de leur institution universitaire et de démontrer leur mécontentement.

« Au fond, le plan de redressement de l'UQAM, c'est la confirmation claire que la société québécoise s'engage dans une logique de marchandisation et de privatisation des services publics essentiels. Moi, je résiste. Mon corps, c'est tout ce qui me reste », a expliqué une des participantes.

En écrivant à l'encre noire sur leur peau, les femmes impliquées dans cette action symbolique ont utilisé leur chair comme portail politique. Ainsi, elles refusent catégoriquement l'érotisation stéréotypée du corps féminin.

« Notre parole est notre message. Nos corps ne sont que des instruments », pouvait-on lire sur le feuillet distribué par les fugitives avant leur départ.

Rappelons que la communauté étudiante manifeste son désaccord et son désir de participer aux négociations depuis janvier 2007, lors du fameux blocage du C.A. et que les associations étudiantes de sciences humaines, de sciences politiques et d'animation et recherche culturelles sont toujours en grève générale illimitée.

Renseignements:
plan.amazones[arobas]gmail.com

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Un plan de redressement attendu - Mise à jour le mardi 4 mars 2008 à 16 h 39

Le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) prend connaissance de la [nouvelle mouture du plan de redressement de l'institution](#). Les trois autres versions avaient été rejetées par la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne qui les jugeait insuffisants.

Le C.-A. aura deux jours pour étudier la proposition du nouveau recteur de l'établissement Claude Corbo.

L'UQAM doit procéder un important redressement financier afin d'éponger une dette de plusieurs centaines de millions de dollars.

L'aventure immobilière de l'UQAM, notamment au pavillon des sciences et à l'îlot Voyageur, a engendré des dépassements de coûts. Ces derniers l'ont conduit dans ce gouffre financier qui a forcé la ministre de l'Éducation à intervenir et geler des subventions dues à l'université.

Selon le vérificateur général du Québec, le complexe des sciences grève le budget de l'UQAM d'une somme variant entre 11 millions et 13 millions de dollars par année, ce qui devrait totaliser un manque à gagner de 250 millions de dollars en 2012.

Certaines mesures mises en place depuis le mois de juin, dont la réduction de l'appareil administratif, ont déjà permis de réduire le déficit pour l'année en cours de 44 à 28 millions de dollars. Mais, l'université est encore loin du compte et le recteur a émis quelques pistes de solution dans une lettre envoyée à toute la communauté de l'UQAM.

En raison du rejet des trois premières versions du plan, celui-ci a déjà trois mois de retard dans son application. Des firmes comptables doivent réviser le plan une fois que le C.-A l'aura entériné et un

conseil des sages doit également le revoir avant qu'il ne soit finalement présenté à la ministre.

Certaines mesures impliquent des négociations avec les employés et la hausse des frais afférents risque de susciter une nouvelle levée de boucliers au sein de la population étudiante. L'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) est notamment en grève depuis le 11 novembre pour dénoncer le plan de redressement. Ils viennent d'ailleurs de reconduire cette grève pour une semaine de plus. Ils craignent que le plan de redressement menace la qualité de l'enseignement.

Le recteur Corbo convient que les mesures adoptées devront se faire dans le respect de la mission de l'institution, mais l'UQAM n'échappera pas à plusieurs années de disette.

LE DEVOIR : En bref - Étudiants suspendus à l'UQAM - Édition du mardi 04 mars 2008

Devoir Le

Mesure tout à fait exceptionnelle, l'Université du Québec à Montréal a suspendu pour une période de 20 jours trois étudiants de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines.

Selon le doyen de la Faculté de sciences humaines, Robert Proulx, ils auraient mis en danger la sécurité de l'établissement, mais aussi de son personnel, lors d'une manifestation organisée dans le cadre de la grève que les étudiants de la

faculté ont engagée depuis maintenant trois semaines, notamment pour protester contre le plan de redressement financier de l'UQAM. L'Association facultaire étudiante des sciences humaines a dénoncé ces suspensions. «C'est de la répression politique pure, a lancé Étienne Guérette, secrétaire aux affaires uqamiennes de l'association, lui-même visé par ces mesures. Au lieu de dialoguer avec les grévistes, l'administration tente de faire peur aux étudiants et aux étudiantes en

punissant la dissidence et en s'en prenant aux représentants étudiants.» Selon lui, les grévistes tentent depuis le début de leur débrayage d'établir des négociations avec l'administration sur la question du plan de redressement, mais cette dernière aurait toujours refusé. Par ailleurs, les étudiants ont voté hier en faveur d'une prolongation d'une semaine de la grève.

LA PRESSE : L'UQAM suspend trois militants - Le mardi 04 mars 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Trois militants étudiants suspendus par l'UQAM crient à la «répression politique». Bannis du campus pour 20 jours, ils accusent

l'administration de chercher à tuer le mouvement de grève des étudiants en sciences humaines.

Peine perdue. Réunis en assemblée générale, les membres de l'Association facultaire étudiante en sciences humaines (AFESH) persistent et signent: ils ont voté hier à 51% pour la poursuite de la



grève. Jusqu'ici, seuls les étudiants de science politique et d'animation et recherche culturelle ont emboîté le pas à l'AFESH, en grève depuis maintenant trois semaines. Les trois étudiants suspendus ont participé à une manifestation, mercredi, devant les bureaux du service à la vie étudiante de l'UQAM. «On a joué du tam-tam, on a bu du café, on a mangé des muffins», raconte Étienne Guérette, secrétaire aux affaires uqamiennes de l'AFESH. Rien pour justifier l'appel des policiers en renfort, selon cet étudiant visé par les sanctions. Cette version des faits diffère considérablement de celle du doyen de la faculté des sciences humaines, Robert Proulx. «Cela n'a rien à voir avec

la grève ou les convictions politiques des étudiants.» Ces derniers ont plutôt commis des actes de vandalisme, dit-il, en plus de mettre en danger la sécurité du personnel. «Certains employés ont été terrorisés par le bruit et l'aspect menaçant de la manifestation. Ils ne voulaient pas quitter leur bureau sans la protection des agents.» Ce n'est pas une première. Depuis 15 ans, une trentaine d'étudiants accusés d'avoir commis divers méfaits ont été punis par l'UQAM. Les sanctions allaient de l'avertissement à l'expulsion pure et simple. Mais M. Guérette n'en démord pas. «C'est une tentative d'intimidation. L'administration veut couper la tête du mouvement de grève. Mais ces

mesures répressives alimentent la grogne des étudiants. On a fait de nous des martyrs!» L'AFESH espérait - en vain - négocier avec l'Université au sujet de son plan de redressement, qui sera dévoilé aujourd'hui. «Au lieu de négocier, on réprime les leaders du mouvement, regrette Alex Bourdon-Charest, secrétaire à la coordination de l'AFESH. Je ne peux pas croire que l'administration de l'UQAM suspende des étudiants parce qu'ils ont osé se battre non seulement pour leurs convictions, mais aussi pour la préservation de la mission éducative de l'UQAM.»

MÉTRO : 1^{ère} page : L'UQAM présente un régime minceur – Mardi 04 mars 2008

L'UQAM présente un régime minceur

MATHIAS MARCHAL
marchalm@metronouvelles.com

ÉDUCATION. Le nouveau recteur de l'UQAM, Claude Corbo, déposera à 16 h aujourd'hui un nouveau plan de redressement, dans un contexte d'urgence et de relations tendues avec les étudiants et les syndicats. Au menu : refonte - voire abolition - de programmes, gel de l'embauche de professeurs et hausse possible des frais. Le plan vise un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2012. La précédente mouture, jugée incomplète, avait été rejetée par le ministre de l'Éducation.

Le recteur, arrivé en janvier, a donc reçu la copie pour espérer, entre autres, toucher les 37 M\$ de subventions conditionnelles bloquées par Québec.

Mais il n'a pas consulté assez largement, selon certains. «Au lieu de choisir la discussion, la direction a choisi la confrontation», dénonce Alex Bourdon-Charest, membre de l'Association facultaire-étudiante des sciences humaines de l'UQAM. Dimanche, le Comité d'intervention de l'UQAM a suspendu trois représentants étudiants pour 20 jours. Ils auraient brisé du matériel, bloqué le couloir et intimidé le personnel.

«Dès demain, il y aura des travaux, des échanges et des discussions avec toutes les parties. On travaille dans un esprit d'ouverture et de collaboration», a déclaré Jenny Desrochers, du service des relations avec la presse de l'UQAM.

A approuver

Le plan de redressement devra être validé par le conseil d'administration de l'UQAM, l'Université du Québec et le ministre de l'Éducation. Les internautes pourront aussi le consulter et faire leurs commentaires.

24 HEURES : Dépôt du plan de redressement de l'UQAM – Mardi 04 mars 2008

Dépôt du plan de redressement de l'UQAM

Le plan de redressement de l'Université du Québec à Montréal sera finalement déposé ce mardi. L'établissement s'était engagé à produire ce document afin de satisfaire plusieurs attendus, ce que le document de la firme PriceWaterhouseCoopers propose une augmentation des frais et la suppression d'activités délaissées, dont le nombre d'étudiants par classe ou en cours de suppression d'activités délaissées, Claude Corbo, les mesures proposées ne devront pas compromettre la mission de l'UQAM. Les plus riches domaines budgétaires ont été de 4,6 millions \$ au 1^{er} mai prochain.

(Corbo)

Grève - février 2008 – UQAM – UQO – Manifestation Québec du 21 février 2008

MÉDIA-MATIN-QUÉBEC : Pour un réinvestissement massif : 500 étudiants manifestent – Vendredi 22 février 2008



Quelque 500 étudiants ont manifesté, hier, contre le sous-financement du système d'éducation.

Pour un réinvestissement massif
500 ÉTUDIANTS MANIFESTENT

(JFR) - Environ 500 étudiants membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) ont participé, hier, à Québec, à une manifestation nationale pour le droit à l'éducation. En début de soirée, des protestataires ont forcé l'intervention de l'escouade anti-émeute.

L'organisation réclame au gouvernement de réinvestir massivement dans le système d'éducation afin de combler un sous-financement qui a, selon elle, des effets néfastes sur la condition étudiante. En après-midi, les manifestants ont quitté l'Université Laval en direction de l'Assemblée nationale. À cet endroit, quelques «brebis égarées» ont lancé des projectiles, principalement des balles de neige. Outre quelques graffiti, aucun méfait n'a été commis et la police de Québec ne signale aucune arrestation.

L'ASSE milite toujours pour une éducation gratuite, accessible et de qualité malgré l'arrêt de la campagne de grève générale illimitée. Au printemps 2005, près de 200 000 étudiants avaient fait une croix sur leurs cours afin de retrouver les 103 millions de dollars coupés au régime de prêts et bourses. À Québec, près de 10 000 d'entre eux avaient défilé sans obtenir gain de cause. Le fameux carré rouge à la boutonnière ou épingle au sac à dos, symbole du mécontentement il y a deux ans, a ainsi refait surface, hier. Les costumes de clown, cercueil, slogans anglophones, insultes à Jean Charest ou envers la ministre de l'Éducation sont aussi réapparus dans les rues. Au moins un autobus sur le chemin Sainte-Foy a été barbouillé de peinture de rouge.

L'ASSE considère que la hausse des frais de scolarité imposée par le gouvernement libéral demeure une attaque directe envers une éducation déjà mise à mal par des années de sous-financement.

■ MANIF POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

L'ASSÉ veut plus d'argent pour le financement de l'éducation

Près de 1 500 étudiants de la province ont défilé cet après-midi dans les rues de Québec pour dénoncer le sous-financement du système d'éducation. Ils réclament purement et simplement la gratuité scolaire, ce que prône l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

«Plus de 40 000 étudiants sont toujours en grève au Québec et mobilisés contre le gouvernement qui ne nous a pas encore entendus. Au contraire, la ministre de l'Éducation a essayé de détourner le débat sur le financement de l'éducation avec un règlement insignifiant et absurde sur les frais afférents. Ça ne devrait même pas exister. La seule solution est la gratuité scolaire», s'exclame Marie-Eve Ruel, porte-parole de l'ASSÉ.

Les étudiants ont défilé dans un froid intense, pancartes à la main et parfois

déguisés en clown. Quelques trompettes se sont également fait entendre alors que certains scandaient des slogans : «Éducation, c'est bien trop cher; gratuité scolaire».

«La mobilisation contre le dégel des frais de scolarité est toujours présente et

« Nous voulons un accès universel à l'éducation, ce qui est possible si les bons choix politiques sont faits. »

Marie-Eve Ruel.

notre revendication demeure la gratuité scolaire. Nous voulons un accès universel à l'éducation, ce qui est possible si les bons choix politiques sont faits», conclut Marie-Eve Ruel.

QUALITÉ DES SERVICES

Un autre porte-parole de l'Association, Hubert Gendron-Blais, a par ailleurs affirmé que l'ASSÉ souhaitait aussi une amélioration des ressources et de la qualité des services, et l'établissement d'un service de garde public adapté à la condition étudiante.

(Olivier Artis/
Presse canadienne)



PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE

Près de 1 500 étudiants ont défilé à Québec pour la gratuité scolaire.

Harper réécrit sa motion sur le maintien de la mission afghane

Le premier ministre Harper a réécrit la motion qui vise à prolonger la mission militaire canadienne en Afghanistan.

Dans le but de trouver un texte que les libéraux peuvent appuyer, Stephen Harper propose maintenant que la mission canadienne à Kandahar prenne fin en

l'Afghanistan avant décembre 2011.

C'est six mois de plus que ce que demandaient les libéraux.

«Ils se rendent compte que ça ne doit pas être une guerre sans fin. Il est essentiel et important que cette situation-là puisse avoir une date butoir», a fait val-

Défense, Denis Coderre, se gardant bien d'annoncer si la motion de quatre pages est acceptable ou non aux yeux des libéraux.

La nouvelle motion doit être déposée aux Communes, et faire l'objet d'un débat lundi. Elle sera ensuite soumise à un vote le mois prochain. (Presse

CYBERPRESSE : Une association étudiante manifeste à Québec - Le jeudi 21 février 2008

Presse Canadienne
Québec

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante a organisé une manifestation, jeudi après-midi, à Québec, afin d'établir son mécontentement face à la manière dont le

gouvernement Charest s'acquitte de ses responsabilités en matière d'éducation.

Le porte-parole de l'Association, Hubert Gendron-Blais, souhaite ainsi obtenir un réinvestissement massif en éducation, la gratuité scolaire à tous les niveaux, une amélioration des ressources et de la

qualité des services, et l'établissement d'un service de garde public adapté à la condition étudiante.

Ils ont manifesté leur mécontentement sur la Colline parlementaire, à Québec.

CYBERPRESSE - LA TRIBUNE : DERNIÈRE HEURE : Cégep: les grévistes bloquent les accès - Le jeudi 21 février 2008

Claude Plante, La Tribune
SHERBROOKE

La direction du Cégep de Sherbrooke a finalement décidé d'annuler les activités de l'institution, jeudi matin.

Les accès au Cégep sont entravés par les grévistes, signale-t-on.

En conséquence, la direction annonce une suspension des cours à l'enseignement régulier, à la formation continue et à la francisation pour la journée.

Le calendrier scolaire sera révisé en conséquence et publié sur le site Internet du Cégep, indique le Service des communications du Cégep.

Les cours du soir du Centre de formation continue se tiendront comme à l'habitude.

Les activités du Centre de l'activité physique se tiennent normalement.

Mercredi, le Cégep avait annoncé que malgré la grève votée par les membres de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke, l'institution allait demeurer ouverte ce jeudi.

La direction du Cégep s'appuyait sur la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, communément appelée C-43, pour prendre sa décision.

Elle prévoit que «nul ne peut nuire, de quelque manière, au maintien des services habituels du Cégep ou encore entraver l'accès à ses installations aux personnes qui s'y présentent pour y travailler ou pour y bénéficier de services».

La direction du Cégep disait ne pouvoir suspendre les cours.

ASSÉ : Dans la rue pour un réinvestissement, pas n'importe comment ! - Jeudi, 21 février 2008

Québec, le 21 février 2008 - L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) tient aujourd'hui une manifestation nationale pour le droit à l'éducation. Le syndicat étudiant national somme le gouvernement de réinvestir massivement dans le système d'éducation afin de combler un sous-financement injustifiable aux effets néfastes sur la condition étudiante. L'ASSÉ met activement de l'avant ses revendications pour une éducation gratuite, accessible et de qualité, et ce,

malgré l'arrêt de la campagne de grève générale illimitée. 14 associations étudiantes sont en grève pour l'occasion, rassemblant près de 40 000 étudiants et étudiantes de l'ensemble du Québec. Le rassemblement est prévu à 14h30 au pavillon Charles-De-Koninck de l'Université Laval.

Devant l'irresponsabilité gouvernementale en matière de financement de l'éducation postsecondaire, l'ASSÉ considère que la mobilisation massive est le seul moyen d'assurer un véritable

accès universel à l'éducation. « Seul un réinvestissement public massif permettra à la société québécoise de se doter d'une éducation publique accessible. Le sous-financement du savoir est une aberration si l'on considère que c'est par l'éducation que l'on peut transformer la société » s'insurge Marie-Eve Ruel, porte-parole de l'ASSÉ. Les étudiants et étudiantes ainsi que la population en général sont invité-e-s à participer à la manifestation.

L'ASSÉ considère que l'accessibilité et la qualité de l'éducation ne sont pas acquises : en ce sens, la hausse des frais de scolarité imposée par le gouvernement libéral demeure une attaque directe envers une éducation déjà mise à mal par des années de sous-financement gouvernemental. Le syndicat étudiant national met non seulement de l'avant le projet social qu'est la gratuité scolaire, mais aussi la nécessité d'une amélioration de la qualité des ressources et services par un réinvestissement public massif libre de l'emprise du privé. Ainsi, la mise en place d'un système de garde public est plus que nécessaire pour permettre une meilleure conciliation études-famille et améliorer les conditions de vie d'un grand nombre de parents aux études.

Réunies en Congrès cette fin de semaine à Gatineau, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont convenu à contrecœur que la conjoncture politique de même que la mobilisation étudiante et populaire n'étaient pas au rendez-vous : la campagne de grève générale illimitée a ainsi

été interrompue. « Devant ce constat amer, nous tenons à faire savoir au gouvernement qu'il est vain de crier victoire : l'ASSÉ se dressera sur son chemin chaque fois que la classe politique et économique accentuera la marchandisation de l'éducation. Nous croyons en l'impératif de s'organiser et lutter pour construire une société solidaire, démocratique, juste et équitable. Nous invitons d'ailleurs l'ensemble des acteurs sociaux à faire de même dans tous les champs de la société. » clame Hubert Gendron-Blais, porte-parole du syndicat étudiant national.

Les vaines tentatives de règlement des frais afférents de la part de la ministre Courchesne ne résolvent en rien le problème criant du sous-financement de l'éducation postsecondaire. Les frais afférents sont illégitimes : seul un réinvestissement public massif est une solution viable en la matière. Nos revendications justes et légitimes sont plus que pertinentes dans le contexte actuel d'affaissement des acquis sociaux. La folie de la privatisation ne semble plus avoir de limite :

après l'éducation, la santé se voit aujourd'hui arrimée à une logique marchande par le déplorable rapport Castonguay. Il est plus que temps que les forces progressistes s'imposent et revendiquent une transformation générale et profonde de notre société à la dérive.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

- 30 -

Renseignements :
Hubert Gendron-Blais, Secrétaire aux communications (514) 835-2444
Porte-parole : Marie-Eve Ruel et Hubert Gendron-Blais
Bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110, site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

LA PRESSE : L'UQAM renonce à un autre projet - Le jeudi 21 février 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Les déboires financiers de l'UQAM l'obligent de nouveau à renoncer à un projet de développement immobilier. L'UQAM est sur le point de se départir du Domaine seigneurial de Mascouche, un site patrimonial qu'elle avait acheté il y a quatre ans à peine.

C'est la cinquième propriété acquise depuis 2000 que l'UQAM doit mettre en vente en l'espace de quelques mois pour se sortir du gouffre financier creusé par ses mésaventures de l'îlot Voyageur et du Complexe des sciences. Une offre d'achat a été signée au cours des derniers jours avec une société privée dont l'identité n'a pas encore été divulguée. Cette fois, la transaction devrait permettre à l'UQAM d'obtenir quelque 3 millions pour ce lot payé 1 700 000\$ en 2004.

L'UQAM espérait implanter à Mascouche un centre d'études universitaires de calibre international offrant des programmes d'enseignement, de recherche et de création et, vu le caractère patrimonial du lieu, avait annoncé que «certaines activités de prestige» s'y dérouleraient. Elle s'était engagée à préserver la «vocation publique» du site.

Le maire de Mascouche, Richard Marcotte, assure que le nouvel acquéreur devra respecter ces conditions. Le Domaine devra conserver une vocation institutionnelle ou d'éducation. Pas question d'y aménager un hôtel ou des immeubles en copropriété. «C'est de la pure spéculation. Le zonage ne le permettrait pas, dit-il. Le site restera public.» Et la forêt urbaine de près d'un million de mètres carrés - trois fois plus vaste que celle du mont Royal - sera protégée, assure-t-il.

Le Domaine a une grande valeur patrimoniale, constate Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal, qui s'inquiète de la transaction. Son histoire remonte au 16 avril 1647. «C'est cinq ans après la fondation de Montréal. Il doit y avoir là des ressources archéologiques considérables. Les manoirs, au Québec, sont des bâtiments importants et très représentatifs.»

L'UQAM pourrait reprendre son projet de développement quand sa situation financière se sera améliorée. «Cela ne veut pas dire que les choses sont terminées, croit Richard Marcotte. L'UQAM pourrait louer le Domaine.» D'ailleurs, l'actuel locataire, la Sûreté du Québec, déménagera sous peu dans de nouveaux bureaux dont la construction sera annoncée la semaine prochaine.

24 HEURES : Pour la gratuité scolaire : Grève nationale des étudiants – Jeudi 21 février 2008

■ POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

Grève nationale des étudiants

Les étudiants entament cet après-midi, une grève nationale, à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. Ils défilent dans les rues de Québec pour dénoncer le sous-financement du système d'éducation québécois, allant jusqu'à réclamer la gratuité scolaire.

Des représentants d'une douzaine d'associations étudiantes seront au rendez-vous. Ils seront plus de 35 000 à défilé dans les rues de la Vieille Capitale.

RÉINVESTIR

L'Association réclame globalement un réinvestissement massif dans le système d'éducation, et ce, essentiellement pour les cycles collégial et universitaire. L'exemption de droits coûterait 500 M\$ à la société, selon l'ASSÉ.

Les frais afférents connaissent une croissance certaine depuis ces derniers mois. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'y attaque depuis la semaine dernière, en contrôlant leur hausse. Ces déboursés à la charge des étudiants sont, encore là, perçus comme un manque de financement des institutions scolaires selon l'ASSÉ.

(24h)

LE DEVOIR : L'UQAM a économisé un peu plus que prévu - Édition du mercredi 20 février 2008

Clairandrée Cauchy





Photo: Marie-Hélène Tremblay

Les mesures d'économies adoptées par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en juin dernier ont permis de récupérer 3,1 millions de plus que les 12,7 millions prévus à l'origine.

C'est ce qui ressort du bilan de mi-année présenté hier soir au conseil d'administration de l'UQAM. Ces résultats encourageants, qu'on attribue entre autres à la vente de cinq immeubles et à la réduction de la masse salariale, laissent toutefois entrevoir un déficit de 27,8 millions à la fin de l'année financière 2007-2008, en juin prochain. «Ce sont des ajustements à la marge, mais il est intéressant de voir qu'on n'a pas creusé le défi-

cit», a fait valoir hier soir le recteur de l'UQAM, Claude Corbo.

Il recommandera par ailleurs à l'Assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec d'adopter le budget révisé pour l'année financière 2007-08. Pour l'heure, seule la portion du budget de l'UQAM allant jusqu'au 28 février a été approuvée par l'UQ, dans l'attente d'une nouvelle version du plan de redressement.

Il faudra attendre jusqu'au 4 mars prochain avant de connaître la nature des mesures prévues dans cette nouvelle version du plan. Ce document, élaboré en collaboration avec la firme Pricewaterhouse Coopers, devait initialement être déposé le 30 novembre dernier.

Le début de la rencontre du conseil d'administration, qui se tenait à l'hôtel Hilton du centre-ville, a été perturbé hier par une manifestation de quelques dizaines d'étudiants de la faculté des sciences humaines, en grève depuis le 11 février dernier. Ils dénonçaient la lenteur de l'administration à présenter le plan de redressement, appréhendant les coupures qui s'ensuivront. «L'UQAM essaie d'épuiser la contestation. Les gens sont tannés du climat de secret qui règne», a dénoncé un des porte-parole de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH-UQAM), Christian Pépin.

Les étudiants de l'AFESH ont par ailleurs convenu de prolonger leur grève de deux semaines supplémentaires, jusqu'au 3 mars prochain.

La mobilisation allait aussi bon train du côté syndical. Les quatre regroupements syndicaux de l'université ont lancé hier une pétition en ligne (jappuieluqam.org) pour réclamer un réinvestissement gouvernemental afin d'aider l'université du centre-ville à se sortir du bourbier financier. «Le sous-financement, la rétention des sommes dues par le gouvernement du Québec, les intérêts des emprunts qui en découlent et la dérive immobilière menacent l'UQAM. La solution n'est ni dans les réductions massives de programmes ni dans celles des conditions de travail et d'étude», peut-on lire dans la pétition.

La présidente du syndicat des professeurs (SPUQ), Michèle Nevert, souligne que l'UQAM doit payer chaque jour 56 000 \$ pour assumer le coût des emprunts rendus nécessaires parce que Québec retient toujours des subventions conditionnelles en raison de la mauvaise posture financière de l'université. «Il a fallu se battre depuis le début pour développer cette université. Il n'est pas question de laisser la situation de la dérive immobilière dégrader tout le travail qui a été accompli», a plaidé Mme Nevert pour expliquer l'initiative syndicale.

LA PRESSE : L'UQAM annonce un déficit moins élevé que prévu - Le mercredi 20 février 2008

Violaine Ballivy, La Presse

Le régime de vaches maigres imposé à l'UQAM depuis l'été dernier commence à porter ses fruits. Le budget de l'établissement, adopté hier soir, annonce pour l'année en cours un déficit de 27,8 millions, considérable, mais nettement moins que les 43,6 millions initialement projetés.

«Quand on a un déficit de 27 millions, on ne saute pas de joie, mais c'est satisfaisant de voir que les mesures entreprises, de même que la qualité de la gestion et des efforts, réduisent un peu l'endettement. L'UQAM est en voie de devancer ses objectifs de redressement financier», a indiqué hier le recteur Claude Corbo, à l'issue de la réunion du conseil d'administration.

Des mesures de redressement adoptées le 1er juin devaient réduire de 43,6 à 30,9 millions le déficit anticipé à la fin de l'année. Elles auront finalement permis des économies de supplémentaires de 3,1 millions. Le gel des embauches a réduit à lui seul les charges de l'établissement de 2 millions.

La situation reste toutefois précaire. L'UQAM devra présenter le 4 mars, soit avec trois mois de retard, une nouvelle version de son plan de redressement produit avec la firme d'experts comptables PriceWaterhouseCoopers. Le montage financier s'annonce complexe. Il devra permettre d'annuler le déficit de quelque 300 millions anticipé d'ici cinq ans.

Les deux projets immobiliers à l'origine de la crise financière, l'îlot Voyageur et le Complexe des

sciences, coûtent à eux seuls 20 millions par année à l'UQAM en frais d'intérêt. Or, Québec n'a toujours pas repris, tel qu'il l'avait pourtant annoncé en août dernier, le fardeau de 200 millions lié à la construction de l'îlot Voyageur. Ce seul retard contraint l'université à payer, chaque jour, 6000\$ en frais d'intérêt. «Nous ne sommes pas revenus sur notre position», a assuré hier Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, refusant toutefois de s'étendre sur les raisons du délai: «Les pourparlers se poursuivent en ce moment.»

Le budget de mi-année déposé hier sera soumis à l'approbation de la direction du réseau de l'Université du Québec le 26 février 2008. L'UQAM demandera le maintien de sa marge de crédit à 275 millions jusqu'au 31 mai 2008.

D'ici là, Claude Corbo a promis de maintenir la pression sur le gouvernement Charest, qu'il somme de reprendre la dette associée au Complexe des sciences, tel que l'a d'ailleurs recommandé le Vérificateur général dans son rapport en novembre dernier. Dans ce dossier, M. Corbo pourra compter sur l'appui des quatre syndicats d'employés qui ont lancé hier une pétition en ligne (www.jappuieluqam.org) pour soutenir l'UQAM. Un coup de semonce à la ministre Michelle Courchesne: «Que veut la ministre? Réduire les conditions d'étude des étudiants, nous forcer à réduire nos conditions d'enseignement, nos programmes? La solution n'est pas là. Elle passe par un refinancement massif de l'UQAM», a remarqué Michèle Nevert, présidente du syndicat des professeurs.

Reste que Claude Corbo a rappelé aux employés qu'ils devront consentir des efforts supplémentaires pour réduire encore davantage les dépenses de l'établissement. Dans un message envoyé aux étudiants, hier, M. Corbo a aussi indiqué que le maintien de tous les programmes d'études de l'UQAM est «insensé». «Il ne faut pas hésiter à remettre en cause des activités périmées, des programmes non fréquentés, une organisation du travail au sein des universités qui gagnerait peut-être à être mise à jour.» L'UQAM étudie sérieusement la possibilité d'abolir ou de restructurer sérieusement une cinquantaine de programmes qui présentent des «problèmes de viabilité sévères».

Poursuite de la grève

Cette éventualité a piqué les étudiants de la faculté des sciences humaines qui ont voté, lundi, en faveur de la poursuite de la grève non pas pour une, mais bien deux semaines cette fois. Un vote surprenant, compte tenu du fait que la semaine dernière, aucune association étudiante n'a convaincu ses membres d'emboîter le pas au mouvement que ces étudiants avaient amorcé. «On se donne une dernière chance de mobiliser les autres étudiants du campus. On sait bien qu'on ne pourra pas faire changer les choses tout seuls», a commenté hier le porte-parole du mouvement, Étienne Guérette. Le débrayage a obtenu la faveur de 58% des 690 étudiants réunis en assemblée générale.



Manif à l'UQAM

VIVES PROVENCHER/MÉTRO

Les étudiants en grève de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM ont manifesté hier pour dénoncer le plan de redressement de l'université imposé par Québec. MÉTRO

MÉTRO : Lettre : Pourquoi investir dans l'éducation universitaire, par Vladimir Nicolas, baccalauréat en sociologie à l'UQAM – Mercredi 20 janvier 2008

enfants, demeureront malheureusement des intentions.

LUK PAPINEAU ENSEIGNANT
DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE ET
CO-AUTEUR DU GRAND MÉTISSAGE DE
L'ÉDUCATION - LES RATES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DU PRIMAIRE AU COLLEGIAT

Pourquoi investir dans l'éducation universitaire?

UNIVERSITÉ. Depuis la dernière grève à l'UQAM durant l'automne 2007, l'entêtement du gouvernement québécois à faire la sourde oreille à certaines revendications de la communauté étudiante et universitaire témoigne du manque de vision de nos dirigeants quant à l'avenir de la société québécoise.

D'abord, ceux-ci assument leur désengagement face à l'éducation en évitant d'éponger les déficits des universités. Puis, ils légalisent *de facto* les inégalités sociales dans la société, qui, dans plus de 15 ans seront basées sur l'intelligence ou le manque d'études supérieures des car-

didats, puisque seuls ceux qui auront les moyens de se payer des études supérieures pourront accéder aux emplois mieux rémunérés de l'économie de la connaissance.

Après la couleur de la peau et le nom étranger ou de consonance arabe qui sont des facteurs de discrimination sur le marché de l'emploi, le manque de diplômés académiques, dans l'avenir, frappera durement ces communautés immigrées tout les décrocheurs scolaires d'origine québécoise qui n'ont même pas un diplôme d'études secondaires.

Involontairement ou non, nos leaders d'aujourd'hui cautionnent l'appauvrissement prochain de la société québécoise, qui tombera sous le joug des États-Unis ou de l'Union européenne dans l'économie de la connaissance, faute de souhaiter une indépendance intellectuelle du Québec qui serait à la base de son indépendance économique pour fonder une nation viable, francophone, libre économiquement et politiquement.

VLADIMIR NICOLAS, BACCALAURÉAT
EN SOCIOLOGIE À L'UQAM

24HEURES : La grève se poursuit à l'UQAM – Mercredi 20 février 2008

JEAN-CLAUDE GRENIER

Les étudiants de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM ne lâchent pas prise facilement. Ils ont voté en faveur d'une prolongation de la grève amorcée le 11 février dernier.

Les 4 700 étudiants vont poursuivre leur mouvement de protestation contre la hausse des frais de scolarité et le plan de redressement budgétaire jusqu'au 3 mars.

Selon Étienne Guérette, porte-parole de l'Association, 692 étudiants ont voté. De ce nombre, 58 % se sont prononcés en faveur de la poursuite des moyens de pression.

D'autre part, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante organise demain une manifesta-

tation sur la colline parlementaire. Des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal et deux autres associations facultaires de l'UQAM participeront à cette manifestation.

PERTURBATION

La réunion du conseil d'administration de l'UQAM a été perturbée par des étudiants hier après-midi à l'hôtel Hilton.

" En tenant des réunions en secret dans de grands hôtels à l'abri du regard des étudiants, l'administration perpétue le mode d'opération qui a mené vers le fiasco financier de l'îlot Voyageur " reprend M. Guérette.

" Le premier plan de redressement sabrant déjà dans la qualité et dans l'accessibilité à l'éducation à l'UQAM, c'est faux de croire que nous allons

attendre sagement sans s'en faire imposer un deuxième aussi pire " fait part à son tour Alex Bourdon-Charest, secrétaire à la coordination de l'Association.

TRANSPARENCE

L'AFESH dénonce le manque de transparence et le manque d'ouverture de l'administration dans le processus menant à la mise en place d'un plan de redressement. " L'administration ne cesse de déclarer dans les journaux qu'elle veut travailler avec nous, mais elle a refusé de négocier ni même de nous rencontrer ", conclut Étienne Guérette.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Nouveau délai pour le plan - Mise à jour le mardi 19 février 2008 à 22 h 50

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, retarde de nouveau la présentation du très attendu plan de redressement de l'institution.

M. Corbo a indiqué mardi que le plan n'était pas encore prêt, mais qu'il le serait le 4 mars prochain. Le recteur annonce de meilleurs résultats

financiers pour l'UQAM, mais souhaite que les attentes ne soient pas démesurées.

Arrivé aux commandes de l'Université à l'automne, Claude Corbo s'est attelé à relever les finances de l'UQAM en réduisant notamment la taille de l'appareil administratif.

La direction de l'Université s'est retrouvée l'an dernier avec un manque à gagner de 300 millions de dollars généré par des projets immobiliers d'envergure, dont le complexe des sciences et la construction d'un immeuble sur l'îlot voyageur.

Québec a refusé en septembre dernier, dans son entente avec l'UQAM, d'éponger la dette générée

par la construction du complexe des sciences. L'entente prévoit toutefois que Québec assume les répercussions financières de l'îlot voyageur.

Selon le vérificateur général du Québec, le complexe des sciences grève le budget de l'UQAM d'une somme variant entre 11 millions et 13 millions de dollars par année, ce qui devrait totaliser un manque à gagner de 250 millions de dollars en 2012.

Étudiants toujours en grève

Selon le porte-parole de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) de l'UQAM, Étienne Guérette, ce nouveau report du dépôt du plan de redressement budgétaire vise à essouffler le mouvement étudiant.

Les étudiants membres de l'AFESH ont voté lundi en faveur d'une prolongation de leur grève amorcée le 11 février dernier.

Les étudiants en sciences humaines ont décidé de prolonger leur mouvement de protestation contre la hausse des frais de scolarité et le plan de la direction jusqu'au 3 mars prochain.

Six cent quatre-vingt-douze étudiants, sur les 4700 représentés par l'AFESH, ont participé au vote. De ce nombre, 58 % ont voté en faveur de la poursuite des moyens de pression, un résultat surprenant, de l'aveu même de M. Guérette. L'AFESH est la seule association étudiante encore en grève à l'UQAM.

Par ailleurs, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) organise une grande

manifestation sur la colline Parlementaire à Québec, jeudi. Outre des membres de l'AFESH, des étudiants du cégep du Vieux-Montréal et de deux autres associations facultaires de l'UQAM doivent participer à l'événement. Un vote aura lieu sous peu au collège de Maisonneuve pour décider de la participation des étudiants de cet établissement.

Une pétition

Du côté des quatre syndicats de l'UQAM, une pétition adressée à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a été lancée en ligne. Quelque 600 signatures ont été recueillies jusqu'à maintenant.

Les syndicats souhaitent ainsi défendre leur université, malgré ses problèmes financiers majeurs.

RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : UQO : Des étudiants en grève - Mise à jour le mardi 19 février 2008 à 13 h 08

L'Association des étudiants en sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais poursuit son débrayage mardi. Près de 300 étudiants ont entamé, lundi, une grève de trois jours. Ils doivent revoir leur position sur la question mercredi. Les étudiants contestent la hausse des droits de scolarité et réclament la gratuité scolaire. Ils demandent également l'ouverture d'une halte-garderie à l'université.

La direction de l'établissement indique que les cours ne sont pas annulés et qu'il n'y aura pas de reprise pour les étudiants qui participent au débrayage.

Les instigateurs du mouvement espèrent que d'autres universités se joindront au débrayage. « C'est une grève vraiment de principe. On espère que ça puisse mener à un mouvement national, mais pour l'instant on veut vraiment démontrer

que ce n'est pas vrai que le mouvement étudiant va tout simplement s'accroupir devant le gouvernement Charest, accepter le dégel des frais », soutient David Clément, étudiant à l'Université du Québec en Outaouais.

Les étudiants du module de sciences sociales ont voté mardi dernier en faveur d'une grève générale illimitée commençant par une première période de grève de trois jours.

LE DEVOIR : Bourbier financier - L'UQAM ne doit pas hésiter à éliminer des programmes peu populaires, dit Corbo - Édition du mardi 19 février 2008

Kathleen Lévesque

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Claude Corbo, croit que le maintien intégral des activités et des programmes de formation serait «insensé» alors que l'établissement vit une situation financière «catastrophique».

Dans une lettre à la communauté uqamiennne diffusée hier sur le site Internet de l'université, Claude Corbo revient à la charge pour une énième fois sur l'effort collectif à faire pour affronter la tourmente. «Si [...] je suis tout à fait convaincu de l'importance de préserver l'identité des disciplines fondamentales ou des domaines d'études, de recherche et de création bien établis et dynamiques, je crois par ailleurs qu'il ne faut pas hésiter à remettre en cause des activités périmées, des programmes non fréquentés, une organisation du travail au sein des unités qui gagneraient peut-être à être mises à jour», écrit M. Corbo.

Le point de vue du recteur n'est pas sans rappeler la «liste orange» dont Le Devoir révélait l'existence la semaine dernière. Cette «liste orange» est la compilation des 73 programmes «à risque» qui a été soumise aux doyens des facultés concernées pour commentaires. De ce nombre, 46 programmes présentent des «problèmes de viabilité sévères», dont le bac en chimie, celui de génie micro-électronique, celui en sciences religieuses, la maîtrise en danse et quelques diplômes d'études supérieures (architecture moderne et patrimoine, design d'équipements de transport ou météorologie, par exemple).

Sous-financement

Dans sa lettre, Claude Corbo s'est également affairé à réfuter les arguments avancés par certains membres de l'UQAM. Selon le Syndicat des professeurs de l'UQAM et des associations étudiantes, par exemple, l'actuelle dérive financière résulterait du sous-financement de l'UQAM. On y travaille, réplique M. Corbo qui rappelle, qu'en

attendant, «nous devons composer avec les règles de financement appliquées par le MELS [le ministère de l'Éducation], approuvées, en juin 2005 et novembre 2006, par le précédent recteur de l'UQAM, alors président de la CREPUQ, malgré qu'elles fussent défavorables pour notre université».

Quant à ceux qui réclament un réinvestissement massif en éducation, Claude Corbo souligne que «la prise en charge éventuelle des dettes immobilières de l'UQAM par le gouvernement sera un "réinvestissement" très considérable».

L'UQAM est sommée par le gouvernement du Québec de présenter dans les prochains jours, sinon les prochaines semaines, un plan de redressement. Le recteur estime qu'il ne s'agit pas seulement d'un exercice comptable, mais d'une occasion pour un grand questionnement.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Déficit prévu de 12 millions \$ à l'UQAM - Mise à jour: Mardi 19 février 2008, à 09:09

Jean-Philippe Pineault, Le Journal de Montréal L'UQAM est encore loin d'être sortie du bois. Déjà affaibli par deux dérapages immobiliers qui l'ont plongé dans une crise financière historique, l'établissement prévoit engendrer plus de 12 millions \$ de déficits encore cette année.

N'ayant pas des revenus suffisamment élevés pour payer ses dépenses courantes, comme le salaire des profs et l'entretien de ses immeubles, l'UQAM continuera de s'endetter chaque année s'il n'y a pas de nouvelles rentrées d'argent, révèle les plus récentes projections financières.

«L'UQAM s'endette pour payer l'épicerie, en plus d'accroître l'endettement résultant de ses projets

immobiliers. Cette situation ne peut être ignorée [...]», affirme le nouveau recteur Claude Corbo dans une lettre adressée à la communauté uqamiennne.

Pour rétablir la situation, le recteur prévient qu'il n'hésitera pas à remettre des programmes d'étude en cause et à revoir l'organisation du travail. «Il serait insensé de prétendre maintenir toutes les activités existantes», juge M. Corbo.

Le chèque se fait attendre

Des dépassements de coûts et des mauvaises projections financières dans deux projets immobiliers sont à l'origine de la descente aux enfers de l'UQAM.

En août dernier, la ministre de l'Éducation a promis d'éponger le déficit de 200 millions \$ lié à la construction de l'Îlot voyageur.

Mais le chèque se fait toujours attendre, a déploré le recteur, qui presse le gouvernement d'honorer son engagement.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on a assuré que l'université recevrait son argent.

«La position du gouvernement n'a pas changé. Il n'y a pas de blocage. Les négociations se poursuivent avec l'UQAM et le promoteur», a expliqué son attaché de presse, Jean-Pascal Bernier.

LE DROIT : Grève peu suivie à l'UQO - Le mardi 19 février 2008

Le Droit

Rien ne laissait croire à une grève générale illimitée des étudiants en sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), hier, devant l'établissement du boulevard Alexandre-Taché, alors que débutait un débrayage de trois jours. Le président de l'Association étudiante du module de sciences sociales (AEMSS), Éloï Bureau, estime que la faible participation est liée au fait qu'aucun

cours ne se donne le lundi pour les quelque 280 étudiants de ce module. Le président de l'association s'est aussi dit conscient que le mouvement de protestation est moins populaire dans la région qu'il peut l'être dans les universités de Montréal, mais souligne que "la culture participative" se construit graduellement à l'UQO. M. Bureau promettait toutefois plus d'action pour aujourd'hui, sans vouloir s'avancer sur la nature

des activités de manifestation qui devaient être déterminées lors d'un conseil de grève, ce matin. Les membres de l'AEMSS doivent se prononcer sur la reconduction de la grève lors d'une assemblée générale prévue pour demain matin. L'association souhaite notamment, par cette grève, dénoncer le dégel des frais de scolarité, exiger la gratuité scolaire et demander un réinvestissement massif dans l'éducation post-secondaire.

LE DEVOIR : UQAM: 70 programmes sur la «liste orange» : Fusion, alternance de l'offre et même abolition, tout est envisagé pour alléger le fardeau financier de l'université - Édition du vendredi 15 février 2008

Claïrandrée Cauchy

Le portrait des programmes qui pourraient faire les frais des difficultés financières de l'Université du Québec à Montréal commence à se préciser. Après une première analyse, une cinquantaine de programmes dont la viabilité est incertaine sont dans la mire. Il faudra toutefois attendre le dépôt du plan de redressement, reporté une nouvelle fois, pour connaître la liste définitive des programmes susceptibles de passer à la moulinette ou d'être restructurés.

On connaît maintenant la liste des programmes d'études sur lesquels le couperet du plan de redressement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pourrait s'abattre. Une cinquantaine de programmes présentent des «problèmes de viabilité sévères», selon une analyse effectuée par l'administration.

Aux 46 programmes comportant un risque sévère s'ajoutent 20 autres programmes qui présentent un «problème de viabilité modéré» et sept qui affichent un niveau «faible», selon la liste dont Le Devoir a obtenu copie.

On relève dans ce document plusieurs programmes en arts, tels le bac et la maîtrise en danse. La faculté des sciences humaines n'est pas en reste: on cible notamment les programmes de sciences des religions, les bacs en géographie, en philosophie, en enseignement des langues secondes, etc. Plusieurs diplômes d'études supérieures spécialisés dans différentes facultés sont aussi dans la ligne de tir.

La compilation effectuée par le Bureau de l'enseignement et de la recherche, communément appelée la «liste orange», a été distribuée il y a quelques semaines pour commentaires aux doyens des facultés. Plusieurs ont plaidé en faveur de

leurs programmes, ce qui a mené au retrait de certain d'entre eux de la liste, qui servira à l'élaboration du plan de redressement de l'université. «La liste a fondu», a assuré le responsable des communications de l'UQAM, Daniel Hébert, qui n'était toutefois pas en mesure de fournir une version plus récente de l'inventaire apparaissant dans la mire du plan de redressement. C'est la première fois que l'établissement procède ainsi à une révision exhaustive de ses quelque 300 programmes.

La première liste, qui comprend quelque 70 programmes «à risque», a été établie en prenant en compte le volume d'inscriptions à chacun des programmes au cours des cinq dernières années. Cette liste ne retient ni le nombre moyen d'étudiants par cours ni le coût réel du programme.

Selon les informations obtenues, la consultation des doyens auprès des responsables des programmes ciblés aurait été inégale et le procédé suscite un malaise. Certains d'entre eux rappellent que cette méthode tranche avec la façon de faire habituelle de l'UQAM, selon laquelle les évaluations des parcours de formation émanent des professeurs réunis en comité de programme. On déplore la vision «comptable» qui sous-tend l'exercice en cours.

Plusieurs options

La direction de l'UQAM assure que les programmes ciblés ne seront pas nécessairement abolis. Certains pourraient faire l'objet d'une campagne promotionnelle destinée à favoriser le recrutement de nouveaux étudiants alors que d'autres pourraient être fusionnés avec des programmes similaires. «On peut aussi décider, compte tenu du peu d'intérêt et de la faible fréquentation, pour alléger la charge administrative, d'ouvrir le pro-

gramme seulement un trimestre sur trois ou une année sur deux», a affirmé M. Hébert.

C'est seulement dans des «cas extrêmes» qu'on pourrait en venir à suspendre indéfiniment les admissions ou à fermer carrément des programmes, a assuré M. Hébert. Il a cependant tenu à rassurer les étudiants: «Si on décidait de suspendre les admissions ou de fermer des programmes, ceux qui sont déjà inscrits auraient la possibilité de finir leurs études.»

La perspective de la fermeture de certains programmes a par ailleurs été discutée hier lors de l'assemblée générale de l'Association facultaire des étudiants en arts. Ces derniers ont toutefois renoncé à emboîter le pas à leurs collègues des sciences humaines en refusant de déclencher une grève générale. Ils suspendront néanmoins les cours le 21 février pour participer à une manifestation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante.

La compilation des programmes dont la viabilité est incertaine servira à la restructuration de l'offre de formation, qui s'inscrit dans le cadre du plan de redressement. Or ce plan tant attendu à la fin de l'automne dernier n'est toujours pas prêt. La direction de l'UQAM a indiqué hier qu'on ne sera pas en mesure de le présenter comme prévu lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration, qui aura lieu mardi.

Le temps presse puisque le budget partiel autorisé par le réseau de l'Université du Québec arrive à échéance le 29 février. L'UQ avait en effet refusé d'adopter le budget annuel de l'UQAM en septembre dernier, préférant attendre que l'université fournisse un plan de redressement en bonne et due forme.

JOURNAL DE MONTRÉAL : UQAM : Des enquêtes qui coûtent cher - Mise à jour: vendredi 15 février /2008, à 06:06

Jean-Philippe Pineault

Après avoir englouti des millions dans l'un des pires scandales financiers du Québec, l'UQAM continue de coûter cher aux contribuables. Pas moins de six enquêtes menées parallèlement ont déjà engendré une facture de plus de six millions de dollars. Et ce n'est pas fini.

Plutôt que de déboursier pour une seule analyse afin de savoir comment l'établissement s'est retrouvé devant un gouffre financier de 300 millions, l'UQAM, l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation et le vérificateur général font tous leur petite enquête.

«C'est carrément frauduleux de dépenser l'argent des contribuables ainsi», peste Étienne Guérette, secrétaire aux affaires uqamiennes à l'Association facultaire étudiante en sciences humaines.

L'UQAM a refusé de dire combien elle a déboursé en services comptables, préférant d'abord dévoiler la facture au conseil d'administration. Selon

nos sources, la note atteindrait les cinq à sept millions.

L'Université du Québec ne s'est pas satisfaite de l'analyse comptable déjà en cours à l'UQAM et a elle aussi fait appel à une firme d'experts privée, qui a généré des dépenses de 900 000 \$. Le travail n'étant pas terminé, cette facture risque certainement de s'alourdir, a-t-on assuré.

«Le but est d'avoir le maximum d'avis pour avoir le maximum de solutions», a justifié Valérie Reuilard, directrice des communications à l'Université du Québec.

Pas moins de neuf experts ont aussi été mandatés par le vérificateur général du Québec pour jeter un autre oeil sur le désastre financier.

Deux comités, dont un récemment mis sur pied par le nouveau recteur de l'UQAM, Claude Corbo, donneront aussi leur opinion mais ne feront l'objet d'aucune rémunération.

Gaspillage?

La direction de l'UQAM estime qu'elle devait absolument faire appel à une firme comptable privée, mais n'a pas voulu se prononcer sur la nécessité d'autres analyses parallèles.

André Breton, vice-président au Syndicat des professeurs de l'UQAM, crie pour sa part au gaspillage de deniers publics.

«Les millions de dollars pour payer ont été pris à même le budget de fonctionnement et on manque déjà d'argent», a-t-il dit.

Chercheur à l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, Jean-Marie Toulouse juge qu'on doit être prudent avant de multiplier les analyses comptables.

«La saine prudence dans la gouvernance est de faire appel au vérificateur général et d'attendre les réponses», indique-t-il.



EN BREF

Les étudiants en arts de l'UQAM s'opposent à la grève

Le mouvement de grève à l'UQAM connaît son troisième revers d'affilée. Hier, les étudiants de la faculté des arts ont à leur tour renoncé à grossir les rangs des grévistes, tout comme l'avaient fait leurs camarades de deux associations facultaires plus tôt semaine. Le débrayage amorcé lundi restera donc confiné à la faculté des sciences humaines et à ses 4700 étudiants. Les grévistes dénoncent entre autres la hausse des droits de scolarité de 50\$ par année décidée par Québec, et les compressions prévues dans le plan de redressement destiné à corriger le déficit accumulé par les mésaventures immobilières de l'hot voyager et du Complexe des sciences. La direction québécoise avait lancé, la semaine dernière, un appel aux étudiants leur demandant de rejeter la grève pour éviter de nuire à la réputation et à la situation de l'université. Les grévistes se prononcèrent lundi sur la poursuite du débrayage la semaine prochaine.

- Volaine Bailly

LE DEVOIR : En bref - Des étudiants de l'UQAM manifestent - Édition du mercredi 13 février 2008

Devoir Le
Quelque 150 étudiants en grève de l'Université de Québec à Montréal (UQAM) ont déambulé hier dans le centre-ville de Montréal pour protester contre les mesures de redressement adoptées par l'UQAM et celles à venir d'ici la fin du mois. Plusieurs de ces étudiants, pour la plupart membres de l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH) qui a amorcé lundi

une grève générale illimitée, avaient la mine basse, déçus de constater que leurs collègues de sciences politiques et droit ainsi que de lettres, langues et communications (AFELLC) ont refusé d'emboîter le pas au mouvement de grève. Les membres de l'exécutif de l'AFELLC ont d'ailleurs démissionné en bloc hier, estimant qu'ils n'étaient plus en mesure d'exécuter les mandats donnés par leurs membres qui ont refusé «d'embarquer

dans le mouvement de contestation des frais afférents, des frais de scolarité et du plan de redressement de l'UQAM», explique un des exécutants de l'association, François Boivin. Les 4700 membres de l'AFESH réévalueront lundi prochain la pertinence de poursuivre leur grève. L'association facultaire des étudiants en arts se prononcera quant à elle demain sur la possibilité de débrayer.

MÉTRO : Photo : Grève à l'UQAM : Manifestation dans le parc – Mercredi 13 février 2008

Grève à l'UQAM Manifestation dans le parc



Des étudiants de la faculté des sciences humaines de l'UQAM, en grève jusqu'à vendredi, ont tenu à manifester, malgré la température peu clémente, leur mécontentement face à la hausse des frais de scolarité et au plan de redressement de l'UQAM au parc Émile-Gamelin, hier mkt.

24 HEURES : 1^{ère} page : Colère à l'UQAM – Mercredi 13 février 2008



PHOTO ERIC ROUTE

Colère à l'UQAM

Les étudiants en sciences humaines de l'Université de Québec à Montréal ont passé de la parole aux gestes hier en manifestant leur rage de l'escalation et devant le controversé chantier de l'hot voyager. Les 4700 étudiants en grève s'opposent à la hausse des frais de scolarité et au plan de redressement qui sera déposé mardi prochain par le recteur Claude Corbo. P3

24 HEURES : Les conflits se poursuivent à l'UQAM – Mercredi 13 février 2008

JEAN-CLAUDE GRENIER

Plusieurs centaines d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal sont passés de la parole aux actes hier en manifestant au square Berri. Depuis lundi matin, les 4700 étudiants en sciences humaines sont en grève jusqu'à vendredi. Ces universitaires déterminés à livrer une dure bataille à l'administration de l'UQAM élèvent surtout le ton contre les hausses des frais de scolarité et le plan de redressement budgétaire que la direction de l'université du centre-ville se prépare à déposer.

ISOLÉS

Les étudiants en sciences humaines ont toutefois mordu la poussière dans leur tentative de rallier à

leur cause les universitaires inscrits en science politique, droit et ceux en lettres et communications qui ont refusé de descendre dans la rue pour se joindre à la manifestation.

PLAN DE REDRESSEMENT

C'est mardi prochain que le conseil d'administration de l'UQAM recevra le plan de redressement financier préparé par le nouveau recteur Claude Corbo. Depuis son arrivée en poste l'automne dernier, M. Corbo a retroussé ses manches afin de remettre à niveau les finances de l'UQAM dont les échecs financiers ont été nombreux au cours des deux dernières années. Par exemple, l'UQAM s'est retrouvée l'an dernier devant un manque à ga-

gner de 300 millions \$ en raison des coûts élevés engendrés par les projets immobiliers d'envergure comme le Complexe des sciences Dansereau et le projet de l'îlot Voyageur. D'ailleurs, les manifestants ont marché devant ce chantier qui avance lentement.

En septembre dernier, le gouvernement du Québec avait refusé d'éponger la dette générée par l'UQAM par la construction du Complexe des sciences. Une entente prévoit toutefois que le gouvernement Charest absorbe les répercussions financières de l'îlot Voyageur.

LE DROIT : MODULE DE SCIENCES SOCIALES DE L'UQO : Grève générale illimitée lundi - Le mercredi 13 février 2008

Mathieu Bélanger, Le Droit

Les étudiants du module de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) récidivent. Ils seront en grève générale illimitée dès lundi prochain.

La trentaine de participants présents à l'assemblée générale de l'Association étudiante du module de sciences sociales (AÉMSS), hier, ont voté en faveur du déclenchement de cette grève dans une proportion de 65 %, a laissé savoir leur président, Éloï Bureau.

Ils entraîneront avec eux dans cette grève plus de 300 étudiants. Le vote de grève devra être reconduit tous les trois jours. "Ce mandat de grève touche l'ensemble des étudiants en sciences sociales et nous invitons ceux qui sont en désaccord à venir s'exprimer lors de la prochaine assemblée, mercredi le 20 février", a indiqué M. Bureau.

L'AÉMSS profitera de ces journées de grève pour dénoncer le dégel des frais de scolarité, exiger la gratuité scolaire, demander un réinvestissement massif dans l'éducation post-secondaire, pour

revendiquer l'abolition de la Loi C-43 qui a enlevé le droit de grève aux enseignants et pour réclamer l'instauration d'un service de halte-garderie dans les établissements d'enseignement.

Piquetage

Éloï Bureau précise que les actions des grévistes se rapprocheront de celles qui ont eu lieu lors de la première grève de l'AÉMSS, en novembre dernier. Il y aura donc des lignes de piquetage devant les salles de cours, des activités de visibilité ainsi que de la sensibilisation auprès des étudiants.

RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : UQO : Le module de sciences sociales en grève - Mise à jour le mardi 12 février 2008 à 17 h 07

Les étudiants du module de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais ont voté, mardi, en faveur d'une grève générale illimitée.

Les étudiants seront en grève pour une période minimale de trois jours, et ce, à compter de lundi. L'Association étudiante du module de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais

(AÉMSS-UQO), qui représente 300 étudiants, s'oppose à l'augmentation des frais de scolarité. Les étudiants demandent aussi un réinvestissement massif en éducation postsecondaire.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : UQAM : Dîner-manifestation pour les grévistes - Mise à jour le mardi 12 février 2008 à 15 h 02

Les étudiants en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal ont manifesté mardi midi au square Berri.

Les 4700 étudiants en sciences humaines, en grève jusqu'à vendredi, s'élèvent contre la hausse des frais de scolarité et le plan de redressement budgétaire que la direction de l'établissement s'appête à déposer.

L'effet d'entraînement escompté par le débrayage des étudiants des sciences humaines n'a toutefois pas été au rendez-vous. Lundi, les étudiants de science politique, de droit, de même que ceux des lettres et communications ont refusé de se joindre au mouvement de grève. Les étudiants en grève seront quant à eux appelés à se prononcer sur la

prolongation de leur mandat de grève lundi prochain.

À une semaine du plan de redressement

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'UQAM doit recevoir mardi prochain le plan de redressement financier de l'Université préparé par le nouveau recteur, Claude Corbo.

Arrivé aux commandes de l'UQAM à l'automne, Claude Corbo s'est attelé à relever les finances de l'Université en réduisant notamment la taille de l'appareil administratif.

La direction de l'Université s'est retrouvée l'an dernier devant un manque à gagner de 300 millions de dollars généré par des projets immobiliers d'envergure dont le Complexe des

sciences et la construction d'un immeuble sur l'Îlot voyageur.

Québec a refusé en septembre dernier, dans son entente avec l'UQAM, d'éponger la dette générée par la construction du complexe des sciences. L'entente prévoit toutefois que Québec assume les répercussions financières de l'îlot voyageur.

Selon le vérificateur général du Québec, le Complexe des sciences grève le budget de l'UQAM d'une somme variant entre 11 millions et 13 millions de dollars par année, ce qui devrait totaliser un manque à gagner de 250 millions de dollars en 2012.

LE DEVOIR : UQAM - Deux facultés rejettent la grève - Édition du mardi 12 février 2008

Émilie Bilodeau

La direction de l'UQAM a de quoi se réjouir. Alors qu'elle «exhortait les étudiants à rejeter des moyens d'action» par voie de communiqué, deux associations étudiantes ont voté hier contre une grève. L'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED) et l'Association facultaire des étudiants en lettres, langues et communications (AFELLC) ont décidé de ne pas déclencher une grève illimitée même s'ils entendent bien poursuivre leurs moyens de pression.

Les étudiants de l'AFESPED ont voté à 50,6 % contre la grève, et 840 des 2000 étudiants se sont déplacés depuis jeudi dernier pour prendre part à un référendum.

L'AFELLC a quant à elle voté à 55,7 % contre la grève. Seuls 388 des 3300 étudiants se sont présentés à l'assemblée. Le taux de participation dépasse à peine les 11 %.

Emmanuelle Sirois, responsable à la coordination de l'AFELLC, n'a pas caché sa déception à la suite du vote. «C'est sûr qu'il y a un questionnement.

Peut-être que le mouvement de grève s'essouffle», explique-t-elle.

Son association a toutefois décidé de prendre part à une journée unique de grève le 21 février, soit au moment même où se déroulera la manifestation nationale prévue à Québec par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. Cette manifestation s'ajoute à celle prévue aujourd'hui à midi à la place Émilie-Gamelin.

Le comité exécutif de l'AFESPED compte élaborer un plan d'action au cours de la session afin de poursuivre, lui aussi, les moyens de pression.



Avant le dévoilement des résultats, la direction de l'université priait ses étudiants de ne pas entamer de moyens d'action. «Au moment où l'UQAM s'efforce de trouver des solutions à la crise financière qui l'affecte, toute perturbation de la vie académique risque d'aggraver sa situation budgétaire et de nuire aux étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'UQAM.»

Étienne Guérette, secrétaire aux affaires uqamiennes de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines, seule association en grève depuis hier, estime regrettable la participation peu «massive» au mouvement.

Les étudiants en grève revendiquent l'abolition du plan de redressement de l'UQAM. Ils sont également contre la hausse des droits de scolarité du gouvernement du Québec et souhaitent voir apparaître un service de garde public pour les parents étudiants.

LE DEVOIR : Opinion : Étudiants et classe moyenne: même combat!, par Alexandre Veillette, Étudiant en biologie à l'UQTR, Louis Drzymala, Étudiant en sciences économiques à l'Université de Montréal, et Mathieu Charbonneau, Étudiant en sociologie à l'UQAM - Édition du mardi 12 février 2008

Il est dans l'intérêt de tous les Québécois d'appuyer le mouvement étudiant et ses revendications pour une meilleure qualité et accessibilité de l'éducation à tous les niveaux. En effet, l'expérience montre qu'un système d'éducation public est essentiel au bien-être de tous. Et surtout, qu'une éducation post-secondaire accessible et démocratique permet l'existence d'une classe moyenne large et saine.

Nous souhaitons que soit redéfinie l'approche du mouvement étudiant québécois. Les positions respectives de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) contribuent à diviser et à affaiblir le mouvement étudiant québécois. Il est donc urgent de sortir de cette opposition entre un «surplus de pragmatisme politique» et un «excès de militantisme radical».

Il nous semble essentiel de considérer la hausse des droits de scolarité comme une autre manifestation des pressions financières croissantes sur la classe moyenne. L'éducation n'est pas un privilège, mais un droit. Et la gratuité de l'éducation post-secondaire est une revendication légitime. De fait, cette gratuité est estimée à un coût d'environ 1,22 milliard de dollars, somme qui aurait pu provenir en grande partie des 950 millions de dollars attribués en baisses d'impôt au dernier budget.

Dégel et désengagement

En réalité, la hausse des droits de scolarité ne constitue pas une solution au problème de sous-financement chronique des universités. En effet, celles-ci ont enregistré de tels déficits que l'augmentation des droits de scolarité n'arriverait pas à les épouger, encore moins à rembourser leurs

dettes respectives. Notons qu'au Québec, chaque dégel des droits de scolarité fut accompagné d'un désengagement de l'État: la part de financement du gouvernement est passée de 87 % à 71 % depuis le dégel de 1988.

Pourtant, une étude commandée par le ministère de l'Éducation prévoit une baisse des effectifs de 6000 étudiants d'ici cinq ans en raison du récent dégel. En plus d'écartier les plus pauvres, la hausse des droits de scolarité est une autre manifestation des pressions croissantes sur une classe moyenne de plus en plus imposée par rapport aux plus riches.

De plus, avec l'intrusion du privé par l'apparition des «PPP», le principe d'utilisateur-payeur risque de s'étendre, tant en santé qu'en éducation. C'est donc dire que certains croient bon de remplacer la redistribution (taxation des plus riches) par un système cherchant à mettre un prix sur chaque service, aussi essentiel soit-il. Enfin, le crédit est devenu un «poumon artificiel» pour la classe moyenne. L'endettement des ménages est croissant, et une augmentation des frais de scolarité ne règle en rien le problème. Bref, la classe moyenne est en processus de décomposition, et ceux qui en sortent le font très rarement vers le haut.

Or, on observe que la majorité des étudiants universitaires proviennent d'une famille de classe moyenne. Environ 70 % des étudiants proviennent de familles dont le revenu annuel est de moins de 75 000 \$. L'augmentation des droits de scolarité participe ainsi directement à cette désintégration de la classe moyenne, notamment pour les parents s'acquittant des droits de scolarité de leurs enfants. Nous sommes en droit de nous

interroger: est-ce raisonnable de puiser des revenus supplémentaires dans une population déjà écrasée par un fardeau fiscal grandissant?

Pour la classe moyenne

En somme, les étudiants ne luttent pas pour leurs propres intérêts. La classe moyenne existe en grande partie grâce à une éducation post-secondaire publique et accessible, et les étudiants d'aujourd'hui formeront la classe moyenne demain. De plus, en raison de son inefficacité à rétablir la situation financière des universités, la hausse des droits de scolarité s'inscrit comme une mesure laissant indirectement la voie libre à une présence plus imposante du secteur privé en éducation.

Il est donc logique que l'éducation et la santé soient en crise alors même que les plus riches tendent de moins en moins à participer aux revenus de l'État. On constate que de 1963 à 2003, la participation des particuliers aux coffres de l'État a bondi de 45 % à 80 %, alors que celle des entreprises est tombée 55 % à 20 %. Pendant ce temps, la majorité de la population devrait payer pour ses services de santé et d'éducation?

Contrairement à ce que leurs discours laissent entendre, les trois «grands» partis proposent tous des politiques en éducation négligeant les classes moyenne et pauvre. Ils participent de cette idéologie voulant que permettre aux plus riches de s'enrichir bénéficie à l'ensemble de la société. Le verdict est clair: la tendance en marche en éducation est inacceptable, tant sur le plan de sa pertinence économique qu'au regard de la justice et du bien-être de tous.

LA PRESSE : La grève à l'UQAM perd des appuis - Le mardi 12 février 2008

Isabelle Hachey, La Presse

Appui mitigé pour la grève à l'UQAM. Au grand soulagement de la direction de l'établissement, les étudiants en science politique et droit, de même que leurs collègues de lettres, langues et communication, ont refusé hier de se joindre au mouvement de débrayage amorcé la semaine dernière par les étudiants en sciences humaines.

À peine 50,6% des membres de l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED) ont voté contre la grève, hier, par référendum. Réunis en assemblée générale, les membres de l'Association facultaire des étudiants en lettres, langues et communication (AFELLC) ont pour leur part rejeté la grève dans une proportion de 56%.

Ils refusent ainsi d'emprunter le chemin tracé par les étudiants en sciences humaines, qui ont résolu le 6 février de s'engager dans une grève générale illimitée. Une manifestation marquant le début du débrayage est prévue aujourd'hui à 12h30 au square Berri.

Ces étudiants s'opposent au dégel des droits de scolarité décrété par le gouvernement de Jean

Charest, ainsi qu'au plan de redressement budgétaire de l'UQAM, qui traverse une crise sans précédent depuis la débâcle du projet immobilier de l'îlot Voyageur.

«Le plan de redressement pousse encore plus loin la logique de l'utilisateur-payeur, de l'éducation perçue comme une marchandise. Devant les problèmes financiers de l'UQAM, ce sont les étudiants qui doivent payer par une hausse des droits de scolarité, ce sont les employés qui doivent subir un abaissement de leurs conditions de travail», déplore Hubert Gendron-Blais, de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), une organisation nationale qui appuie le mouvement de grève.

Le plan de redressement prévoit notamment un moratoire sur l'embauche des professeurs jusqu'en 2012. «Il manque déjà 300 professeurs à l'UQAM pour répondre à la demande», dit M. Gendron-Blais, qui craint que la qualité des services n'en souffre. «L'UQAM a connu une baisse significative de ses inscriptions pour la présente session. Je pense que ce n'est pas un hasard. Moi-même, si j'avais eu à m'inscrire en septembre, je ne sais pas si j'aurais choisi l'UQAM.»

Mais selon la direction, c'est la grève elle-même qui risque de rebuter les futurs étudiants, au moment où les universités sont plongées en pleine période d'inscription. «Si, d'une session à l'autre, il y a toujours cette incertitude qui plane, cela peut devenir un facteur dans la décision des étudiants, soutient Daniel Hébert, directeur du service des communications à l'UQAM. On souhaite qu'il y ait le moins de perturbations possible pour ne pas effrayer les gens.»

Les étudiants n'ont pourtant pas le choix de se mobiliser pour réclamer un réinvestissement massif en éducation, selon M. Gendron-Blais. «Le gouvernement essaie de présenter la crise uqamiennne comme une simple erreur de gestion. C'est faux. Le problème de sous-financement est généralisé, et même si l'administration de l'UQAM n'avait pas eu cette folie des grandeurs, il y aurait tout de même un déficit majeur à l'UQAM.»

Jeudi, ce sera au tour des étudiants en arts de se prononcer sur le débrayage.

Pendant la grève, les étudiants contestataires peuvent continuer à s'instruire à l'Université populaire à Montréal (UPAM). Ouverts à tous, les cours offerts dans des locaux de l'UQAM restent

dans le ton: il est ainsi possible de s'instruire sur «la non violente et le militantisme», ou encore sur «la perception de Mai 68 aujourd'hui», sur «la communication et le militantisme», ou encore sur «la perception de Mai 68 aujourd'hui».

JOURNAL DEMONTRÉAL : UQAM-Grève : Sans appui, la contestation s'essouffle – Mardi 12 février 2008

UQAM | GRÈVE Sans appui, la contestation s'essouffle

Le mouvement de contestation des étudiants de l'UQAM s'essouffle. La grève de 4 700 étudiants lancée hier n'a pas convaincu les membres de deux autres associations étudiantes, qui ont préféré rester en classe.

JEAN-PHILIPPE PINEAULT
Le Journal de Montréal

« Devra-t-on des résultats mitigés de la grève étudiante de novembre dernier: les étudiants en lettres, langues et communications et en science politique et en droit ont refusé de se joindre au mouvement, hier. Seuls les membres de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines sont en grève pour une période indéterminée, tout au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est certain que c'est dommage. Le mouvement perd de la force, mais on va se battre jusqu'au bout », dit le secrétaire de l'UQAM, Marcel, porte-parole des étudiants en grève.

Le débrayage entrepris hier sera véritablement un échec si, lors d'une manifestation au cours de laquelle les étudiants veulent à nouveau dénoncer la hausse des droits de scolarité et le futur projet de redressement visant à remettre l'UQAM à flot, on commence à se battre sur ce qu'on sait, lance M^{re} Marcel. À ce chapitre, les femmes ne dirigent pas un possible mouvement de contestation, mais elles ont déjà une hausse de la facture qui leur est infligée par l'établissement.

Appel au calme

Inquiète qu'il y ait à nouveau des déboires, la direction de l'UQAM a demandé aux grévistes de «rejeter des moyens de pression» sans directement l'université. « Au moment où l'UQAM s'efforce de trouver des solutions à la crise financière qui l'afecte, toute perturbation de la vie académique et de nuire aux étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'UQAM », a fait savoir l'établissement dans un communiqué en fin de journée.

pineault@journalm.com

MÉTRO : Grève à l'UQAM : seuls les étudiants en sciences humaines débrayent – Mardi 12 février 2008

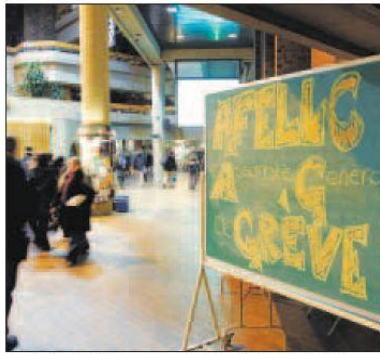
Grève à l'UQAM Seuls les étudiants en sciences humaines débrayent

JEAN PHILIPPE ANGERS
angersjp@metronouvelles.com

EDUCATION. Deux associations étudiantes de l'UQAM se sont prononcées contre la grève hier. Le débrayage des 4 700 étudiants de sciences humaines n'a donc pas fait boule de neige. Les étudiants de science politique et de droit ont voté à 50,6 % contre la grève. Environ 5 % des étudiants se sont abstenus. Leurs collègues de lettres, langues et communications ont rejeté le mandat de grève à 216 voix contre 145. Les étudiants étaient appelés à se prononcer sur la hausse des droits de scolarité et le plan de redressement budgétaire de l'UQAM.

L'heure des bilans

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui regroupe plusieurs associations collégiales et universitaires, dont l'Association facultaire de sciences humaines de l'UQAM, prend acte de ces résultats et fera le point en fin de semaine. « Notre congrès sera assez décisif pour la suite des choses », a déclaré le secrétaire aux communications, Hubert Gendron-Blais. La direction de l'université, dans un communiqué, exhorte les étudiants à rejeter des moyens d'action dont seront directement victimes l'UQAM, sa communauté étudiante, son personnel et ses diplômés.



Les étudiants de l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications ont voté contre la grève.

24 HEURES : Grève au département des sciences humaines : l'UQAM lance un appel aux 4700 étudiants – Mardi 12 février 2008

■ GRÈVE AU DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES

L'UQAM lance un appel aux 4700 étudiants

Pas moins de 4700 étudiants du secteur des Sciences humaines de l'Université de Québec à Montréal ont débrayé hier matin. Ils prévoient poursuivre leur grève jusqu'à vendredi. Ils déclarent lundi prochain s'ils poursuivent leur débrayage. D'ailleurs, une manifestation est prévue cet après-midi à la Place Émilie-Gamelin. Ces étudiants-grévistes dénoncent la hausse des droits de scolarité et le plan de redressement budgétaire de l'UQAM. « Ce plan financier proposé va nuire à la qualité de l'enseignement et entraînera des hausses de frais de scolarité » fait remarquer Alex Bourdon-Charest, secrétaire à la coordination de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM.

APPEL DE L'UQAM

De son côté, la direction de l'UQAM exhorte les étudiants à repousser les moyens d'action qui affecteront l'université et la communauté étudiante. « Au moment où l'UQAM s'efforce de trouver des solutions à la crise financière qui l'affecte, toute perturbation de la vie académique risque de compliquer sa situation budgétaire et de nuire aux étudiants désireux de poursuivre leurs études à l'UQAM » affirme la direction de l'établissement dans un communiqué émis hier après-midi. « Ces moyens d'action pourraient influencer les futurs étudiants qui songent à entreprendre leurs études universitaires à l'UQAM l'an prochain. Ils pourraient reconsidérer leur décision. Toute baisse d'inscription entraînerait des revenus moindres pour l'UQAM, rendant plus difficile le retour à la santé financière », indique-t-on à la fin du communiqué.

(Jean-Claude Grenier)



PHOTO ÉRIC BOLTÉ

Les étudiants sont sur un pied de guerre entre les murs de l'UQAM.

CYBERPRESSE : La direction de l'UQAM exhorte ses étudiants à ne pas débrayer - Le lundi 11 février 2008

Presse Canadienne, Montréal



La direction de l'Université du Québec à Montréal exhorte les étudiants des autres facultés à ne pas emboîter le pas aux étudiants de sciences humaines, qui viennent d'amorcer une grève.

Les étudiants en sciences humaines de l'UQAM ont voté à 62 pour cent en faveur de la grève. Le débrayage a débuté lundi. La décision de poursuivre ou non ce débrayage sera prise la semaine prochaine.

Les étudiants souhaitent ainsi protester contre le plan de redressement financier de l'université et contre la hausse des droits de scolarité.

Dans un communiqué diffusé lundi, la direction de l'UQAM affirme que toute grève étudiante pénaliserait à prime abord les étudiants eux-mêmes, sans compter le personnel et toute la communauté universitaire.

La direction de l'UQAM soutient également que la grève étudiante risque de nuire à la réputation de l'université, au moment où celle-ci essaie justement de se tirer du bourbier financier.

Au moment où l'UQAM s'efforce de trouver des solutions à la crise financière qui l'affecte, toute perturbation de la vie académique risque d'aggraver sa situation budgétaire et de nuire aux étu-

diants désireux de poursuivre leurs études à l'UQAM.

Du même coup, les nombreuses personnes qui ont manifesté leur intention d'entreprendre l'an prochain des études dans notre établissement pourraient être amenées à reconsidérer leur décision», écrit la direction de l'université dans son communiqué.

Les étudiants en lettres, langues, communications, sciences politiques, droit et arts doivent à leur tour se prononcer sur l'opportunité de déclencher des moyens de pression.

LE DEVOIR : De nouveaux votes de grève attendus cette semaine à l'UQAM : Le référendum organisé par les étudiants en sciences politiques et en droit prend fin aujourd'hui - Édition du lundi 11 février 2008

Louise-Maude Rioux Soucy

Le mouvement de grève lancé mercredi dernier par les étudiants de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fera-t-il des petits? C'est ce que l'on saura aujourd'hui à midi, alors que prendra fin le référendum organisé par les étudiants en sciences politiques et en droit. Une demi-heure plus tard, ce sera au tour des étudiants du secteur des lettres, des langues et des communications de se prononcer sur la pertinence d'un débrayage.

Jeudi dernier, l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED) avait dû se résoudre à annuler son vote de grève faute d'avoir atteint le quorum lors de son assemblée. Elle a contourné cette difficulté en choisissant de sonder le cœur de ses membres par la voie référendaire. Les étudiants concernés ont jusqu'à midi pile aujourd'hui pour se prononcer sur un mandat

de grève illimitée reconductible une semaine plus tard.

Quant aux étudiants de l'Association facultaire des étudiants en lettres, langues et communications (AFELLC), ils ont rendez-vous aujourd'hui à 12 h 30 afin de se prononcer sur la tenue d'une grève générale. À moins d'un revirement, l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFAA) fera vraisemblablement de même quelques jours plus tard cette semaine.

Plan de redressement

Au cœur de ce vent contestataire, le plan de redressement de l'UQAM. Les associations concernées le jugent si inadéquat qu'elles réclament rien de moins que son abolition pure et simple. Les étudiants s'opposent également à la hausse des droits de scolarité par le gouvernement du Québec et réclament l'instauration d'un service de garde public pour les parents-étudiants.

Cette levée de boucliers ne plaît pas du tout à l'administration de l'UQAM qui craint les contre-coups du mouvement sur la réputation de l'établissement, déjà malmenée par ses ennuis financiers. Son appel au calme n'aura toutefois pas refroidi les ardeurs des étudiants qui oeuvrent au sein des organisations militantes, a tranché hier l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) qui compte parmi ses rangs deux des associations concernées.

Le plan de redressement de l'UQAM n'a pas non plus la faveur des l'Association des étudiantes et étudiants du secteur de l'éducation (ADEESE), a précisé hier Annie Martin, vice-présidente aux affaires externes. L'ADEESE entend toutefois montrer son mécontentement autrement qu'avec un vote de grève. Des actions de diverses natures seront évaluées au cours des prochains jours de manière à faire monter la pression, mais graduellement.

LA PRESSE : Des étudiants de l'UQAM entament une grève - Le lundi 11 février 2008

Catherine Handfield, La Presse

C'est reparti. Dès aujourd'hui, les étudiants en sciences humaines de l'UQAM entament une première semaine de grève, tandis que d'autres associations de l'université pourraient se joindre au mouvement dès cet après-midi.

Tel que voté mercredi dernier à 62%, les étudiants de la faculté des sciences humaines délaieront leurs cours jusqu'à la semaine prochaine. Un autre vote sera alors tenu pour reconduire ou non la grève.

Le mouvement, qui vise à dénoncer la hausse des droits de scolarité et le plan de redressement budgétaire de l'UQAM, pourrait impliquer quatre des sept associations facultaires de l'établissement. Les étudiants de deux facultés (lettres, langues et communications et science politique et droit) se prononceront dès aujourd'hui, et ceux en arts trancheront jeudi.

«Demain (aujourd'hui), nous nous préparerons, mais la grève sera réellement déclenchée mardi avec une manifestation dès 12h30», a indiqué hier soir Jean-Christophe Gascon, secrétaire à l'information à la faculté des sciences humaines.

Les associations facultaires impliquées espèrent que d'autres universités et cégeps se joignent à eux. «On aimerait tous que le Québec débraye, comme en 2005», a concédé hier Dominique Guay, externe à la faculté des lettres, langues et communications. Des assemblées sont prévues les 19 et 20 février dans les cégeps de Drummondville et Marie-Victorin.

Rappelons qu'en novembre dernier, cinq associations facultaires de l'UQAM ont tenu quelques journées de grève pour les mêmes motifs.

MÉTRO : Montréal : Des étudiants de l'UQAM en grève - Lundi 11 février 2008

Montréal
Des étudiants de l'UQAM en grève
scolarité. Les 4 700 étudiants en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal seront en grève à compter de lundi. Leur débrayage devait se poursuivre toute la semaine, a rapporté Radio-Canada, hier. Ils veulent ainsi manifester leur mécontentement par rapport à la hausse des droits de scolarité et au plan de redressement budgétaire de l'établissement.
L'UQAM a déjà demandé aux étudiants de renoncer au débrayage.
Le secrétaire à la coordination de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM, Alex Bourdon-Charost, affirme que le plan financier proposé va nuire à la qualité de l'enseignement et entraîner des hausses de frais. Par ailleurs, d'autres associations étudiantes de l'UQAM pourraient suivre l'exemple de leurs confrères. Les étudiants de certaines autres associations doivent se prononcer aujourd'hui sur la possibilité de se joindre à ce mouvement de grève. LA PRESSE CANADIENNE



ASSOCIATION FACULTAIRE DES SCIENCES HUMAINES

Grève illimitée chez des étudiants de l'UQAM

Les membres de l'Association Facultaire des Sciences Humaines de l'UQAM sont en grève illimitée depuis ce matin.

Cette grève vise surtout à s'opposer aux politiques gouvernementales de désengagement face à l'éducation. Dans sa croisade, l'Association défend trois revendications : l'abolition du plan de redressement de l'UQAM par un réinvestissement massif de l'État, opposition à la hausse des frais de scolarité et en faveur de l'instauration d'un réseau de garde public, accessible et adapté aux besoins des parents-étudiants et étudiantes.

«Au Québec, le droit à l'éducation s'est construit par la rue et il sera défendu par la rue.» a déclaré Alex Bourdon-Charest, secrétaire à la coordination de l'AFESH-UQAM.

Le plan de redressement auquel l'Associa-

tion s'oppose compte notamment diverses mesures qui réduiront les services à la population étudiante, des hausses de frais de scolarité, des réductions dans les salaires et conditions générales des employés de l'UQAM.

L'AFESH-UQAM participera à une manifestation nationale à Québec le 21 février.

poursuivre sa mission éducative ; il est de notre devoir de la défendre » reprend à son tour Étienne Guérette, secrétaire aux affaires étudiantes de l'AFESH-UQAM.

Dans son plan d'action, l'Association prévoit plusieurs moyens visant à favoriser l'élargissement de la grève et la mise en place d'un réel rapport de force face au gouvernement libéral et à l'administration de l'UQAM.

(Jean-Claude Grenier)

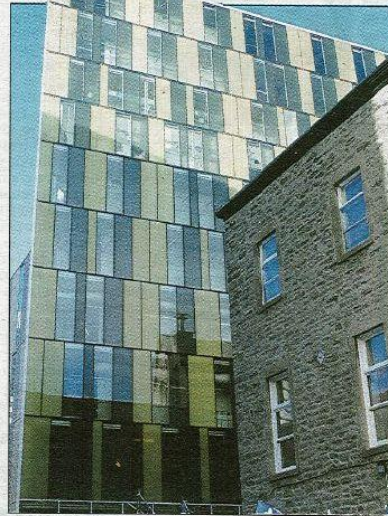


PHOTO ÉRIC BOLTÉ

La situation est de plus en plus difficile entre les murs de l'UQAM

CYBERPRESSE : Les étudiants en sciences humaines de l'UQAM seront en grève lundi - Le dimanche 10 février 2008

La Presse Canadienne

Les 4700 étudiants en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal seront en grève à compter de lundi. Leur débrayage devrait se poursuivre toute la semaine, a rapporté Radio-Canada sur son site Internet.

Ils veulent ainsi manifester leur mécontentement par rapport à la hausse des droits de scolarité et

au plan de redressement budgétaire de l'établissement.

Le secrétaire à la coordination de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM, Alex Bourdon-Charest, affirme que le plan financier proposé va nuire à la qualité de l'enseignement et entraîner des hausses de frais.

La semaine dernière, la direction de l'UQAM a demandé aux étudiants de la faculté des sciences humaines de renoncer au débrayage.

Par ailleurs, d'autres associations étudiantes de l'UQAM pourraient suivre l'exemple de leurs confrères. En ce sens, les étudiants de certaines autres associations doivent se prononcer lundi sur la possibilité de se joindre à ce mouvement de grève.